هكذا من الاصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9941 **34 PAGES** — JEUDI 13 JANVIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Deux mille morts au Zaïre après une éruption volcanique

LIRE PAGE 34

LA LIBÉRATION DE M. ABOU DAOUD suscite une vive réprobation en Israël et dans la presse occidentale

La libération de M. Abou Daoud, le responsable palestinien arrêté par la D.S.T., a été vivement ressentie en Israël et a créé une grave crise entre Jérusalem et Paris. L'ambassadeur d'Israël en France, M. Mordekhai Gazit, a été rappelé pour consultations par son gouvernement, tandis que l'ambassadeur de France en Israël, M. Jean Herly, était convoqué ce mercredi au ministère israélien des affaires étrangères.

● A PARIS, *les ambassadeurs arabes se sont félicités de l'attitude de la justice française, et le représentant de l'O.L.P. a réitéré la volonté des Palestiniens et des Arabes* « de maintenir et développer leurs bonnes relations avec la France ».

● A ALGER, *M. Abou Daoud a affirmé à son arrivée que son arrestation avait été un* « acte politique », *parce qu'il existe* « des organes en France qui coopèrent étroitement avec les services de renseignements israéliens ».

● LA PRESSE OCCIDENTALE *commente dans l'ensemble avec une grande sévérité la décision des autorités françaises. Les réactions des journaux britanniques et américains sont particulièrement dures.*

La décision de la chambre d'accusation, rendue sous la présidence de M. Marcel Sacotte, qu'assistaient MM. Jean Fau et André Ponsard, suscite également de très vives réactions dans la presse française. Au ministère de la justice, où l'on affiche une grande sérénité, on se refuse à retenir les commentaires selon lesquels la magistrature a été appelée à réparer une « gaffe » *des services de police. Pour sa part, M. Mordekhai Gazit, ambassadeur d'Israël en France, a affirmé, à TF 1, que le gouvernement français avait été saisi d'une demande d'extradition qu'il avait lui-même jugée officielle.*

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que M. Abou Daoud était conduit à Orly pour s'embarquer dans l'avion d'Alger, à la tribune de la Knesset, à Jérusalem, un député — le troisième à intervenir — évoquait à son tour Emile Zola et les grandes traditions généreuses de la France pour affirmer *sa conviction que « les dirigeants actuels de cette même France seront fidèles à leur héritage »*, et ne permettront pas que l'assassin des athlètes de Munich échappe à son châtiment.

Vers 16 heures (15 heures en France), la nouvelle de l'élargissement de M. Abou Daoud a commencé à se répandre dans l'hémicycle, provoquant une véritable stupeur. M. Ygal Allon a dû corriger à plusieurs reprises la courte déclaration qu'il avait préparée.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 22)

Un gâchis

En Israël, mais aussi dans la presse d'autres pays, les condamnations et même les insultes ont fusé à l'adresse du gouvernement français dès la libération de M. Abou Daoud. Certes, les Allemands ne sortent pas « blanchis », eux non plus, de cette affaire. S'ils tenaient tant à s'emparer d'Abou Daoud et à le juger, que n'ont-ils demandé qu'il leur fût livré ? Bien que le gouvernement français ait rappelé à celui de Bonn la procédure à suivre, celui-ci a fait la sourde oreille quand il était temps ; mais on peut se demander pourquoi la France ne rappelle pas publiquement l'Allemagne fédérale à ses responsabilités. Seuls les pays arabes sont apparemment satisfaits. Bref, par quelque bout qu'on prenne cette affaire — difficile et dangereuse, sul n'en disconvient, — quel gâchis !

On a si souvent constaté depuis dix ans que les relations franco-israéliennes étaient au plus bas qu'on hésite à le répéter. Mais jusqu'à présent, ou bien la responsabilité en incombait aux Israéliens, qui ne reculaient pas au nom de leur sécurité devant des actions dommageables pour la France (raid sur l'aérodrome de Beyrouth ou évasion des vedettes de Cherbourg), ou bien les initiatives françaises jugées anti-israéliennes relevaient d'une politique discutée peut-être, mais cohérente, qui ne manquait pas de hauteur de vue et qui n'était pas sans mérites.

[illegible] déclaré qu'il n'y aurait pas de paix entre Israël et ses voisins arabes sans une solution du problème palestinien et que celui-ci ne serait résolu qu'en restituant aux Palestiniens une « patrie » ,ce qui supposait des « structures étatiques » ou un Etat. Qui peut sérieusement nier aujourd'hui que, sous une forme ou sous une autre, la paix au Proche-Orient sera conclue à ce prix ? Mais une chose est de proclamer une politique qui aille à contre-courant des idées reçues et de s'y tenir, une autre est de commettre impair sur impair.

Chez les Arabes, quelle que soit la satisfaction de leurs représentants à Paris, la façon dont cette affaire a été traitée ne peut inspirer beaucoup de confiance. Comment les dirigeants palestiniens, qui se considèrent en guerre depuis des décennies, qui ont tous peu ou prou trempé dans quelque affaire irrégulière, et dont, en outre, on a assassiné plusieurs de leurs camarades sur le sol français, pourraient-ils s'y sentir en sécurité ? Comment resteraient-ils des autorités qui ont agi si précipitamment ?

L'atteinte portée au prestige français dans cette affaire est d'autant plus regrettable que le conflit israélo-arabe, bloqué depuis trente ans, finit par mûrir, et que la France, officiellement ou officieusement, pouvait espérer jouer son rôle dans le dénouement. N'est-elle pas un des rares pays occidentaux ayant une certaine influence sur le monde arabe ? Et les Israéliens n'ignorent pas que, faute de rapports satisfaisants entre les deux gouvernements, ils jouissent, dans une bonne partie de l'opinion française, d'une sympathie indiscutable. Aussi, n'est-ce pas par hasard si, comme pour le Vietnam, la France a fourni le lieu de contacts secrets prometteurs entre Israéliens et Arabes. L'hypothèse que l'affaire Abou Daoud ait été un piège tendu au gouvernement français ne peut être écartée. En tout cas, celui-ci y est tombé tout droit.

Une police qui n'est pas aux ordres, une justice qui l'est, un gouvernement qui devant l'opinion française et mondiale fait prévaloir la raison d'Etat dans les pires conditions... Triste bilan.

Lire page 2

SAUVÉS !

par PHILIPPE BOUCHER

M. Jacques Chirac lance le R.P.R. dans la « bataille de Paris »

M. Jacques Chirac, revenu de Corrèze où il a présidé la réunion du conseil général, s'adressera jeudi 13 janvier, dans les bureaux du Rassemblement pour la République, à la tour Maine-Montparnasse, aux personnalités que le R.P.R. a investies, mardi soir 11 janvier, pour conduire les listes « union pour Paris » dans les dix-huit secteurs électoraux de la capitale, lors des élections municipales de mars prochain.

La publication de ces listes, sur lesquelles de nombreux sièges ne sont pas encore pourvus, a été accompagnée par un communiqué rédigé par M. Jérôme Monod, secrétaire général, qui constitue une riposte particulièrement vive à l'initiative de M. Michel d'Ornano de former ses propres listes, initiative jugée « hâtive et insolite ».

Reprochant au maire de Deauville d'être un facteur de « division » et de provoquer « le désarroi » dans la capitale, le secrétariat général du R.P.R. insiste sur la « légitimité » des élus gaullistes sortants. Il dénie implicitement toute valeur à la désignation du ministre de l'Industrie par le premier ministre, assurant que les élus de la majorité dans la capitale n'ont pas été appelés à donner leur accord à ce choix, alors que M. d'Ornano se réfère constamment aux « procédures normales de désignation du candidat de la majorité ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Les difficultés financières des entreprises publiques pèsent sur les négociations salariales

L'année qui commence s'annonce difficile pour les entreprises publiques, dont les tarifs resteront bloqués jusqu'au 1er avril ; après cette date, les hausses ne devront pas dépasser 6,5 % pour l'ensemble de 1977. Deux politiques se téléscopent : la première, de « vérité des prix », veut que les usagers financent eux-mêmes — par le biais des hausses de tarifs, — les investissements et les dépenses de fonctionnement des firmes nationales ; selon la seconde, les firmes nationales se conforment à l'objectif gouvernemental de freinage de l'inflation en modérant leurs hausses de tarifs (l'Etat majorant en contrepartie de 34 % en 1977 ses subventions.

La S.N.C.F., par exemple, devrait accuser cette année un déficit voisin de 3 milliards de francs (contre 1,3 en 1976). La société nationale absorbe à elle seule près de la moitié des concours budgétaires de l'Etat aux entreprises publiques de transport. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., indique les moyens qui s'offrent à celle-ci pour surmonter ses difficultés.

Les difficultés financières des entreprises publiques devraient rendre plus difficiles encore les négociations sociales qui s'engageront le 14 janvier à l'E.G.F., le 20 janvier à la S.N.C.F., le 25 aux Charbonnages de France et le 26 à la R.A.T.P. Dans cette dernière entreprise, une augmentation de 2,05 % à compter du 1er janvier vient d'être décidée en application de l'accord salarial de 1976. Sans attendre l'issue de ces diverses négociations, les syndicats annoncent des initiatives d'actions pour la fin du mois.

« Le redressement de la S.N.C.F. exige une forte augmentation des tarifs » nous déclare M. Gentil

« La S.N.C.F. coûte très cher à l'Etat. Comment la S.N.C.F. entend-elle faire effort sur elle-même pour mériter son aide ?

— Il faut bien s'entendre sur les termes « coûte très cher à l'Etat ». La S.N.C.F. reçoit en fait trois sortes de compensation : les unes ont pour objet de lui rembourser des obligations de service public imposées par l'Etat (tarifs réduits, lignes omnibus déficitaires). Les autres visent à mettre à égalité de chances le rail et tous ses concurrents, conformément aux règlements européens et à la logique économique.

» Reste, enfin, la compensation pour refus d'augmentation tarifaire. J'aurais préféré ne pas la recevoir et, pour cela, faire suivre à nos barèmes l'évolution exigée par la hausse des coûts. Le marché des transports serait ainsi plus sain.

» Réalisant et exploitant nous-mêmes nos infra-structures, nos frais fixes sont amortis d'autant plus facilement que le volume du trafic est plus important. Pour nous, la voie du salut passe donc impérativement par l'augmentation du trafic. Cette augmentation dépend de divers facteurs, en particulier de l'action commerciale *de la S.N.C.F. qui doit, pour mériter* la confiance de sa clientèle, étudier de très près les besoins du marché et y adapter les services qu'elle produit.

» Pour ce qui concerne les voyageurs, nul ne nie notre effort — notamment dans la modernisation du matériel — pour améliorer le service offert.

» Quant aux marchandises, nous continuerons de développer le trafic lourd (sidérurgie, chimie) directement lié à la conjoncture, et de renforcer sensiblement notre action sur le trafic diffus (fruits et légumes, produits divers, etc.), grâce à une mobilisation générale de nos forces commerciales et à la mise en place de nouvelles formules de vente : train complet *Rapidège, qui s'adresse à un marché* potentiel de plusieurs millions de tonnes, convois *de point à point* qui réalisent des acheminements directs entre grands centres, etc. Nous améliorerons notre productivité d'autant plus sensiblement que le trafic ira croissant.

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR

Abou Daoud connais pas

La D.S.T. a-t-elle arrêté Abou Daoud la semaine dernière ? Non. En fait, la D.S.T. avait seulement appréhendé Abou Daoud. La justice française a-t-elle libéré Abou Daoud dans la journée de mardi ? Non. En fait, la justice française a seulement relâché Abou Daoud.

L'Allemagne fédérale désirait-elle l'extradition d'Abou Daoud ? Non. En fait, c'est Israël qui désirait récupérer Abou Daoud, tandis que les pays arabes désiraient seulement récupérer Abou Daoud. En fait, nul n'est certain qu'Abou Daoud soit Abou Daoud. C'est pourquoi nous avons arrêté un terroriste et relâché un représentant officiel palestinien. Comme quoi, quand on n'a pas de pétrole, il faut avoir des idées.

BERNARD CHAPUIS.

UN ENTRETIEN AVEC HEINRICH BOELL

Bien souvent, au cours des dernières années, Heinrich Boell, qui aura soixante ans en 1977, s'est senti « comme un combattant solitaire, sans couverture, dit-il, pour employer une terminologie militaire ». Certains aspects « pénibles » de l'évolution politique dans son pays l'inquiètent. Contre les « interdictions professionnelles », la violence — institutionnalisée ou non, — le dénonciation des intellectuels comme pères spirituels du terrorisme, contre ce qu'il appelle la « diffamation de la radicalité en tant que telle », il s'est engagé publiquement dans des articles, des émissions de radio et de télévision, des procès.

Ses deux derniers livres, « l'Honneur perdu de Katharina Blum » (1) et « Rapport sur l'état moral de la nation » (2), s'attaquaient directement à des problèmes d'actualité. Le premier décrivait les conséquences d'une hystérie antiterroriste, entretenue par une « certaine presse », le second dénonçait, sur le mode satirique, l'espionnite et la croissance des services secrets.

A Cologne, il a accueilli chez lui le chanteur Wolf Biermann, banni de R.D.A. et déchu de sa nationalité est-allemande. Il est un des fondateurs du « Comité de sauvegarde de la liberté et du socialisme » qui se propose de lutter contre « les atteintes à la liberté en Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest ».

Au cours d'un entretien à bâtons rompus avec Daniel Vernet, notre correspondant à Bonn, le prix Nobel de littérature 1972 s'est expliqué sur les « interdictions professionnelles », l'anticommunisme, la peur de l'initiation et du terrorisme, sur le S.P.D. et l' « affaire des généraux », sur Biermann et la gauche allemande, sur l'unité de l'Allemagne.

« Une sorte de communion d'idées devient sensible dans les deux Allemagnes »

De notre correspondant

Bonn. — « Je n'aime pas beaucoup l'expression de « nation ». Même pas du tout. Depuis l'origine, le mot « allemand » ne désigne par une nationalité, mais une langue. Et même la langue que parlait le peuple, par opposition au latin ou au français du clergé et de la noblesse. C'est pourquoi je ne peux absolument pas partir de cette origine pour définir la nation allemande au sens bismarckien du terme... Mais ce que nous pouvons appeler la « gauche » en R.D.A., comme en R.F.A., est seul à avoir préservé des liens, une unité. N'employons pas le grand mot de « gauche », en R.D.A. comme en « nation ». Parce que les deux groupes ont toujours travaillé, publié, parfois combattu, pour que la littérature allemande de la R.D.A. soit publiée à l'Ouest, et inversement.

» S'il existe un lien, c'est bien dans le domaine littéraire. C'est intéressant à constater, car les forces de droite, dans les deux parties de l'Allemagne, ont toujours voulu la confrontation. Elles ont toujours voulu empêcher ces liens, cette unité. »

M. Heinrich Boell ne méconnaît certes pas que l'unité de la nation allemande reste l'un des thèmes favoris des discours dominicaux en République fédérale.

« Mais pour les conservateurs, dit-il, c'est un concept historico-politique abstrait, alors que les deux littératures allemandes, elles, ont pratiqué l'unité. »

Il évoque alors les batailles pour publier Brecht à l'Ouest, l'opposition des conservateurs qui le considéraient comme un chantre du communisme : « Attitude étonnante à l'égarde d'un auteur qui écrivait tout de même en allemand. Et, j'y reviens, la désignation de la langue allemande est beaucoup plus importante, beaucoup plus vieille que la définition politique et historique de l'Allemand. « *Allemad* » ne désigne rien de national. »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

(1) Le Seuil, 1975.
(2) Non encore traduit en français, ce recueil a été publié chez Kiepenheuer et Witsch, Cologne, en 1975.

LA LÉGENDE AUX PORTES DE L'HISTOIRE

Le Québec de Pierre Perrault

« Pour nous Québécois », écrit le poète Gaston Miron dans sa très belle introduction à la manifestation du Musée national des arts et traditions populaires, « Pierre Perrault est l'un des plus grands sourciers de notre langue : un maître du langage ».

Trois semaines durant, l'ensemble de l'œuvre cinématographique de Pierre Perrault sera proposée au public parisien ainsi qu'une exposition de photos prises par l'auteur ou ses collaborateurs au cours du tournage des films, et une pièce de théâtre montée par le Théâtre de la Grande Réplique de Montréal. Ensemble exceptionnel, qui inaugure une nouvelle politique du musée cher à Georges-Henri Rivière, et « l'ouvre à l'animation », selon l'expression de Sylvie Forestier, conservateur adjoint.

Pour nous Français, l'occasion de découvrir, hors du contexte commercial traditionnel, loin d'Hollywood qui a colonisé et continue à coloniser les cinématographies du monde entier, un autre cinéma, cinéma du verbe triomphant, de la poésie parlée. Et il faut encore citer Gaston Miron : « En bref, l'entreprise de Pierre Perrault c'est la mise au grand jour de la parole et de la culture de l'homme québécois. De leur droit de cité. Et nous savons, depuis le 15 novembre dernier, qu'elles sont mises en relation d'échange, de réciprocité et d'altérité non seulement « au » monde mais « dans » le monde, « Pour la suite du monde ». Pour tout dire, nous savons, vous savez, que cette parole et cette culture sont souveraines. »

(Lire page 13 l'article de LOUIS MARCORELLES.)

Jean de Broglie
ouvre une informa
TEX
même dans les milieux judiciaires
que la SODETEX aurait pu
et que le papier à en-tête de la
plus précieux que son compte
compliquerait, souligne-t-on, que le
SODETEX figure bien plus souvent
ordonnance de la MATESA que celui
finales.
en date des rebondissements de l'affaire
— au cours de la nuit du lundi
janvier, des cambrioleurs se sont
effraction dans le château de la
à Broglie (Eure). Après avoir
pénétré dans le château où seuls
personnes assurant le service
de Broglie. Peu avant trois heures
système d'alarme équipant notamment
d'entrée du château s'est déclenché
au moment où les « visiteurs »
Les enquêteurs des brigades de
de Broglie et de Bernay se
à indiquer si les cambrioleurs
certains objets ou documents.
le secret de l'instruction
mécontentement qui aurait
éprouvé par la chancellerie.
En revanche, le ministre
estimé que le problème du
de l'instruction se posait
pour les journalistes qui
informations et commentent
une affaire en cours.
[Lors de sa conférence de presse
du 29 décembre, M. Poniatowski
déclarait notamment : « Le souhait
est compter. Toutes les personnes
impliquées dans l'affaire
de Jean de Broglie sont appréhendées
après l'arrestation de Pierre
Varga-Hirsch.]
traits de balances sterling
la disposition de la Grande-Bretagne
annoncé en décembre par le
Trésor.
forte remontée du dollar sur les
changes européens (à l'exception
se matérialisait mardi matin,
notamment des cours consentis
Le dollar, qui était
F, redescendait ensuite à
effort, même évolution : le cours
2,3240. Dès à 2,3240. Le franc français
à se raffermir vis-à-vis des autres
Le deutschemark valait
2,4315 F.
objectif ». Les balances
tombèrent, du 1er janvier
30 septembre, de 4 milliards
livres à 2 milliards 700 millions.
Désormais, la Grande-Bretagne
devrait être en mesure
face sans danger à de nouveaux
de fonds. Les spéculateurs
d'ailleurs convaincus que
existence du « filet de sécurité »
découragera la spéculation
la Banque d'Angleterre
peu besoin de faire appel
dit qui vient de lui être
Le programme de stabilisation
mis au point à Bâle comporte
deuxième volet dont
ne sont pas encore connus.
estime que les pays
étrangers la possibilité
leurs créances à rue
titres à plus long terme
dits aussi, dont la valeur
sur un ensemble variable
Les gouverneurs des
centrales se sont déclarés
gouvernement britannique
l'intention de réduire
façon progressive et ordonnée
rôle du sterling en tant
réserve. Il est
dollars, cependant que les
de soutien à la livre
à un moment où certains
s'attendaient de toute
voir les spéculations sur
changer de sens.
Dès cette année, le pétrole
la mer du Nord permettra
Grande-Bretagne d'atteindre
d'équilibrer une balance des
Cette dernière devrait
ments qui devraient
devenir excédentaire
dès 1980. Dans ces conditions
beaucoup de spécialistes
que les fonds continueront
fluer à Londres, ce qui
d'ailleurs rendre les mesures
la City, où l'on ne partage
l'hostilité de M. Callaghan
maintien d'importantes
sterling.
JEAN MER
D LAPIDUS
SAINT-HONORÉ
SOLDES Femme
BOURG SAINT-HONORÉ
auto-guérison et anti-gymnastique
LE CORPS A SES RAISONS
le corps a ses raisons
par Thérèse Bertherat et Carol Bernstein
208 pages 29F
SEUIL

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIBÉRATION DU DIRIGEANT PALESTINIEN ABOU DAOUD

L'ARGUMENTATION DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION

Le service de presse du ministère de la justice a publié, mardi 11 décembre, le résumé suivant de l'argumentation de la chambre d'accusation :

« *Informées par les services de police allemands, dans le cadre des accords internationaux, de l'existence d'un mandat d'arrêt à diffusion internationale lancé globalement contre les auteurs de l'attentat de Munich et de la présomption de ces services allemands selon laquelle M. Abou Daoud, entré en France sous le nom de Ragi Youssif, faisait partie des auteurs, les autorités de police françaises ont interpellé l'intéressé pour vérification d'identité vendredi après-midi. Puis, sur demande téléphonique du ministre de l'intérieur de l'Allemagne fédérale annonçant la transmission d'un mandat d'arrêt nominatif et confirmée télégraphiquement en fin de soirée, les autorités françaises ont conservé l'intéressé sous contrôle.*

» *Dans la matinée de samedi, les autorités judiciaires allemandes ont fait connaître par écrit et par l'intermédiaire d'Interpol aux autorités françaises la teneur du mandat d'arrêt nominatif décerné contre M. Abou Daoud, demandé son arrestation et annoncé une demande d'extradition.*

» *Dans ces conditions, en application de l'article 9, alinéa premier, de la convention d'extradition entre la France et l'Allemagne, M. Abou Daoud a été présenté au parquet qui a fait procéder à son arrestation provisoire.*

» *Cependant, en application de l'article 9, alinéa 3, de la convention franco-allemande, cette demande des autorités judiciaires allemandes doit être confirmée en même temps par voie diplomatique.*

» *Or, indique encore le résumé, la chambre d'accusation de la cour d'appel, qui s'est réunie mardi matin pour statuer sur le maintien de l'arrestation provisoire de M. Abou Daoud, a constaté que cette confirmation diplomatique n'était pas intervenue et qu'ainsi les autorités allemandes n'avaient pas accompli les démarches nécessaires au maintien de cette arrestation.*

» *Par ailleurs, les autorités israéliennes ont, lundi soir, fait connaître, par l'intermédiaire d'Interpol, l'existence d'un mandat d'arrêt délivré par la justice israélienne contre M. Abou Daoud à raison des mêmes faits et ont demandé, en application de l'article 10 de la convention franco-israélienne d'extradition, l'arrestation provisoire de l'intéressé en vue de son extradition.*

» *La chambre d'accusation a constaté que les faits reprochés avaient été commis en dehors d'Israël par des auteurs n'ayant pas la nationalité israélienne à une époque où la loi française n'autorisait pas la poursuite en France de faits analogues commis à l'étranger par un étranger. Elle a donc estimé que, en application de l'article 3, dernier alinéa, de la loi du 10 mars 1927, il ne pouvait être donné suite à la demande des autorités israéliennes à raison de ces faits.*

» *Dans ces conditions, la chambre d'accusation a décidé de remettre en liberté M. Abou Daoud contre lequel aucune charge n'a par ailleurs été relevée au regard de ses activités en France.* »

● *M. Olivier Guichard*, garde des sceaux, a déclaré mercredi matin 12 janvier, à Europe n° 1 à propos du départ de M. Abou Daoud que « *cela n'a pas de caractère extraordinaire. Il y avait d'un côté un pays qui avait le droit de le réclamer et qui n'a pas confirmé ce droit par la voie diplomatique comme c'est prévu dans nos traités, c'est l'Allemagne. Il y en a un qui n'avait pas ce droit pour des raisons différentes, qui est Israël* ». « *Quant au traitement de l'affaire sur le plan de la justice*, M. Guichard a ajouté, *il fallait le faire dans des délais rapprochés, c'est ce qui s'est passé.* »

LES AMBASSADEURS ARABES A PARIS ADRESSENT LEURS « VIFS REMERCIEMENTS » AUX AUTORITÉS FRANÇAISES

Les ambassadeurs arabes en France se sont « *félicités* » mardi 11 janvier de l'attitude de la justice française après la libération de M. Abou Daoud. La déclaration des ambassadeurs arabes élaborée à l'issue d'une réunion de deux heures a été lue par M. Ezzedine Kalak, le représentant de l'O.L.P. à Paris.

Celui-ci a précisé que les chefs de mission diplomatique arabes et l'O.L.P. « *constataient que des forces hostiles avaient voulu porter atteinte aux bonnes relations franco-arabes* ». A la question d'un journaliste qui lui demandait ce qu'il entendait par « *forces hostiles* », M. Kalak a répondu que « *le gouvernement israélien, par exemple, était une force hostile, car il continuait à occuper illégalement les territoires arabes et à refuser l'existence nationale palestinienne* ».

Après avoir exprimé ses « *vifs remerciements* » aux responsables français, M. Kalak a déclaré que l'ensemble des pays arabes et l'O.L.P. étaient décidés « à *maintenir et à développer leurs bonnes relations avec la France* ».

● *A Damas*, M. Abou Meyzer, porte-parole de l'O.L.P. dans la capitale syrienne, a déclaré que la libération de M. Abou Daoud constitue « *un acte entièrement conforme à la justice et à l'équité* ». Le représentant palestinien a invité les autorités françaises à intensifier les efforts en vue d'arrêter les « *assassins* » de Mahmoud Saleh, toujours en fuite.

● *Au Caire*, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré que la libération de M. Abou Daoud était intervenue à la suite de « *contacts intensifs* » entre l'Egypte et le gouvernement français.

PAS EN RÈGLE...

Quelle procédure a-t-on suivi dès lors que M. Abou Daoud était remis en liberté ? Reconduit à Orly, le militant palestinien faisait-il l'objet d'une expulsion, d'une décision de refoulement ou de quelque autre mesure ? A ces questions on faisait, le 11 janvier, au ministère de l'intérieur la réponse suivante :

« Comme les autres membres de la délégation palestinienne, venus assister aux obsèques de *M. Mahmoud Saleh, M. Abou Daoud avait obtenu de l'un de nos consulats un visa de court séjour de trois ou quatre jours. Aujourd'hui, ce visa était arrivé à expiration et cette personne n'avait pas fait de demande de prolongation. Cette personne n'était plus en règle... Il est vrai qu'entre-temps étaient intervenus des événements indépendants de sa volonté...* »

Les réactions à l'étranger

BONN : la réprobation recouvre un réel soulagement

De notre correspondant

Bonn. — « *Ce n'est pas possible !* », tel a été le premier commentaire du porte-parole du gouvernement de Bonn quand il a appris la libération de M. Abou Daoud. Officiellement, le ministère fédéral de la justice « *regrette* » la décision française, et conteste les arguments avancés par la chambre d'accusation : « *La référence à l'article 9, paragraphe 3, du traité franco-allemand d'extradition — absence de confirmation diplomatique d'une demande de mise en détention provisoire en vue de l'extradition de M. Abou Daoud, demande transmise par Interpol, — ne correspond pas à la pratique constante dans les affaires d'extradition. La lutte contre le terrorisme international ne sera pas facilitée par la libération du prévenu Abou Daoud.* »

Le secrétaire d'Etat bavarois à la justice, M. Seidel, n'a pas eu recours au même euphémisme : pour lui, la libération du dirigeant palestinien constitue un « *encouragement* » au terrorisme international. M. Seidel a d'autre part fait remarquer que, selon l'accord franco-allemand d'extradition, la R.F.A. disposait de vingt jours pour demander formellement la liberté du détenu. Les Allemands sont convaincus que les arguments de la justice française ne sont que des prétextes pour justifier une décision politique.

L'attitude des autorités de Munich et de Bonn n'est pas exempte d'ambiguïté, c'est le moins qu'on puisse dire. Si, officiellement, la surprise, les regrets, voire l'indignation, dominent, un grand soulagement est perceptible. Personne ne voulait se charger d'un prisonnier aussi encombrant. Les atermoiements et les déclarations contradictoires des derniers jours ne s'expliquent pas autrement. Les autorités allemandes ne sont pour rien dans l'arrestation de M. Abou Daoud, a-t-on dit, et M. Seidel a même précisé que le responsable palestinien était un inconnu pour la justice bavaroise jusqu'à ce que la police française l'avertisse de son arrestation. Mais alors, pourquoi les Français auraient-ils éprouvé le besoin de mettre les Allemands au courant ?

Autre contradiction : en quelques heures, le parquet de Munich a délivré, samedi dernier, un mandat d'arrêt international contenant des chefs d'accusation extrêmement graves (complicité dans des prises d'otages, dans des meurtres et dans un attentat à l'explosif), mais, mardi, le gouvernement bavarois a demandé au parquet de Munich de poursuivre son enquête sans prendre une décision sur la demande d'extradition. Le dossier ne paraissait pas aussi chargé.

Selon la presse le gouvernement fédéral n'aurait pas agi autrement

Dans l'affaire Pohle (1), les gouvernements de Bonn et de Munich avaient fait diligence pour demander au gouvernement d'Athènes l'extradition du fournisseur d'armes du groupe Baader-Meinhof. Ils n'avaient pas hésité à faire une demande d'extradition, ne fournissant qu'ensuite de nouveaux dossiers à la justice grecque. Mais il est vrai que la R.F.A. avait alors un intérêt politique à détenir Pohle.

Si le grand journal populaire *Bild Zeitung* (chaîne Springer, plus de quatre millions d'exemplaires) titre sur toute la largeur de sa première page : « *L'assassin des Jeux olympiques est libre* », la plupart des journaux allemands ne cachent pas que le gouvernement de Bonn, placé dans la même situation que le gouvernement français, n'aurait pas agi autrement. Sans doute, « *les pressentiments cyniques se sont-ils révélés exacts* », sans doute « *l'accord des pays de la Communauté européenne sur la lutte contre le terrorisme a-t-il été sacrifié à l'opportunité politique* », mais, note la *Suddeutsche Zeitung* (libéral), « *les gouvernements de Paris et de Bonn n'en sont pas particulièrement mécontents* ».

« *Y a-t-il un scandale ?* se demande la *Frankfurter Allgemine Zeitung* (proche des milieux d'affaires), sous le titre : « *Des terroristes privilégiés.* » *Certainement pas. Tout au plus des regrets murmurés hypocritement dans quelques chancelleries.* »

» En vérité, toutes les autorités *sont satisfaites de cette libération : la France n'a pas besoin de craindre pour ses relations soi-disant brillantes avec les Arabes, la République fédérale est contente d'être débarrassée, avant même qu'il ait commencé, d'un procès qui aurait été l'objectif de nouveaux actes de terreur des Palestiniens. On ne peut même pas être sûr de l'affliction du gouvernement de Jérusalem. Israël cherche un règlement au Proche-Orient par des contacts secrets avec les Palestiniens. Peut-être n'avait-il absolument pas besoin d'un Abou Daoud prisonnier.*

» Conclusion : il est dangereux *d'être terroriste, sauf pour les Palestiniens.* »

DANIEL VERNET.

(1) Condamné en 1974 à six ans et cinq mois de prison par un tribunal de Munich, Rolf Pohle avait été libéré en mars 1975 à la suite de l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. berlinoise. Arrêté à Athènes en juillet dernier, il a été extradé en République fédérale au mois d'octobre.

JÉRUSALEM : vive réprobation

(Suite de la première page.)

Dans un silence profond, le ministre des affaires étrangères a souligné la gravité qui s'attachait « à cet *acte du gouvernement français qui n'est rien d'autre qu'une capitulation devant les pressions des Etats arabes et les menaces des organisations terroristes* »

On a rarement entendu à la tribune de la Knesset un ministre s'exprimer avec une telle sévérité envers un pays avec lequel Israël entretient des relations diplomatiques normales.

« *La France*, a dit encore M. Allon, *n'a pas pu soutenir une épreuve élémentaire entre le respect de ses propres engagements internationaux et une violation grossière de ces engagements pour des commodités passagères... Plutôt que de montrer un minimum de courage, la France a fait preuve d'un maximum de lâcheté.* »

Après avoir accusé le gouvernement français de n'avoir respecté ni ses engagements envers Israël ni ceux qui le lient, dans la lutte contre le terrorisme, avec le Conseil de l'Europe, le ministre a tenu à indiquer que ce n'était pas la première fois que la France se comportait de la sorte envers Israël.

Dans les couloirs de la Knesset, les groupes de parlementaires, de journalistes et de fonctionnaires exprimaient tous, à l'égard de la France, des sentiments auxquels « *Emile Zola et les grandes traditions* » étaient complètement étrangers.

« *Après avoir massacré nos sportifs à Munich en 1972, Abou Daoud a infligé à la France un nouveau « Munich 1938 », époque à laquelle elle trahissait la Tchécoslovaquie, comme aujourd'hui elle trahit Israël* », a déclaré M. Yoram Avidor, député du Likoud. Le leader de ce parti, M. Menahem Begin, qui a été longtemps un ami inconditionnel de la France, a publié un communiqué pour dire sa certitude que « *des millions de Français devaient aujourd'hui se cacher le visage sous la honte, honte qu'ils n'ont pas connue depuis le gouvernement Laval, qui, lui aussi, a aidé les assassins hitlériens du peuple juif* ».

Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, que ses charges appellent à s'occuper des rapports avec la France, nous a déclaré : « *Ce qui s'est passé est d'un incroyable cynisme. J'espère que maintenant au moins les dirigeants français n'auront plus le front de nous faire de la morale et de se poser en défenseurs de la justice et de la droite.* »

Pour le directeur des services juridiques du ministère des affaires étrangères, M. Meir Rosenne, la décision de libérer M. Abou Daoud est une violation flagrante de la convention d'extradition signée entre les deux pays en 1958, et que le Sénat français n'a ratifiée qu'en 1971. M. Rosenne, qui a fait ses études de droit international à Paris, rejette l'argument selon lequel les crimes imputés à M. Abou Daoud ayant été commis avant l'adoption de la loi française de juillet 1975, la demande israélienne était irrecevable.

La décision de rappeler « *en consultation* » l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Mordekhaï Gazit, a été prise après consultation de M. Itzhak Rabin (1). Ce geste est sans précédent dans les rapports franco-israéliens, qui ont pourtant, dans le passé, connu des crises provoquées par des faits bien plus graves.

On peut se demander si la décision de rappel n'a pas été prise sous l'effet de la colère tant on a peine à déceler l'avantage que Jérusalem pourrait en tirer.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) M. Gazit a déclaré mardi 11 janvier au cours d'une interview à TF 1 que son rappel en consultation par son gouvernement était « *une action de protestation contre ce que nous considérons comme une violation de l'accord d'extradition entre la France et Israël* ». — (N.D.L.R.)

WASHINGTON : réaction relativement modérée pour ne pas compromettre les chances de négociation

De notre correspondant

Washington. — Par l'intermédiaire du porte-parole du département d'Etat, le gouvernement américain a exprimé sa « consternation » devant la mise en liberté de M. Abou Daoud. Mais la déclaration ne comporte aucun blâme ni aucune expression de regret ou de mécontentement à l'égard de la décision du tribunal français. Elle se limite à réaffirmer la conviction que les terroristes doivent « *être traités fermement et sévèrement par les autorités légales de tous les pays* ».

Appréciée dans le contexte politique américain, et compte tenu de l'attitude nettement pro-israélienne prise par M. Carter pendant la campagne électorale, la réaction officielle est donc modérée, en tout cas nettement en retrait par rapport à celle d'un certain nombre de membres du Congrès — pour ne pas parler de la colère des organisations prosionistes, — et aussi de larges secteurs de l'opinion, prompts, en général, à dénoncer l' « *hypocrisie* » ou le « *cynisme* » du gouvernement français, qu'il s'agisse des relations de la France avec l'Afrique du Sud, de sa position dans le monde arabe, de la politique nucléaire française, etc.

Dans les milieux officiels, on considère que, dans la perspective d'une négociation sur le Proche-Orient, une condamnation péremptoire et gratuite de la décision d'un tribunal étranger, et indirectement des Palestiniens, risquerait d'en compromettre les chances, qui, à en croire M. Kissinger, sont « *meilleures qu'elles n'ont jamais été* ».

Aussi bien, dans sa déposition devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Vance, le secrétaire d'Etat désigné, a évoqué les « *intérêts légitimes des Palestiniens* », qui, a-t-il dit, devraient être pris en considération dans tout règlement de paix. Tout en répétant une fois de plus que les vues de l'O.L.P. ne pourront être prises en considération tant que cette organisation ne reconnaîtra pas l'existence de l'Etat juif, le nouveau gouvernement fait preuve de prudence, cherchant à éviter de crisper, voire de s'aliéner les pays arabes à l'approche de l'importante négociation. D'où la réserve et la modération des réactions officielles concernant la libération de M. Abou Daoud.

HENRI PIERRE.

NEW-YORK : de nombreux israélites américains annulent leur voyage en France

(De notre correspondant.)

New-York. — Le consulat général de France à New-York a été bombardé, mardi 11 janvier, d'appels téléphoniques, pour la plupart insultants pour le gouvernement français, et dont les auteurs exprimaient l'intention de boycotter désormais les produits français, champagne et vins en tête... Le bureau du tourisme a été prévenu par plusieurs agences de voyages américaines que de nombreux clients israélites qui avaient projeté de visiter la France l'été prochain, avaient annulé leur voyage.

En fin d'après-midi, une dizaine de jeunes manifestants israélites se sont introduits dans le hall d'entrée de la mission française auprès de l'ONU. Ils portaient des pancartes protestant contre la libération de M. Daoud. La police, alertée par la mission, arriva rapidement sur les lieux, et, après une demi-heure environ de palabres, les jeunes manifestants se retirèrent sans qu'on ait eu à déplorer de violences. Leur chef de file tenta d'obtenir d'un membre de la mission des explications concernant la libération de M. Abou Daoud. Il lui fut répondu que « *les diplomates français n'avaient pas l'habitude de commenter une décision judiciaire* ». — L. W.

Sauvés !

Arrêté un vendredi, c'est dès le mardi suivant que M. Abou Daoud a vu son cas examiné par l'autorité judiciaire. Les explications apportées à tant de célérité sont divergentes selon que l'on écoute le parquet général de la cour de Paris ou la chancellerie.

Le parquet reconnaît que la chambre d'accusation siège en principe chaque lundi pour les extraditions. De fait, dans un premier temps, le bruit avait couru que la juridiction ne serait pas saisie avant le lundi 17 janvier. Elle le fut dès le mardi 11 janvier. « *Il n'y avait pas de raison d'attendre* dit-on au parquet général, *compte tenu des remous que l'affaire provoquait.* »

On est à la chancellerie plus franc, ou plus exact, et l'on insiste sur le fait que, selon l'usage, toute personne mise en état d'arrestation provisoire pour répondre à une éventuelle demande d'extradition est, sans délai, entendue par la justice pour qu'il soit statué sur son incarcération. C'est donc un premier résultat : M. Abou Daoud, détenu exceptionnel, a bénéficié d'une procédure ordinaire.

Il en est un second. Grâce à un militant palestinien, il a été mis fin à une procédure jusqu'alors illégale.

Jusqu'au mardi 11 janvier 1977, la chambre d'accusation statuait immédiatement sur les demandes d'arrestations provisoires. Mais elle ne vérifiait que plus tard, au moment où elle était saisie de la demande d'extradition proprement dite, si, conformément aux engagements internationaux souscrits par la France (notamment avec l'Allemagne fédérale), le pays qui demandait l'arrestation provisoire l'avait confirmé sans délai par la voie diplomatique. Il y avait donc, de la part des tribunaux, de grandes libertés avec les textes. C'en est fini.

Par un revirement de jurisprudence — si l'on peut ainsi désigner l'ignorance volontaire des textes jusqu'à ce jour, — la cour de Paris a constaté que l'Allemagne ne lui soumettait pas à temps — un temps très court... — cette confirmation par voie diplomatique. La cour a jugé, en droit, que l'arrestation provisoire de M. Abou Daoud n'était pas légale.

Pour sa part, le ministère français des affaires étrangères rappelle que dès vendredi soir, alors que M. Daoud a été interpellé à 19 heures, le ministre allemand de l'intérieur, par un télégramme parvenu à 23 heures, a annoncé à son collègue français qu'un mandat d'arrêt international visant M. Abou Daoud lui arriverait le lendemain (1). De fait, un magistrat de Munich fait parvenir le document annoncé en précisant que l'extradition serait ultérieurement demandée. Mais, ajoute-t-on à Paris, aucune confirmation de cette demande d'arrestation provisoire n'a été transmise au ministre français des affaires étrangères par son collègue allemand, en sorte que le gouvernement fédéral ne s'était pas « *engagé* » comme il doit l'être dans une semblable affaire.

N'est-ce pas faire preuve d'un grand souci de juridisme que de souligner que le ministre allemand de l'intérieur (à l'époque du téléphone !) « *engage* » moins valablement son gouvernement que le ministre des affaires étrangères, surtout lorsque la confirmation *précède* la démarche visant à l'arrestation provisoire.

Sur la demande israélienne, la chambre d'accusation a tenu le raisonnement suivant, ainsi qu'il a été résumé par la Chancellerie, et auquel on ne saurait changer un mot, de crainte d'en compromettre l'équilibre : la cour « *a constaté que les faits reprochés avaient été commis en dehors d'Israël par des auteurs n'ayant pas la nationalité israélienne à une époque* [septembre 1972] *où la loi française n'autorisait pas la poursuite en France de faits analogues commis à l'étranger par un étranger. Elle a donc estimé qu'en application de l'article 3, dernier alinéa, de la loi du 10 mars 1927, il ne pouvait être donné suite à la demande des autorités israéliennes à raison de ces faits* ». C.Q.F.D. : M. Abou Daoud part pour Alger.

La chambre d'accusation de Paris n'a, il est vrai, fait montre d'aucune curiosité intempestive.

Ecrire paisiblement qu' « *aucune charge n'a par ailleurs été relevée au regard de ses activités en France* » est, au moins, contraire à l'une des versions de la police, pour qui M. Daoud a été arrêté parce qu'il était porteur d'un faux passeport.

Tout cela paraîtra un peu risible à qui ne fait pas sa lecture quotidienne des recueils de jurisprudence. La réalité paraîtra plus simple. La justice, en se souvenant que la loi est faite pour être observée, a très vulgairement sauvé les mises imprudentes de bon nombre de gouvernants et d'institutions de l'Etat : ministre de l'intérieur, D.S.T., sans oublier les autorités allemandes, qui ont bien mal dansé leur valse-hésitation sur le thème : « Arrêtez ce coupable que je ne m'en saisisse pas ».

Sauvé ! Chacun peut se dire tel. Sauf, une fois de plus, l'institution judiciaire mise, sans qu'elle renâcle, au service des causes bizarres. Se rappelle-t-elle seulement qu'il y a des précédents et que le droit peut servir à tout ?

PHILIPPE BOUCHER.

A travers le monde

Pakistan

● NEUF PARTIS D'OPPOSITION, représentant à peu près toutes les tendances, mais principalement la droite conservatrice et religieuse, ont constitué un front uni — l'Alliance nationale pakistanaise — pour mener la bataille contre le parti gouvernemental de M. Bhutto aux élections.

Yougoslavie

● M. JOSE MANUEL MEDEIROS FERREIRA, ministre portugais des affaires étrangères, s'est entretenu les 10 et 11 janvier à Belgrade avec son collègue yougoslave, M. Minos Minitch. Les deux pays comptent signer prochainement plusieurs accords de coopération. — *(Corresp.)*

ABOU DAOUD

Les commentaires des quotidiens

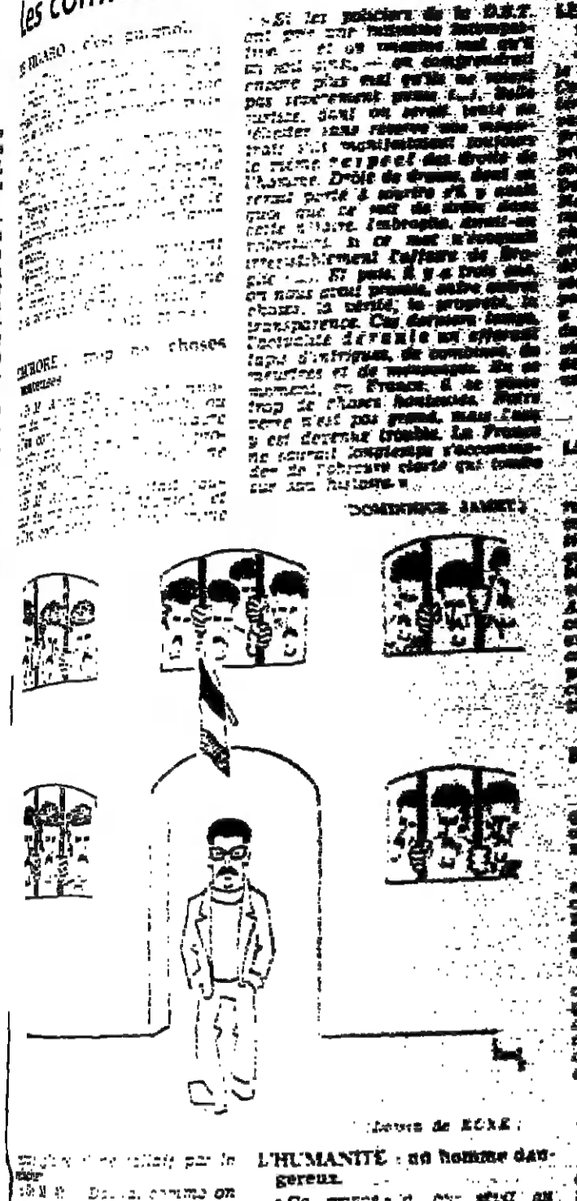

L'HUMANITÉ : un homme dangereux

« *Ce premier-né, qui sert au ministère de l'intérieur, est décidément un homme dangereux. Et Poniatowski, qui lui, n'a pas été moins de deux années un ministre de la police particulièrement machiavélique, ne renverra sans doute pas sa succession, spécialiste de l'intrigue, de la machination et de la provocation, que ses devanciers une conception hautement autoritaire. Tout a fait dans la nature d'un régime qui défend hargneusement ses privilèges.* »

(ROGER FOURTEAU.)

La presse occidentale juge très sévèrement le comportement de Paris

● AUX ETATS-UNIS, dans un journal intitulé « *La belle France* », le *Washington Post* écrit : « *Le surprenant n'est pas que M. Abou Daoud ait été libéré mais [illegible] qui sait quels autres actes terroristes sont préparés en ce moment même — oh ! combien de Français seront affectés si les futures victimes sont israéliennes ? — le fait est qu'il ait été arrêté. Cela fait, les Arabes n'ont eu qu'un autre signe du doigt à cette occasion pour consommer sa propre humiliation... On peut dire ce qu'on veut du gouvernement français, il n'a pas lâchement honte...* »

Le *New York Times* examine l'affaire sous un angle juridique : « Trois conclusions émergent des débats après les propos tenus à l'extradition. 1) *M. Abou Daoud* [illegible] *du mouvement terroriste palestinien. Il a admis, une fois, son rôle, à la télévision, dans le massacre de Munich.* 2) *Il a été libéré avec une hâte surprenante, [illegible] de la garder durant dix-huit jours, le temps d'examiner les demandes d'extradition.* 3) *Le gouvernement français avait [illegible] son attitude vis-à-vis du terrorisme... Il avait récemment consenti à un accord européen sur l'extradition des terroristes.* » Le journal conclut : *En résumé, le gouvernement français laisse une image mais évidente image, celle d'un pays acceptant de paraître servile et même lâche face au chantage par la terreur.* »

● A LONDRES, les titres de la presse sont révélateurs : « Capitulation », écrit le *Daily Mail* ; « Le terrorisme l'emporte », affirme le *Telegraph*, « Scandale » que le *Guardian* déclare : « La France tremble. » Les commentaires vont dans le même sens : Pour le *Times*, « *en cédant aux pressions arabes, le gouvernement français a opéré une [illegible] qui rend lettre morte la convention européenne sur le terrorisme* ». Le *Daily Mail* estime que l'action du gouvernement français justifie la décision israélienne d'appliquer sa propre loi dans sa lutte contre le terrorisme. « *Un seul mot*, ajoute le journal, *suffit à qualifier l'action du gouvernement français, l'adjectif méprisable* ».

AU CONSEIL

La convention sur le t à la signature

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, à quinze jours de l'installation du Conseil de l'Europe dans ses nouveaux locaux de Strasbourg (le « Palais de l'Europe » — qui sera inauguré en présence de MM. Giscard d'Estaing et Jenkins, nouveau président de la Commission européenne), — M. Kahn Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a rappelé que cette institution rassemble, depuis l'admission du Portugal, le 22 septembre 1976, dix-neuf pays qui pourraient devenir vingt après l'admission éventuelle de l'Espagne.

Le secrétaire général a mentionné, le 10 janvier, trois projets de conventions internationales mis au point au Conseil de l'Europe :

— *La convention européenne sur la répression du terrorisme*, qui prévoit de faciliter les extraditions, en faisant exception au droit d'asile politique lorsqu'il s'agit notamment de prise d'otages ou de détournement d'avions, doit être ouverte le 27 janvier à la signature des ministres des affaires étrangères européens à l'occasion de leur prochaine réunion à Strasbourg.

Le texte de cette convention à laquelle le conseil accorde une grande importance avait été adopté, le 10 novembre dernier, par les délégués des ministres

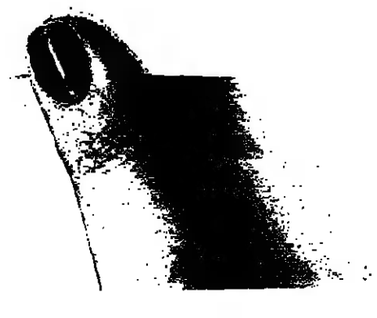

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

ABOU DAOUD

Les commentaires des quotidiens parisiens

LE FIGARO : c'est guignol.

« (...) Tout s'est passé comme si les magistrats avaient eu pour mission de fabriquer un habillage légal à une affaire purement politique (...).

» Il nous semble incompréhensible, lorsque la police fait son métier (...), qu'elle voie une partie de l'opinion désavouer son action, la justice lui donner tort et le gouvernement choisir de s'en laver les mains.

» Quand les actes démentent aussi cruellement les paroles, nous ne sommes plus dans le domaine de la politique. C'est guignol. »

(MAX CLOS.)

L'AURORE : trop de choses honteuses.

« Si M. Abou Daoud était innocent du massacre du Munich, ou si l'on considère que ce massacre doit être passé à la rubrique « profits et pertes » de l'histoire, il ne fallait pas l'arrêter.

» Si M. Abou Daoud était coupable du massacre du Munich, et si l'on considère que tout crime mérite salaire, il ne fallait pas le relâcher.

» Si M. Abou Daoud, comme on nous l'avait d'abord affirmé, a été arrêté à la demande des autorités allemandes, il fallait l'extrader vers la République fédérale.

» Si les autorités allemandes, comme on nous a dit ensuite, n'avaient rien demandé au gouvernement français, celui-ci pouvait s'abstenir de faire du zèle (...).

» Si les policiers de la D.S.T. ont agi en service commandé — et on imagine mal qu'il en soit autrement, — on comprend plus mal encore qu'ils soient aussi spectaculairement bafoués.

» Si les policiers de la D.S.T. ont pris une initiative intempestive — et on imagine mal qu'il en soit ainsi, — on comprendrait encore plus mal qu'ils ne soient pas sévèrement punis (...). Belle justice, dont on serait tenté de féliciter sans réserve nos magistrats s'ils manifestaient toujours le même respect des droits de l'homme. Drôle de drame, dont on serait porté à sourire s'il y avait quoi que ce soit de drôle dans cette affaire. Imbroglio, dirait-on volontiers, si ce mot n'évoquait irrésistiblement l'affaire de Broglie (...). Et puis, il y a trois ans, on nous avait promis, entre autres choses, la vérité, la propreté, la transparence. Ces derniers temps, l'actualité déroule un effarant tapis d'intrigues, de combines, de meurtres et de mensonges. En ce moment, en France, il se passe trop de choses honteuses. Notre verre n'est pas grand, mais l'eau y est devenue trouble. La France ne saurait longtemps s'accommoder de l'obscure clarté qui tombe sur son histoire. »

(DOMINIQUE JAMET.)

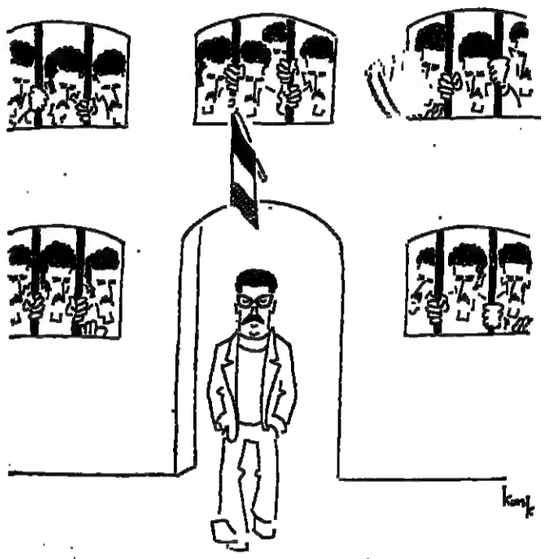

(Dessin de KONE.)

L'HUMANITE : un homme dangereux.

« Ce prince-là, qui sévit au ministère de l'intérieur, est décidément un homme dangereux. Et Fouché, qui fut, il y a un peu moins de deux siècles, un ministre de la police particulièrement machiavélique, ne renierait sans doute pas ce successeur, spécialiste de l'intrigue, de la machination et de la provocation, qui a de ses fonctions une conception hautement autoritaire. Tout à fait dans la nature d'un régime qui défend hargneusement ses privilèges. »

(ROGER POUBTEAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la raison d'Etat.

« L'affaire a moins à voir avec le droit qu'avec la raison d'Etat. Commencée d'une manière mystérieuse, elle s'est terminée en vaudeville, la célérité de la justice prenant tout le monde par surprise, y compris ceux qui — comme nous — savaient qu'Abou Daoud serait rapidement libéré. Mais s'il est devenu brusquement impérieux de rendre sa liberté au chef palestinien, pourquoi l'avoir arrêté au préalable ? Une simple décision de police, affirmait l'Elysée avant-hier. Mais aucun responsable gouvernemental ne nous a dit si cette décision correspondait à une incroyable maladresse ou à un acte de malveillance destiné à embarrasser le gouvernement. »

(RICHARD LISCIA.)

LIBERATION : pour sauver la face ?

« Les flics ouest-allemands auraient seulement négligé de confirmer la demande d'extradition par la voie diplomatique, ce qui rend, dit-on, la chose impossible. Tentative après coup de sauver la face de la police française ? Allez savoir. Celle-ci doit en tout cas avouer aujourd'hui qu'elle a arrêté sans autre élément qu'un coup de téléphone, un responsable palestinien en visite quasi officielle pour « vérification d'identité ».

ROUGE : les services secrets israéliens.

« Le coup a donc échoué. Mais quel coup ? Une affaire de police ou une affaire de politique internationale ?

» Les rapports déjà anciens entre la D.S.T. et les services secrets israéliens sont relevés par toute la presse et l'hypothèse d'une « initiative » de ces services de police n'est pas évoquée.

» (...) En tout état de cause, on ne peut s'empêcher de remarquer que Poniatowski, dans cette affaire, n'a pas arrêté — une fois de plus — de mentir, comme s'il couvrait une arrestation qui s'était déroulée hors de son contrôle. »

AGENCE TELEGRAPHIQUE JUIVE : le ridicule reste.

« La rapidité avec laquelle on a décidé de relâcher Abou Daoud prouve qu'on n'avait pas tellement la conscience tranquille, précisément dans l'attente du dossier israélien. Il est à craindre que l'indépendance du pouvoir judiciaire, fondement même de la démocratie, ait subi quelque entorse, au moins du fait de la précipitation de la décision de justice.

» Il est aussi prouvé que les grand patrons du terrorisme palestinien sont au-dessus des lois nationales et des conventions sur lesquelles se fondent la morale et la justice internationales.

» Mais le ridicule reste. Le ridicule du ministère français des affaires étrangères recevant officiellement un dangereux terroriste relaps, muni d'« accréditifs » de l'O.L.P.... Le ridicule de notre gouvernement, qui réchauffe en son sein le bureau officiel d'information de l'O.L.P. à Paris, lequel « administre » des opérations dirigées contre des biens et des personnes français, tout en contrôlant l'ensemble des opérations menées dans le monde contre les citoyens de pays démocratiques. Où est la logique ? Où est la France, notre pays ? »

(SCOPUS.)

Les juifs de France et le conflit israélo-arabe

Le *Bulletin quotidien d'informations* de l'Agence télégraphique juive a consacré récemment des éditoriaux et une série d'informations sur les relations de la communauté juive française avec le gouvernement français et certaines formations politiques, et notamment le parti socialiste et le R.P.R.

C'est ainsi qu'une délégation du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France) — dont des représentants avaient été reçus à déjeuner en mai dernier par M. Jacques Chirac, alors premier ministre — a rencontré, le 2 décembre 1976, M. Raymond Barre pendant plus d'une heure.

Les porte-parole du CRIF ayant demandé des précisions sur la conception française de la « patrie palestinienne », en particulier sur la compatibilité d'un éventuel troisième Etat (contrôlé par l'O.L.P.) avec l'existence de l'Etat d'Israël, le premier ministre contesta le caractère anti-israélien de la politique française et affirma qu'elle porterait ses fruits dans un avenir prochain. Le *Bulletin quotidien* de l'Agence télégraphique juive écrivait, le 9 décembre 1976 : « *...On est en droit de se demander si l'Egypte, l'Arabie Saoudite, sans parler de la Syrie, souhaitent au fond d'elles-mêmes que les progressistes révolutionnaires de MM. Habache, Hawatmeh ou Djebril soient libres de leurs mouvements au sein d'un Etat dont ils assumeraient la direction ? La Syrie a une politique cohérente quoique non explicite : elle est contre. Le président Sadate et le roi Khaled disent qu'ils sont pour un Etat palestinien, mais laissent entendre à des interlocuteurs raisonnables que, dans le fond, ils préféreraient une Palestine incluse dans un grand ensemble arabe ou même que la question soit réglée par le roi Hussein lui-même. Cette position, non exempte d'ambiguïté, et, qui ne serait pas seulement celle de certains Etats arabes, se formulerait ainsi : en apparence, oui à l'Etat palestinien, en réalité non à l'Etat palestinien.* »

Le 18 décembre 1976, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, accueillait à son tour une délégation du CRIF. Au cours de cet entretien, les représentants du judaïsme français insistèrent pour que la France établisse explicitement que la reconnaissance de l'Etat d'Israël par tous ses voisins arabes constitue l'une des conditions essentielles du règlement du conflit, à titre au moins égal avec la solution du contentieux territorial et le problème palestinien.

Evoquant cette rencontre, le Quai d'Orsay définit officiellement, aux termes d'une déclaration au bulletin de l'A.T.J. (17 décembre 1976), les trois conditions posées par la France à un règlement au Proche-Orient, à savoir l'évacuation par Israël des territoires occupés en 1967, le droit des Palestiniens à une patrie, le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à des frontières sûres, reconnues et garanties. Le Quai d'Orsay souligna que M. de Guiringaud avait insisté sur la formule « *y compris Israël* » ainsi que sur le fait que, pour la France, ces trois conditions sont « *indissociables* ».

* *

Le 22 décembre, lors du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait : « *1977 doit être l'année du règlement de paix au Proche-Orient. Tout doit être entrepris avec l'ensemble des parties intéressées pour aboutir à une paix juste et globale.* »

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, interrogé par l'Agence télégraphique juive, apporta un commentaire précisant les propos du président de la République : « *La déclaration présidentielle n'a pas évoqué explicitement la conférence de Genève. Par « parties intéressées », la gouvernement français entend, au tout premier rang, les Etats de la région. Mais il ne lui appartient pas de les définir ou de fixer les procédures. Si l'on se réfère aux déclarations antérieures du gouvernement, il est certain qu'il faut y inclure les Palestiniens, mais nous n'avons jamais défini les Palestiniens comme telle ou telle organisation ou tel ensemble plutôt que tel autre.* »

Au R.P.R. et au P.S.

Les relations établies par le CRIF avec les pouvoirs publics se sont étendues récemment aux responsables nationaux des grands partis politiques. M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a confirmé aux dirigeants du CRIF que, pour le R.P.R., et notamment pour M. Chirac, la solution du conflit du Proche-Orient impliquait la reconnaissance d'Israël par tous les Arabes.

Le parti socialiste, pour sa part, se montrerait plus réservé quant à des contacts éventuels avec la communauté juive française. A ce sujet, un éditorial a paru le 17 décembre 1976 dans le bulletin de l'Agence télégraphique juive. S'interrogeant sur la question de savoir si le parti socialiste perçoit le judaïsme français comme une communauté religieuse ou comme une communauté sociale, comme une communauté culturelle et historique ou comme une communauté consciente d'un destin particulier et d'une pensée spécifique, l'auteur écrivait : « *Comment se fait-il qu'un imperceptible malaise affecte le regard que certains dirigeants du parti socialiste portent sur la communauté juive ? Comment se fait-il que le CRIF, reçu pour des conversations allant au fond des choses par deux premiers ministres successifs, accueillant, à leur demande, des dirigeants de partis de la majorité, ne soit pas en mesure d'annoncer qu'il a également rencontré, au moins par simple souci de parallélisme, le premier secrétaire du P.S. ?* »

Le CRIF annonce enfin qu'il espère avoir sous peu des rencontres avec les R.I., les différentes formations centristes, les radicaux de gauche et le parti communiste et précise également que les rencontres avec le P.S. demeurent un objectif important.

SI LA CONFÉRENCE DE GENÈVE NE REPREND PAS L'ÉGYPTE DEMANDERA LA CONVOCATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ déclare M. Fahmi

Le Caire (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter*). — M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, parlant, mardi 11 janvier, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée du peuple, a déclaré que si la conférence de Genève sur le Proche-Orient ne reprenait pas dans les prochains mois, ou « *si elle aboutissait à une impasse du fait d'Israël* », son pays réclamerait une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. Il s'est également prononcé nettement pour une représentation directe de l'O.L.P. aux négociations.

M. Fahmi a confirmé que le secrétaire général de l'O.N.U., M. Waldheim, était attendu le 2 février au Caire, première étape de sa tournée au Proche-Orient.

Le ministre égyptien a encore déclaré que son pays n'approuvait pas la politique d'assistance des Etats-Unis à Israël. Il a indiqué que la fourniture par Washington à Israël des armes les plus sophistiquées amènera l'Etat hébreu à maintenir sa politique agressive et à ignorer totalement l'opinion publique mondiale. Il s'est toutefois félicité de l'état des relations égypto-américaines, qui, a-t-il dit, « *évoluent de manière satisfaisante* ». Il a mis l'accent à ce propos sur l'assistance accordée par les Etats-Unis à l'économie égyptienne.

M. Fahmi a évoqué, d'autre part, les relations égypto-soviétiques, et a exprimé l'espoir de les voir s'améliorer dans un avenir proche.

Liban

Selon l'envoyé spécial du « Times »

LE PAYS PREND L'« APPARENCE D'UN ÉTAT POLICIER »

« *Moins de trois mois après la fin de la guerre civile, le Liban prend l'apparence d'un Etat policier* », écrit, de Nicosie, l'envoyé spécial du *Times* de Londres, Robert Fisk, qui vient de faire un bref séjour au Liban.

Le journaliste britannique affirme que la nouvelle censure sur la presse s'exerce avec la plus grande rigueur, et que la population vit dans l'ignorance totale de ce qui se passe dans le pays. Les autorités espèrent que les représentants de la presse occidentale finiront par quitter le pays, à la suite d'une campagne à peine déguisée organisée dans ce but. Il ajoute que la censure est d'une partialité flagrante : les journalistes peuvent écrire tout ce qu'ils veulent au sujet des activités et des déclarations des dirigeants chrétiens conservateurs, mais « *toute allusion à M. Kamal Joumblatt, leader de la gauche, et aux Palestiniens, est impitoyablement censurée. L'agence de presse palestinienne Wafa ne peut être citée par les journaux* ».

A ce propos, Robert Fisk note que, sur les vingt censeurs nommés à Beyrouth, deux seulement sont des musulmans. Plusieurs des dix-huit censeurs chrétiens sont connus pour avoir travaillé pour le compte du parti des Phalanges au cours de la guerre civile, et le chef du bureau de la censure est le colonel Antoine Dahdah, un ami de l'ancien président Frangié. Le journaliste britannique affirme avoir reconnu parmi les censeurs un milicien phalangiste qui, pendant la guerre civile, contrôlait les voitures au point de passage des deux secteurs de Beyrouth, près du carrefour du musée.

Robert Fisk indique que les incidents, et même les « *tueries* », se poursuivent au Liban, mais que les organes de presse ne sont pas autorisés à en faire état. Il rapporte à ce propos les cas de violence suivants :

— L'exécution en public par les troupes syriennes, dans le secteur des grands hôtels, d'un baasiste pro-irakien capturé, et qui aurait lui-même abattu trois soldats syriens ;

— Une bataille rangée de trois heures entre miliciens phalangistes et soldats syriens dans le port de Batroun, alors que les Syriens voulaient empêcher les phalangistes de prendre livraison, dans ce port, d'un équipement lourd destiné au nouvel aérodrome que les chrétiens construisent dans cette région ;

— L'enlèvement et l'assassinat de trois dirigeants musulmans originaires de Baalbek, dans le secteur chrétien de Beyrouth. Cet incident aurait été suivi par une mutinerie dans une caserne proche de la capitale libanaise, où une centaine de soldats musulmans auraient tenté de forcer l'entrée de l'arsenal pour ensuite déclencher une expédition punitive destinée à venger les morts de Baalbek.

Les commentaires de la presse occidentale juge très sévèrement le comportement de Paris

● AUX ETATS-UNIS, dans un éditorial intitulé « *La belle France* », le *Washington Post* écrit : « *Le surprenant n'est pas que M. Abou Daoud ait été libéré pour préparer qui sait quels autres crimes — oh ! combien de Français seront affectés si les futures victimes sont israéliennes ? — le surprenant est qu'il ait été arrêté. Cela fait, les Arabes n'ont eu qu'à faire signe du doigt à cette nation autrefois fière, pour qu'elle accepte de consommer sa propre humiliation... On peut dire ce qu'on veut du gouvernement français. Il n'a pas facilement honte...* »

Le *New York Times* examine l'affaire sous un angle juridique : « *Trois conclusions émergent des brumes après les propos tenus à Paris concernant la légalité de l'extradition. 1) M. Abou Daoud est de toute évidence l'un des chefs du mouvement terroriste palestinien. Il a admis, une fois, son rôle, à la télévision, dans le massacre de Munich. 2) Il a été libéré avec une hâte surprenante, alors que la loi française aurait permis de la garder durant dix-huit jours, le temps d'examiner des demandes d'extradition. 3) Le gouvernement français avait durcit son attitude vis-à-vis du terrorrisme... Il avait récemment souscrit à un accord européen sur l'extradition des terroristes.* » Le journal conclut : *En résumé, le gouvernement français laisse une triste mais évidente image, celle d'un pays acceptant de paraître stupide, servile et même lâche devant le chantage par la terreur.* »

● A LONDRES, les titres de la presse sont révélateurs : « Capitulation », écrit le *Daily Mail* ; « Le terrorisme l'emporte à nouveau », affirme le *Telegraph*, tandis que le *Guardian* déclare : « La France tremble. » Les commentaires vont dans le même sens : Pour le *Times*, « *en cédant aux pressions arabes, le gouvernement français a opéré une volte-face qui rend lettre morte la convention européenne sur le terrorisme* ». Le *Daily Mail* estime que l'action du gouvernement français justifie la décision israélienne d'appliquer sa propre loi dans sa lutte contre le terrorisme. « *Un seul mot*, ajoute le journal, *suffit à qualifier l'action du gouvernement français, l'adjectif méprisable* ».

(SCOPUS.)

AU CONSEIL DE L'EUROPE

La convention sur le terrorisme sera ouverte à la signature le 27 janvier

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, à quinze jours de l'installation du Conseil de l'Europe dans ses nouveaux locaux de Strasbourg (le « Palais de l'Europe » — qui sera inauguré en présence de MM. Giscard d'Estaing et Jenkins, nouveau président de la Commission européenne), — M. Kahn Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a rappelé que cette institution rassemble, depuis l'admission du Portugal, le 22 septembre 1976, dix-neuf pays qui pourraient devenir vingt après l'admission éventuelle de l'Espagne.

Le secrétaire général a mentionné, le 10 janvier, trois projets de conventions internationales mis au point au Conseil de l'Europe :

— *La convention européenne sur la répression du terrorisme*, qui prévoit de faciliter les extraditions en faisant exception au droit d'asile politique lorsqu'il s'agit notamment de prise d'otages ou de détournement d'avion, doit être ouverte le 27 janvier à la signature des ministres des affaires étrangères européens à l'occasion de leur prochaine réunion à Strasbourg.

Le texte de cette convention à laquelle le conseil accorde une grande importance avait été adopté, le 10 novembre dernier, par les délégués des ministres après une élaboration, qui avait été marquée par les hésitations ou les divergences des représentants de plusieurs gouvernements (*le Monde* des 12 et 18 novembre). Retardant la procédure, ces difficultés n'ont pas toutes été surmontées et les parlementaires du conseil, qui ont souhaité être davantage consultés dans cette discussion, entendront, le 26 janvier, un rapport à ce sujet.

L'embarras actuel des gouvernements français et d'Allemagne fédérale à propos de l'arrestation de M. Abou Daoud ne fait qu'ajouter à ces difficultés et laisse planer un doute supplémentaire sur les possibilités d'application de la convention. De toute manière, cette application ne pourra intervenir qu'après la ratification du texte — procédure qui suivant celle de la signature — à une date qui ne peut encore être fixée.

— *Un projet dû, à M. Poniatowski, de convention sur les droits dans les régions frontalières*, visant à accroître les pouvoirs des autorités locales et régionales. Ce projet sera mis au point au cours d'une conférence ministérielle à Lisbonne, en octobre.

— *Un projet d'humanisation des législations familiales* qui fera l'objet, en septembre à Vienne, d'une réunion d'experts, et qui porte particulièrement sur la garde des enfants et la tutelle.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Suez... « moche »

Candide M. Pineau, entêté M. Pineau... Lord Gladwyn fermait les yeux avec accablement. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement Guy Mollet, qui lança la France dans la désastreuse opération de Suez, en novembre 1956, refusait obstinément de reconnaître qu'un « complot franco-israélien », conçu bien avant la fin d'octobre 1956, avait abouti à ce ratentissant échec. M. Pineau *n'était pas au courant* — lord Gladwyn non plus, alors ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, — il refuse de l'être aujourd'hui.

On comprend M. Pineau : Il est assez déplaisant pour le responsable des relations extérieures de la France d'avoir été trompé par ses propres collègues au gouvernement. M. Louis Mangin eût dû pourtant lui ouvrir les yeux : il appartenait à l'« équipe » qui, « *cautionnée par MM. Guy Mollet et Bourgès-Maunoury* » (ce dernier était alors ministre de la défense nationale), a mené les conversations avec Israël, est allée à Tel-Aviv avec le général Challe mettre au point les détails des diverses opérations. Personne n'a rappelé à M. Pineau, qui s'était opposé à la participation à l'émission de M. Jacques Baeyens, conseiller diplomatique de l'expédition, que les parachutistes français étaient à Chypre depuis le début de l'automne, qu'à Alger, la « force H » était en cours de mise sur pied bien avant que, « *pour éviter, assure-t-il, une guerre entre Israël et la Grande-Bretagne* », les forces franco-britanniques ne débarquent en Egypte.

Pour y faire quoi ? Renverser Nasser ? Festival d'hypocrisie. M. Mangin assure que l'on ne voulait pas pousser jusqu'au Caire, mais que l'on aurait été très satisfait si les Egyptiens eux-mêmes s'étaient chargés de la besogne.

La France et la Grande-Bretagne avaient en fait deux gouvernements, deux politiques. M. Pineau, planant dans ses « *bonnes intentions* », voulait rétablir la libre navigation sur le canal, assurer la survie d'Israël, et ne pouvait laisser l'Union soviétique, à coups de livraisons massives d'armement, s'installer en un point crucial de la Méditerranée. M. Mangin, lui, comme ses « cautions », voulait ménager une étape dans le processus de décolonisation, particulièrement en Algérie, et répondre à la provocation de l'Egypte, qui avait ouvertement envoyé une cargaison d'armes au F.L.N.

Les Etats-Unis et le président Eisenhower ont mis fin brutalement à l'entreprise. « *Moche* », dit M. Nahmias, ancien chef de la mission d'achat d'armements israéliennes à Paris. Moche, en effet. Les téléspectateurs ont-ils compris tout cela ? Le montage d'actualités présenté avant le débat ne les y aura guère aidés, non plus que son trop rapide prématurément le général Neguib. Iens ont participé au débat.

Des Egyptiens et des Israéliens ont participé au débat qu'ils ont été les seuls à éclairer. Ils ne représentaient qu'eux-mêmes. Du moins ont-ils brillamment, et sans colère, échangé des arguments historiques et juridiques. Plusieurs téléspectateurs l'ont souligné au téléphone : quelque chose est arrivé au Proche-Orient. L'espoir, peut-être ?

JEAN PLANCHAIS.

PROCHE-ORIENT

LA JORDANIE EN QUESTION

III. — « Miracle » sur le Jourdain

De notre envoyé spécial J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Les tentatives du gouvernement jordanien pour intégrer le million de Palestiniens établis dans le pays ayant échoué, une lourde incertitude pèse sur l'avenir du régime hachémite, à l'heure où se précise l'éventualité d'un règlement du conflit du Proche-Orient (« le Monde » des 11 et 12 janvier).

Amman. — En 1931, l'émir Abdallah, chef du nouvel Etat transjordanien, logeait sous la tente, à Amman : l'antique Philadelphie n'était plus qu'un village de Tcherkesses émigrés de l'empire russe au siècle précédent. Vingt-cinq ans plus tard, la capitale hachémite ne comptait encore que 30 000 habitants, mais, en 1960, elle en avait 200 000, et aujourd'hui elle en regroupe plus de 750 000, sans compter la cité-satellite de Zarqa.

Bâtie, comme Rome, sur sept collines, Amman est aujourd'hui une grande ville toute bruissante de chantiers et d'affaires, encore que, dès le crépuscule, elle s'endorme comme une sous-préfecture ; 64 % de sa population est d'origine palestinienne, mais c'est aux bédouins venus du désert et, dans une moindre mesure, aux anciens mandataires britanniques qu'elle a emprunté son rythme. A défaut d'être entraînant, le mode de vie d'Amman est plus humain, plus paisible que dans les autres métropoles du Machrek. Amman est peut-être la seule capitale au monde qui ait refusé les gratte-ciel, et elle est l'une des rares cités orientales où les automobilistes respectent les feux rouges, et où les usagers attendent sagement leur tour en file indienne pour prendre un taxi ou un autobus.

Ville neuve, malgré son théâtre romain, fort bien mis en valeur, Amman se cherche encore une âme. Pour l'homme d'affaires, en revanche, elle a tous les charmes de la modernité efficace — télécommunications, transports et transferts faciles — que sont incapables d'offrir Le Caire ou Damas. A ces avantages s'ajoutent ceux d'une administration légère et ordonnée comme on en voit peu dans les parages.

Le reste du royaume, sous la même écorce rustique, se dote aussi des attributs du siècle. Une autoroute de 25 kilomètres fait de Zarqa (250 000 âmes), où les Français construisent une usine de tubes, un nouveau faubourg de la capitale ; Irbid, deuxième agglomération du pays (265 000 âmes), située près de la Syrie, se donne une université ; Ajloun, dans ses montagnes, se relie à la vallée du Jourdain par une route directe ; Aqaba, à 330 kilomètres au sud d'Amman, déjà comblée par le tourisme et par un trafic portuaire, qui a atteint en 1975 le chiffre record de 1 550 000 tonnes, signe des contrats pour bâtir une industrie à partir du phosphate, tandis que les Chinois de Formose (1) la rattachent par le macadam aux roches cuprifères de la mer Morte, et que l'Irak, nonobstant les vicissitudes politiques, finance une liaison routière Bagdad-mer Rouge, via Azraq.

Un peu partout, des ouvrages d'art, des bâtiments publics, des manufactures, des maisons individuelles, sont édifiés ou rénovés. Aux heures ouvrables, les cafés d'Amman sont quasiment vides. Même l'immense quartier palestinien de Ouehdate (35 000 habitants), où 1 200 habitations sur 6 650 furent détruites lors des combats de 1970, est presque méconnaissable pour qui ne l'a pas vu depuis deux ans : une foule convenablement habillée achète des fruits, de la viande, des tapis ; des antennes de télévision ont poussé sur bien des maisons, et les toits en ciment payés par les réfugiés eux-mêmes remplacent de plus en plus les tôles des Nations unies. A l'autre bout de la ville, dans la nouvelle zone résidentielle de Choumeïssani, les villas les plus vastes appartiennent à des Palestiniens ayant fait fortune.

La perte de la Cisjordanie

Selon le prince héritier Hassan, « *grand maître de l'économie jordanienne* » depuis qu'il a terminé ses études en Grande-Bretagne « *1,5 milliard de dollars, dont 45 % venant du secteur privé, ont été dépensés au cours du plan triennal terminé en 1975, et 2,5 milliards de dollars, dont 75 % pour l'économie, seront engagés au cours du plan quinquennal lancé en 1976, à charge au capital privé de fournir la moitié de cette somme. De l'extérieur proviendront au moins 35 % du total des investissements* ». D'après le prince, la croissance économique annuelle, qui était de 8 % avant les perturbations consécutives à la guerre de six jours — le royaume a alors perdu la Cisjordanie, qui fournissait un tiers de la production céréalière nationale et deux tiers de celle des fruits et légumes, — est remontée à près de 6 % à la fin du plan triennal : une augmentation de 12 % est l'objectif pour 1980.

Bien qu'ayant approximativement doublé en valeur réelle au cours des deux dernières décennies, le revenu annuel *per capita* reste faible — il est comparable à celui de l'Egypte — mais, de 1973 à 1976, il s'est haussé de 300 à 340 dollars. Le chômage permanent paraît avoir quasiment disparu (moins de 2 % des personnes actives étaient sans emploi à la fin de 1975), et le nouveau plan prévoit, en cinq ans, la création de 109 000 nouveaux postes de travail, dont 86 000 dans les activités non agricoles ; 120 000 jeunes gens atteindront l'âge actif pendant la période correspondante.

De 1970 à 1976, le pourcentage des salariés dans la population active est passé de 58 % à près de 80 % (2). Le gouvernorat d'Amman, qui fournissait 85 % du total des emplois il y a un lustre, n'en procure plus aujourd'hui que 70 %, ce qui reflète le début de l'essor provincial. A l'échelon national, le secteur secondaire offrait 27 000 emplois en 1975 contre 19 000 trois ans plus tôt. Dans l'industrie légère, 580 entreprises emploient entre 5 et 99 personnes, mais le revenu industriel annuel global, notamment grâce à l'augmentation passagère du prix mondial des phosphates, a dépassé les prévisions du plan triennal, grimpant en trois ans de 60 millions à 135 millions de dollars. Le produit brut annuel de l'industrie devrait atteindre 243 millions de dollars en 1980. Durant la même période, le produit agricole devrait se hausser de 96 millions à 126 millions de dollars.

Si, ces dernières années, la Jordanie a laissé ses importations monter en flèche jusqu'à représenter cinq fois la valeur de ses exportations, elle a pu encore équilibrer, en 1976, sa balance des paiements. Dépourvu de toute richesse naturelle à part le phosphate, le royaume hachémite est même parvenu à se doter d'une monnaie solide et librement convertible (1 dinar jordanien = 15 francs). Au début de l'automne 1976, les réserves en devises d'Amman étaient évaluées à 650 millions de dollars ; au même moment, l'Egypte, dix-neuf fois plus peuplée que la Jordanie, n'avait en caisse que 40 millions de dollars.

Mais d'où ce « *royaume des sables* » tire-t-il ses revenus ? « *Il les doit à sa qualité de nation de libre entreprise, qui travaille dur et qui a su donner confiance aux investisseurs privés nationaux et étrangers* », répond le prince héritier, tandis que le roi célèbre « *le sens de l'organisation de notre bourgeoisie* ». Plus concret, M. Elias Kettaneh, l'un des industriels jordano-palestiniens les plus en vue d'Amman, a fait pour nous les comptes de la nation en 1976 : « *De nos exportations, nous avons retiré 135 millions de dollars, dont 90 millions pour les seuls phosphates et le reste pour nos primeurs du Ghor ; les douanes ont rapporté l'équivalent de 120 millions de dollars, les droits ad valorem sur les voitures étant, par exemple, de 110 % ; le tourisme, en nette remontée en dépit de la perte de Jérusalem, a représenté une rentrée de 18 à 20 millions de dollars, tandis que nos deux cent mille expatriés ont envoyé cette année à leurs familles 120 millions de dollars, contre 75 millions en 1975 ; l'oléoduc de la Tapline qui évacue le pétrole saoudien vers le Liban et la Syrie nous laisse encore 20 millions de dollars au passage.* »

M. Kettaneh poursuit : « *L'aide civile de Ryad est officiellement de 45 millions de dollars, mais en réalité elle est supérieure ; le départ cet automne des quatre mille soldats saoudiens basés à Karak va toutefois nous priver de 4 à 5 millions de dollars supplémentaires à partir de 1977. La Libye ne nous verse plus rien depuis le « septembre noir » en 1970 malgré les stipulations du « sommet » arabe de Khartoum en 1967, mais le Koweït nous envoie une somme presque aussi importante que celle de Ryad ; il y a enfin la subvention civile annuelle de l'Amérique : 70 millions de dollars (3), auxquels il conviendrait d'ajouter les dons du chah d'Iran et les prêts de la Banque mondiale et de Bonn ; en dernier ressort, les Nations unies viennent de nous allouer 15 millions de dollars pour la réalisation de notre plan.* »

L'aide financière arabe

Bon an, mal an, la Jordanie se procure à l'étranger, par ses ventes ou par l'aide, environ 1 demi-milliard de dollars. En 1975, on avait chiffré à 210 millions de dollars l'assistance arabe à Amman, sur une subvention extérieure officielle totale de 312 millions de dollars ; la même année, les dépenses gouvernementales étaient estimées à 543 millions de dollars.

La manne étrangère ajoutée à la dextérité locale sont à l'origine des prémices de « miracle » économique qui peuvent aujourd'hui se constater *de visu* à l'est du Jourdain. Quand on connaît la situation dans laquelle se trouvait la Jordanie il y a moins d'une génération, et les épreuves qu'elle a subies depuis la première guerre israélo-arabe en 1948, on peut déjà parler de réussite de l'aide internationale, qui n'en compte pas tellement à son actif.

Conscients du caractère « importé » du développement de leur pays, les responsables économiques jordaniens tentent d'y remédier par la mise en valeur « *à tout prix* » de leurs quelques richesses nationales. Les phosphates serviront de base à une industrie des engrais qui verra le jour au bord de la mer Rouge ; les investissements *ad hoc* seront de l'ordre de 220 millions de dollars, mais le revenu annuel escompté à l'horizon 1980 est de 100 millions de dollars. Les gisements de potasse nécessiteront pour leur mise en exploitation un apport de 100 millions de dollars, mais les exportations pourraient rapporter 50 millions de dollars par an à la fin de la décennie. L'extension des cimenteries (1 200 000 tonnes en 1978) pourrait permettre à la Jordanie de redevenir exportatrice de ce produit.

L'envers de la médaille

L'envers de la médaille révèle un certain nombre de dissonances dans le développement du pays. Le début de prospérité a profité aux industriels et aux négociants ainsi qu'aux travailleurs manuels : en ville, un artisan technicien peut gagner maintenant l'équivalent de 45 francs de l'heure, et un manœuvre la même somme pour la journée (la viande coûte 25 francs le kilo). M. Kettaneh a indiqué que, dans son entreprise, les salaires avaient opéré un bond de 50 % en 1976. En revanche, les agents de l'Etat n'ont pas été augmentés en fonction de l'inflation, qui, selon le prince héritier, a été de 23 % en 1975 et de 18 % en 1976, mais que d'autres sources évaluent de près de 25 à 35 % pour cette année. Le directeur d'un hôpital ne touche que 1 800 francs par mois et une infirmière 1 050 francs. Souvent obligés pour joindre les deux bouts d'exercer un « emploi noir » à l'issue de la journée continue, les « cols blancs » jordaniens sont mécontents, car ils n'ont connu jusqu'ici que les inconvénients de l'« expansion ».

« *On construit beaucoup à Amman* », nous a dit un fonctionnaire, « *mais dans notre quartier nous avons manqué d'eau l'été dernier : j'ai dû payer le contenu d'un camion-citerne 15 dinars (225 francs). Et mon loyer a doublé d'une année sur l'autre. Adieu la petite voiture que je voulais m'offrir ! Si mon traitement n'est pas augmenté d'au moins un tiers d'ici six mois, je ficherai le camp à Koweït !* »

Autres points noirs : si la population active du royaume représente 590 000 personnes (sur 2 millions d'habitants), 200 000 d'entre elles ont dû s'expatrier dans les pays arabes riches. (Il est vrai que l'afflux de plus de 300 000 nouveaux réfugiés en 1967 avait créé une situation anormale.) Un cinquième seulement des cadres sont formés sur place : en 1976, l'Université jordanienne n'attirait guère plus de 6 000 étudiants, alors que 40 000 autres sont à l'étranger ; le Fonds mionétaire international prévoit pour 1977 un déséquilibre de la balance des paiements ; la production de phosphate est programmée au niveau de 7 millions de tonnes pour 1980, alors qu'en 1976 le volume extrait (1 700 000 tonnes) n'a même pas atteint le chiffre fixé antérieurement pour 1974 (1 800 000 tonnes) ; le port d'Aqaba, unique « poumon » de la Jordanie, et qui a en outre des prétentions à desservir la Syrie et l'Irak, est déjà complètement engorgé ; les cent sièges de sociétés étrangères et les capitaux ayant fui Beyrouth, resteront-ils à Amman après la reprise libanaise attendue par tous au Proche-Orient ? Que deviendront les armées de maçons suscitées par le boom immobilier, si celui-ci se ralentit ? L'insatisfaction de la classe moyenne ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences politiques ? L'aide étrangère se maintiendra-t-elle au même niveau ?

Ne pouvant compter que sur un patrimoine limité, la Jordanie a misé sur le dynamisme propre au libéralisme économique et sur sa position géographique. En peu d'années cet « *émirat désertique* » a retrouvé son rôle antique de lien et de lieu de passage entre le Croissant fertile et l'Arabie heureuse, entre l'Asie mineure et la mer Rouge. Au nord d'Aqaba, les vestiges fabuleux de Pétra, l'ancienne capitale des Arabes nabatéens rappelle que les ancêtres des Jordaniens firent jadis ici d'assez jolies fortunes dans le commerce.

FIN

(1) La Jordanie, qui a des relations diplomatiques avec les deux Allemagnes et les deux Corées, est l'un des derniers Etats arabes, avec l'Arabie et la Libye, qui reconnaissent la Chine nationaliste.

(2) La plupart des chiffres cités proviennent de source gouvernementale ; les statistiques jordaniennes ont le privilège rare dans le tiers-monde d'être généralement considérées comme dignes de foi par les experts internationaux.

(3) L'assistance militaire américaine à la Jordanie a représenté aussi en 1976 des montants relativement importants : 55 millions de dollars et des autorisations d'achats d'armes aux Etats-Unis — à l'aide d'« avances arabes secrètes » — jusqu'à concurrence de 82 millions de dollars.

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

La culture française a été introduite en Jordanie par les réfugiés palestiniens élevés dans les écoles religieuses de Jérusalem et de Jaffa. En 1976, le centre culturel français d'Amman dispensait des cours de français à plus de cinq cents élèves et, dans le pays, douze mille écoliers étudient à des degrés divers notre langue. Le prince héritier Hassan, vingt-huit ans, président-fondateur de la Société scientifique royale (sorte de C.N.R.S.), s'exprime aussi bien en français qu'en anglais. Une cinquantaine de Jordaniens qui constitueront l'armature du Centre géographique de Jordanie sont en cours de formation en France, et l'Institut géographique national français (I.G.N.) a obtenu pour cinq ans l'exclusivité des travaux cartographiques du royaume (contre de 6 millions de francs).

Les relations économiques sont également entrées dans une phase prometteuse depuis la lettre d'intention envoyée par Amman au consortium français conduit par Spie-Batignolles, qui est candidat pour construire à Aqaba une usine d'engrais phosphatés d'un coût de plus de 1 milliard de francs ; à cette occasion, Paris consentira pour la première fois un prêt à la Jordanie. La France ne fournit encore que 4 % des importations du royaume.

Le roi Hussein a été reçu à plusieurs reprises à l'Elysée depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle ; il s'est entretenu avec le président Giscard d'Estaing, à Paris, en avril 1975, et celui-ci a été invité à visiter la Jordanie. Jusqu'à présent, la seule personnalité française venue à Amman a été M. Sauvagnargues, alors ministre des affaires étrangères, en 1974.

J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

Réunie à Tokyo

LA COMMISSION « TRILATÉRALE » A SURTOUT DISCUTÉ DU DIFFÉREND C.E.E.-JAPON

(De notre correspondant.)

Tokyo. — La septième réunion de la commission « trilatérale » (Etats-Unis, Japon, Europe), qui s'est tenue à Tokyo du 9 au 11 janvier, a pris une signification particulière en raison du différend entre Japonais et Européens sur les échanges commerciaux et de l'arrivée au pouvoir de l'administration Carter.

Créée en 1973 par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, la commission « trilatérale » est un groupe de « citoyens privés » (quelque deux cents personnalités, surtout des universitaires, des chefs d'entreprises multinationales et des banquiers) qui veulent resserrer les liens entre les pays capitalistes les plus riches. On sait que la branche américaine de la commission était dirigée, jusqu'à juillet 1976, par le professeur Brzezinski, futur conseiller du président élu pour les affaires de sécurité.

Les débats ont surtout porté sur les rapports entre la C.E.E. et le Japon. Bien que M. Berthouin, président de la branche européenne de la commission, ait fait preuve de compréhension à l'égard des Japonais en déclarant que la percée du Japon sur les marchés européens n'était due qu'« *à son effort national* » et non à « *des pratiques commerciales particulières* », le raidissement de la position de Tokyo ces derniers temps, lorsque les Japonais ont eu l'impression d'être en butte à un ultimatum de l'Europe, est clairement apparu dans l'intervention de M. Miyazawa, ancien ministre des affaires étrangères. Volontiers ironique, celui-ci a souligné que le Japon n'était en rien responsable de la « *décadence* » de l'Europe, qui, après avoir préconisé le libre-échange, veut aujourd'hui le limiter pour remédier à ses difficultés internes.

La nouvelle réunion de la commission « trilatérale » doit avoir lieu à Bonn en octobre prochain et sera essentiellement consacrée aux problèmes européens.

PHILIPPE PONS.

LES VISITEURS DE LA REPRÉSENTATION DE BONN A BERLIN-EST SERONT CONTRÔLÉS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les autorités est-allemandes ont décidé de contrôler l'identité des visiteurs de la représentation de Bonn à Berlin-Est. Depuis le mardi 11 janvier, la police interdit l'accès du bâtiment aux ressortissants de la R.D.A. qui ne sont pas munis d'une autorisation officielle du ministère des affaires étrangères. Le gouvernement de l'Allemagne de l'Est, qui se réfère à un règlement datant de 1963 pour justifier sa décision, cherche à décourager les citoyens est-allemands de s'informer auprès de la représentation ouest-allemande des moyens d'émigrer en R.F.A. S'appuyant sur le droit à la libre circulation, solennellement confirmé par l'acte final de la conférence d'Helsinki, cent cinquante mille à deux cent mille Allemands de l'Est auraient, au cours des derniers mois, déposé des demandes d'émigration auprès des autorités.

Le gouvernement fédéral allemand prend, selon l'expression de son porte-parole, « *très au sérieux* » la situation ainsi créée en R.F.A. et s'estime victime d'un traitement discriminatoire, car ces contrôles sont appliqués uniquement à sa représentation, non aux autres immeubles étrangers. Le règlement de 1963 n'avait été jusqu'à maintenant appliqué qu'aux portes de l'ambassade de Chine populaire à Berlin-Est. M. Gaus, représentant permanent de Bonn en R.D.A., a protesté auprès du ministère est-allemand des affaires étrangères, tandis que son homologue est-allemand à Bonn était convoqué à la chancellerie. — D. Vt.

● *M. Georges Gorse* est nommé, par décret au *Journal officiel* du samedi 8 janvier, directeur de la division des affaires économiques au secrétariat général de la défense nationale. Ancien élève de Normale supérieure et de l'ENA, M. Georges Gorse a été administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, directeur du personnel et chef du service des affaires militaires et de la défense économique.

VOITURES D'EXPORTATION T.T.
SEDAX 3, rue Scheffer, 75016 Paris
727.64.64 + 553.28.51 +
Citroën • Peugeot • Renault • Simca-Chrysler • Mazda
Toutes marques étrangères

Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
Toutes possibilités de crédit-leasing
EXPOSITION PERMANENTE DE 150 VEHICULES DE 8 H A 19 H.
DEMANDEZ M. JEAN-CLAUDE BARRIERE

CAPEL
Les vendredi 14, samedi 15 lundi 17 et mardi 18 janvier
4 jours de SOLDES en long et en large
74 bd de Sébastopol Paris 3e, 272.25.09

TOUT CE QUI SE TRANSFORME EN LIT S'ACHETE CHEZ CAPÉLOU

GRAND CHOIX DE MEUBLES-LITS 1 ou 2 places - Toutes essences de bois.
CAPÉLOU Distributeur
Magasin de vente : 37, Av. de la République PARIS XIe - Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS
la Rue de Provence
ETAIT LA RUE DE L'ARGENTERIE et des BIJOUX
La tradition se perpétue...
Henri HERMANN au n° 46
VENTE, ACHAT - NEUF, OCCASION

PRESSE ACTUALITE
Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs.
DANS LE NUMERO DE JANVIER
LA PRESSE DES ADOLESCENTS
En forte baisse depuis 1974
DEUX MORTS : GABIN - MALRAUX
Qu'en ont dit les journaux ?
LE NÉO-JOURNALISME AMÉRICAIN
Il a produit Watergate
LE READER'S DIGEST
L'histoire d'un géant
LA PRESSE BELGE
Le point sur sa situation
PIERRE BELLEMARE
Parle d'Europe 1
PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnement.
ENVOYEZ 7 F (timbre ou chèque, C.C.P. 16-68 Paris à Presse Actualité, 50, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, en spécifiant n° de janvier.

Un entrelien

« On n'en a jamais fini avec l'histoire »

La tendance n'était pas aussi claire, en tout cas elle n'était pas très populaire. La presse l'a souvent accompagnée de commentaires vagues, indiscutablement plus populaires. C'est une attitude très ambiguë. Aux élections de 1972, la population de la R.F.A. a en fait approuvé la politique à l'Est, et elle a vraisemblablement pensé : « Ça y est, c'est fait. Nous en avons fini avec les séquelles de la guerre. » Mais on n'en a jamais fini avec l'histoire. Ça n'existe pas. Vous pouvez commencer ou vous voulez, vous tombez toujours sur ces douze années du national-socialisme, que vous ne pouvez pas rayer du calendrier de l'histoire mondiale.

La vieille hantise du « sujet »

CORRESPONDA

A propos de l'« amalgame » entre

Répondant à la lettre de MM. Jacques Ziller et Hans Heinrich Boie (le Monde du 5 janvier 1977), qui contestait la possibilité d'un « amalgame » entre les mesures prises contre Wolf Biermann et la loi sur les « interdictions professionnelles » en R.F.A., M. Alain Calvié, maître-assistant d'allemand à l'université d'Aix-Marseille-I, nous écrit :

Les dispositions juridiques citées par MM. J. Ziller et H.H. Boie sont exactes : mais elles reposent toutes sur la notion de « *fidélité constitutionnelle* » (*Verfassungstreue*) et, plus généralement, d'adhésion à l'« *ordre fondamental démocratique-libéral* » (article 21 de la loi fondamentale de la R.F.A. du 23 mai 1949) qui est supposé être l'essence de toute démocratie.

De son côté, le gouvernement de la R.D.A. a justifié l'expatriation de Wolf Biermann par le fait que « *le droit d'être citoyen d'un Etat comporte le devoir de fidélité de cet Etat* » (*Neues Deutschland* du 19 novembre 1976) et, plus généralement, d'adhésion à l'« *ordre socialiste* » (article 7 de la Constitution de la R.D.A. du 9 avril 1968) qui est supposé être l'essence de tout socialisme.

Quelles que soient les différences entre l'« *ordre démocratique-libéral* » et l'« *ordre socia-*

LUTTE CONTRE LE TABAC
Séances exceptionnelles d'électrostimulation : jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier 77
PRISE DE L'IMPLANT MAGNÉTIQUE "ANTI-TABAC"
Dr Revellat. Pour tous renseignements et rendez-vous : centre d'informations et d'application anti-tabac.
Tél. 358.48.64 - 359.31.96

هكذا من الأصل

République fédérale d'Allemagne

Un entretien avec Heinrich Boell

(Suite de la première page.)

— Pourtant l'écho en R.F.A. du bannissement de M. Wolf Biermann, la solidarité qui s'est immédiatement développée, le succès aussi de ses concerts, sont ambigus. Ne sont-ils pas plus que l'expression d'une simple solidarité politique qui pourrait se manifester, par exemple, à l'égard d'un réfugié chilien ? Le signe d'une sensibilité « de gauche » commune dans les deux parties de l'Allemagne ?

— Certainement. On a vu que pour beaucoup de très jeunes gens, qui étaient ou sont « de gauche » dans un sens très vague, et qui ne peuvent se décider pour le D.K.P. ou les K.P.D. (3), ou l'un de ces groupuscules dogmatiques, W. Biermann représente quelque chose, exprime quelque chose qu'ils n'avaient pas encore trouvé. Ce qui apparemment est vrai aussi pour de nombreux jeunes de la R.D.A. Ainsi s'expliquerait — c'est une hypothèse — l'attitude des dirigeants de la R.D.A. qui veulent intimider l'opposition intérieure. Pas seulement les intellectuels, c'est ce qui est important, mais des ouvriers, des étudiants et beaucoup de gens pour qui, en effet, M. Biermann était une voix.

» Ainsi une sorte de communion d'idées devient-elle sensible dans les deux Allemagnes. Et les conservateurs ici l'ont bien sûr perçu et immédiatement considéré comme dangereux. Bien que ces craintes soient en contradiction avec le discours sur l'unité de la nation. Car il apparaît là quelque chose et d'allemand et d'unitaire des deux côtés, même si c'est socialiste.

» Ainsi le mouvement autour de Biermann est-il la réciproque du discours conservateur qui fait de la R.D.A. un épouvantail et un repoussoir pour la gauche d'Allemagne occidentale.

» C'est aussi l'exemple d'une Allemagne impossible, *ajoute Heinrich Boell.* C'est-à-dire la possibilité qu'il existe une unité socialiste de l'Allemagne, pas dans le sens des dirigeants de la R.D.A., mais dans le sens qu'exprime apparemment Biermann pour les jeunes ici et là-bas. Cette possibilité est évidemment ressentie par les conservateurs comme une impossibilité.

» Je ne crois pas que ça devienne un grand mouvement politique, mais il en sort quelque chose de commun, dont on ne connaît pas la force numérique... pas un parti, mais une force politique.

— Les intellectuels auraient-ils un rôle à jouer dans l'expression de cette force ?

— Ils pourraient s'y joindre ou non, mais une partie des intellectuels sympathiseraient certainement. En liaison avec la crise apparente du S.P.D., il est possible que ce ne soit pas dangereux uniquement pour les conservateurs, mais aussi pour la social-démocratie. J'avance cela comme analyse de l'atmosphère, pas encore comme analyse du paysage politique.

La vieille hantise du « sujet »

— En 1972, pour beaucoup d'intellectuels, cette force politique c'était le S.P.D. ?

— Je crois que l'engagement politique des intellectuels en 1972 a surtout été déterminé par la politique étrangère, la politique à l'Est, la politique des traités. Bien sûr, l'espoir qu'il y aurait des conséquence, intérieures était lié. Mais cet espoir a été déçu, parce que c'est précisément la coalition libérale-socialiste qui a machiné le « décret contre les extrémistes » et le paragraphe 88 A sur l'incitation à la violence. Nous voyons là une peur séculaire du S.P.D. devant la droite, la peur de passer pour radical, antipatriote. C'est le vieux traumatisme pas encore surmonté qui empêche le S.P.D. de s'opposer aux criailleries démagogiques de la droite. Il s'est laissé pousser à des compromis avec les conservateurs, sans se douter des conséquences. Entretemps, Brandt a dit lui-même que ce n'était pas juste, mais je crains qu'il ne soit trop tard, si l'on considère le processus administratif, les interrogatoires, l'espionnite, etc. »

Pour Heinrich Boell, le « décret contre les extrémistes » est la décision « la plus funeste » des dernières années, surtout si on la rapporte au chômage des jeunes, à la résignation des étudiants.

« Si vous connaissez un aspect de l'histoire allemande, constamment marquée par la figure du sujet *(Unterian)*, vous pouvez vous imaginer les consignes d'adaptation aux circonstances données dans les familles. Le paragraphe sur la censure n'est pas aussi grave, car les écrivains peuvent se défendre, se faire mutuellement de la publicité, écrire, plaider même peut-être. Mais qu'arrive-t-il à un jeune homme, dans un village quelconque, qui veut devenir instituteur et qui a peut-être eu quelques idées socialistes dans la tête ? Je crois que le décret contre les extrémistes est beaucoup plus dévastateur. »

Sans doute les critiques venues de l'étranger ont-elles aidé des Allemands à prendre conscience du problème, mais Boell estime que bien « des choses écrites là-dessus étaient naturellement un peu hypocrites ». *Les critiques ont été utilisées pour alimenter une* « nouvelle vague antiallemande », *fondée sur des raccourcis historiques erronés et dangereux.*

« On ne peut pas dire que ce décret soit fasciste. Je ne le crois pas. Peut-être suis-je trop vieux ou trop optimiste. Mais c'est quelque chose de nouveau, lié à l'évolution de l'après-guerre. On ne comprend absolument pas à l'étranger que la libération de l'Allemagne par l'armée rouge s'est accompagnée d'atrocités. Ce n'est pas seulement de la propagande anticommuniste. Il y a, bien sûr, la composante fasciste, la lutte des nazis contre les bolcheviques. Mais l'expérience des Allemands après la guerre avec la politique soviétique, avec l'armée rouge, les expulsions, etc., c'est une composante qu'en France ou en Italie on n'évoque pas volontiers, me semble-t-il.

» Je crois qu'il est historiquement faux de voir seulement l'anticommunisme d'Adenauer. Il y a une valeur d'expérience dans cette affaire, si l'on se souvient qu'avant 1933 l'Allemagne était le pays ayant le plus fort parti communiste. Je sens que c'est pour moi un devoir de le dire, bien que je l'interpréterais volontiers autrement. Mais ce n'est pas vrai. »

« On n'en a jamais fini avec l'histoire »

La formation de la coalition libérale-socialiste en 1969, les traités avec l'Est, l'agenouillement du chancelier Brandt devant le monument aux morts du ghetto de Varsovie, ont été souvent considérés à l'étranger comme le signe que l'Allemagne était prête à assumer son passé, avec les « bons Allemands » qui arrivaient au pouvoir. »

Boell remarque avec un sourire navré que dans les premières années de l'après-guerre les étrangers bien intentionnés lui disaient en guise de compliment : « Vous, vous n'êtes pas vraiment allemand. » *Puis il poursuit :*

« La tendance n'était pas aussi claire, en tout cas elle n'était pas très populaire. La presse l'a souvent accompagnée de commentaires vagues, indiscutablement plus populaires. C'est une attitude très ambiguë. Aux élections de 1972, la population de la R.F.A. a en fait approuvé la politique à l'Est, et elle a vraisemblablement pensé : « *Ça y est, c'est fait. Nous en avons fini avec les séquelles de la guerre.* » Mais on n'en a jamais fini avec l'histoire. Ça n'existe pas. Vous pouvez commencer où vous voulez, vous tombez toujours sur ces douze années du national-socialisme, que vous ne pouvez pas rayer du calendrier de l'histoire mondiale.

» On peut très bien l'analyser avec l'affaire des généraux (4). Quelque chose resurgit là, brusquement. Il y a un M. Rudel. On dit seulement qu'il a été un héros, qu'il a détruit tant et tant de chars, mais que l'on ne puisse détruire des chars que pendant une guerre, et que cette guerre n'était pas une entreprise privée de M. Rudel, tout cela est simplement occulté... Tout cela a été maquillé, tu, feint. Cela montre une fois de plus le rapport étonnant du parti social-démocrate avec l'armée, la masse de ressentiments, le traumatisme de 1914, etc. Je crains qu'une politique plus conservatrice n'empêche que l'on s'occupe de ces douze années de notre histoire. »

« NATION » ET « LANGUE » ALLEMANDES

Avec quelques propos sur la « langue » allemande comme ferment d'une unité, Heinrich Boell soulève un tameux lièvre dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps. Sans doute récuse-t-il le terme de « nation » et se contente-t-il de mettre en relief une certaine identité de pensée des intellectuels qui parlent la même langue. Ces intellectuels incarnent une gauche qui resterait à définir, mais entend dépasser les divergences idéologiques et les procédés politiques des deux Etats allemands.

N'est-ce pas un premier jalon sur la voie qu'avait déjà parcourue Fichte, lorsque, en 1807, il adressait son « discours à la nation allemande », en la conjurant de reprendre à son compte les espoirs de 1789, trahis par Napoléon ? Fichte, certes, attribuant à la nation allemande un rôle salvateur, préconisait des moyens qui furent mis au service du pur impérialisme. Et Heinrich Boell, ni de près ni de loin, ne laisse prise à une telle exploitation.

Pourtant, bien des expériences historiques montrent le danger du concept de « communauté de langue », qui a souvent servi de base à des illuminés de droite et de gauche. Il fonde la notion de Kultur, qui autorise tous les dérapages politiques.

J. N.

» En un sens, les autres pays d'Europe occidentale, malgré toutes les difficultés qu'ils ont eues ou ont encore sont relativement gâtés. Relativement, pas totalement. Les gens qui ont travaillé leur vie durant, qui ont perdu deux fois leurs économies, leur fortune, veulent conserver cette stabilité nouvelle.

» On peut très facilement leur faire peur. Peur aussi à cause des situations relativement moins stables dans les autres pays européens. Psychologiquement, on doit le comprendre, même si politiquement c'est l'absurde.

» Cette insécurité, M. Schmidt vient de la réveiller d'une manière parfaitement stupide et superflue avec cette affaire de retraites (5). Ce jeu — avec le blocage, pas le blocage, — ce va-et-vient, aura des conséquences politiques vraisemblablement encore plus importantes que le décret contre les extrémistes. Je ne pense pas qu'un blocage des pensions ait été une catastrophe matérielle pour les retraités, mais les conséquences psychologiques de l'arrogance avec laquelle on s'est moqué des promesses électorales sont imprévisibles. »

Le terrorisme est le véhicule de l'inquisition

Dans la création ou l'utilisation de ces angoisses latentes, le terrorisme et la lutte contre les actions terroristes ont joué au cours des dernières années un rôle essentiel. Pour Heinrich Boell, il ne fait pas de doute que la lutte contre le terrorisme a eu pour fonction, en politique intérieure, de faire passer de nouvelles lois ou de nouvelles dispositions juridiques, comme le décret contre les extrémistes.

« Elle continue à avoir cette fonction, *poursuit-il.* La presse donne encore une publicité inimaginable à une arrestation alors que le terrorisme pratiqué à l'occasion d'un match de football — c'est du terrorisme, n'est-ce pas, quand on jette des bouteilles ou que l'on menace l'arbitre — est considéré comme une manifestation marginale inévitable.

» Le terrorisme c'est le véhicule de l'inquisition. On a nié que le terrorisme soit un phénomène séculaire en Europe. De Valera, un homme très honorable, était, il y a soixante ans, le terroriste le plus recherché de l'empire britannique. Et Franco aussi était un terroriste. Quand on parle de terroristes, il faut les nommer tous avec toutes leurs motivations politiques.

» Que le terrorisme ait ici en R.F.A. une composante abstraite particulièrement absurde, c'est un autre problème. C'est un problème allemand. Mais maintenant les diables sont là. D'où viennent-ils ? Personne ne se l'est demandé. C'est insensé. Placer sur le même plan anarchisme et terrorisme, c'est aussi pour un peuple qui a étudié un peu l'histoire véritablement indigne. »

Heinrich Boell déplore que les spécialistes de sciences humaines aient laissé passer l'assimilation communisme - terrorisme - anarchisme sans intervenir, « pour apporter un peu de clarté ».

« Un historien de la philosophie, même conservateur, *déclare-t-il,* doit savoir que le terrorisme en R.F.A. n'avait rien à voir avec le communisme ou l'anarchisme classique, que c'était un phénomène spécifique à cette république de l'après-guerre et qui la concernait directement. Les écrivains ne peuvent faire seuls ce travail. La presse, la science, la télévision, ont eu peur de chercher à différencier. C'est maintenant irréparable. »

Toutefois, l'expérience de ces dernières années a eu au moins une conséquence positive. Elle a amené à se retrouver des gens qui se disputaient. « Depuis les libéraux de gauche jusqu'aux socialistes de gauche, *précise Heinrich Boell,* j'ai pu constater que cette politique de la diffamation de la radicalité en tant que telle avait fait beaucoup réfléchir et créé une nouvelle solidarité. Je n'ai eu que des expériences réjouissantes, même avec des collègues avec lesquels je ne suis pas d'accord politiquement. »

DANIEL VERNET.

(3) Le D.K.P. est le parti communiste orthodoxe, fidèle à Moscou. Les divers K.P.D. se réclament du « maoïsme ».

(4) En novembre dernier, le général Krupinski, commandant les forces aériennes de combat de la Luftwaffe, et son adjoint, le général Franke, ont été limogés pour avoir comparé M. Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate, ancien communiste, à Rudel, ancien « as » de l'aviation hitlérienne. (Voir *le Monde* des 2 et 3 novembre 1976.)

» *Avec la Bundeswehr et les « maladresses » de ses généraux, avec la puissance économique de la R.F.A., réapparaît vite à l'étranger le spectre du « danger allemand ». Cette puissance, souvent surestimée, contraste avec l'insécurité, l'incertitude, les craintes perceptibles chez beaucoup d'Allemands.*

— Ces craintes sont totalement irrationnelles si l'on considère notre situation économique actuelle. Mais si l'on considère notre histoire elles sont compréhensibles. Dans ma vie, j'ai vécu deux inflations totales. Nous avons eu trois sortes de marks, et la troisième se révèle étonnamment stable. C'est pour moi une surprise.

» On doit comprendre aussi que les réfugiés qui représentent une grande partie de la population ici, sont tous venus sans un centime en poche, qu'ils ont tout recommencé ici, travaillé, construit.

CORRESPONDANCE

A propos de l'« amalgame » entre les deux Allemagnes

Répondant à la lettre de MM. Jacques Ziller et Hans Heinrich Boie (le Monde du 5 janvier 1977), qui contestait la possibilité d'un « amalgame » entre les mesures prises contre Wolf Biermann et la loi sur les « interdictions professionnelles » en R.F.A., M. Alain Calvié, maître-assistant d'allemand à l'université d'Aix-Marseille-I, nous écrit :

Les dispositions juridiques citées par MM. J. Ziller et H.H. Boie sont exactes : mais elles reposent toutes sur la notion de « *fidélité constitutionnelle* » (*Verfassungstreue*) et, plus généralement, d'adhésion à l' « *ordre fondamental démocratique-libéral* » (article 21 de la loi fondamentale de la R.F.A. du 23 mai 1949) qui est supposé être l'essence de toute démocratie.

De son côté, le gouvernement de la R.D.A. a justifié l'expatriation de Wolf Biermann par le fait que « *le droit d'être citoyen d'un Etat comporte le devoir de fidélité de cet Etat* » (*Neues Deutschland* du 19 novembre 1976) et, plus généralement, d'adhésion à l' « *ordre socialiste* » (article 7 de la Constitution de la R.D.A. du 9 avril 1968) qui est supposé être l'essence de tout socialisme.

Quelles que soient les différences entre l' « *ordre démocratique-libéral* » et l' « *ordre socialiste* » en question dans les deux parties de l'Allemagne, la base politique de l'expatriation de Wolf Biermann et celle des interdictions professionnelles sont les mêmes : l'exigence de fidélité et d'adhésion aux formes d'organisation politique de la société fixées par les Constitutions respectives des deux Etats allemands.

MM. J. Ziller et H.H. Boie ne sont, d'ailleurs, pas les seuls à nier cette évidente identité politique entre la pratique des expatriations et celle des interdictions professionnelles : en Allemagne occidentale, le parti communiste (D.K.P.), par exemple, qui fait campagne contre les interdictions professionnelles tout en approuvant l'expatriation de Wolf Biermann, refuse lui aussi l'« *amalgame* » dénoncé par vos correspondants.

La raison de cette symétrie est simplement qu'il s'agit dans les deux cas de défenseurs du *statu quo* politique et social dans les deux parties de la nation allemande et de la perpétuation de sa division. Le sens de l'expression d' « *amis de l'Allemagne* » utilisée par MM. J. Ziller et H.H. Boie pour obtenir l'hospitalité des colonnes du *Monde* apparaît ainsi plus clairement : le *statu quo*, en Allemagne et dans le monde, a, en effet, beaucoup d'amis.

Regroupements d'architectes et d'étudiants en Architecture

Candidats au concours Dordogne-Propre souhaitent entrer rapidement en contact avec autres candidats inscrits pour confrontation de point de vue et action commune sur les modalités du concours. Prendre contact avec R. A. E. A., 25, rue M.-Le-Comte, 75003 Paris. Tél. : 278-45-06.

NOTRE **Télex** POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les Telexons. Vos correspondants nous répondant par télex : nous vous téléphonons.

étrave SERVICE TELEX 345.21.62 + 345.00.28 38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

LUTTE CONTRE LE TABAC

3 journées exceptionnelles pour les fumeurs : jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier 77 POSE DE L'IMPLANT MAGNETIQUE "ANTI-TABAC" (à l'oreille). Pour tous renseignements et rendez-vous : centre d'informations et d'applications anti-tabac. Tél. 265.48.64 - 265.31.96

Les 13, 14 et 15 Janvier

20 %

de remise

Livres, Cadeaux, Jouets, Cartes, Spécialités Anglaises

WHSMITH The English Bookshop

248, rue de Rivoli, 75001 PARIS - Tél. : 260-37 97

PUBLICITÉS RÉUNIES

Pourquoi les municipales ne seraient-elles pas politiques ?

Flammarion.

De l'expérience vécue au programme politique d'un parti, voici deux ouvrages qui concernent tous les habitants, électeurs ou candidats, d'une commune.
Maire de Saint-Fons depuis dix ans, Franck Sérusclat fait le bilan de son mandat. Ses conclusions rejoignent celles du manifeste du Parti socialiste, "Citoyen dans sa commune" : il ne peut y avoir d'autogestion qui ne commence par l'autogestion de la cité. L'autogestion n'est pas une utopie. Elle s'incarne dans des mesures concrètes, aptes à changer la vie de tous les jours.

Franck Sérusclat
Elections municipales, élections politiques.
190 pages. 18 F.

Citoyen dans sa commune
160 pages. 12 F.

FLAMMARION

Synergie. K&E

EUROPE

Tchécoslovaquie

Les défenseurs des droits de l'homme entendent poursuivre leur lutte sans chercher la confrontation avec le pouvoir

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les services de sécurité tchécoslovaques ont poursuivi, mardi 11 janvier, les interrogatoires d'oppositionnels qui ont signé le manifeste Charte 77 en faveur du respect des droits civiques. Le cercle des personnes questionnées par la police ne se limite pas aux animateurs les plus connus de cette initiative, tels les trois porte-parole de Charte 77. Huit autres signataires du manifeste ont pu être identifiés dans les locaux de la prison de Ruzine, où se déroulent les interrogatoires. Parmi ceux-ci, on relève les noms de l'économiste Alfred Cerny ; d'un prêtre, le Père Svatopluk Karasek, récemment accusé dans le procès des musiciens « pop », et d'une ancienne journaliste, Vera Stovickova. Cette liste n'est sans doute pas exhaustive.

Plusieurs protestataires, dont l'écrivain Vaclav Havel, ont été « invités » à se présenter de nouveau, ce mercredi, à la police, afin de répondre aux questions des enquêteurs. Au cours des deux derniers jours, Vaclav Havel a subi au total vingt-deux heures d'interrogatoire. Aucune inculpation ni apparemment aucune arrestation n'a encore été décidée par les autorités. Pour le moment, l'enquête se déroule dans le cadre d'une plainte contre X... pour faits de subversion et de diffusion de fausses nouvelles sur la Tchécoslovaquie. Les personnes interrogées le sont à titre de témoin, ce qui les met sur le plan judiciaire dans une situation ambiguë puisqu'elles ne peuvent pas, par exemple, bénéficier de l'assistance d'un avocat.

Combien de temps pourrait durer cette procédure ? Visiblement, la police spécule sur la lassitude ou la défaillance de l'un ou l'autre des signataires de Charte 77 pour arriver à ses fins, c'est-à-dire démasquer les inspirateurs de cette action. D'un autre côté, la lenteur de l'enquête révèle un certain embarras des autorités.

L'écrivain Pavel Kohout a déclaré mardi que les défenseurs des droits civiques continueraient à lutter, sans pour autant chercher la « *confrontation* » avec le pouvoir. Les « *juristes d'Europe* », a-t-il dit, ont été saisis de la question de savoir en quoi Charte 77 représentait un délit. Tous les droits et libertés qu'elle réclame, a-t-il ajouté, sont ancrés dans le droit et la Constitution tchécoslovaques. — *M. L.*

La défense des droits de l'homme

M. Vladimir Boukovski va participer à Paris à une journée d'information sur les prisonniers

M. Vladimir Boukovski participera, samedi 15 janvier à Paris, à une « *journée d'action et d'information* » sur la « *lutte des prisonniers politiques* » en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est.

La « *Journée d'action et d'information* » est organisée, samedi de 11 heures à 18 heures, à l'université de Paris IX-Dauphine, par le « *Groupe de soutien aux prisonniers de Vladimir* » (1). (C'est dans la prison de Vladimir, près de Moscou, que M. Boukovski était détenu avant sa libération.) L'ordre du jour comporte un débat public avec M. Boukovski ainsi que des colloques sur les thèmes suivants : la résistance en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est ; la lutte des prisonniers ; la répression et les internements des « dissidents » dans les asiles psychiatriques.

Le « groupe de soutien » invite les participants à cette « journée » à observer un jeûne symbolique en signe de solidarité avec les prisonniers de la prison de Vladimir, qui ont déclenché une grève de la faim illimitée pour exiger le rétablissement de leurs droits en matière de lecture et de correspondance.

De son côté, M. Pierre Emmanuel a lancé un appel en faveur des détenus politiques de la prison de Vladimir. Il dit notamment : « *Les prisonniers politiques de la prison de Vladimir ont déclenché une grève de la faim illimitée, pour exiger le rétablissement de leurs droits en matière de lecture et de correspondance. Après les accords d'Helsinki, ces droits ont été progressivement rognés, jusqu'à être aujourd'hui réduits à néant.* »

« *A la demande de Vladimir Boukovski*, ajoute M. Emmanuel, *je m'associe à l'action des grévistes et lance un appel à l'opinion publique pour qu'elle demande aux autorités soviétiques d'honorer les accords internationaux qui portent leurs signatures.* »

L'appel est signé par de nombreux intellectuels, notamment par MM. Heinrich Boell, Artur London, Emmanuel Leroy-Ladurie, Olivier Todd, Nathalia Gorbanevskaya, Victor Nekrassov et Pavel Tigrid.

(1) Adresse : M. Yves Mamou, 76, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

M. PLIOUCHTCH : le commerce de l'Union soviétique avec l'Ouest est payé avec le sang des contestataires.

Dusseldorf (*A.P.J.*. — M. Leonid Plouchtch a sévèrement critiqué, mardi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse à Dusseldorf, les accords d'Helsinki et la politique de détente. Comme M. Boukovski, il pense que le commerce de l'Union soviétique avec l'Ouest, rendu possible par la détente, est « *payé avec le sang* » des contestataires en U.R.S.S. « *Helsinki, pour le moment, s'est révélé être un nouveau Munich* », a-t-il dit, ajoutant : « *Quelle est la signification du fait qu'on ait laissé partir Boukovski si, au total, les mesures répressives ont été encore aggravées ?* »

Pour M. Brejnev, a dit le mathématicien soviétique, la détente est interprétée comme « *le renforcement de la lutte idéologique soviétique pendant que l'Ouest reste silencieux sur ce qui se passe en U.R.S.S. Je suis d'accord avec M. Brejnev : il s'agit d'une bataille idéologique, mais elle doit être à double sens.* »

Union soviétique

CINQ PERSONNES ACCUSÉES D'AVOIR INCENDIÉ L'OPÉRA DE TBILISSI SERAIENT ACTUELLEMENT JUGÉES

(De notre correspondant.)

Moscou. — C'est peut-être à tort que nous avons écrit, à propos de l'explosion qui a eu lieu samedi 8 janvier dans le métro de Moscou, que les auteurs des incendies criminels qui ont eu lieu à Tbilissi, entre 1973 et 1976, étaient toujours en liberté (*le Monde* du 12 janvier). On vient en effet d'apprendre à Moscou, de bonne source, que le procès de cinq personnes accusées d'avoir mis le feu volontairement en 1973 au Palais de l'opéra de Tbilissi, s'était ouvert la semaine dernière dans la capitale de la Géorgie. Il se poursuivrait toujours.

Ce procès, en principe public, risque de faire quelque bruit. Les cinq accusés, dont un danseur et un électricien de l'opéra, sont revenus sur leurs aveux et ont accusé les enquêteurs géorgiens de les avoir torturés afin qu'ils reconnaissent une culpabilité qu'ils nient aujourd'hui. Selon l'accusation, les cinq prévenus auraient, en échange de 500 000 roubles, incendié l'opéra pour le compte de l'ancien chef du Palais de Tbilissi, M. Vachtang Tcheboukiany, qui aurait voulu ainsi se venger de son limogeage. M. Tcheboukiany, qui serait donc le vrai chef du complot, est cependant toujours en liberté. Le juge aurait même refusé d'accéder à une demande des accusés qui réclamaient que M. Tcheboukiany soit au moins convoqué comme témoin.

Les « bons connaisseurs » de la société géorgienne ont tendance à expliquer les incendies de Tbilissi non en mettant en cause les dissidents, mais en invoquant la sourde lutte qui opposerait depuis plusieurs années les « clients » de deux « machines » politiques de la République caucasienne : ceux de l'ancien premier secrétaire de la République, M. Mjavanadze, limogé voici cinq ans pour corruption, qui ne pardonnerait pas à l'actuel premier secrétaire, M. Chegarnadze, de lutter contre ses amis.

L'affaire du métro, à Moscou, n'a pas connu de nouveaux rebondissements même si elle fournit aux Soviétiques l'essentiel de leurs conversations. Les autorités restent toujours silencieuses. Aucun détail nouveau n'a été publié dans la presse ou fourni de source officielle. De source officieuse, mais en général sérieuse, on fixe à cinq le nombre des morts, et à une trentaine celui des blessés. L'explosion aurait bien eu lieu entre les stations Ismaïlovskaia et Pervimaïskaia, le 8 janvier vers 17 h. 30. Au même moment, deux faibles explosions auraient eu lieu rue du 25-Octobre, une artère du centre de la ville qui relie la place Djerjinski (où est situé le siège du K.G.B.) à la place Rouge. Ces deux explosions n'auraient fait aucune victime. — *J. A.*

● *M. Arnoldo Forlani, ministre italien des affaires étrangères*, séjourne en Union soviétique jusqu'au 14 janvier. Il pourrait rencontrer M. Brejnev, avant de se rendre à Leningrad. Au cours d'une série d'entretiens avec M. Gromyko, M. Forlani a examiné la demande soviétique d'un crédit de 600 millions de dollars, qui sera négocié lors de la venue à Moscou de M. Ossola, ministre du commerce extérieur.

Italie

UN FINANCIER EST CONDAMNÉ A PAYER UNE AMENDE DE 30 MILLIONS DE FRANCS POUR FRAUDE FISCALE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une amende de 5 milliards de lires (près de 30 millions de francs) a été infligée, le mardi 11 janvier, par le tribunal de San-Remo à un financier romain, M. Carlo Aloisi. Celui-ci avait tenté de se rendre à Monte-Carlo, le 30 décembre, avec une valise contenant la moitié de cette somme.

M. Aloisi, qui est vice-président de l'Institut bancaire italien, s'était innocemment présenté en voiture au poste frontalier de Vintimille. Il n'avait rien à déclarer. Les douaniers devaient néanmoins découvrir dans ses bagages des effets pour 2 milliards 700 millions de lires. Aussitôt arrêté, le banquier donna une explication mensongère. « J'étais ému », déclara-t-il au tribunal, en réaffirmant que ces titres n'étaient pas négociables à l'étranger.

La cour y a vu pour sa part une fuite de capitaux en bonne et due forme. Mais sa sentence — la plus grave qui ait été infligée jusqu'à présent pour une affaire de ce genre — est jugée trop clémente par « l'Unità », organe du parti communiste, comme par l'avocat de l'Etat, qui s'était constitué partie civile. Il fera appel avec le ministère public, lequel réclamait une amende de 9 milliards de lires assortie de deux années et demie de prison. Evoquant les difficultés économiques de l'Italie, la partie civile a remarqué : « Ce genre de délit est plus grave que l'attaque d'une banque au chalumeau. » — R. S.

Portugal

La rupture serait consommée entre la direction du parti socialiste et son aile radicale « ouvriériste »

[illegible] la commission nationale du [illegible] existence officielle, [illegible] communiqué du P.S. précise [illegible] commissions de travail — [illegible] entreprises — s'opposant [illegible] d'entreprises, [illegible] — est en « complet désaccord » avec [illegible] centre national des syndicats [illegible] les listes proches du [illegible] majorité socialiste, [illegible] dans les élections syndicales, et [illegible] qu'elles ne participeront [illegible] au congrès. Or, les syndicalistes [illegible] les plus fermes dans [illegible] opposition à l'actuelle orientation [illegible] sont, jusqu'à présent, [illegible] au sein du mouvement dit de « la tendance [illegible] » à l'intérieur des directions [illegible] syndicales.

Il semble que la crise se trouve [illegible] dans la région des chemins [illegible] Faut-il la penser, au [illegible] syndical, de ses militants [illegible] plus actifs, alors que ceux-ci [illegible] prônaient bien le maintien [illegible] vis-à-vis de l'activité [illegible] politique gouvernementale, que [illegible] les syndicalistes communistes ? L'attitude du syndicat des professeurs de Lisbonne, dirigé par des socialistes n'est pas de nature à encourager cette explication. Il ne cesse de critiquer la politique du ministre socialiste de l'éducation, M. Sottomayor Cardia.

Le P.S. qui préconise la conclusion d'un contrat social entre le gouvernement, les syndicats et le patronat ne préférera-t-il pas, en définitive, jouer le jeu au sein de la centrale unique, quitte à tenter d'y reconquérir progressivement une partie du terrain gagné par les communistes ?

Espagne

Tension monte au Pays basque

[illegible] à Madrid, M. de La Mata, ministre des relations syndicales, a résumé, mardi devant les Cortès, les principaux points du projet de réforme du droit syndical. Il s'agit, a-t-il dit, de reconnaître les libertés syndicales et de garantir la défense de leur exercice, d'assurer l'indépendance réciproque des syndicats de travailleurs et des organisations patronales, de garantir enfin l'autonomie des organisations syndicales contre toute ingérence étrangère à leurs objectifs.

[illegible] (A.F.P.). — M. Josep [illegible] qui aurait été élu samedi [illegible] secrétaire général du parti [illegible] de Catalogne, est décédé [illegible] janvier d'une crise car-

[illegible]ach était un ancien dirigeant du POUM (parti ouvrier [illegible] marxiste). Il avait [illegible]ment des postes dans le [illegible] socialiste de Catalogne. [illegible] cinquante-sept ans, exilé en [illegible], à la fin de la guerre civile [illegible] avait lutté dans le [illegible] les forces allemandes [illegible]. Il était revenu en [illegible] en 1947. Emprisonné pen[illegible] ans, il était retourné en [illegible] pour finalement s'établir en [illegible] en 1970.

AMÉRIQUES

États-Unis

LA C.I.A. AURAIT PROVOQUÉ EN 1971 UNE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE PORCINE A CUBA

(De notre correspondant.)

New-York. — Le journal *Newsday* de Long-Island a révélé le 9 janvier, en se fondant sur des sources sûres, dont certaines au sein même des « services » américains, que la C.I.A. parvint, en 1971, à inoculer aux cochons cubains le virus de la grippe porcine. Les autorités cubaines firent abattre cinq cent mille porcs pour éviter que la contagion ne s'étende à l'échelle mondiale.

Interrogée par la presse américaine, la C.I.A. se refuse à commenter l'affaire. Mais, sur la foi de nombreux renseignements concordants d'origines diverses, *Newsday* décrit dans le détail la chronologie de cette brillante entreprise de la C.I.A., intervenue deux ans après la mise au ban par M. Nixon des armes chimiques et biologiques. Selon *Newsday*, un agent de la C.I.A. s'était vu confier, à Fort-Gulick — une base militaire située dans la zone du canal de Panama — une enveloppe contenant le virus, et avait été chargé de la remettre à un groupe cubain anticastriste.

Le virus aurait été ensuite transporté à Bocas-del-Toro, un îlot désert au large de l'Amérique centrale, d'où il fut amené à Cuba et finalement injecté à un petit groupe de cochons. Dans un discours prononcé le 26 juillet 1971, M. Fidel Castro, se référant à cette épidémie, avait dit : « *L'origine de l'épidémie ne peut être déterminée. Il se peut qu'elle résulte d'activités ennemies, mais nous ne pouvons pas l'affirmer catégoriquement.* » — *L. W.*

Haussmann/Nation/Parly 2
Vélizy 2/Créteil/Italie-Galaxie

Printemps

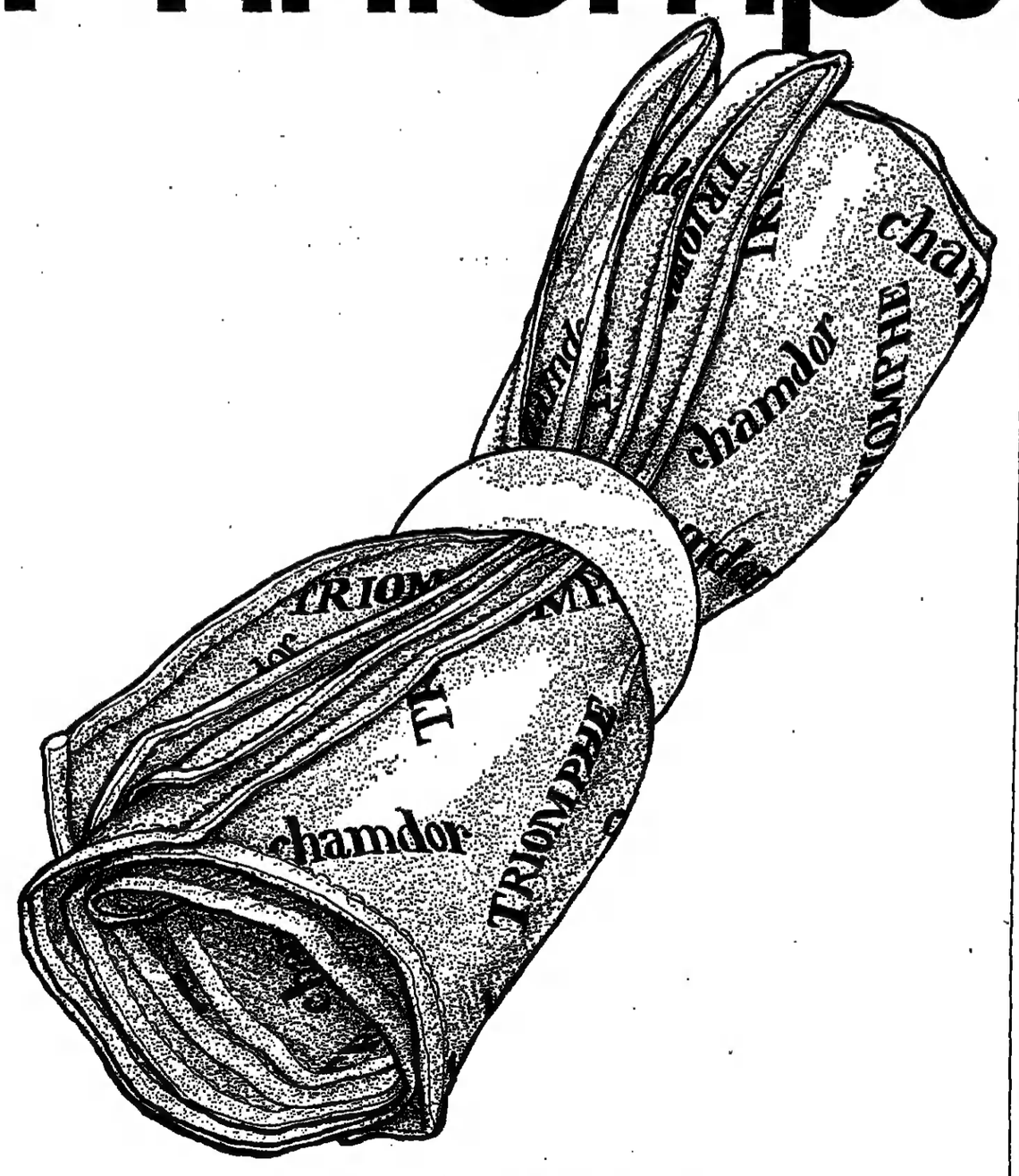

LES MARQUES QU'ON REMARQUE.

Young & Rubicam

LE TEMPS DU BLANC, JUSQU'AU 27 JANVIER.

Autriche

CORRESPONDANCE

Une grève de la faim à Vienne

Me Gérard Drubigny, avocat à la cour de Paris, nous écrit :

Depuis le 22 décembre 1976, à Vienne (Autriche), Pierre-Antoine de Chambrun poursuit une grève de la faim pour revoir son fils, quatre ans, né de son mariage avec une ressortissante autrichienne, Mme Ivi Hari Tuule.

Un arrêt rendu le 18 décembre 1975, par la cour d'appel de Paris, a prononcé le divorce et « au vu des intentions affirmées » de la femme d'élever l'enfant dans son milieu français, lui en a confié la garde.

Au père était accordé un « large » droit de visite et d'hébergement parce qu'il ne pouvait qu'être « bénéfique » pour l'enfant.

Le lendemain de l'arrêt, 17 décembre, la mère et l'enfant ont quitté définitivement la France pour s'installer à Vienne dans la famille maternelle.

Tout exercice du droit de visite et d'hébergement a, depuis lors, été obstinément refusé.

La situation juridique est simple : en vertu de la convention judiciaire franco-autrichienne du 8 août 1967, l'arrêt définitif de la cour de Paris est exécutoire en Autriche qui a l'obligation de le reconnaître.

En outre, l'Autriche a ratifié le 19 août 1975 la convention de La Haye du 5 octobre 1961 sur la protection des mineurs, aux termes de laquelle les mesures prises par la juridiction française restent en vigueur, même après le déplacement de l'enfant en Autriche.

Le tribunal autrichien a donc fini par faire l'application évidente de ces textes et a condamné la mère à 400 F d'amende. Cette amende disciplinaire ne sanctionne pas un délit de non-représentation d'enfant, que ne connaît pas le droit pénal autrichien, face à l'acharnement de la mère elle pourra seulement être répétée.

Les autorités autrichiennes, maintes fois saisies du problème, n'ont, à défaut d'action, émis qu'une seule idée : laisser M. de Chambrun auquel le passeport aurait été préalablement retiré, voir son fils à Vienne, en présence d'un fonctionnaire autrichien... Je suggère le port des menottes.

Pour sa part, le ministère français de la justice, peu soucieux de l'exécution des décisions rendues par ses magistrats, n'a pas agi plus, mais a assuré volontiers son homologue autrichien de « sa coopération » pour faire respecter « les précautions » à prendre contre M. de Chambrun.

La justice française va également à son pas ; une plainte en non-représentation d'enfant déposée en février 1976 n'a pas encore abouti ; elle a été communiquée pour règlement à un parquet surchargé, le 21 septembre.

Convoquée deux fois devant le juge aux affaires matrimoniales de Paris, puis une troisième fois, enjointe par lui de se présenter avec l'enfant, le 21 décembre 1976, la mère s'est toujours dérobée et l'audience a été encore reportée...

Cependant qu'à Paris comme à Vienne, nulle autorité ne s'exerce, la mère fait transmettre inlassablement sa proposition : que M. de Chambrun renonce à revoir son enfant.

مكذا من الأصل

مكذا من الاصل

Union soviétique

CINQ PERSONNES ACCUSÉES D'AVOIR INCENDIÉ L'OPÉRA DE TBILISSI SERAIENT ACTUELLEMENT JUGÉES

(De notre correspondant.)

Moscou. — C'est peu... tort que nous avons écrit... pos de l'explosion qui a... samedi 8 janvier dans le... de Moscou, que les auto... à Tbilissi, entre 1972 et... étaient toujours en... *Monde* du 12 janvier). On... en effet d'apprendre à... de bonne source, que le pro... cinq personnes accusées... mis le feu volontairement... au Palais de l'opéra de... s'était ouvert la semaine... dans la capitale de la Géo... se poursuivrait toujours.

Ce procès, en principe... risque de faire quelque... cinq accusés, dont un... un électricien de l'opéra, se... venus sur leurs aveux... accusé les enquêteurs... de les avoir torturés afin... reconnaissent une cer... qu'ils nient aujourd'hui... l'accusation, les cinq... auraient, en échange de... roubles, incendié l'opéra... compte de l'ancien chef de... de Tbilissi, M. Vachtang Ta... kiany, qui aurait voulu se... venger de son limogeage. M. ... boukiany, qui serait donc le... chef du complot, est... toujours en liberté. Le... même refusé d'accéder à... mande des accusés qui... maient que M. Tchebouko... au moins convoqué comme...

Les « bons connaisseurs » ... société géorgienne ont... à expliquer les incendies... lissi non en mettant en... dissidents, mais en invoquant... sourde lutte qui oppose... puis plusieurs années... « clients » de deux « maîtres » ... politiques de la République... casienne : ceux de l'ancien... mier secrétaire de la Rép... M. Mjavanadze, limogé voi... ans pour corruption, qui... donnerait pas à l'ermel... secrétaire, M. Chevardnadze, ... lutter contre ses amis.

L'affaire du métro, à M... n'a pas connu de nouveaux... bandissements, même si elle... nit aux Soviétiques l'occ... leurs conversations. Les... restent toujours silencieux... sans détail nouveau n'a... dans la presse ou... source officielle. De même... cieuse, mais en général... on fixe à cinq le nombre... morts, et à une trentaine... des blessés. L'explosion... eu lieu entre les stations... Kovalska et Plemmikh... 8 janvier vers 17 h. 20... moment, deux fables... auraient eu lieu rue du... bre, une artère du centre... ville qui relie la place Dz... (où est situé le siège du... à la place Rouge. Ces... sions n'auraient fait aucune victime. — J. A.

● *M. Arnoldo Forlani*, ... *italien* des affaires... séjourne en Union soviétique... qu'au 14 janvier. Il pourra... contrer M. Brejnev, ... rendre à Leningrad. Au... d'une série d'entretiens... M. Gromyko, M. Fortani... miné la demande soviétique... crédit de 600 millions de... qui sera négocié lors de la... à Moscou de M. Ossola, ... du commerce extérieur.

Italie

UN FINANCIER EST CONDAMNÉ A PAYER UNE AMENDE DE 30 MILLIONS DE FRANCS POUR FRAUDE FISCALE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une amende de... Hardi de lires (près de 30... de francs) a été infligée le... 21 janvier, par le tribunal de... Rome à un financier... M. Carlo Aloisi. Celui-ci avait... de se rendre à Monte-Carlo... 30 décembre, après une... nant la mort de cette... M. Aloisi, qui est vice-président... l'Institut bancaire italien, a... innocemment présenté en... poste frontalier de Vintimille... n'avait rien à déclarer. Les... aient devaient néanmoins... dans ses bagages des... 2 milliards 700 millions de... Assistés avisés, les banquiers... une explication mensongère... venu », déclara-t-il au tribunal, réaffirmant que ces titres n'... pas négociables à l'étranger.

La cour a vu pour sa part... faite de capitaux en bonne... forme. Mais sa sentence — ... grave qui ait été infligée... présent pour une affaire de... — est jugée trop clémente... « Il Mondo », organe du parti... liste, comme par l'avocat... qui s'était constitué partie... Il fera appel avec le ministère... lique, réclamant une amende... 9 milliards de lires assortie... années et demie de prison. ... les difficultés économiques... lie, la partie civile a remarqué... genre de délit est plus fréquent... l'attaque d'une banque ou... neau. — S. S.

EUROPE

Portugal

La rupture serait consommée entre la direction du parti socialiste et son aile radicale « ouvriériste »

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le conflit qui oppose la direction du parti socialiste à son aile minoritaire radicale de gauche « ouvriériste » prend un nouveau relief à l'approche du congrès extraordinaire du parti, convoqué pour les 29 et 30 janvier, à Porto, et du congrès national des syndicats, également prévu pour la fin du mois.

La réunion de la commission nationale du P.S., le week-end dernier à Figueira Da Foz, a illustré, une nouvelle fois, l'incompatibilité des positions. Les représentants de l'aile radicale, réduits à une douzaine après la suspension d'une dizaine de leurs camarades, n'ont pas réussi à obtenir une discussion sur l'orientation générale de la politique du P.S., qu'ils jugent trop conservatrice.

Fort de la majorité qu'il a su rassembler autour de lui lors du congrès ordinaire de sa formation, M. Soares n'a pas hésité à stigmatiser l'action « divisionniste » et « suicidaire » de ceux qui, a-t-il dit, cherchent à miner le P.S., « le plus grand parti des travailleurs », et le gouvernement constitutionnel, « seule solution démocratique du moment ».

Le secrétaire général a fait son intervention sur un ton dont la gravité ne laissait planer aucun doute sur sa volonté de ne pas céder à l'aile « ouvriériste ».

Les observateurs, pratiquement unanimes, pensent que la rupture est consommée entre les deux camps. On estime que les militants suspendus — parmi lesquels figurent deux députés — seront exclus du parti, peut-être même avant l'ouverture du congrès. Leurs partisans et sympathisants au sein de l'appareil devront se soumettre à la majorité, ou se démettre.

La réunion de la commission nationale du P.S. a entériné la politique de l'actuel gouvernement. M. Mario Soares ne souhaite pas que cette victoire soit ternie.

Dès le lendemain de cette réunion, un communiqué du P.S. venait, à nouveau, dénoncer l'activité des militants suspendus. Il leur reprochait d'utiliser abusivement le sigle et l'emblème du parti socialiste au nom d'une « commission nationale du travail » sans existence statutaire.

Le communiqué du P.S. précise que les commissions du travail — organes coordinateurs des sections d'entreprises — n'existent qu'à l'échelon local. Elles dépendent donc de l'orientation des organes du parti élus par le congrès.

Pour leur part, les dirigeants de l'aile radicale accusent la direction du P.S. de se refuser à une discussion démocratique interne. Ils estiment même que la récente élection d'une nouvelle direction à la commission du travail de Lisbonne — dont ont été naturellement écartés les militants suspendus — est un « *coup d'Etat* » interne.

Cette affaire prend une importance particulière à quelques jours du congrès national des syndicats, d'où devrait sortir, légitimée par les travailleurs, la future centrale unique. Les listes proches de l'actuelle direction pro-communiste remportent succès sur succès dans les élections syndicales, et l'on peut s'attendre qu'elles se présenteront fortement majoritaires au congrès. Or, les syndicalistes socialistes les plus fermes dans l'opposition à l'actuelle orientation de l'Intersyndicale sont, précisément, groupés au sein du mouvement dit de « *la lettre ouverte* » autour des dirigeants « ouvriéristes » suspendus.

Le parti socialiste se trouve donc à la croisée des chemins. Encouragera-t-il la pensée, au plan syndical, de ses militants contestataires, alors que ceux-ci pouvaient bien se montrer moins conciliants, vis-à-vis de l'actuelle politique gouvernementale, que des syndicalistes communistes ? L'attitude du syndicat des professeurs de Lisbonne, dirigé par des socialistes n'est pas de nature à l'y encourager : cette organisation ne cesse de critiquer la politique du ministre socialiste de l'éducation, M. Sottomayor Cardia.

Le P.S., qui préconise la conclusion d'un contrat social entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, ne préférera-t-il pas, en définitive, jouer le jeu au sein de la centrale unique, quitte à tenter d'y récupérer progressivement une partie du terrain gagné par les communistes ?

Espagne

La tension monte au Pays basque

Madrid (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — Le Pays basque espagnol a été de nouveau, mardi 11 janvier, le théâtre de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants, cependant qu'à Madrid M. Suarez, chef du gouvernement, a reçu la délégation de quatre membres de l'opposition démocratique. Ces derniers se sont déclarés « satisfaits » à l'issue de l'entretien, M. Suarez ayant affirmé que le gouvernement étudiait « *de manière approfondie* » la question de l'amnistie et la reconnaissance de toutes les formations politiques. M. Suarez et M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, membre de la délégation, ont eu une conversation particulière d'une heure. C'est la troisième fois en six mois que les deux hommes ont un entretien en tête à tête.

De violents incidents ont éclaté dans la soirée de mardi dans les banlieues ouvrières de Bilbao, où le mouvement de grève déclenché lundi s'est étendu. A Sestao, on a relevé plusieurs blessés après des charges de police à l'issue des obsèques de Juan Manuel Iglesias, un jeune homme de quinze ans, mort dimanche dans la même ville pendant une manifestation en faveur de l'amnistie. On estime à soixante mille le nombre de travailleurs ayant débrayé dans la zone industrielle. Un attentat à la mitraillette a eu lieu contre le directeur des services de santé de l'usine Magefesa de Bilbao. Atteinte de trois balles, la victime M. Turrenties, est dans un état très grave. L'attentat a été revendiqué par l'ETA, qui présente M. Turrenties comme un membre des commandos d'extrême droite de lutte contre l'ETA.

MORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI SOCIALISTE DE CATALOGNE

Barcelone (A. F. P.). — M. Josep Pallach, qui avait été élu samedi 8 janvier secrétaire général du parti socialiste de Catalogne, est décédé lundi 10 janvier d'une crise cardiaque.

M. Pallach était un ancien dirigeant du POUM (parti ouvrier d'unification marxiste). Il avait occupé également des postes dans le Mouvement socialiste de Catalogne. Agé de cinquante-sept ans, exilé en France à la fin de la guerre civile espagnole, il avait lutté dans le maquis contre les forces allemandes d'occupation. Il était revenu en Espagne en 1945. Emprisonné pendant deux ans, il était retourné en France, pour finalement s'établir en Espagne en 1970.

Belgique

Les extrémistes flamands durcissent leur opposition à la représentation de Bruxelles au Parlement européen

De notre correspondant

Bruxelles. — L'élection directe des parlementaires européens en 1978 va compliquer le règlement des problèmes linguistiques et pèsera sur le « *sommet entre communautés* » repris mardi 11 janvier à Bruxelles, et parfois qualifié de « *dialogue de la dernière chance* ».

Le dimanche 9 janvier après-midi, à Wilrijk, près d'Anvers, au cours d'un congrès de la Volksunie, parti nationaliste flamand, (vingt-deux sièges sur deux cent douze à la Chambre) qui est dans l'opposition, son président, M. Hugo Schiltz, a rejeté le projet du ministre social-chrétien de l'intérieur, M. Michel. Celui-ci avait proposé de partager la délégation belge proportionnellement entre Flamands, Wallons et Bruxellois, en application de la réforme constitutionnelle qui avait créé ces trois régions. (Voir le « Bulletin de l'étranger » du *Monde* daté 26-27 décembre 1976).

Le président de la Volksunie a accusé le gouvernement de « *vouloir priver astucieusement les Flamands de la place légitime qui leur revient* ». Il s'oppose à tout ce qui pourrait préfigurer un fédéralisme « à trois » où Bruxelles et la Wallonie seraient deux voix francophones en face d'une voix pour les Flamands, cependant numériquement majoritaires.

Pour lui, les élections européennes ne peuvent s'effectuer que sur la base de deux circonscriptions seulement, les Flamands et les francophones.

Du côté francophone, le veto de M. Schiltz a été mal accueilli, à Bruxelles surtout, où le Front des francophones (F.D.F.) de M. Lucien Outers exige une représentation de la capitale belge en tant que telle au Parlement européen. — P.D.V.

AMÉRIQUES

États-Unis

LA C.I.A. AURAIT PROVOQUÉ EN 1971 UNE ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE PORCINE A CUBA

(De notre correspondant.)

New-York. — Le journal *Newsday* de Long-Island a révélé le 9 janvier, en se fondant sur des sources sûres, dont certaines au sein même des « services » américains, que la C.I.A. parvint, en 1971, à inoculer aux cochons cubains le virus de la grippe porcine. Les autorités cubaines firent abattre cinq cent mille porcs pour éviter que la contagion ne s'étende à l'échelle mondiale.

Interrogée par la presse américaine, la C.I.A. se refuse à commenter l'affaire. Mais, sur la foi de nombreux renseignements concordants d'origines diverses, *Newsday* décrit dans le détail la chronologie de cette brillante entreprise de la C.I.A., intervenue deux ans après la mise au ban par M. Nixon des armes chimiques et biologiques. Selon *Newsday*, un agent de la C.I.A. s'était vu confier, à Fort-Gulick — une base militaire située dans la zone du canal de Panama — une enveloppe contenant le virus, et avait été chargé de la remettre à un groupe cubain anticastriste.

Le virus aurait été ensuite transporté à Bocas-del-Toro, un îlot désert au large de l'Amérique centrale, d'où il fut amené à Cuba et finalement injecté à un petit groupe de cochons. Dans un discours prononcé le 26 juillet 1971, M. Fidel Castro, se référant à cette épidémie, avait dit : « *L'origine de l'épidémie ne peut être déterminée. Il se peut qu'elle résulte d'activités ennemies, mais nous ne pouvons pas l'affirmer catégoriquement.* » — L. W.

AFRIQUE

Maroc

Les « frontistes » jugés à Casablanca nient leur participation à un complot

De notre correspondant

Rabat. — Les cent trente-huit accusés arrêtés (1) dans l'affaire dite des « frontistes », qui comparaissent depuis le 3 janvier (*le Monde* du 5 janvier) devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, ont décidé de faire une grève de la faim de quarante-huit heures. C'est du moins ce que l'un d'entre eux, M. Mokhtar Belkhatir, fonctionnaire des P.T.T., a déclaré devant cette juridiction le 11 janvier. Cette décision est motivée par la façon dont, selon lui, les débats sont conduits, les accusés estimant qu'ils ne peuvent suffisamment s'exprimer dans l'intérêt de leur cause.

Le président Afazaz a ordonné que M. Mokhtar Belkhatir soit expulsé de l'audience. Deux autres accusés ont été sanctionnés de la même façon. L'un avait confirmé la décision de grève de la faim, et l'autre avait refusé de répondre quand était venu le moment de son audition. La veille, une mesure analogue avait été prise à l'encontre d'un autre accusé dont le comportement, selon le président, perturbait l'audience. Les débats continueront donc hors de la présence de ces quatre personnes (2).

Jusqu'à présent, cinquante-trois accusés ont été appelés à la barre. Dans l'ensemble, ils ont récusé leurs déclarations à la police et nié leur participation à un complot contre le régime monarchique. Plusieurs ont prétendu que leur action s'était exercée sur un plan professionnel au sein soit de l'Union nationale des étudiants du Maroc (association dissoute par le gouvernement), soit, pour quelques-uns, de l'Union marocaine du travail. Certains se sont exprimés avec une ardeur de militants et ont cherché à justifier leur adhésion à la doctrine marxiste-léniniste.

LOUIS GRAVIER.

(1) Trente-neuf autres sont en fuite et Mme Di Maggio reste en liberté provisoire, son état de santé ne lui permettant pas d'être présente aux audiences.

(2) Le cas est prévu par le code marocain de procédure pénale. Le greffier doit, après chaque audience, donner aux accusés, à la maison d'arrêt, « lecture du procès-verbal des débats, des réquisitions du ministère public ainsi que des jugements ou arrêts intervenus. Ces jugements ou arrêts sont tous réputés contradictoires ».

LES BOUTIQUES renoma SOLDES

19, Avenue Matignon 8e — 129 bis, Rue de la Pompe 16e.

En 2 volumes hors du commun :

Tous LES ORACLES *de* NOSTRADAMUS

avec mise à jour sur le décryptage des centuries jusqu'à l'an 2000 par l'historien Serge Hutin.

Nostradamus a annoncé les grands événements qui se passeraient après sa mort. Oui, cet homme a vu et précisé par écrit : la Révolution Française, l'exécution de Louis XVI, Napoléon, Hitler et le Nazisme, les deux guerres mondiales, Pétain, la bombe atomique, de Gaulle, Mao et l'utilisation de l'effrayant laser.

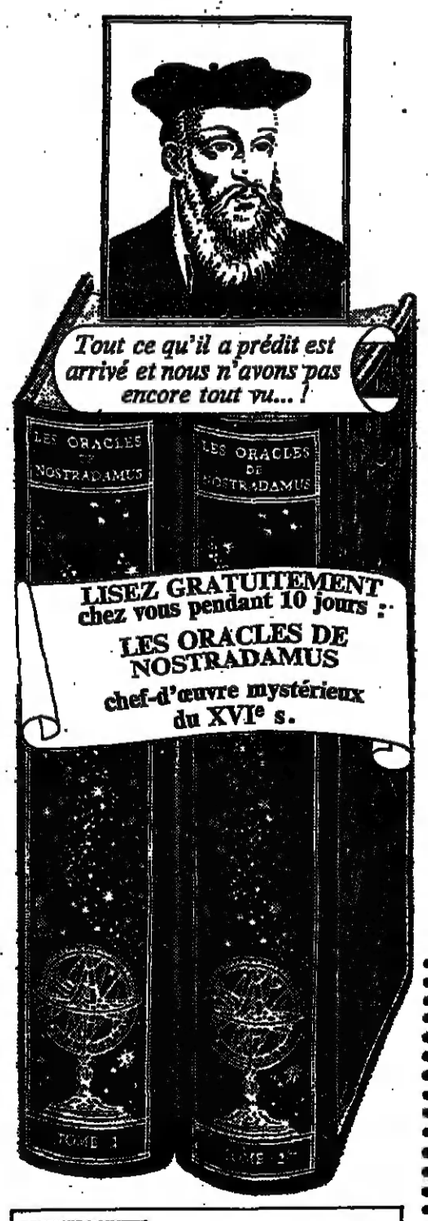

GARANTIE ILLIMITEE
Il vous mieux avoir acheté de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent pas être vendus à vil prix et donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot en publie que des œuvres soigneuses dans les plus petits détails qui promettent de la valeur chaque année; c'est pourquoi il s'engage à les racheter au même prix, aux souscripteurs qui le désireraient.

Prédictions ahurissantes ou poésies troublantes ? **Les vrayes centuries et prophéties de Maistre Michel de Nostredame** peuvent être lues de deux manières, soit qu'on y cherche et qu'on y trouve l'annonce des événements qui ont bouleversé notre monde jusqu'à nos jours, soit qu'on se laisse emporter par le charme mystérieux d'une poésie qui fait de son auteur le précurseur de nos modernes surréalistes.

Edition à tirage limité, à l'image des plus rares et somptueuses collections anciennes.

D'abord une riche reliure en peau de mouton, à grain mohair couleur vert Renaissance, découpée au tranchet d'artisan et encollée à la colle forte. Le dos est orné d'un somptueux motif dit « à l'astrolabe » à l'or fin véritable. Les deux plats sont décorés « à froid » sur toute leur surface d'un motif tiré d'un bois d'époque, d'inspiration cabalistique. Puis le plus beau papier : un vergé chiffon filigrané « aux canons » fabriqué à la forme ronde. Le texte est composé avec de magnifiques caractères Garamond si agréables à l'œil. Chaque page est ornée d'un bandeau prophétique et il y a aussi de nombreux culs de lampe. Les 2 gros volumes in-octavo (14 × 21 cm), chacun de 512 pages, constituent un magnifique ensemble, avec pages de garde, ex-libris, pages d'agrément et de nombreuses illustrations anciennes.

BON D'EXAMEN GRATUIT 1
(à adresser chez Jean de Bonnot, 7, faubourg Saint-Honoré, 75392 Paris Cedex 08)

Sans engagement de ma part, envoyez-moi, pour un examen gratuit de 8 jours, le premier volume relié des Oracles de Nostradamus, illustré à chaque page.

Livre en main, j'examinerai la qualité de cet ouvrage et si je ne suis pas convaincu de sa valeur et de son intérêt exceptionnels, je vous le retournerai dans son emballage d'origine dans les 8 jours suivant sa réception. Si par contre, il me plaît, je vous en règlerai le montant soit 73,50 francs seulement (+ 5,80 francs de frais de port). Dans ce cas vous m'enverrez le tome 2 le mois suivant au même prix.

Nom ——— *Prénoms* ———
Adresse complète ———
Code Postal ——— *Signature* ———

Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

l'école et la nation
168, Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tél. 277.35.22
N° 267 - JANVIER 1977 - le N° 8F - 68 p.
• LA FORMATION INITIALE ET PERMANENTE
• QUELLE ECOLE POUR QUELLE SOCIETE ?
EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02

MSL

CONTROLEUR DE GESTION
120/150.000 F.
Est de la France

Une société française (300 millions de francs, 1.500 personnes) appartenant à un groupe européen fabriquant et distribuant du matériel de constructions électriques, crée le poste de contrôleur de gestion. Celui-ci dépendant de la direction générale, sera principalement responsable de la surveillance financière et économique de l'activité industrielle. Il animera, coordonnera et contrôlera les activités des différentes unités de production dans les domaines de la prévision budgétaire, de l'analyse des coûts et des écarts, de la préparation des comptes d'exploitation et de la réalisation des objectifs, informera en permanence (tableaux de bord) la direction générale des résultats obtenus. Après avoir pris en charge les comptabilités générales, il sera appelé à assurer la direction des services informatique (IBM 3ème génération) et procédure. Agé d'au moins 35 ans, diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC, etc...) il aura l'expérience du contrôle de gestion aussi bien au niveau fabrication que distribution, acquise de préférence dans une société industrielle de moyenne importance. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B. 9.234.

Une société française filiale de deux groupes internationaux, est en cours de création dans la région stéphanoise et sera spécialisée dans la fabrication de vannes de haute technologie pour l'énergie (nucléaire et classique) et pour le pétrole. Elle cherche à pourvoir les postes suivants :

CHEF DE FABRICATION

Dépendant du directeur général et en liaison avec les services ingénierie, qualité et exploitation, il sera chargé dans un premier temps de la définition des moyens de production et du choix du personnel de son service. Il sera ensuite responsable des fabrications dans le respect des spécifications et des budgets, en apportant un soin particulier aux relations humaines ainsi qu'à l'amélioration des coûts. Agé d'au moins 35 ans, ingénieur A & M ou équivalent, il aura quelques années d'expérience dans la fonction qui requiert une compétence prouvée en usinage moyenne mécanique, soudage et montage de précision, ainsi qu'une connaissance des produits amonts en acier moulé ou forgé. Ecrire à M.S.L., réf. M 170.

CHEF DE SERVICE QUALITE

Dépendant du directeur général et en liaison avec les services commerciaux, ingenierie et fabrication ainsi qu'avec les clients et les prescripteurs, il sera chargé de l'interprétation puis de la transposition des spécifications en opérations de contrôle efficace et dans le cas du nucléaire, de l'organisation de l'assurance qualité. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur diplômé, il aura l'expérience de la fonction qui requiert une compétence en métrologie, usinage, soudage et montage de précision. La connaissance des produits amonts du type acier moulé ou forgé est souhaitable, celle de l'anglais est indispensable pour assurer le transfert en France de procédures définies aux U.S.A. Ecrire à M.S.L., réf. M 171.

CHEF DE SERVICE INGENIERIE

Dépendant du directeur général et en liaison avec les services fabrication, qualité et exploitation, il sera chargé de spécifier les opérations de fabrication ainsi que les approvisionnements, puis de concevoir et réaliser (ou faire approvisionner) en ett faisant les devis, les montages et machines nécessaires. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur diplômé, il aura une compétence prouvée en usinage moyenne mécanique, soudage et montage de précision ainsi que sur les produits amonts du genre acier moulé ou forgé et une excellente connaissance de l'anglais lui permettant d'assimiler une technologie américaine et de la transposer en France. Une expérience dans un poste semblable est souhaitable. Ecrire à M.S.L., réf. M 172.

CHEF DU PERSONNEL

Dépendant du directeur général et en liaison avec tous les autres services, il sera chargé dans un premier temps de la recherche, sélection et embauche de l'ensemble du personnel à recruter, puis sera ensuite responsable de la politique salariale et sociale (paie, recrutement, grille des salaires, formation, hygiène, sécurité, relations avec les représentants du personnel). Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, ayant de bonnes notions d'anglais, d'excellentes connaissances en législation du travail, il aura acquis une compétence sûre en technique de sélection dans une fonction comparable en usine, au besoin comme adjoint. Ecrire à M.S.L., réf. M 173.

Adresser curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Pour les annonces portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation expresse des candidats, donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Les réponses concernant la référence M seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «confidentielle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

AUSTRALIE - IRLANDE - ETATS-UNIS - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - HOLLANDE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - SUEDE - AFRIQUE DU SUD CANADA - SINGAPOUR

73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON Tél. (78) 62-08-33

POLITIQUE

POINT DE VUE

La volonté et la confiance

par
GILBERT GRANDVAL (*)

EN cette période de vœux, j'ai été tenté d'intituler mon propos : *Le laboureur et ses enfants...*

« Le père mort, les fils vous retournent le champ
Deçà, delà, partout, si bien qu'au bout de l'an
Il leur rapporta davantage.
D'argent, point de caché, mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor. »

Il me semble que les chômeurs, et bien d'autres, m'auraient compris. Voilà, en effet, une fable de notre enfance à tous qui n'a pas tant vieilli. Devant les problèmes difficiles, non insolubles, qui se posent à la France d'aujourd'hui, il est toujours actuel de nous demander s'il existe une recette magique, à gauche ou à droite, pour les résoudre sans que nous y mettions la main, ou si la solution ne se cache pas plutôt dans un projet qui unirait tous les Français.

Assurément, c'est une gageure. Que ce soit la compétition, sans hélas ! d'émulation, entre R.P.R. et R.I. pour prendre le contrôle de la majorité, ou les coups fourrés entre communistes et socialistes pour s'assurer la direction de la future et encore hypothétique majorité, ni dans un cas ni dans l'autre, les politiciens ne sont mûs par autre chose que des considérations électorales. Aucun d'eux ne cherche véritablement à résoudre nos difficultés.

Ces grenouillages paraissent si éloignés des conceptions du général de Gaulle, auxquelles nous entendons rester fidèles, que nous ne nous sentons pas concernés par eux ni pressés d'emboîter le pas à l'une ou à l'autre faction.

Et ce n'est pas la course contre la montre entre la Fédération des républicains de progrès, le Front progressiste, l'initiative républicaine et socialiste, et autres groupuscules gaullistes, à qui prendra la tête de la fameuse quatrième composante de l'alliance nouée autour du Programme commun (où d'ailleurs, elle n'obtiendrait même pas la place à peine visible des radicaux de gauche), qui pourrait nous faire dévier de notre ligne.

Sommes-nous donc ailleurs ? Non, car l'intérêt de la France est partout.

Il est certes pittoresque, et même excitant, pour la presse parlée ou écrite, de voir des gaullistes s'allier à des partis qui n'ont cherché, pendant onze ans, qu'à paralyser l'action du général et ne cachent même pas leur volonté d'abolir les institutions de la Ve République.

Il est moins pittoresque, mais aussi divertissant, de voir des gaullistes de la majorité ouvrir, cinquante mois à l'avance, la succession de celui qu'ils ont fait roi pour déjà mettre en selle leur dauphin.

Il n'est en revanche pas pittoresque du tout ni propre à faire rire ou pleurer, de rester fidèle à soi-même, et de s'affirmer toujours aussi peu attiré par les querelles de partis. Il en va de l'Union travailliste comme des époux fidèles. Point de projecteurs sur eux. Point de projecteurs sur les hommes politiques responsables, qui suivent simplement la ligne qui a toujours été la leur.

Pour eux, pour nous, l'intérêt national passe avant les préoccupations électorales.

Nous sommes absolument convaincus que personne n'a intérêt à l'échec de l'effort collectif qu'on appelle le plan Barre, même si, pensent d'aucuns, ce plan n'est pas le meilleur, parce que l'intérêt national exige que l'inflation soit maîtrisée, et que ce n'est pas en torpillant un navire qu'on assure sa flottaison.

L'opposition n'a aucun intérêt, le jour éventuel où elle prendrait le pouvoir, à trouver une situation si dégradée que la panique devienne plus forte que la volonté des nouveaux maîtres. La majorité n'a pas non plus intérêt à étaler la preuve de son incapacité à dominer la conjoncture. Celle-ci y perdrait la face et les élections ; celle-là se verrait contrainte à abandonner bientôt le programme sur lequel elle aura été élue et sans doute obligée... à reprendre à son compte les mesures qu'elle combat aujourd'hui.

Qu'une opposition qui veut détruire les institutions se livre aux grandes manœuvres électorales en vue de prendre le pouvoir est affligeant, mais les politiciens ne jouent-ils pas toujours ainsi ?

Que la majorité, par contre, prenne le risque de démobiliser le public, de l'affoler, d'inquiéter l'opinion internationale, qu'elle paraisse préférer un échec du chef de l'Etat, ou son départ, à un succès qui serait le sien et celui de son septennat, voilà de quoi confondre les hommes politiques responsables dont je parlais, qui restent convaincus qu'un président de la République élu au suffrage universel est l'élu de toute la nation et doit être respecté comme tel. Sa légitimité n'appartient pas aux politiciens.

Notre attachement à une société de progrès dans la participation et la liberté ne nous engage pas à souhaiter en 1978 la victoire d'une nouvelle majorité dans laquelle, nous venons de le voir à la télévision, les partisans de la terreur des années 50 n'ont toujours pas disparu de l'appareil du P.C. Et de quelle angoisse témoigne cette militante du P.S., Colette Audry, dans un livre bouleversant, quand elle rappelle que, le 31 octobre 1917, « *pressé de questions au Soviet de Pétrograd sur les bruits qui couraient au sujet de préparatifs insurrectionnels des bolcheviks, Trotski répond : « Nous » ne cachons rien, nous n'avons » décidé aucune intervention armée.»* Et elle conclut : « *Mensonge que la suite des événements allait rendre flagrant.* » (1)

La publication de ce beau livre, dans la collection « la Rose au poing », au mois d'octobre 1976, atteste que l'inquiétude n'épargne pas ceux-là mêmes qui assument de tels risques.

Car nous ne souhaitons pas davantage une situation anarchique, qui réaliserait les craintes du général de Gaulle et deviendrait vite insurrectionnelle.

Si nous en venions là, programme commun ou majorité n'y pourraient plus grand-chose.

* * *

Seul un sursaut de la nation, toutes options confondues, peut assurer la priorité absolue de l'intérêt national et redresser la situation. Ce n'est pas moi qui devrais tenir ce langage, mais, puisque personne ne le fait, j'en assume la responsabilité. Silence, une fois encore, aux voix du défaitisme et du découragement, la France n'est en péril que si nous l'abandonnons. Il est temps de mettre la volonté de vivre avant la roulette russe des intérêts particuliers et des aventures. Juguler l'inflation, ranimer l'économie, la tâche est à notre portée, à condition de le vouloir, et de le vouloir tous ensemble.

Il est vrai qu'il y a plus d'un million de chômeurs et que d'intolérables inégalités subsistent dans ce pays.

Il est vrai aussi que nos ressources sont considérables, tant en capacité humaine qu'en biens de toutes sortes, et ce n'est pas en sabotant les efforts du premier ministre qu'on rendra aux Français la confiance en eux-mêmes, à nos partenaires la confiance en nous, et aux chômeurs du travail.

Les Français le comprennent déjà, dont 67 % se déclarent satisfaits de leur condition, ce qui, on en conviendra, ne recoupe les limites d'aucune majorité. C'est à eux qu'il faut s'adresser, par-delà les états-majors des partis, pour restaurer la prospérité du pays, améliorer la condition des moins favorisés, et revenir vainqueurs à l'application de la devise de la République.

Telle est la vocation de l'Union travailliste, prête à soutenir tout effort, d'où qu'il vienne, pourvu qu'il n'ait en vue que l'intérêt national.

Que les politiciens cessent leurs petits jeux, leurs pièges et croc-en-jambe, qu'ils recherchent et disent la vérité, qu'ils sachent la reconnaître même dans la bouche de l'adversaire. L'opinion ne s'intéresse que faiblement à leurs jeux, et ce n'est pas pour y assister qu'elle les a élus. Les Français veulent, parce qu'ils savent que cela est juste et salutaire, que la nation soit gouvernée, non pas « à vue », certes, mais pas davantage au hasard des égoïsmes de classes. Un grand dessein, solidement conduit, voilà comment la volonté restaurera la confiance.

(1) *Les Militants et leurs morales*, Flammarion 1976.

(*) Ancien ministre du travail du général de Gaulle, président de l'Union travailliste.

Au conseil régional de Lorraine

M. SCHVARTZ (R.P.R.) DÉPOSE UN RECOURS CONTRE L'ÉLECTION DE M. SERVAN-SCHREIBER

M. Julien Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, a déposé, mardi 11 janvier, devant le tribunal administratif de Metz, un recours contre l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence du conseil régional de Lorraine, le 6 janvier dernier. M. Schvartz estime, en effet, que c'est M. Pierre Messmer, ancien premier ministre (R.P.R.), qui aurait dû être proclamé élu à l'issue du troisième tour.

Le député fonde son argumentation sur le fait que quatre tours de scrutin ont été nécessaires pour élire M. Servan-Schreiber, le premier tour ayant été annulé par le président de séance à la suite de la confusion dans laquelle il avait été procédé à son dépouillement (*le Monde* du 7 janvier). M. Schvartz fait valoir que cette annulation n'était pas conforme aux dispositions du règlement intérieur du conseil régional, et que c'est donc, en réalité, le quatrième tour qui n'aurait pas dû avoir lieu, puisque, au bénéfice de l'âge, comme le prévoit le règlement de l'assemblée régionale, M. Messmer devait être proclamé élu au troisième : il y avait obtenu, comme au second, le même nombre de voix que son principal adversaire, mais la majorité absolue exigée pour être élu aux deux premiers tours n'était alors plus requise.

[Rappelons que, lors des quatre tours de l'élection à la présidence du conseil régional de Lorraine, MM. Servan-Schreiber, Messmer et Bernard (P.S.) ont obtenu respectivement les résultats suivants : premier tour (annulé), 28, 25 et 4 voix ; deuxième tour, 29, 29 et 5 voix ; troisième tour, 29, 29 et 5 voix ; quatrième tour, 32, 27 et 5 voix.]

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) tiendra son deuxième congrès national du jeudi 27 au dimanche 30 janvier, à Paris.

LA PRÉPARATIO

PARIS : M. Jacques Chirac lan

M. d'Ornano à Paris, [illegible] même en soulignant [illegible] telle solution de fin [illegible] il semble que les choses [illegible] dès été trop engagées.

Si les gaullistes sont [illegible] le maintien de M. [illegible] XVIe arrondissement, [illegible] faibles contre M. Lecat, [illegible] députés républicains, et [illegible] ment M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, jurant le contraire avec la même conviction, les uns et les autres engagés de manière irrémédiable par les déclarations péremptoires que tous ont faites [illegible] la campagne des élections [illegible] l'hostilité de M. [illegible] mander le retrait de M. d'Ornano a été tout autre, puisque [illegible] précédent à écarter M. Lecat [illegible] et elle tout seule, puisqu'il [illegible] proposé tout à coup [illegible] XVIIe un parfait inconnu, [illegible] un siège au Conseil municipal, un fauteuil à l'Hôtel de [illegible] la présidence de la Croix-Rouge.

La fureur des partisans [illegible] M. d'Ornano et les mots [illegible] des responsables du R.P.R. [illegible] de la volonté de [illegible] public [illegible] sur le terrain de la compétence, où, à la représentativité [illegible] de la majorité [illegible] comptable de sur [illegible] n'est pas forcément une garantie de sagesse. C'est donc [illegible] et forces et à leur corps défendant que M. Jacques Chirac et ses amis se sont résolus à lancer le R.P.R. dans cette bataille de Paris. Celle-ci est, en effet, apparue exemplaire de la volonté de certains « giscardiens » d'éliminer les gaullistes de certains de leurs bastions ou tout au moins de réduire leur importance électorale. Beaucoup jugent même à une [illegible] tion de cette « clarification » de la situation politique que M. Giscard d'Estaing doit évoquer dans sa conférence de presse du 17 janvier.

Les priorités du R.P.R.

Silencieux depuis son discours de Strasbourg, le 17 décembre dernier, M. Jacques Chirac vient [illegible] l'intention de lancer le R.P.R. dans la bataille des élections municipales. Présentant [illegible] résultat d'ensemble du scrutin ne permettra pas à la majorité d'emporter de nombreux sièges, il préférerait [illegible] sanctionner son mouvement [illegible] l'abri des échecs qu'il n'aurait pas manqué de recevoir, et ne pas [illegible] lui-même comme une [illegible] de cet affaiblissement [illegible] première ministre préfère pour le moment ne considérer à deux tâches qui [illegible] prioritaires : renforcer le R.P.R. et préparer les Conseils législatifs de 1979.

La mise en place des instances du mouvement se poursuit avec la désignation de nouveaux chargés de mission régionaux, qui se réuniront tous à Paris le 22 janvier, et avec la tenue d'un comité central, le 20 janvier. Mercredi 19 janvier, à Paris, le groupe parlementaire R.P.R. se réunira en présence de M. Chirac pour étudier certaines propositions de loi qui seront déposées à la rentrée d'avril.

L'adhésion de nouveaux adhérents a subi un ralentissement avec la période des fêtes, mais on dément au R.P.R. les affirmations de M. Poniatowski, qui, faisant état des rapports de préfets, juge que le mouvement ne progresse qu'à Paris et en banlieue, alors qu'en province il demeurerait au niveau de l'ancienne U.D.R. Il est vrai toutefois que dans certaines fédérations départementales les secrétaires du R.P.R. ne voient pas avec satisfaction arriver de trop nombreux adhérents nouveaux qui risqueraient de remettre en cause leur autorité, et que l'ouverture et l'élargissement ne se réalisent pas encore partout.

La préparation des élections législatives se poursuit non seulement par la recherche de candidats appropriés, mais aussi par des actions ponctuelles dans certaines régions et auprès de catégories d'électeurs. Le 22 janvier, à Marseille, M. Chirac tiendra sa deuxième réunion régionale. Il y traitera plus particulièrement des problèmes du communisme et du socialisme et s'efforcera de montrer en quoi ce dernier, tout autant que le premier, doit être considéré comme l'adversaire de la majorité.

Auparavant, samedi 15 janvier, il s'adressera aux jeunes délégués réunis à Paris, alors qu'en février, des réunions spéciales seront consacrées aux femmes et aux membres des sections de l'action ouvrière et professionnelle. A cette occasion, il précisera sa conception de l'action politique dans le monde du travail, plus nuancée que la condamnation que vient de porter le gouvernement contre la « politisation des entreprises ».

Au schéma idéal que M. Chirac a tracé pour développer son action, la conjoncture apporte quelque trouble. La compétition municipale pour Paris n'est qu'un premier obstacle sur la voie que l'ancien premier ministre a empruntée en quittant avec éclat l'hôtel Matignon le 25 août dernier. Bien que le président du R.P.R. se garde d'avoir un comportement agressif envers le président de la République, le raidissement des attitudes des deux tendances au sein de la majorité augure de l'âpreté du combat pour les élections législatives.

ANDRÉ PASSERON.

M. D'ORNANO : mon objectif reste l'union de la majorité.

Dans la publication des candidatures R.P.R., M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, vient de déclarer :

« Je me refuse comme candidat à la mairie de Paris selon des procédures que la majorité aurait ailleurs en France si elle n'avaient jamais été créées.

« Je ne suis donc pas le candidat d'une fraction de la majorité contre une autre, et mon objectif reste l'union et non pas la division. Je me suis donc efforcé d'ouvrir des négociations en vue d'aboutir à des listes communes dans tous les secteurs de la capitale : mes propositions étant restées sans réponses valables dans certains secteurs de Paris. Leur objectif, c'est, en fait, de constituer des listes d'union avec le R.P.R. et d'engager la campagne électorale dans les arrondissements de gauche.

« J'ai désigné des responsables, mais je n'ai pas formé des listes. Cela veut dire que je souhaite des listes d'union faisant notamment largement appel aux sortants. Encore une fois, mon objectif, c'est l'union. »

M. GUICHARD : l'apparence de l'affrontement.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, ministre de la justice, garde des sceaux, interrogé mercredi matin 12 janvier au micro d'Europe 1, sur l'absence de cohérence de la majorité dans la bataille pour la mairie de Paris, a déclaré : « L'apparence de ces jours-ci était peut-être passionnée, c'est l'apparence de l'affrontement. Mais, en apparences, je crois que quand la campagne aura suffisamment mobilisé les inconvénients pour tous, il n'y a ce moment-là que les choses de l'unité interviendront. Je ne suis pas suivant quelle formule, car je n'ai pas de formule préconçue. Je crois simplement à l'union. »

M. Guichard a souligné d'autre part que M. Barre « joue très bien son rôle de chef de la majorité. Il la dirige en période électorale, c'est parfaitement normal. »

420 F, il n'en faut pas plus pour aller passer un week-end à Londres.

Prix comprenant le voyage aller-retour en Charter, les transferts aéroport-hôtel et deux nuits dans un hôtel confortable avec petit déjeuner. (Le même week-end sur un vol régulier coûte 495 F.)

Pour deux jours et deux nuits, Londres est à vous.

Shopping, bien sûr. Oxford Circus, Piccadilly, King's Road : les vêtements et l'argenterie de Londres vous rembourseront le voyage. Et vous aurez, en plus, le plaisir de flâner dans une très belle capitale, d'y découvrir, entre deux monuments que la plupart des musées y sont gratuits.

Autre bonne surprise, les restaurants : le roastbeef de Simpson a de quoi vous faire réviser toutes vos notions sur la cuisine anglaise.

Et si vous trouvez deux heures pour la traditionnelle excursion dans l'impériale d'un autobus, vous connaîtrez mieux Londres que vous ne connaîtrez jamais Paris.

Abandonnez-vous ensuite au charme bien connu des pubs londoniens : la bière y est bonne, le whisky aussi.

Et le dimanche soir, vous rentrez chez vous, reposé et content. Bon week-end.

RÉPUBLIQUE TOURS BRITAIN

Votre agence de voyage vous renseignera sur ce week-end.
République Tours : 355.39.30 et sur tous les autres.
Pour tout autre renseignement contacter l'Office de Tourisme Britannique.
6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 260.34.50

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PARIS : M. Jacques Chirac lance le R.P.R. dans la bataille

(Suite de la première page.)

Le R.P.R. s'étonne enfin que des membres du gouvernement livrent bataille à des conseillers municipaux — de surcroît pour beaucoup d'entre eux — qui soutiennent sans défaillance depuis deux ans et demi l'action de ce même gouvernement.

Alors que M. d'Ornano affirmait le même jour à France-Inter que *« seule une fraction locale, et non un mouvement national »*, contestait sa désignation, le communiqué du R.P.R. vient montrer que celle-ci est désapprouvée par les instances nationales dirigeantes du mouvement de M. Chirac.

Pour ne pas s'exposer à l'un des reproches qu'ils adressent précisément au maire de Deauville d'être le *« candidat officiel »* au poste de maire de Paris, les gaullistes se gardent bien de désigner nommément une personnalité à cette fonction. S'en tenant à une attitude légaliste, ils rappellent que ce sont les conseillers élus dans chaque secteur qui doivent au lendemain du scrutin désigner à l'Hôtel de Ville celui d'entre eux qui devra être le maire de la capitale, et il ne veulent pas paraître préjuger ce choix. Les listes publiées ne sont pas complètes, mais elles comprennent des représentants du R.P.R., du Centre national des indépendants, du Centre républicain, du Centre des démocrates sociaux, du Mouvement pour le socialisme par la participation, du Contrat social, de M. Edgar Faure, de l'Union des démocrates V^e^ République, animée par Mlle Dienesch (ex-M.R.P.) et même des républicains indépendants ainsi que des personnalités apolitiques. D'autres, et notamment des radicaux valoisiens, seraient en réserve.

Les responsables du R.P.R. ont attendu pour faire connaître leurs investitures que se termine le déjeuner qui, à l'Elysée, réunissait mardi, autour du chef de l'Etat, le premier ministre, les trois ministres d'Etat, MM. Poniatowski (rép. ind.), Lecanuet (C.D.S.) et Olivier Guichard (R.P.R.), ainsi que M. Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances (radical), représentant toutes les tendances de la majorité. On démentait, mercredi à l'Hôtel Matignon qu'une solution de compromis ait été déclenchée au cours de cette rencontre. Pourtant, mardi 28 décembre — alors que M. d'Ornano venait d'engager sa campagne comme maire de Paris, — M. Olivier Guichard, en déjeunant à l'Elysée avec M. Valéry Giscard d'Estaing, avait proposé avec quelque espoir que M. Bernard Lafay, actuel président du Conseil de Paris, Mme Simone Veil, ministre de la santé, ou M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, fussent présentés comme d'éventuels candidats d'union à la place de M. d'Ornano. A l'hôtel Matignon même on souhaitait aussi qu'une telle solution ne fût pas repoussée. Il semble que les choses aient alors été déjà trop engagées.

Si les gaullistes assuraient que les chances de M. d'Ornano dans le XVII^e^ arrondissement étaient faibles contre M. Lafay, les républicains indépendants, et notamment M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, juraient le contraire avec la même conviction, les uns et les autres excipant de sondages péremptoires que tous se gardaient toutefois de montrer. Mais si l'insistance du R.P.R. à demander le retrait de M. d'Ornano a été grande, l'acharnement des giscardiens à écarter M. Lafay l'a été tout autant, puisqu'on a proposé tour à tour au député du XVII^e^ un portefeuille ministériel, un siège au Conseil constitutionnel, un fauteuil à l'Institut et... la présidence de la Croix-Rouge.

La fixité des positions prises par M. d'Ornano et ses amis a dès lors convaincu les responsables du R.P.R. de la volonté de ses « alliés » d'attaquer de front les gaullistes sur le terrain de la capitale, où, s'ils représentent « la majorité de la majorité », l'ancienneté de leur implantation n'est pas forcément une garantie de solidité. C'est donc contraints et forcés et à leur corps défendant que M. Jacques Chirac et ses amis se sont résolus à lancer le R.P.R. dans cette bataille de Paris. Celle-ci leur est, en effet, apparue exemplaire de la volonté de certains « giscardiens » d'éliminer les gaullistes de certains de leurs bastions ou tout au moins de réduire leur importance électorale. Beaucoup voient même là une illustration de cette « clarification » de la situation politique que M. Giscard d'Estaing doit évoquer dans sa conférence de presse du 17 janvier.

Les priorités du R.P.R.

Silencieux depuis son discours de Strasbourg, le 17 décembre dernier, M. Jacques Chirac n'avait pas l'intention de lancer le R.P.R. dans la bataille des élections municipales. Pressentant que le résultat d'ensemble du scrutin ne permettra pas à la majorité d'enregistrer de nombreux succès, il préférait laisser son mouvement à l'abri des éclats qu'il n'aurait pas manqué de recevoir, et ne pas apparaître lui-même comme une des victimes de cet affrontement. L'ancien premier ministre préfère pour le moment se consacrer à deux tâches qu'il juge prioritaires : renforcer le R.P.R., et préparer les élections législatives de 1978.

La mise en place des instances du mouvement se poursuit avec la désignation de nouveaux chargés de mission régionaux, qui se réuniront tous à Paris le 22 janvier, et avec la tenue d'un comité central de 30 janvier. Mercredi 19 janvier, à Paris, le groupe parlementaire R.P.R. se réunira en présence de M. Chirac pour étudier certaines propositions de loi qui seront déposées à la rentrée d'avril.

L'adhésion de nouveaux adhérents a subi un ralentissement avec la période des fêtes, mais on dément au R.P.R. les affirmations de M. Poniatowski, qui, faisant état des rapports de préfets, juge que le mouvement ne progresse qu'à Paris et en banlieue, alors qu'en province il demeurerait au niveau de l'ancienne U.D.R. Il est vrai toutefois que dans certaines fédérations départementales les secrétaires du R.P.R. ne voient pas avec satisfaction arriver de trop nombreux adhérents nouveaux qui risqueraient de remettre en cause leur autorité, et que l'ouverture et l'élargissement ne se réalisent pas encore partout.

La préparation des élections législatives se poursuit non seulement par la recherche de candidats appropriés, mais aussi par des actions ponctuelles dans certaines régions et auprès de catégories d'électeurs. Le 28 janvier, à Marseille, M. Chirac tiendra sa deuxième réunion régionale. Il y traitera plus particulièrement des problèmes du communisme et du socialisme et s'efforcera de montrer en quoi ce dernier, tout autant que le premier, doit être considéré comme l'adversaire de la majorité.

Auparavant, samedi 15 janvier, il s'adressera aux jeunes délégués réunis à Paris, alors qu'en février, des réunions spéciales seront consacrées aux femmes et aux membres des sections de l'action ouvrière et professionnelle. A cette occasion, il précisera sa conception de l'action politique dans le monde du travail, plus nuancée que la condamnation que vient de porter le gouvernement contre la « politisation des entreprises ».

Au schéma idéal que M. Chirac a tracé pour développer son action, la conjoncture apporte quelque trouble. La compétition municipale pour Paris n'est qu'un premier obstacle sur la voie que l'ancien premier ministre a empruntée en quittant avec éclat l'hôtel Matignon le 25 août dernier. Bien que le président du R.P.R. se garde d'avoir un comportement agressif envers le président de la République, le raidissement des attitudes des deux tendances au sein de la majorité augure de l'âpreté du combat pour les élections législatives.

ANDRÉ PASSERON.

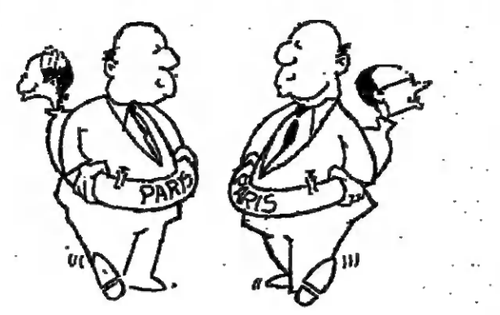

(Dessin de CHENEZ.)

Les candidats du Rassemblement

Le secrétariat général du Rassemblement pour la République a publié, mardi 11 janvier, le communiqué suivant :

« Le R.P.R. a pris acte, avec regret, de la décision hâtive et insolite prise par certains hommes politiques de la majorité de constituer des listes électorales, à Paris, sans l'accord de ceux qui représentent légitimement le peuple de la capitale et qui ont toujours été les fidèles soutiens du gouvernement. Le Rassemblement déplore ces initiatives, qui constituent un risque de division et un élément de désarroi chez les électeurs. En conséquence, le Rassemblement a proposé à des personnalités représentatives de former de véritables listes d'union regroupant tous ceux, engagés politiquement ou non, qui refusent la mainmise des socialo-communistes sur Paris.

» *Le Rassemblement regrette d'avoir été mis devant un fait accompli par certains de ses partenaires et émet le souhait que ceux-ci viennent prendre leur juste place dans le combat dont dépendent l'avenir et la liberté de Paris.* »

Voici la liste des personnalités « chargées de constituer les listes municipales dans les secteurs de Paris » :

1^er^ secteur (1^er^ et 4^e^ arrondissement) : M. Pierre-Charles Krieg (député R.P.R., conseiller sortant) ; Mme Monique Garnier-Lançon (conseiller sortant R.P.R.) et M. Jean Rousseau (conseiller sortant, R.P.R.).

2^e^ secteur (2^e^ et 3^e^ arrondissement) : M. Guy Rabourdin, maire de Chelles (Seine-et-Marne), ancien président du conseil d'administration du District de la région parisienne, ancien député U.D.R.

3^e^ secteur (5^e^ arrondissement) : MM. Jean Tiberi (député R.P.R. cons. sort.) ; Roger Romani (cons. sort., R.P.R.) ; Florian Delbarre (apolitique), professeur à la faculté de médecine.

4^e^ secteur (6^e^ arrondissement) : MM. Pierre Bas (député R.P.R. cons. sort.) ; F. Collet (cons. sort. R.P.R.) ; Raymond Dohet (cons. sort., R.P.R.) et Pierre Récamier (apolitique), maire du 6^e^ arrondissement.

5^e^ secteur (7^e^ arrondissement) : MM. Edouard Frédéric-Dupont (cons. sort., député rép. ind.) et Jean-Philippe Hubin (R.P.R.).

6^e^ secteur (8^e^ arrondissement) : MM. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, député R.P.R., et Raymond Bourgine, président du C.N.I. de Paris et directeur général de *Valeurs actuelles*.

7^e^ secteur (9^e^ arrondissement) : MM. Gabriel Kaspereit (député R.P.R., cons. sort.) ; Raymond Colibeau (cons. sort. R.P.R.) et P. Poli, maire adjoint du 9^e^ arrondissement (apolitique).

8^e^ secteur (10^e^ arrondissement) : MM. Claude-Gérard Marcus (député R.P.R., cons. sort.) ; Léon Cros (cons. sort., R.P.R.) ; Maurice Mensions (cons. sort., R.P.R.) et J. Romanetti (C.N.I.).

9^e^ secteur (11^e^ arrondissement) : M. André Fanton (député R.P.R.), MM. Claude Martin (ancien député, R.P.R.), Henri Boutins, président du syndicat des débitants de tabac de Paris et d'Ile de France, membre directeur des P.M.E. (apolitique), et Gastebois (apolitique).

10^e^ secteur (12^e^ arrondissement) : MM. Charles Magand (député R.P.R., cons. sort.), André Planchet (cons. sort. R.P.R.), Roquet (cons. sort. R.P.R.), Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne (apolitique), et Mme Monique Legrand (Contrat social).

11^e^ secteur (13^e^ arrondissement) : MM. Claude Avisse, maire du 13^e^ arrondissement (R.P.R.), Mme Meyer (R.P.R.), M. Jean-François Pontal (apolitique), fils de l'ancien préfet, M. Daniel Garigue (R.P.R.) et Mme Duperron (apolitique).

12^e^ secteur (14^e^ arrondissement) : M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris et député R.P.R., Mlle Coutard (démocrates V^e^), M. Lionel Assouad (cons. sort., centriste), M. Cyril Pilipenko (C.N.I.), M. Pierre Dangles (cons. sort. R.P.R.), et M. Patrick de Saevsky (cons. sort. R.P.R.).

13^e^ secteur (15^e^ arrondissement) : Mme Nicole de Hauteclocque (cons. sort. R.P.R., ancien président du Conseil de Paris et député), M. Jacques Marette (député R.P.R., cons. sort.), M. Bernard Rocher (cons. sort., R.P.R.), ancien président du Conseil de Paris, M. Jean Cherrioux (cons. sort., R.P.R.), ancien président du Conseil de Paris, M. Antoine Veil (cons. sort., élu C.D.P.), époux de Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Escudier (apolitique), maire du 15^e^ arrondissement.

14^e^ secteur (16^e^ arrondissement) : M. Jean Fréal (R.P.R.), professeur à la faculté de médecine de Paris et médecin de l'hôpital des enfants malades, Mme Chantal Malaud (C.N.I.), épouse de M. Philippe Malaud, ancien ministre, ancien député rép. ind., M. Jacques Trorial (R.P.R.), ancien ministre, M. Albert Listambert (cons. sort., Centre républicain), et M. Gérard Leban (R.P.R.).

15^e^ secteur (17^e^ arrondissement) : M. Bernard Lafay (R.P.R., député, président du Conseil de Paris), Mme Hélène Missoffe (député R.P.R.), MM. Jean de Préaumont (député R.P.R. et cons. sort.), Maurice Weill (cons. sort., apolitique) et le général Casso (cons. sort., apolitique), ancien commandant du régiment des pompiers de Paris.

16^e^ secteur (18^e^ arrondissement) : M. Joël Le Tac (député R.P.R.) et M. Coche (R.P.R.).

17^e^ secteur (19^e^ arrondissement) : MM. Jean Aillot (R.P.R.), Josserand (R.P.R.) et Fabien Terramond (M.S.P.).

18^e^ secteur (20^e^ arrondissement) : M. Roland Carter (R.P.R., ancien député du 20^e^ arrondissement).

Parmi les personnalités citées ci-dessus quatre sont seulement chargées d'une « mission de formation des listes ». Il s'agit de M. Rabourdin, actuel maire de Chelles dans le 2^e^ secteur de M. Fanton dans le 9^e^ secteur car celui-ci pourrait envisager de se présenter à Epinal (Vosges) et de MM. Aillot dans le 17^e^ et Carter dans le 18^e^ secteur.

UN FIEF GAULLISTE

Depuis 1959, la capitale « appartient » aux gaullistes. Sous les étiquettes U.N.R., U.D.R. et aujourd'hui R.P.R., ils détiennent la majorité au Conseil de Paris, comme ils comptent le plus grand nombre de députés et de sénateurs.

DEPUTES : sur les 31 députés de la capitale, 13 sont R.P.R. (MM. Charles Krieg, Jean Tibéri, Pierre Bas, Maurice Couve de Murville, Gabriel Kaspereit, Claude-Gérard Marcus, André Fanton, Charles Magand, Pierre Guillain de Benouville, Jean Turco, Christian de la Malène, Jacques Marette, Mme Nicole de Hauteclocque, Mlle Claude Roux, Bernard Lafay, Jean de Préaumont, Mme Hélène Missoffe, M. Joël Le Tac).

SENATEURS : sur les 12 sénateurs de Paris, 5 sont R.P.R. (MM. Jean Auburtin, Maurice Bayrou, Paul Minot, Jacques Sanglier, Jean-Louis Vigier).

CONSEILLERS DE PARIS : sur les 90 conseillers de Paris, 34 sont officiellement R.P.R. A l'Hôtel de Ville, les gaullistes occupent depuis 1959 les principaux postes, dont celui de rapporteur général du budget, qui faisait du titulaire le véritable maire de Paris. Ce poste fut occupé successivement de 1959 à 1965 par M. Alain Griotteray, élu alors qu'il était U.N.R., et, de 1965 à 1977, par M. Christian de la Malène.

Sur les sept commissions permanentes qui siègent à l'Hôtel de Ville, quatre sont dirigées par des membres du R.P.R. (urbanisme, M. Bernard Rocher; enseignement, M. Pierre Bas ; action sanitaire et sociale, M. François Collet, et habitation, M. Jean Tiberi). Sur les sept commissions spéciales, six sont présidées par des membres du R.P.R. (transports, M. Raymond Colibeau ; anciens combattants, M. Alex Biscarre; famille, M. Hubert Prangey ; aide à l'enfance, M. Léon Cros ; règlement, M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, et Halles, M. Charles Krieg).

M. D'ORNANO : mon objectif reste l'union de la majorité.

Après la publication des candidatures R.P.R., M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, nous a déclaré :

J'ai été désigné comme candidat à la mairie de Paris selon les procédures que la majorité utilise partout ailleurs en France et qui n'avaient jamais été contestées.

» *Je ne suis donc pas le candidat d'une fraction de la majorité contre une autre, et mon objectif c'est l'union et non pas la division. Je me suis donc efforcé d'ouvrir les négociations en vue d'aboutir à des listes communes dans tous les secteurs de la capitale : mes propositions étant restées sans réponses, j'ai déjà désigné plusieurs responsables dans certains secteurs de Paris. Leur objectif, c'est, en liaison avec moi, de constituer des listes d'union avec le R.P.R. et d'organiser la campagne électorale dans les arrondissements de Paris.*

» *J'ai désigné des responsables, mais je n'ai pas formé des listes. Ce qui veut dire que je souhaite des listes d'union faisant notamment largement appel aux sortants. Encore une fois, mon objectif, c'est l'union.* »

M. GUICHARD : l'apparence de l'affrontement.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, ministre de la justice, interrogé mercredi matin 12 janvier, au micro d'Europe 1, sur l'absence de cohérence de la majorité dans la bataille pour la mairie de Paris, a déclaré : *« L'apparence de ces jours-ci était un peu passionnée, c'est l'apparence de l'affrontement. Mais, en politique, il faut se méfier des apparences. Je crois que quand la division aura suffisamment montré ses inconvénients pour tous, c'est à ce moment-là que les chances de l'unité interviendront. Je ne sais pas suivant quelle formule, car je n'ai pas de formule miracle. Je crois simplement à l'union. »*

M. Guichard a souligné d'autre part que M. Barre *« joue très bien son rôle de chef de la majorité »*. Il a ajouté : *« C'est lui qui la dirige en période électorale. C'est parfaitement normal. »*

ÉPINAL : la gauche est parvenue à un accord.

(De notre correspondant.)

Epinal. — A Epinal, où le maire centriste, M. Argant, ne se représente pas, les partis de gauche sont parvenus à un accord. M. Pierre Blanck, P.S., adjoint au maire de l'actuelle municipalité, conduira la liste d'union de la gauche. Celle-ci comprendra seize socialistes, quatre communistes, un radical de gauche et dix « sans-parti ». Le différend qui opposait communistes et socialistes à propos de ces « sans-parti » est à présent apaisé. Le P.C. revendiquait le choix de trois d'entre eux. Le P.S. lui en accordait un. Finalement, le P.C. en choisira deux. Parmi les dix personnalités désignées par le P.S., on trouve deux conseillers municipaux sortants situés jusqu'alors politiquement au centre. La liste de l'union de la gauche sera officiellement présentée vers le 24 janvier.

Du côté de la majorité, la situation reste très confuse. Toutefois, une de ses composantes, Epinal-Majorité (groupe de réflexion, fondé il y a quelques mois en vue des élections municipales, composé de jeunes gaullistes et de quelques exclus de l'ancienne section locale de l'U.D.R.), a rendu publique une première liste de treize candidats.

M. Jean Haemerlé, ancien conseiller municipal (tendance R.I.), poursuit, avec beaucoup de difficultés, semble-t-il, sa tâche de « coordonnateur ». Elle consiste, avant tout, à trouver la tête de liste susceptible de faire l'unanimité au sein des divers partis de la majorité, toujours très divisés.

Y. C.

LILLE : M. Menu, ancien député U.D.R., se présente sur la liste de la gauche.

M. Robert Menu, ancien député U.D.R. de la quatrième circonscription du Nord, figurera sur la liste d'union de la gauche que conduira M. Pierre Mauroy, P.S., maire sortant. Gaulliste de gauche, M. Menu a annoncé son intention de mettre en place une fédération du Nord de la F.R.P. (Fédération des républicains de progrès, présidée par M. Jean Charbonnel, ancien ministre, ex-U.D.R.).

VENDEE. — Mme de Lattre de Tassigny, veuve du maréchal, a annoncé qu'elle ne se représentait pas aux prochaines élections municipales à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), commune dont elle est maire depuis mai 1956. Elle avait succédé à son beau-père, Roger de Lattre de Tassigny, décédé le 10 avril 1956 à l'âge de cent un ans. La mairie appartenait depuis 1941 à la famille de Lattre. *« Cette décision nécessaire n'est pas sans m'apporter quelque mélancolie »*, écrit Mme de Lattre de Tassigny, en annonçant sa décision dans son bulletin communal.

VILLEURBANNE : le P.C. « s'inquiète » des prétentions socialistes.

Après la conférence de presse réunie lundi 10 janvier à Villeurbanne (Rhône) par M. Charles Hernu, au cours de laquelle ce dernier, membre du comité directeur du P.S., avait confirmé son intention de prendre la tête de la liste de la gauche aux élections municipales, et au besoin de constituer une liste socialiste homogène (*le Monde* du 12 janvier), le comité de ville du P.C. a publié une déclaration dans laquelle il *« réaffirme sa volonté de tout faire pour aboutir à la réalisation d'une liste d'union de la gauche sur la base de l'accord du 28 juin 1976 »*.

Le comité de ville du P.C. estime que *« le respect du suffrage universel ne devrait poser aucun problème pour la composition de la liste, qui, en exigeant la tête de la tête de liste »*, et énumère différents scrutins récents au cours desquels, à Villeurbanne, le candidat du P.C. a devancé celui du P.S. La déclaration communiste poursuit :

« La position du parti socialiste qui, en exigeant la tête de liste, et en annonçant sa volonté de constituer une liste homogène, refuse l'application de l'accord, inquiète, car elle s'inscrit contre l'union de la gauche et risque de faire réélire la droite. D'ailleurs, nous nous interrogeons sur l'origine de cette décision unilatérale alors que les discussions sont en cours au niveau des sections locales des partis du programme commun à Villeurbanne. Il est regrettable que l'immixtion de la direction nationale du P.S., en désignant Charles Hernu comme tête de liste, ait conduit à cette situation, alors qu'il est possible d'aboutir à un accord local. »

NIEVRE. — *La fédération départementale du P.C.F.* a exprimé, mardi 11 janvier, *« son inquiétude devant les difficultés qui découlent des exigences des socialistes »*. *« Le parti socialiste*, précise-t-elle, *revendique en effet une représentation excessive dans les municipalités à direction communiste, alors qu'il contente sa juste place au P.C. dans les communes à direction socialiste. En outre, dans une récente déclaration, le P.S. a invité ses organisations à constituer ses propres listes. »*

LOIRET. — *A Montargis*, dont le maire sortant est M. Bouche (fav. à la maj.), deux listes de gauche seront en présence. L'une sera conduite par M. Dupont (P.S.) et l'autre par M. Max Nublat (P.C.), conseiller général et maire de Chalette-sur-Loing.

● *M. Bertrand Motte*, président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), sera reçu vendredi 14 janvier au palais de l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

Au conseil régional de Lorraine

M. SCHVARTZ (UDR) DÉPOSE UN RECOURS CONTRE L'ÉLECTION DE M. SERVAN-SCHREIBER

M. Julien Schvartz (R.P.R.) de Moselle a, mardi 11 janvier, devant le bureau administratif de la cour administrative d'appel de Nancy, déposé un recours contre l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence du conseil régional de Lorraine. Le 6 janvier, M. Schvartz estime en effet que c'est M. Pierre Messmer, premier ministre (R.P.R.), qui aurait dû être proclamé à l'issue du troisième tour de l'élection du président du conseil régional.

Le député R.P.R. fonde sa requête sur le fait que certaines opérations de scrutin n'auraient pas été régulières. Il estime notamment que M. Servan-Schreiber aurait dû être déclaré battu au premier tour, ayant recueilli, au deuxième tour, 29 voix de moins que le nombre de suffrages exprimés, et au troisième tour, 28 voix de moins que le nombre de suffrages exprimés.

Rappelons que, lors de l'élection du président du conseil régional de Lorraine, MM. Servan-Schreiber (P.S.) et Bernard (P.S.) ont obtenu respectivement les résultats suivants : au premier tour (annulé), 29 et 27 voix ; au deuxième tour, 29 et 27 voix ; au troisième tour, 29 et 27 voix ; au quatrième tour, 31 et 27 voix.

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) tiendra son deuxième congrès du jeudi 27 au dimanche 30 janvier, à Paris.

CETTE CASSETTE GRATUITE

vous montre comment apprendre, chez vous,

l'anglais en 3 mois.

Linguaphone : une nouvelle méthode audio-visuelle active, basée sur le dialogue.

Grâce aux disques ou aux cassettes, des Anglais viennent chez vous, pour parler et vous faire parler. Lentement au début.

En participant aux dialogues, vous apprendrez très vite, vous enrichirez votre vocabulaire et vous perfectionnerez votre accent.

Et dans 3 mois, vous commencerez déjà à parler couramment...

Sur le même principe, 28 langues à votre disposition :
allemand
anglais • anglais/américain
espagnol • chinois
hébreu • italien • japonais
néerlandais • russe...

GRATUIT En échange de ce bon, vous recevrez gratuitement une brochure illustrée et un disque ou une cassette de démonstration.

(Cochez la case de votre choix.)

Langue choisie _____
Nom _____ Prénom _____
Age _____ Profession _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

LINGUAPHONE 12, rue Lincoln - 75008 Paris
(pour la Belgique, rue du Midi, 54 - 1000 Bruxelles) 11/2545
(pour la Suisse, place Longemalle, 18 - 1211 Genève 3)

DÉFENSE

Plaidoyer pour le dégagement

II. — La montée des périls dans le monde

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

Les populations d'Europe occidentale sont de plus en plus conscientes d'être l'enjeu de la lutte acharnée de deux idéologies expansionnistes au service des deux superpuissances. Pour faire face à ce qui, d'un point de vue américain, pourrait présenter un danger, nous assistons à une entreprise de glissement de l'alliance atlantique vers des finalités nouvelles, tendant à assurer de façon irréversible le contrôle économique et politique des Etats-Unis sur une Europe qui est potentiellement son principal rival industriel et commercial (« le Monde » du 12 janvier).

Cette intégration politico-économique de l'Europe au monde américain ne peut réussir que si, simultanément, l'organisation militaire de l'alliance est capable de contenir tout effort du bloc adverse pour *contrer* cette manœuvre, par la menace ou par la force.

Mais l'évolution de la stratégie américaine, depuis l'origine de l'alliance, a toujours résulté du souci de préserver les Etats-Unis des risques d'une guerre européenne. Commencée à l'époque du monopole atomique américain sous l'égide de la « riposte massive » à toute agression soviétique en Europe, elle évolua, avec la montée en puissance des forces nucléaires soviétiques, vers la *« riposte graduée »* de M. Mc Namara, qui annonça, en juin 1962, la stratégie anti-forces pour *« inciter l'ennemi à épargner les cités américaines »*. En 1974, la force soviétique ayant acquis une capacité d'annihilation du territoire américain, M. Schlesinger continue d'évoquer une stratégie d'attaque des objectifs militaires ennemis ; mais la *doctrine* s'affine pour limiter encore les risques d'extension des hostilités au sanctuaire américain.

Triade et dissociation de l'emploi des forces

Dans son rapport d'avril 1975, déjà cité, M. Schlesinger affirme encore, fermement, qu' *« en aucune circonstance les Etats-Unis ne pourront renoncer à la possibilité de premier emploi des armes nucléaires en Europe »*. Mais ce propos doit être assorti d'une nuance essentielle puisque son raisonnement n'est rendu possible que par une dissociation absolue, et nouvelle, entre forces tactiques et stratégiques.

A cette fin, il décompose l'ensemble des moyens de dissuasion et de défense en une « triade » : les forces classiques sont destinées à s'opposer à des attaques classiques ; les forces nucléaires de théâtre aux attaques nucléaires du théâtre des opérations ; les forces stratégiques, enfin, dirigées contre le sanctuaire adverse, tendront uniquement à dissuader un conflit nucléaire général, encore qu'elles puissent, en cas de nécessité, renforcer les forces nucléaires de théâtre dans l'accomplissement de leur mission limitée.

Le fait que les forces nucléaires tactiques soient devenues désormais forces nucléaires de théâtre signifie, sans ambiguïté, que leur emploi n'est concevable que sur des théâtres d'opération n'engageant pas le sanctuaire américain. Sur ces théâtres, il y a désormais tendance à l'acceptation du combat de défense, plutôt qu'à la dissuasion : *« A l'ère de la parité nucléaire, il est difficile de se contenter d'un concept de défense de l'Europe occidentale qui reposerait principalement sur un recours rapide aux armes nucléaires. Il faut, au contraire, admettre qu'une défense non nucléaire de l'Europe occidentale est praticable, et qu'il est seulement souhaitable, d'un point de vue dissuasif, qu'une telle défense puisse être renforcée à tout moment par les forces nucléaires de théâtre. »*

S'il y a connexion directe des forces classiques et des forces nucléaires de théâtre, utilisables conjointement dans l'espace de la bataille, il y a au contraire dissociation absolue du rôle des forces stratégiques : *« Déjà, au cours de la période de grande supériorité nucléaire stratégique américaine, les armes nucléaires de théâtre et les forces conventionnelles avaient un rôle important à jouer. Aujourd'hui, à l'époque de l'équilibre stratégique, leur importance s'est encore accrue, car la menace d'annihilation réciproque entre les Etats-Unis et l'Union soviétique limite le champ des actions qui peuvent être dissuadées par les forces stratégiques. »*

Ces conceptions sont parfaitement cohérentes, on peut même dire judicieusement raisonnées du point de vue des seuls intérêts américains. Elles sont plus difficilement admissibles pour un Européen conscient de ce que la *sécurité* américaine n'y est acquise qu'au prix de l'acceptation de risques supplémentaires et exorbitants pour les peuples de notre continent.

Dans les mêmes termes

Or il est saisissant de relire les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing du 5 mai 1976 à la télévision et du 1er juin de la même année devant l'Institut des hautes études de défense nationale, à la lumière de cet exposé rapide de la doctrine Schlesinger. Tout y est décrit sensiblement dans les mêmes termes : pour la triade des forces et la dissociation des armes stratégiques et des armes de théâtre, *« la France a trois moyens : un moyen qui est la dissuasion nucléaire stratégique pour dissuader l'agression de même type contre la France ; un armement nucléaire tactique, c'est-à-dire la possibilité de se protéger par l'utilisation d'armes nucléaires sur le terrain »* des opérations ; *« et enfin des armements classiques »*.

Pour l'abandon du concept de parapluie nucléaire du sanctuaire français, pour le glissement corrélatif de l'armement nucléaire tactique au rôle d'armement de théâtre, pour l'acceptation du combat dans une Europe assimilée désormais à un théâtre banalisé d'affrontement des deux superpuissances : *« Dans l'hypothèse d'un conflit, il n'y aura qu'un seul espace, et l'espace français sera, dès le départ, dans l'espace de la bataille »* ; puis *« notre armement nucléaire tactique n'est plus seulement un instrument de dissuasion, c'est aussi un instrument de bataille »* ; enfin, *« c'est moi qui ai introduit dans nos concepts le mot bataille, parce qu'une armée doit avoir l'idée que, si un jour elle doit assurer la sécurité de la nation, elle doit se préparer à livrer bataille. Si vous regardez ce qui s'est passé dans le monde au cours de ces dernières années, tous les conflits que nous avons eus, même en Europe, c'étaient en réalité des batailles, c'est-à-dire l'utilisation de moyens classiques »*.

Pour les conflits intérieurs aux Etats occidentaux et la résolution de maintenir, éventuellement par les armes, l'intégrité politique du pays, *« nous observons une déstabilisation générale dans le monde, qui se produit également à l'intérieur et que connaît bien le ministre de l'intérieur. Nous avons donc besoin d'un corps spécial organisé en fonction de cette nécessité. D'où le choix, pour l'armée de terre, de lui rendre sa mobilité et fonder son organisation sur de grandes unités, disponibles pour le combat »*.

Il ne manque en somme, après cette dernière ambiguïté, que l'aveu explicite, difficile, convenons-en, que l'armée pourra être employée à l'intérieur, en défense de la société, en cas de « subversion » des suffrages populaires considérée comme une agression contre l'intégrité politique de l'Etat. Sans doute le maintien du service militaire sous sa forme actuelle offre-t-il l'avantage de perpétuer des divisions d'infanterie, incapables du combat moderne mais utilisables en maintien de l'ordre dès lors qu'elles y auront été préparées. Et, au-delà des prochaines échéances politiques, il sera toujours loisible de leur acheter à bas prix des armements américains « standardisés », ou de réformer enfin la conscription.

Quoi qu'il en soit de ces deux dernières hypothèses, nous sommes passés en France, à l'évidence, des conceptions gaulliennes de refus du développement en Europe d'une bataille susceptible d'atteindre un jour le territoire français à l'acceptation de cette bataille avec tous nos moyens de théâtre, en conformité étroite avec les thèses de M. Schesinger. En bref, si la réflexion présidentielle sur les problèmes de défense a duré plusieurs mois et n'a guère transparu pendant ce temps au plan national, elle n'a pas pour autant été solitaire et a largement profité de rencontres internationales. Et, seul, le ministre de la défense, irresponsable en la matière, continue de clamer sans vergogne, dans l'incrédulité ironique du pays, la stabilité d'une doctrine dont il ne semble pas mesurer toutes les implications.

Le spectre d'anéantissement du continent européen

Alors que la doctrine de riposte graduée de M. McNamara, en effet, ne fixait aucune limite *a priori* à l'escalade et maintenait en dernier ressort, pour la protection du théâtre européen, une menace diffuse d'engagement stratégique total américain, la doctrine Schlesinger élimine cette éventualité. On ne saurait mieux préciser à l'adversaire qu'au cas où un conflit se révélerait nécessaire en Europe il peut s'y engager sans craintes superflues pour son propre sanctuaire.

Une telle attitude comporte, bien sûr, le danger majeur de faciliter aux Soviétiques une décision éventuelle d'intervention armée en Europe. Mais elle présente pour les Américains des avantages essentiels, au cas contraire où ce serait eux qui trouveraient intérêt à provoquer le déclenchement de ce conflit.

On ne saurait trop souligner à ce propos l'importance de l'Europe dans une conjoncture marquée par l'affrontement des deux superpuissances pour la domination mondiale. Le poids spirituel, démographique, culturel et économique de notre continent est tel que son basculement définitif dans le camp de l'une ou l'autre assurerait à celle-ci un avantage décisif dans son dessein. Mieux vaut, par conséquent, pour chacune d'elles, la destruction intégrale de l'Europe que de la voir tomber intacte en possession de l'adversaire. Pour ceux qui auraient encore la naïveté d'en douter, qu'ils trouvent une autre explication au stockage, à pied d'œuvre en Europe, de douze mille têtes nucléaires tactiques pour les deux camps, et un autre résultat à leur emploi éventuel.

Car au-delà des ravages et des souffrances que déchaînerait déjà un conflit classique, l'emploi d'un tel nombre d'engins sur notre continent signifierait forcément sa désertification et l'anéantissement de ses populations, sans risques pour les deux principaux protagonistes. L'idée même de cette éventualité devrait être intolérable aux Européens menacés. Or, c'est l'épée de Damocles suspendue sur nos têtes, en un temps où la simple interprétation tendancieuse de nos choix électoraux peut suffire, sous l'effet conjugué des passions, des intolérances et des intérêts matériels, à ouvrir la porte aux réactions excessives.

Ça n'arrive pas qu'aux autres

L'accession de M. Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis a suscité certains espoirs. Souvenons-nous, cependant, de la continuité des options américaines, marquées par leurs intérêts propres, en politique étrangère, et notons que, parmi les vieux routiers de la politique qui gravitent autour du nouvel élu, figure justement M. James Schlesinger, qui siège actuellement au très belliciste « Comité du danger actuel », partisan sans fard d'une guerre préventive. N'ayons garde d'oublier que son départ, il y a un an, du poste de secrétaire à la défense fut motivé par ses critiques des concessions de M. Kissinger à la politique de détente, et que M. Carter partage ce dernier point de vue au nom de la restauration de la grandeur de son pays.

Il ne manquera donc pas, dans les mois à venir, de motifs de conflits plus ou moins réels ni même de possibilités d'en créer de toutes pièces. A l'heure où les orages grondent de toutes parts dans le ciel international — désordre monétaire, asservissement économique, endettement généralisé, paupérisation des nations du tiers-monde en même temps que de l'immense majorité des individus, tentation enfin de substituer la confrontation au dialogue, — il faut nous souvenir des enseignements de l'histoire. Celle-ci témoigne abondamment que les conflits de société ont souvent été traités par la violence et la persécution, et les difficultés intérieures masquées par des aventures extérieures. Et nous devons réfléchir que les choses n'arrivent pas qu'aux autres.

Il est urgent pour les citoyens des pays européens de se dégager de l'emprise des groupes de pression qui placent l'asservissement idéologique ou l'intérêt matériel au-dessus de l'indépendance et de la liberté d'action de leurs nations. Il est urgent pour les pays européens de se dégager des deux blocs idéologiques, dont l'antagonisme primaire peut conduire très rapidement à un affrontement cataclysmique. Mais on peut craindre au contraire que l'actuel réseau d'engagements se perpétue, car la vieille sagesse méditerranéenne a établi depuis des millénaires que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre.

FIN

(*) Vice-amiral d'escadre mis à la retraite d'office.

MÉDECINE

Demandant depuis seize ans une révision de leur statut

Les pharmaciens biologistes veulent être considérés comme des hospitaliers à part entière

Ignorés par la réforme hospitalière de 1958, les pharmaciens biologistes demandent depuis seize ans une révision de leur statut hospitalier. Devant les *refus* successifs de l'administration de prendre en compte leurs revendications, les adhérents de la Fédération nationale des syndicats de pharmaciens biologistes hospitaliers n'acceptent plus, depuis le 3 janvier 1977, de stagiaires dans les hôpitaux ; ils ont décidé, en outre, de ne plus siéger dans les jurys d'internat. Les étudiants de cinquième année des universités de pharmacie de Paris-V et de Paris-XI ont décidé, au début de cette semaine, de se mettre en grève pour marquer leur solidarité avec les pharmaciens des hôpitaux. Un comité interministériel présidé par le professeur Royer et chargé d'étudier ces problèmes a constitué un groupe de travail composé de trois médecins et de trois pharmaciens pour tenter de dégager des solutions ; la première réunion doit avoir lieu le jeudi 13 janvier.

Les propositions des pharmaciens hospitaliers tendent à créer une véritable liaison entre l'exercice de la biologie et de la pharmacie à l'hôpital et l'enseignement dispensé dans les U.E.R. de pharmacie. Ceux d'entre eux, qui exercent conjointement des fonctions hospitalières et universitaires, se placent, en effet, dans une situation irrégulière ; ils souhaitent donc un aménagement à leur profit du décret de 1936 sur les cumuls qui interdit l'exercice conjoint de deux fonctions publiques. Parallèlement des stages pourraient être organisés dès la troisième année pour tous les étudiants en pharmacie, comme le souhaite l'ensemble de la profession ; actuellement un enseignement à l'hôpital n'est dispensé qu'au cours de la cinquième et dernière année d'études. Les pharmaciens biologistes souhaitent enfin que des postes hospitaliers plus nombreux leur soient attribués : *« Sur les huit cents postes de biologistes des hôpitaux universitaires (chefs de service et adjoints) 10 % seulement sont tenus par des pharmaciens »*, souligne le professeur Dreux, président de la Fédération nationale des syndicats de pharmaciens biologistes hospitaliers.

L'initiative de l'attribution des postes de biologistes dans les hôpitaux revient actuellement à des représentants des U.E.R. de médecine et des médecins hospitaliers. Les pharmaciens disposent simplement, depuis 1971, d'un droit de recours devant une commission nationale de conciliation. La composition de cette dernière n'a été arrêtée qu'à la fin du mois de décembre 1976, et cette procédure n'a donc jamais fonctionné. Les pharmaciens souhaitent en fait que la commission hospitalière chargée d'attribuer les postes de biologistes comprenne à la fois des représentants des médecins, des pharmaciens et de l'administration hospitalière.

La commission Fleck, réunie en 1974 sur l'initiative du ministère de la santé et du secrétariat d'Etat aux universités, reprenait dans ses conclusions déposées en juin 1976 la plupart des propositions des pharmaciens biologistes. Mais leur adoption définitive supposerait une modification de l'ordonnance de 1958 et se heurterait à l'opposition des médecins hospitaliers, qui n'étaient pas représentés dans cette commission.

M. Boiron, chargé de suivre ce dossier au secrétariat d'Etat aux universités, souhaite que *« le groupe de travail bipartite réuni à l'initiative du comité interministériel trouve, le plus rapidement possible, un compromis acceptable par tous »*. Il semble que certains aménagements pourraient être acceptés par le corps médical : dans certaines disciplines comme la biochimie des postes supplémentaires pourraient être créés au profit des pharmaciens ; les médecins hospitaliers accepteraient probablement que les étudiants en pharmacie effectuent des stages plus nombreux en biologie, mais sans doute pas dans d'autres services déjà encombrés. Mais des changements plus profonds rencontreraient certainement l'opposition résolue des médecins biologistes hospitaliers.

Les difficultés de l'industrie pharmaceutique et le *numerus clausus* des officines de ville (1) rendent plus aigu le problème des débouchés pour les trois mille étudiants en pharmacie formés chaque année. Cette situation risque de renforcer la détermination des pharmaciens biologistes (étudiants, enseignants et hospitaliers) face aux résistances du corps médical.

NICOLAS BEAU.

(1) Le nombre des officines n'est jamais supérieur à une pour deux mille habitants.

SCIENCES

A l'Académie

HOMMAGE A UN GRAND INGÉNIEUR ALBERT CAQUOT

M. Maurice Roy, membre de l'Académie des sciences, a rendu hommage, au cours de la séance publique de lundi 10 janvier, à l'ingénieur Albert Caquot, mort le 27 novembre dernier à l'âge de quatre-vingt-seize ans (« le Monde » du 30 novembre 1975).

Le nom d'Albert Caquot est lié à de grands ouvrages d'art en béton marqués par l'ingéniosité technique et l'ampleur de conception. Né à Vouziers en 1881, étudiant à l'Ecole polytechnique et aux ponts et chaussées, il s'était très tôt intéressé à l'élasticité de ce matériau, sur lequel il a fait des recherches fondamentales. Il y fut un innovateur comme dans le domaine de l'air, pour les ballons dirigeables, qu'il conçut et réalisa pendant la première guerre mondiale, plus rapides et plus durables que ceux qui étaient en service.

Albert Caquot a construit, durant les années 30, de très remarquables ponts sur la Seine : pont de la Tournelle, du Carrousel, d'Argenteuil, de Bezons. C'est à lui qu'on doit le bassin de radoub de Saint-Nazaire, qui fut, au moment de sa réalisation, la plus grande cale sèche au monde, et, au pays des grands constructeurs de ponts, en Grande-Bretagne, c'est à Albert Caquot qu'on avait fait appel pour construire, en terrain difficile, le pont de Glasgow.

Elu en 1934 à l'Académie des sciences, Albert Caquot avait, durant sa carrière, enseigné à l'Ecole des mines, à l'Ecole des ponts et chaussées et à l'Ecole de l'aéronautique.

A sa mort, il laisse dans ses cartons un grand projet utopique qui dépasse en audace toutes ses réalisations : un barrage cent fois plus grand que celui de la Rance sur un site s'étendant de la pointe du Cotentin à la baie du Mont-Saint-Michel, qui utiliserait la puissance marémotrice de la Manche et fournirait environ un tiers de la production énergétique française. — J. M.

TECHNIQUE

L'INDUSTRIE BRITANNIQUE LANCE SUR LE MARCHÉ LE RÉCEPTEUR DE TÉLÉVISION DE POCHE

De notre correspondant

Londres. — L'industrie britannique vient de mettre au point la première *« télévision de poche »* digne de ce nom. Le nouvel appareil présenté lundi 10 janvier au public, et qui sera en vente dès le mois prochain, mesure en effet 15 centimètres de long, 10 centimètres de large et 3,75 centimètres d'épaisseur, ce qui est le format d'un calculateur miniaturisé. Son poids est de 360 grammes. L'écran mesure 5 centimètres de côté ; son prix est provisoirement un peu inférieur à 200 livres (1 700 francs).

L'appareil, qui porte le nom de Sinclair Microvision, a été mis au point après douze ans d'études par M. Clive Sainclair, directeur d'une société d'électronique dans le Cambridgeshire. Fonctionnant à l'aide de batteries rechargeables, l'appareil peut aussi être branché sur une prise de courant. Selon son inventeur, le poste de « microvision », dont le tube est fabriqué par la société ouest-allemande A.E.G.-Telefunken, est capable de recevoir tous les systèmes utilisés à travers le monde. — J. W.

DAVID ÉTAIT PETIT, GOLIATH ÉTAIT GRAND, VOUS CONNAISSEZ LA SUITE.

PRIME*

*prononcez Pra-ime.

D'ORDINAIRE, CE SONT LES GROS QUI MANGENT LES PETITS, ET SI C'ÉTAIT LE CONTRAIRE ?

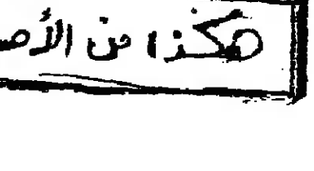

PRIME*

*prononcez Pra-ime.

2 NOUVEAUX HOTELS ★★★★

sofitel jacques borel

METZ Centre Saint-Jacques - Tél. (87) 74 57 27 - Télex : 930328 (ouverture 3 janv. 77).

ORLEANS 46, quai Barentin - Tél. (38) 62 17 39 - Télex : 780073 (ouverture 24 janv. 77).

RÉSERVATION CENTRALE PARIS TÉL. 657 11 43 - TÉLEX 200432. OU CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

PUBLICIS - P 2005

le débat sur la question scolaire

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS : pour la liberté de l'enseignement

LA FÉDÉRATION CORNEC : un service public d'éducation

...NS SONT SUSPENDUS ...AIRE DE MARSEILLE

H. DESVALS
Comment organiser sa documentation scientifique
gauthier-villars 39 F

...US ON EST PETIT, ...US ON FAIT DE BRUIT.

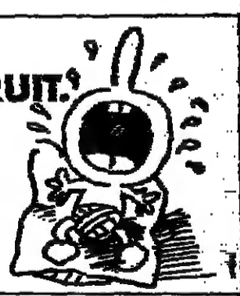

PRIME*

*prononcez Pra-ime.

...fin que l'eau retrouve

...on l'enrichit d'oxygène sortant des installations LIND...

Suite à une forte demande des secteurs domestique... l'eau ne peut plus se régénérer elle-même. L'équilibr... est perturbé, la flore et la faune dépérissent.

LINDE développe des procédés d'assainissement, ad... aux eaux polluées souffrant d'un manque d'oxygène.

LINDE est une des plus importantes sociétés d'Engi... et de Construction dans la production d'oxygène, la ... pétrochimie, la chimie et dans le domaine nucléaire.

Le «savoir-faire» de LINDE repose sur plus de 1200 b... internationaux dans le domaine des techniques de p...

LINDE ne travaille pas seulement dans le domaine d... températures et des techniques de procédés.

LINDE est une société moderne, active dans les dou... biens d'équipement et des services. Elle vous offre u... diversification des produits résolument orientés vers ... et satisfaisant toutes les exigences de qualité. Socié... pour la recherche et la technique, LINDE atteint avec ... 17 000 employés un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d...

Linde

SAT LINDE
71, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
Tél. 225.56.40

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

Le débat sur la question scolaire

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS : pour la liberté de l'enseignement

Le débat sur l'enseignement privé — ranimé par les commentaires sur l'avant-projet de plan du P.S. sur l'éducation — a été évoqué, le mardi 11 janvier à Paris, par le Conseil permanent de l'épiscopat français. Les évêques ont estimé qu'ils n'avaient rien à ajouter au communiqué qu'ils avaient publié en octobre (*le Monde* du 14 décembre) et qui était ainsi rédigé :

« *Devant les questions posées au sujet de l'avenir de l'enseignement catholique dans la conjoncture politique actuelle, les évêques rappellent leur prise de position de 1968. Des parents et des enseignants attachés à l'enseignement catholique, les évêques partagent leur volonté de voir demeurer effective et réelle pour tous et pour toutes la liberté d'esprit de la famille et de l'enseignement.* »

LA FÉDÉRATION CORNEC : pour un service public d'éducation

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.) a réaffirmé, de son côté, son attachement à l'école laïque, service public d'éducation », et rappelé son opposition à l'existence des écoles privées. Mᵉ Jean Cornec, président de la Fédération, a critiqué, le mardi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, « *les tentatives franchement électoralistes de certains pour rallumer la guerre scolaire à l'approche des élections municipales et utiliser, à des fins politiques (...), les menaces de nationalisation des écoles privées* ».

« *En 1971*, a rappelé Mᵉ Cornec, *M. Jacques Chaban-Delmas avait déclaré que la question ne se posait pas à propos de la Fédération. Aujourd'hui, il nous reproche notre attachement à un service public laïque. Nous ne changeons pas de position, c'est lui qui a changé.* »

Mᵉ Cornec a également critiqué, le mardi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, « *les tentatives franchement électoralistes de certains pour rallumer la guerre scolaire à l'approche des élections municipales et utiliser, à des fins politiques (...), les menaces de nationalisation des écoles privées* ».

« *En 1971*, a rappelé Mᵉ Cornec, *M. Jacques Chaban-Delmas avait déclaré que la question ne se posait pas à propos de la Fédération. Aujourd'hui, il nous reproche notre attachement à un service public laïque. Nous ne changeons pas de position, c'est lui qui a changé.* »

Mᵉ Jean Cornec s'est également montré favorable à une nationalisation progressive des établissements privés : « *Ce sera, a-t-il déclaré, tout le contraire d'une opération contraignante imposée, puisque la gestion tripartite (administration, enseignants, usagers) de l'école sauvegardera (...) la liberté individuelle, sans forcer les esprits à accepter une quelconque monopole.* »

La Fédération envisage, d'autre part, de présenter un Livre blanc aux listes engagées dans les élections municipales. Il sera notamment demandé aux candidats de s'engager à supprimer, même progressivement, les subventions municipales aux écoles privées. La Fédération Cornec souhaite également que les conseils de parents d'élèves participent aux commissions extra-municipales.

La F.C.P.E. s'apprête, pendant le trimestre, à lancer une campagne sur les thèmes du remplacement des enseignants absents et des procédures d'orientation des élèves. M. Raymond Métro, secrétaire général de la Fédération, a demandé que le nombre des personnels de suppléance soit « *pour assurer à tout moment le remplacement de la totalité des congés* ». A propos des décrets d'application de la réforme Haby (*le Monde* du 1ᵉʳ janvier), la F.C.P.E. estime que « *ce que nous tenait M. Haby est encore plus mauvais que ce qu'avait fait M. Fontanet et, avec ses procédures, l'orientation est encore plus utilitariste et plus sélective* ».

LES COURS SONT SUSPENDUS A L'I.U.T. DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Qualifiant la situation de « *plus grave que jamais* » (le 10 décembre 1976), le président du conseil d'administration de l'Institut universitaire de technologie de Marseille, qui s'était réuni le 3 janvier 1977, vient d'adresser une lettre au recteur dans laquelle il déclare se trouver dans l'impossibilité, faute de crédits, d'assurer les enseignements prévus.

Le conseil, qui a décidé de suspendre provisoirement les cours depuis lundi 10 janvier, exige « *afin que soient respectés les programmes pédagogiques, que le secrétariat d'Etat lui donne les moyens nécessaires à un fonctionnement normal conforme aux normes en vigueur et notamment par les commissions pédagogiques* ». Devant l'urgence de la situation il estime Mme Alice Saunier-Seïté « *responsable* », le conseil d'administration de l'I.U.T. de Marseille prie le secrétariat d'Etat « *de donner des directives permettant le fonctionnement normal de l'I.U.T. dans l'immédiat* ». Il demande une audience, et l'intervention d'un inspecteur général chargé de faire le point de ses réclamations.

H. DESVALS
Comment organiser sa documentation scientifique
gauthiervillars 39 F

Baisse des crédits et nouvelle répartition

La bataille des heures complémentaires dans les universités

L'année a mal commencé pour les universités. Aux plaintes exprimées depuis plusieurs années sur la stagnation des crédits de fonctionnement s'ajoutent, depuis la rentrée, de vigoureuses revendications concernant les crédits destinés à payer les heures complémentaires d'enseignement faites par des personnes extérieures aux établissements ou par les universitaires eux-mêmes. Le 15 décembre 1976, les étudiants de Paris-VIII - Vincennes ont tenu une séance « sauvage » dans les couloirs de la Maison de la recherche. Le même jour, le conseil de Paris-III a symboliquement suspendu les enseignements pendant une heure. A Toulouse-Le Mirail, le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences sociales a démissionné. Des députés communistes et socialistes ont posé des questions écrites au secrétaire d'Etat aux universités. Ces plaintes sont la conséquence de la réduction de 18 % environ des crédits d'heures complémentaires pour 1976-1977 et d'une redistribution de celles-ci, qui touche en particulier les universités parisiennes.

Comme en d'autres domaines — les instituts universitaires de technologie, par exemple, — le secrétariat d'Etat a voulu effectuer une remise en ordre générale. Au terme de la période d'expansion de l'enseignement supérieur, les crédits d'heures complémentaires avaient été attribués, sans critère précis, comme une « avance » aux postes d'enseignement à venir.

Leur répartition dépendait aujourd'hui de l'entregent des responsables des établissements que de l'urgence ou de la validité des demandes. Les universités parisiennes avaient bénéficié de relations plus faciles avec l'administration centrale : elles recevaient, en 1975-1976, 40 % des crédits pour 33 % des étudiants. Le flottement a rendu suspectes, auprès des inspections, de la Cour des comptes et du ministère des finances, les dotations des universités ; aussi le tarif de l'heure complémentaire est-il bloqué depuis 1973.

La stabilisation du nombre des étudiants ne permettant plus d'espérer un accroissement des postes, il faut, estime-t-on, opérer un « *redéploiement* » des moyens. On souhaitait notamment établir un meilleur équilibre entre Paris et la province. La redistribution des heures complémentaires est une nouvelle étape, après celle des crédits de fonctionnement, en attendant celle des postes.

Le symbole de la technocratie

Pour évaluer le montant des crédits nécessaires et répartir ceux-ci entre les universités selon des « critères objectifs », le fonctionnaire du secrétariat d'Etat qui forment le GARACES (Groupe de recherches sur les coûts de l'enseignement supérieur) ont comparé les coûts de chaque enseignement (en fonction des horaires jugés nécessaires pour les formations types) et d'effectifs-types pour chaque niveau d'enseignement) avec l'importance des moyens que devraient pouvoir assurer les enseignants à chaque poste ». Un supplément de 10 % était accordé à tous les établissements pour des « adaptations pédagogiques ».

L'application de ces critères a abouti à une réduction globale de 18 % environ des crédits. Mais celle-ci n'a pas été également supportée : vingt universités (celles de la région parisienne, à l'exception de Paris-XI, et plusieurs grandes universités scientifiques ou littéraires de province) ont vu leurs crédits réduits de plus de 20 %, la réduction dépassant 68 % pour Toulouse - Le Mirail ; onze, en général petites, ont bénéficié d'augmentations supérieures à 15 % allant jusqu'à 40 % pour le centre universitaire de Toulon et plus de 210 % pour Compiègne. Globalement, la part des universités parisiennes a été ramenée à 38 % du total. L'opération devait permettre de réduire de 20 % à 25 % le tarif des heures supplémentaires à la rentrée 1977 et d'éponger les dettes.

Si la conférence des présidents a jugé « recevable » l'établissement des critères objectifs, même approximatifs, voire inexacts, ceux-ci ne correspondent à ceux pratiqués dans de nombreuses universités de province, notamment les plus petites ou les plus jeunes. « *Nous n'avons pas les mêmes raisons, dit-on, de favoriser ceux qui ont déjà les moyens dotés* » *en enseignants.* »

Faire des choix

C'est aux établissements eux-mêmes, à partir de leur dotation, d'établir des priorités. Trop d'universités, affirme-t-on, ont multiplié à l'excès des unités de valeurs ou les diplômes d'études approfondies, créant ainsi des « *filières d'enseignement* » disponibles en premier cycle. Les grandes universités acceptent rarement de « rendre » des disciplines où elles sont excédentaires — essentiellement les sciences. — de pratiquer des échanges entre établissements voisins, voire de procéder à des « rééquilibrages » internes.

Les critiques sont en partie fondées, mais en partie seulement. Les présidents, et surtout les conseils, habitués à imposer des sacrifices à des départements bien dotés, ne se sont certains pas répercuté les réductions d'heures sur toutes les U.E.R., quels que soient leurs besoins, avec le désir de faire apparaître un déficit plus important.

Les critères du GARACES ne sont pas neutres. Accroître les travaux dirigés, renforcer les horaires de troisième cycle, diversifier les options à l'intérieur d'une formation, ce sont des choix que ne fait pas le GARACES, ou l'administration des formations ! On n'a seul pas tenu compte, c'est celui de la qualité, la prime pour « adaptation pédagogique » étant réservée à tous les établissements. Le secrétariat d'Etat ne plaide-t-il pas pour l'ouverture aux « professionnels » indépendants des universités ? Les universités doivent-elles contribuer à mettre en œuvre des formations nouvelles lorsque celles-ci ne sont soutenues que par un public restreint d'enseignants ? La mobilité des étudiants, souhaitée par nombre de présidents d'université ne peut être encouragée que lentement : en raison même des restrictions actuelles on conçoit que les universités ou les U.E.R. craignent que tout échange se fasse à leur détriment.

GUY HERZLICH.

DEUX « ABUS »

Certains « abus » d'heures complémentaires dénoncés par le gouvernement ne sont-ils pas le résultat de la rigidité des normes administratives ? C'est la question que pose le bulletin du Syndicat national des lettres à partir de deux exemples. Premier cas : M. X..., qui réside à Paris, fait un cours dans un I.U.T. de province. Comme il est payé au titre le plus bas (la qualification ne correspond pas à un grade universitaire) et n'a droit à aucun remboursement de ses frais de transport, l'I. U. T. est fortement tenté de « gonfler » le nombre d'heures d'enseignement réellement délivré pour aider à M. X... d'en faire simplement de sa poche. Second cas : M. Z..., maître de conférences d'université, va diriger un stage d'une journée : une heure d'exposé et sept heures de discussions au total. Il recevra 700 francs, à peine plus que les stagiaires (payés 11 francs de l'heure). Comme le stage a lieu à 70 kilomètres de son université, celle-ci, pour le dédommager, va « forcer la note » des déplacements. Deux fois mais pourquoi ?

RELIGION

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS PRÉPARE DES « ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION » SUR LA PEINE DE MORT

Le Conseil permanent de l'épiscopat français, qui a tenu sa réunion mensuelle à Paris les 10 et 11 janvier, a réaffirmé, comme on le lira d'autre part, sa position sur la liberté de l'enseignement.

Parmi les nombreuses questions étudiées, il a retenu celle de la peine de mort. Le Conseil a prié la commission sociale de l'épiscopat de continuer son travail sur cette question pour être en mesure de proposer des éléments de réflexion à tous les catholiques. Selon les évêques, ce problème de la peine de mort se pose aujourd'hui, d'une manière plus aiguë à la conscience des hommes. « *Ce problème*, ajoutent-ils, *invite à réfléchir à la lumière de l'Evangile.* »

Le Conseil a d'autre part, publié le communiqué suivant : « *Une brochure intitulée* [illegible] *est-il dans l'hostie ?* a été publiée *par la coopérative régionale d'enseignement religieux d'Angers (CRRER). Nous reconnaissons l'intention de faciliter la proposition de la foi pour notre temps. Mais nous devons dire que cette brochure ne retient pas les points essentiels, conforme à la foi catholique. Mgr Orchampt, évêque d'Angers, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux l'a nettement précisé. Nous demandons que cette brochure soit retirée des lieux de vente relevant de la responsabilité des diocèses.* »

INSTITUT

● Mᵉ Jean *Lemaire*, ancien bâtonnier du barreau de Paris, a déposé sa candidature au fauteuil de Paul Morand à l'Académie française. Le quai des Immortels est fixé au 10 février. M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, a déjà fait connaître son intention de se présenter à cette élection.

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques
PREPARATIONS SEMESTRIELLES
HEC-ESCAE-IIᵉA
• Préparation au concours d'entrée directe en 2ᵉ année
• Février à Septembre 1977
ENA
• Préparation aux concours juridique et économique
• Janvier à Septembre 1977
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE DEPUIS 24 ANS
ANTONY 75016 Paris 14.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris 58 3.91

SCIENCES

A l'Académie

HOMMAGE A UN GRAND INGÉNIEUR ALBERT CAQUOT

M. Maurice Roy, membre de l'Académie des sciences, a rendu hommage, au cours de la séance publique de lundi 10 janvier, à l'ingénieur Albert Caquot, mort le 27 novembre dernier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (*le Monde* du 30 novembre 1976).

Le nom d'Albert Caquot est lié à de grands ouvrages d'art et est marqués par l'ingéniosité inventive et l'ampleur de conception. Né à Fouziers en 1881, étudiant à l'X, polytechnique et aux ponts et chaussées, il s'était très tôt intéressé à l'élasticité de ce matériau avec lequel il a fait des recherches fondamentales. Il y fut un innovateur comme dans le domaine de l'aviation, les ballons dirigeables, qu'il améliora et réalisa pendant la première guerre mondiale, plus rapides et plus fiables que ceux qui étaient en service.

Albert Caquot a construit, dans les années 30, de très remarquables ponts sur la Seine : pont de Tournelle, du Carrousel, d'Iéna, de Bezons. C'est à lui également que l'on doit le bassin de radoub de Saint-Nazaire, qui fut, au moment de sa réalisation, la plus grande cale sèche au monde, et, au pays des grands constructeurs de ponts, en forêt de Bretagne, c'est à Albert Caquot qu'on avait fait appel pour construire, en terrain difficile, le pont de Glasgow.

Elu en 1934 à l'Académie des sciences, Albert Caquot avait enseigné à l'Ecole de sa carrière, à l'Ecole des ponts et chaussées, à l'Ecole des mines, à l'Ecole de l'aéronautique et de l'espace et à l'Ecole de physique et de chimie.

A sa mort, il laisse dans ses cartons un grand projet tropical qui dépasse en audace toutes ses réalisations : un barrage cent fois plus grand que celui de la Rance sur le fleuve s'étendant de la pointe de Sénégal à la baie du Mont-Saint-Michel, qui utiliserait la puissante marémotrice de la Manche et fournirait environ un tiers de la production énergétique française.

PLUS ON EST PETIT, PLUS ON FAIT DE BRUIT.*
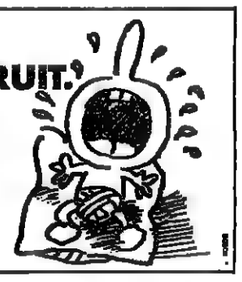
PRIME
*prononcez Pra-ime.

NOUS SOMMES PETITS, MAIS NOUS AVONS PLUS D'UN TOUR DANS NOTRE SAC.

PRIME
*prononcez Pra-ime.

Afin que l'eau retrouve ses propriétés naturelles
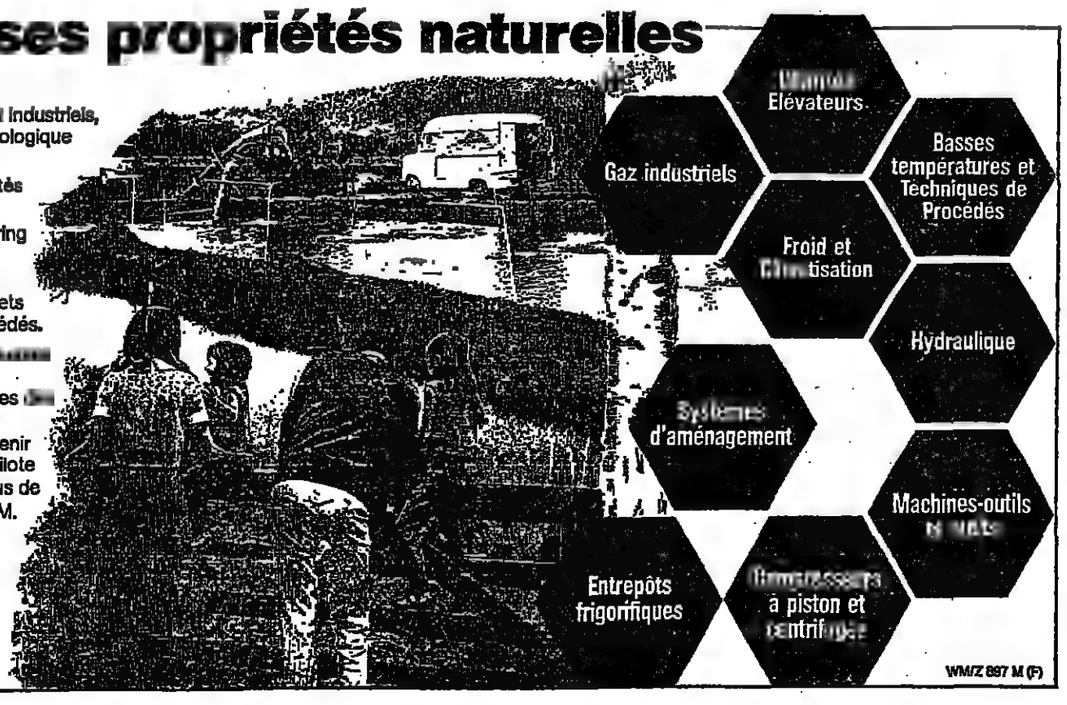

l'enrichit d'oxygène sortant des installations LINDE.
A une forte demande domestiques et industriels, l'eau ne peut plus se régénérer elle-même. L'équilibre biologique est perturbé, la flore et la faune dépérissent.
LINDE développe des procédés d'assainissement, adaptés aux eaux polluées souffrant d'un manque d'oxygène.
LINDE est une des plus importantes sociétés d'Engineering et de Construction dans la production d'oxygène, la pétrochimie, la chimie et dans le domaine nucléaire.
Le «savoir-faire» de LINDE repose sur plus de 1500 brevets internationaux dans le domaine des techniques des procédés.
LINDE ne travaille pas seulement dans le domaine des basses températures et des techniques de procédés.
LINDE est une société moderne, active dans les domaines des biens d'équipement et des services. Elle vient d'une diversification des produits résolument orientés vers l'avenir et satisfaisant toutes les exigences de qualité. Société pilote pour la recherche et la technique, LINDE atteint avec plus de 17 000 employés un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DM.
WM/Z 897 M (F)
SAT LINDE
71, Avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS
Tél. 225.56.40
Linde

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

M. Raoul de Léon, homme d'affaires

Une information judiciaire ouverte au Luxembourg contre la SODETEX; un cambriolage, manqué semble-t-il, au château de la famille de Broglie, à Broglie (Eure) ; une agression commise, mardi 11 janvier, par trois jeunes gens contre la concierge de la restaurant de la Rive gauche; différents services de police, notamment les renseignements généraux, sur la brèche ; l'Ordre Dei, le D.S.T. ici, le Mossad là ; la haut murmure de rumeurs, démentis, déclarations. Voilà en raccourci le quotidien de ce qui est devenu au fil des « rebondissements » le labyrinthe de Broglie.

Par exemple, cette information judiciaire ouverte par le ministère public de la [illegible] d'enquête du Luxembourg visant la SODETEX, pour [illegible] à la loi sur les sociétés commerciales (nos éditions datées du 10 janvier). Annonçant l'ouverture de cette information, le parquet général du grand-duché de Luxembourg a précisé qu'une perquisition avait vendredi 7 janvier au siège de la Banque internationale à Luxembourg (BIL) avait permis la saisie de tous les papiers de la SODETEX.

Cette précision pourrait paraître surprenante. Les dirigeants de la BIL n'avaient-ils pas indiqué que la SODETEX, société « suspecte », avait été priée, fin 1976, de changer de siège ? Sept mois après, n'est pourtant dans la BIL que l'ensemble des documents concernant la SODETEX ont été récupérés.

Plus étonnantes, cependant, les déclarations faites par le parquet luxembourgeois : selon les enquêteurs, les trois administrateurs en titre de la SODETEX, MM. [illegible] de Broglie, [illegible] n'auraient jamais signé leur spécimen de signature. Et un quatrième personnage, M. Raoul de Léon, homme d'affaires parisien, qui aurait, en fait, rempli les fonctions d'administrateur [illegible], tout en dirigeant une autre société française celle-là, la Société [illegible] du Luxembourg. Or, retour de son départ, M. Raoul de Léon a effectivement été arrêté à Paris, [illegible] dernier, comme témoin par les enquêteurs de la brigade criminelle.

M. Raoul de Léon, qui était en relations d'affaires avec M. Jean de Broglie, lui-même [illegible] longuement, plus de vingt-quatre heures, sans que rien [illegible] soit retenu contre lui. Il ne se trouve dans l'immédiat rien de plus sur les motifs réels de M. de Léon, sinon que le nom de cet homme d'affaires se retrouve dans plusieurs [illegible] citées depuis le début.

En revanche, au registre du commerce de Paris, la [illegible] concernant les sociétés proches de M. de Broglie [illegible] semble être la règle. On ne trouve pas la trace, en [illegible] de cette société financière au Luxembourg, [illegible] par les enquêteurs du grand-duché. Il est vrai qu'on n'y trouve pas davantage trace d'une autre société, Publi M.G., où M. de Léon aurait aussi un rôle important.

Cette discrétion est également observée par les responsables de la compagnie de gendarmerie de Bernay, chargés d'enquêter sur le cambriolage ou la tentative de cambriolage survenu dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 janvier, au château de Broglie. Selon ces enquêteurs, qui auront disposer de très peu d'indices, les malfaiteurs se seraient introduits par effraction dans la grande bibliothèque du château, mais il n'y aurait apparemment pas eu vol. A cette information au conditionnel, survenue — c'est la règle — un démenti total du magistrat instructeur à Paris. M. Guy Floch, pour l'instant, n'a procédé à aucune nouvelle audition des cinq inculpés de l'affaire de Broglie, soit de M. de Ribemont, inculpé, lui, de détention illégale d'armes.

La seule déclaration faite mardi 11 janvier, d'un policier en retraite, l'ancien inspecteur principal des renseignements généraux, M. Raymond Boucher, plusieurs fois mis en cause à propos de l'affaire de Broglie. Il avait à la retraite depuis trois ans. Il ne connaît pas les inculpés de cette affaire ni le policier Simoné, ni le juge Frèche, ni leurs prédécesseurs Kakkowicz. Il n'a jamais été mon indicateur. J'ai connu M. Pierre de Varga il y a [illegible] longtemps, [illegible] d'enquêtes administratives sur ses [illegible] d'étranger bénéficiant privilégié de la naturalisation [...], mais j'ai espacé nos relations, [illegible] lorsque M. Varga a été poursuivi [illegible] pour escroquerie. Je ne l'ai pas revu depuis 1970. »

UN RAPPORT POSTHUME DU DÉPUTÉ DE L'EURE SUR LA FRAUDE FISCALE

Luxembourg (A.F.P.). — Le Parlement européen débattra prochainement d'un rapport de M. le prince Jean de Broglie sur la fraude fiscale.

A l'ordre du jour de la session de janvier du Parlement européen, qui s'ouvrira mardi 11 janvier à Luxembourg, M. Spénale, président de l'Assemblée européenne, a rendu hommage à la mémoire du député de l'Eure, qui était rapporteur de la commission économique et monétaire. Dans son dernier rapport, daté du 3 novembre 1976, Jean de Broglie proposait à l'Assemblée un avis sur un projet de directive de la Commission du Marché commun concernant l'assistance mutuelle des autorités des Etats membres dans le domaine des impôts directs.

Le prince de Broglie dénonçait notamment « le caractère préjudiciable, tant au niveau social que communautaire, des pratiques d'évasion fiscale ». Il rappelait que l'« efficacité de la directive préparée par la Commission de Bruxelles [était], en dernière analyse, limitée trop souvent au bon vouloir des autorités des Etats membres ».

Le Parlement européen va désigner un nouveau rapporteur pour défendre son projet d'avis sur la question.

AUX ASSISES DE PARIS

«Enlever un enfant, ce n'était qu'un jeu»

Il aura fallu plus de six ans pour que la justice [illegible] enfin ce qui [illegible] entre Paris, Rouen et Caen, les 16 et 17 novembre, lors d'une étrange affaire : l'enlèvement du petit Arnaud Synchowitz et le meurtre d'une des protagonistes du rapt, Josette Rolaz, vingt-deux ans. Le corps de la jeune femme, sans tête ni jambes, allait être repêché quelques mois plus tard à l'embouchure de l'Orne, dans une valise.

Robert Konzolik, trente-six ans, défendu par Me Philippe Lemaire, a été inculpé de rapt, de vol et d'homicide volontaire. Gilbert Basso, trente-quatre ans, défendu par Me Alain Tincuff, a été inculpé de recel qualifié et de complicité d'assassinat. Les deux hommes, au cours de l'instruction, avaient refusé de donner nombre de détails de l'affaire. Ils ont comparu, mardi 11 janvier, devant la cour d'assises de Paris. Au terme d'une [illegible] menée de main de maître par le président Jean-Georges Diemer, ils ont enfin avoué la vérité, toute la vérité.

Le père de Robert Konzolik, d'origine polonaise, a fait six séjours dans des hôpitaux psychiatriques, où l'on tentait en vain de le guérir de son alcoolisme. Entre-temps, il envoyait ses huit enfants chaparder dans les magasins une paire de chaussures ou un vêtement, et les attendait quand ils en revenaient bredouilles.

A quatorze ans, le jeune Robert se jette dans la Seine, mais n'en meurt pas. Il veut faire mécanicien, devient successivement représentant, manœuvre, livreur. A dix-neuf ans, il est condamné à six mois d'emprisonnement pour vol à Montpellier. *« C'est le premier dérapage »*, précise le président Diemer.

Au cours de son service militaire en Algérie, il [illegible] sa première condamnation [illegible] un drame, renonce à se faire embaucher dans une entreprise qui lui offrait une place pour ne pas avoir à montrer son casier judiciaire, et connaît un second *« dérapage »* : en juin 1968. Il commet une attaque à main armée, est arrêté huit mois plus tard et sera condamné, le 2 décembre 1969 à Versailles, à trois ans de réclusion criminelle.

Arnaud Synchowitz est beau, comme un légionnaire de cinéma, en effet des voiles gris de l'administration pénitentiaire, le crâne rasé, les [illegible] fins et [illegible] dessinés ; [illegible] Gilbert Basso [illegible] peu, avec une grande gueule aux traits longs et ingrats, les cheveux noirs et frisés.

S'il fait la moue lorsque le président lui rappelle *« le climat familial »* qui régnait dans [illegible] à lui, il refuse d'en dire plus. *« Je n'ai pas à salir ma famille à cette histoire »*. Il a été [illegible] le 28 novembre 1967 à sept années de réclusion criminelle pour [illegible] à main armée. Il est envoyé aussi à la centrale de Clairvaux. En prison, les deux hommes se lieront d'une amitié de frères.

A la sortie, en juin 1970, Gilbert Basso s'installe dans un studio à Caen, Robert Konzolik va retrouver sa mère à Paris, avec elle en [illegible] à Montesquieu-les-Bains, à trois cents kilomètres de la capitale, dont il prend grand soin. Le lendemain soir, l'homme va toucher [illegible] revient à l'hôtel avec sa mallette. Il a promis de rendre l'enfant dans les quatre heures à un prêtre.

« Josette ne voulait pas rendre l'enfant. Elle me faisait d'attendre. Elle disait qu'elle voulait le garder. On est partis vers Rouen. Elle me disait toujours d'attendre. A Rouen, j'ai laissé la voiture à l'hôpital, parce je me suis dit qu'on me surveillait moins dans les parages. En passant devant un immeuble, j'ai vu une plaque d'avocat, j'ai eu confiance. J'ai vu une porte [illegible] de la fenêtre et j'ai laissé l'enfant sur le palier. »

Le petit Arnaud est sorti parfaitement indemne de l'aventure. Sa mère, Mme [illegible] Veillard, qui a constitué partie [illegible] de Me Jacques Peberay : elle [illegible] remboursée presque [illegible] de la rançon. Elle a même [illegible] guérir le rhume dont souffrait son fils était guéri !...

« Mais quand on l'a rendu, Josette était très triste, elle ne voulait plus [illegible] partir là en ce moment, j'ai compris que plus rien ne comptait pour elle : c'était l'enfant qu'elle voulait. Moi j'ai ouvert la mallette : « C'est pour toi, c'est pour nous. » J'avais l'impression — [illegible] paraître terrible de dire ça ici — de m'être bien comporté. J'étais à bout. On s'est disputés. Je l'ai frappée, frappée fort, pour [illegible] étranglée, dans la voiture. »

L'aveu a été arraché après une minute de silence. Robert Konzolik n'en dira pas plus.

C'est Gilbert Basso qui, passant par-devant [illegible] ami, [illegible] le dénouement : *« Quand Konzolik est arrivé chez moi, en pleine nuit, il était complètement affolé. Il m'a dit que son enfant était dans la voiture, et qu'elle était morte. Il m'a demandé de l'aider à dissimuler le cadavre. J'ai donné décidé de lui donner la main. J'ai fait ce qu'il fallait faire, dans la salle de bains. »* Selon les experts, l'« opération » a pris environ une heure et quart pour une personne « expérimentée ».

« Après, j'ai été malade... »

Au tour de Robert Konzolik de s'occuper des « [illegible] » dit élégamment [illegible] général Yves Thomas, de les enfermer dans deux [illegible] de les jeter dans l'Orne. A [illegible] deux hommes iront encore immerger la mallette qui a servi au rapt et au crime. Ils seront arrêtés quelques jours plus tard.

Ils sont passibles de la peine capitale.

L'audience continue ce mercredi.

FRANÇOISE BERGER.

« Complètement perdus »

« On a [illegible] quelque chose ensemble, Josette et moi. Mais on était complètement perdus. J'ai eu l'idée de ce rapt. Je n'ai pas pensé que je volais des pauvres gens qui [illegible] l'angoisse que je pouvais leur causer. Je n'avais pas de « parents », moi alors, les autres, ils ne pouvaient pas en avoir. Enlever un enfant, ce n'était qu'un jeu. »

Le [illegible] 1970, Josette Rolaz répond à une petite annonce demandant une employée de maison, elle se présente le 16 sous le nom de « Raymonde », et le 17 disparaît avec le petit Arnaud, âgé de quatorze mois, en laissant dans la [illegible] un message exigeant [illegible] de 150 000 F.

Le soir même, le couple s'installe, en donnant [illegible] identité, dans un hôtel de Conflans-Sainte-Honorine, avec le [illegible] dont il prend grand soin. Le lendemain soir, l'homme va toucher [illegible] revient à l'hôtel avec sa mallette. Il a promis de rendre l'enfant dans les quatre heures à un prêtre.

« Josette ne voulait pas rendre l'enfant. Elle me faisait d'attendre. Elle disait qu'elle voulait le garder. On est partis vers Rouen. Elle me disait toujours d'attendre. A Rouen, j'ai laissé la voiture à l'hôpital, parce je me suis dit qu'on me surveillait moins dans les parages. En passant devant un immeuble, j'ai vu une plaque d'avocat, j'ai eu confiance. J'ai vu une porte [illegible] de la fenêtre et j'ai laissé l'enfant sur le palier. »

Le petit Arnaud est sorti parfaitement indemne de l'aventure. Sa mère, Mme [illegible] Veillard, qui a constitué partie [illegible] de Me Jacques Peberay : elle [illegible] remboursée presque [illegible] de la rançon. Elle a même [illegible] guérir le rhume dont souffrait son fils était guéri !...

« Mais quand on l'a rendu, Josette était très triste, elle ne voulait plus [illegible] partir là en ce moment, j'ai compris que plus rien ne comptait pour elle : c'était l'enfant qu'elle voulait. Moi j'ai ouvert la mallette : « C'est pour toi, c'est pour nous. » J'avais l'impression — [illegible] paraître terrible de dire ça ici — de m'être bien comporté. J'étais à bout. On s'est disputés. Je l'ai frappée, frappée fort, pour [illegible] étranglée, dans la voiture. »

L'aveu a été arraché après une minute de silence. Robert Konzolik n'en dira pas plus.

C'est Gilbert Basso qui, passant par-devant [illegible] ami, [illegible] le dénouement : *« Quand Konzolik est arrivé chez moi, en pleine nuit, il était complètement affolé. Il m'a dit que son enfant était dans la voiture, et qu'elle était morte. Il m'a demandé de l'aider à dissimuler le cadavre. J'ai donné décidé de lui donner la main. J'ai fait ce qu'il fallait faire, dans la salle de bains. »* Selon les experts, l'« opération » a pris environ une heure et quart pour une personne « expérimentée ».

« Après, j'ai été malade... »

Au tour de Robert Konzolik de s'occuper des « [illegible] » dit élégamment [illegible] général Yves Thomas, de les enfermer dans deux [illegible] de les jeter dans l'Orne. A [illegible] deux hommes iront encore immerger la mallette qui a servi au rapt et au crime. Ils seront arrêtés quelques jours plus tard.

Ils sont passibles de la peine capitale.

L'audience continue ce mercredi.

FRANÇOISE BERGER.

Libres opinions

DES OMBRES SALES

par PIERRE MARCILHACY (*)

DEPUIS cette veille de Noël où le prince de Broglie a payé de sa vie, on ne sait encore quelles fréquentations, quelles compromissions, quel n'a le droit de se réjouir. Qu'on le veuille ou non, un crime, qui doit remuer tant de boue, éclaboussé tout le monde, même que le sang versé a souvent été nourricier exploiteur.

Mais quels mobiles ou [illegible] calculs, ont pu aboutir à un meurtre de sang-froid ? Toutes sont des questions que tout le monde se pose et qui n'auront peut-être pas de réponses, tant par épaississement du mystère, soit parce que la vérité serait trop [illegible] pour être livrée à l'opinion publique, qui se repaît davantage des rumeurs que de l'objet même et de la qualité du [illegible] des [illegible] hommes.

En un instant, le signataire de ces lignes, qui connaît bien la gent politique [illegible] n'a jamais voulu s'y mêler, [illegible] affirmer qu'elle comprend, [illegible] les partis, [illegible] très honorables hommes, dont la [illegible] ne se ne pas en [illegible] ; mais ils savent qu'ils [illegible] en marge d'une morale cependant [illegible] admise. Et, s'ils se taisent, aujourd'hui comme hier, n'est peut-être parce que l'opinion qui les porte au pouvoir ne leur fait pas obligation de [illegible] compromissions. Bien plus, cette même opinion finit [illegible] par qui, en apparence, [illegible] à l'égard de ceux que les scrupules ou les [illegible] ont portés aux premiers plans. C'est en cela que notre démocratie est profondément défaillante. Elle vit dans l'hypocrisie et les [illegible] gardés, auxquels, en dernier recours, on donne les noms de « raison d'Etat » ou de « secret de la défense nationale ».

En démocratie, où sont [illegible] vraiment exceptionnelles, il n'y a [illegible] d'Etat qui puisse faire que ne soient la justice. Dans aux secrets de la défense nationale, ils ne le sont jamais pour ceux qui devraient ne [illegible] que pour ceux qui [illegible] directement concernés.

De sont ces silences et ces secrets qui créent ces zones d'ombres et de pénombres au [illegible] desquelles on découvre, au hasard d'un [illegible] bous, mêlé m... [illegible] ce que qu'évoquait [illegible] des Mains sales. Et si je mets au pluriel [illegible] hommes, c'est moins pour ce qu'ils sont fait que pour ce qu'ils n'ont pas été faits.

Il est des silences qui, à l'égard d'une [illegible] et [illegible] prennent figure de complicité.

Je ne [illegible] pas le prince de Broglie, mais pourra le [illegible] ce qui donc, parmi eux, a eu la mettre en garde et lui parler franc ? Certains [illegible] ont-ils pas glissé sur ces [illegible] périlleuses [illegible] l'intimidité [illegible] [illegible] ? Si [illegible] est, quelle [illegible] est la leur à son égard, comme à celui de la collectivité dont nous avons [illegible] la charge ?

Tout ce que nous pouvons que souhaiter que se [illegible] la pleine lumière sur [illegible] si dramatique [illegible] ce que, une fois [illegible] pas coutume, ceux qui ont charge de la justice puissent [illegible] leur [illegible] jusqu'aux [illegible] limites que leur imposera leur [illegible]. C'est le prix dont il faut [illegible] ce paie la [illegible] s'obstinent à [illegible] subsister, même si les [illegible] [illegible] en périr.

(*) [illegible] non inscrit.

■ M. [illegible] de Tarrade va [illegible] la [illegible] de son amie, Mme [illegible] Roels, à la prison de Fresnes. M. François Petot, le magistrat chargé du dossier, a [illegible] cette visite après avoir interrogé le 11 janvier Mme Roels [illegible] Me Tarride, son défenseur, au sujet des voitures qu'elle [illegible] louées [illegible] que son ami [illegible] retiré 8 millions de francs sur le compte bancaire de son patron.

■ *Précision.* — La [illegible] C.G.B. — 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, nous demande de faire savoir qu'elle n'a aucun rapport de fait ou de droit avec la société C.G.B. — Compagnie générale du bâtiment, — à laquelle nous reprochions dans nos agissements dans l'affaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

SPORTS

VOILE — AU VINGT-TROISIÈME SALON NAUTIQUE DE LONDRES

La compétition demeure le moteur commercial

Londres. — Si l'Angleterre est une île, le vingt-troisième Salon nautique de Londres est une île flottante au cœur d'un pays entier. A Earls Court, où cette exposition se tient jusqu'au 16 janvier, le moral est à l'optimisme. Au printemps dernier, la T.V.A. — qui s'appelle ici V.A.T. — frappant le plaisance a été ramenée de 25 à 12,5 % et le marché intérieur s'est ranimé. D'autre part, les visites à l'étranger sont stimulées par le cours de la livre.

De notre envoyé spécial

En inaugurant le Salon, Chay Francis, vainqueur de la dernière course transatlantique en solitaire, a pu indiquer qu'en Grande-Bretagne le chiffre d'affaires de la plaisance a [illegible] l'an dernier à 200 millions de livres (environ 1,7 milliard de francs) et que 45 % de la production était destinée à l'exportation. Très populaire, parce qu'il [illegible] [illegible] — il y avait cent vingt-cinq [illegible] — la première des navigatrices [illegible] son livre, qui vient de paraître, et dont les exemplaires frappés à son nom ont été [illegible] : tricots, tabliers, [illegible] poupées...

Sur le [illegible] du voilier habitable, la rivalité demeure très vive entre les [illegible] d'Earls qui [illegible] un point d'honneur à offrir [illegible] la longue. Sous l'impulsion de Hanki Sanders, Westerly a [illegible] nettement, produisant cinq [illegible] par an sur lesquels [illegible] sont exportés. Les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis, figurent parmi les [illegible]. Le Dom-Pedro, biquille de 7,80 m., compte à ce jour mille [illegible] adeptes. Les [illegible] unités, comme le *Conway* et le *Medway*, de 10,90 m., ont vu leurs aménagements [illegible] : disposition plus pratique, bois plus clair, [illegible] plus pur.

Mais la [illegible] la plus marquante est l'apparition du *GK 29*, un quarter tonner de 7,30 m., sur la chaîne de cette firme, qui n'a proposé jusqu'à maintenant que des bateaux placides.

[illegible] Sleap, le directeur commercial de Westerly, [illegible] a confié sa [illegible] surprise, [illegible] devant le succès [illegible] — il dépasse [illegible] vingt — [illegible] la jeunesse du public [illegible] ce 18 pieds de jauge. Ce [illegible] une [illegible] qui ne se [illegible] pas toujours vers la compétition, mais qui [illegible] sible au prestige grandissant des Ton Cups et des [illegible] qui pourraient, très éventuellement, y participer... L'an prochain, le [illegible] chantier présentera un half tonner, le *GK 29*, et, sans doute, [illegible] ment, un trois quarter tonner. Une [illegible] révélatrice.

La cote de Ron Holland

L'architecte américain Dick Carter [illegible] l'attention sur lui avec Dingbat, [illegible] de 12 m. de long, et avec *Ragtime*, un [illegible] quarter inédit. Il qui manque le plus à Dick Carter depuis quelques années, ce sont des [illegible] marquants [illegible].

Ron Holland, en revanche, peut se féliciter de sa dernière [illegible] Golden-Shamrock, dont cinquante-[illegible] ont été livrés en un an, a remporté la Half Ton Cup à Trieste, tandis que [illegible] truits sur [illegible] la Two Ton Cup, à Kiel, comme [illegible] la Three Quarter Ton Cup, en Angleterre. Nous [illegible] longuement [illegible] cinq ans, établi en Irlande, les Britanniques l'ont adopté et le considèrent [illegible] le [illegible] de leurs créateurs.

Fait à souligner : Edward Heath, qui avait toujours [illegible] à l'Américain [illegible] pour ses *Morning-Cloud* successifs, a [illegible] son bateau qu'il l'a déçu et a fait dessiner, par Ron Holland, un voilier jaugeant 34 pieds en vue de la prochaine Admiral's Cup. Ce [illegible] *Morning-Cloud*, [illegible] en aluminium, sera mis à l'eau au [illegible] mai. L'ancien premier ministre, qui, dans le domaine maritime, révise décidément sa doctrine, songe, d'autre part, pour ses voiles à faire appel à North alors qu'il s'était toujours [illegible] à Hood.

Trois [illegible] font tonners de 12,60 m. de long, sur plans [illegible] Holland, visent [illegible] l'Admiral's Cup. L'un d'eux, *Knockout*, a été [illegible] Aitken, a été terminé à temps pour pouvoir être exposé sur le stand du constructeur, Souter, spécialiste des [illegible] en bois moulé, [illegible] légères. A cette occasion, le chantier de Cowes a révélé que la fibre de carbone [illegible] le matériau de renfort a été [illegible] entre le premier et le [illegible] pli, ainsi qu'entre le quatrième et le cinquième et dernier pli.

La même architecte prépare un nouveau trois quarter tonner qu'il engagera lui-même dans le championnat du monde de la série II des Nations, et un [illegible] pour la Half Ton Cup, qui aura lieu en Australie. La [illegible] de Ron Holland est composé son propre frère, d'un Anglais, d'un Irlandais et d'un Américain originaire de Floride. L'architecte [illegible] qu'il navigue bien qu'aucun [illegible] de ses confrères, [illegible] à cette activité environ 30 % de son [illegible] 20 % pour les déplacements et les [illegible] de chantiers, et 50 % pour les études et les [illegible].

YVES ANDRÉ

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *En [illegible] « aller » des quarts de finale de la coupe Korac, Caen a battu Maccabi (Israël) 101 à 78, le Berck a battu Udine (Italie) 115-96. Les deux équipes françaises jouaient sur leur terrain.*

[illegible]. — *L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a remporté à Garmirsch-Partenkirchen sa [illegible] victoire de la saison. Elle précède [illegible] Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig. La première Française, Fabienne Serrat, est 27e.*

Faits et jugements

Dangereuse magie.

Ayant mis en vente un jouet qui [illegible] révélé particulièrement [illegible] reux, puisqu'il a entraîné de graves [illegible] à l'œil chez un enfant de neuf ans, M. Michel Hatte, défendu par Me Dourdin, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis et [illegible] francs d'amende par la seizième chambre correctionnelle de Paris pour blessures [illegible]. Il devra en outre verser une provision de [illegible] francs au père de l'enfant, partie civile, en attendant que le préjudice subi par l'enfant soit déterminé après expertise médicale lorsque ses blessures seront consolidées.

Dénoncé en débouchant, le [illegible] 1975, un [illegible] de « [illegible] magie » qui lui avait été [illegible] pour Noël que le jeune [illegible] espérait s'essayer à un tour de prestidigitation — le changement de l'eau en vin, — l'avait rempli par un jet de liquide à [illegible] de [illegible] concentrée.

Nouvelle condamnation pour l'ancienne gérante du Fetich's Club.

Le tribunal correctionnel de [illegible] a condamné, mardi 11 janvier, à 20 000 F d'amende et trois [illegible] d'interdiction de séjour Mme Janine Dulac, l'ancienne gérante du Fetich's Club de Neuville-sur-Ain (Ain). Mme Marguerite [illegible] inculpées de proxénétisme hôtelier. Elles étaient accusées d'avoir vendu sciemment des appartements à des prostituées (« le Monde » des 22 et 27 novembre 1975).

Les trois [illegible] ont été en outre privées de leurs droits civiques pendant deux ans et devront verser [illegible] 1 000 F aux Equipes d'action [illegible] la traite des [illegible] et [illegible] enfants, qui s'étaient portées partie civile.

هكذا من الأصل

Le Mu

AU MUSÉE DES A

Le Québec

« H

« Dire » le pays

A propos du « D

Depui

JACQUES PERRIN, étrange carrière, comédien et producteur, pas une vedette, mais aux grands rendez-vous du cinéma français il [illegible] là. *Parapluies de Cherbourg* à *Z*. Dans le *Désert des Tartares*, mis en scène par Valerio Zurlini, d'après le roman de Dino Buzzati. Il [illegible] devant et derrière la caméra : interprète, co-scénariste, producteur. Acteur, il [illegible] Drogo, cela ressemble à un rêve d'acteur. C'en [illegible] un. Un rêve [illegible] de dix ans, toute une histoire.

« Il y a cinq ans déjà, le film devait être tourné avec Jean-Louis Bertuccelli comme réalisateur...

— Avec Jean-Louis Bertuccelli nous étions allés en Iran. C'est là que nous avons découvert la forteresse, la ville morte. Quelque chose [illegible] la dimension du mont Saint-Michel. La forteresse en ruine comme la ville. Comme si le film apparaissait à nos yeux. Et puis il y a eu des difficultés de production. Et puis Bertuccelli n'a plus été libre. Malgré tout, j'avais la certitude de faire *le Désert* un jour. Je commençais à avoir des cheveux blancs, mais je savais que je serais Drogo.

— *Alors, vous avez attendu cinq ans.*

— Dix. Cela remonte aux années 65-66. Je devais être Drogo, comme acteur, un réalisateur avait pensé à moi pour le rôle. Le projet n'a pas abouti, mais j'ai découvert le livre, et j'ai senti quel film il pouvait y avoir là. Je ne suis pas le seul à y avoir pensé. Antonioni, Sautet

LES BELLES IDÉES DE « CASSE-NOISETTE »

Second recueil

D[illegible]

Le Monde du 13 décembre 1976

هكذا من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

DE PARIS

n'était qu'un jeu»

Philippe Lemaire, a été inculpé de ve
et d'homicide volontaire. Gilbert
te-quatre ans, défendu par Me Alb
a été inculpé de recel qualifié et é
té d'assassinat. Les deux hommes
l'instruction, avaient refusé de
ibre de détails de l'affaire. Ils ont
di 21 janvier, devant la cour d'as
s. Au terme d'une audience menée
maitre par le président Jean-C
hier, ils ont enfin avoué la vérité,

va
avec
à Monte-
le-trois
strip-tease
L'atmo-
sageuse :
peu bu,
pec leurs
marrant. »
olte, l'une
du doigt
le qui est
« Regarde
air d'une

Konzolik
de Josette
lt appeler
violée par
logt et un
tentait
de mi
te plus.

temps
revien-
un tour
bert Basso,
à Paris
voir le juge
peines :
dultre que
i eu peur. »

erdus »

ecommencer
s, Josette
mplètement
de ce rapt.
je voiais
à l'angoisse
causer. Je
ents », moi
e pouvaient
un enfant,

970, Josette
une petite
l'a tuée
elle se pré-
m de « Ray-
sparaît avec
de quatorze
s la cuisine
une rançon

Le soir même, le
s'installe, en donnant
identité, dans un
Conflans-Sainte-Honorine
bébé, dont il prend
Le lendemain soir, l'hor
toucher la rançon,
l'hôtel avec sa mallette,
mis de rendre l'enfant
quatre heures à un
« Josette ne voulait
l'enfant. Elle me disait
disait qu'elle voulait
der. On est partis ven
Elle me disait toujours
A Rouen, j'ai voulu
l'hôpital, mais je me
qu'on me demandera
piers. En passant
immeuble, j'ai vu
d'avocat, j'ai eu
vu une porte entrouverte
lumière et j'ai laissé
le palier. »

Le petit Arnaud
faitement indemne de
Sa mère, Mme Denise
s'est constituée partie
l'assistance de Me Jacq
ray : elle s'est vu
presque totalité de
Elle a même consta
dont souffrait
était guéri...

« Mais quand on
Josette était très
parlait plus. A
moment, j'ai compris
rien ne comptait
c'était devenu
Moi j'ai couru
C'est pour toi, c'est
J'avais l'impression
paralysé terrible
de m'être bien
à bout. On n'est
frappés, frappés
étranglés, dans
L'avenir a été
minute de silence.
ils n'en dira pas
C'est Guy
par-devant
découvert
Il m'a dit
le parquet
Il m'a
mais
de
Paris.
une
une
personne
Après,
Au tour de
s'occuper
comme
général
enfermer
les jeter
les deux
immerger
au mort
quelques
Ils sont
capitale.
L'audience
credi.

FRANÇOISE

Faits et jugements

Dangereuse magie

Ayant mis en
s'est révélé particulièrement
rieux, puisqu'il a entraîné
blessures à l'un
de neuf ans,
défendu
pendance
armement
d'armes
correctionnelles.
surtout
sur le
attendaient
au poste
attendaient
Pierrard,
tive
servant
C'est un
Une
pour
rant
distance
en
Après
Au
s'occuper
comme
général
enfermer
les jeter
les deux
immerger
au mort
quelques
Ils sont
capitale.
L'audience
credi.

FRANÇOISE

Nouvelle condamnation pour l'ancienne gérante du Fetish's Club

Le
Saint-Germain-des-Prés
dans
Paris,
Nord
Click
et
Michel
Pierrard,
Pierrard
Pierrard
Pierrard

EN BREF

Les vieilles histoires bordelaises

Mesdames Grignechiche et Cabirote, deux marchandes des Capucins (les Halles de Bordeaux), papotant sur un banc : la pluie et le beau temps, le marché, Chaban, le vent, tout et rien. Elles sont précieuses aussi, ces drôlesses ! Elles parlent une langue que d'aucuns croyaient morte (ou plutôt ne voulaient tant ou grand le génie des Bordelais à inventer des mots), la conserver ou à la déformer, ou même la voler pour en faire une musique qu'ils appellent le « troubadou ».

On le parlait aux quais, à Bacalan, aux Capucins à Bègles et même aux Chartrons. Plus qu'une langue, c'était un tour d'esprit, qui n'a pas disparu.

Claude Duclos et son complice Pierre Maurin sont les interprètes grimés, les auteurs féconds, les improvisateurs volubiles de ces « Histoires bordelaises ».

Ce spectacle inusable et indéfinissable vient d'être présenté pour la 200e fois par le premier théâtre de province, l'Onyx, créé depuis 1967 et toujours dirigé par Guy Suarès.

Les Bordelais viennent ou reviennent ne regarder vivre et s'exprimer, dire, leurs trois phrases où le mot « couillon » remplace les virgules, qu'il n'est pas encore tout à fait le « bordeluche ». Ils viennent aussi entendre parler d'un parler oublié comme le quartier Mériadeck, la fontaine « au milieu du beau milieu » : « Bordeaux n'est plus Bordeaux ». Enfin, « tout ça même quand même », c'est un peu du Pagnol que Maurin aurait aimé. — *(Corresp.)*

Pêle-mêle SACEM

Pour fêter son vingt-cinquième anniversaire, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a publié une collection de quinze disques au profit de la salle de l'Ecole normale. Son principe : « Interpréter les créateurs et leurs œuvres par des artistes professionnels, sans préjuger de leur genre d'expression, de leur source de leur inspiration ou de leur originalité. » Cette collection est donc une foire à la musique française, où chacun picorera les aliens : il y a des « Bouquets de succès » (Mayol, Mistinguett, Montand, A. Cordy, etc.), des « Trente vingt-cinq » (Moulaud'jl, Hardy, Halliday...) ou des « Plus belles pages de la chanson française » (Piaf, Gréco, Nougaro, Lama...), on retrouvera un *Sidney Bechet in France* (Vogue) et un *Django* (Decca).

Côté classique, quelques pêle-mêle d'opéras français par onze orchestres différents (de Monaco, Corelli, Crespin, Domingo-Decca) ou de plécettes chantées à l'unisson en passant par Carbonne (EMI). Les Dialogues pour orgue, d'Ibert, Arma et Duruflé trouveront-ils preneur, même Rampal (Erato) ? Et les *Fâcheux*, d'Auric avec la Comédie-Française, de Sauguet (Concert-Hall) ? Ou encore les mélodies pour voix de H. Hahn, par J.-Ch. Benoît et B. Ringeissen (Adès) ? Et le 14 *juillet*, de Romain Rolland réunissant, en 1936, les meilleurs compositeurs de l'époque (Honegger, Milhaud, Roussel...), chœurs populaires, historique (Chant du monde) ? La *Symphonie*, la *Rédemption*, par l'Orchestre de Paris, dirigé par Barenboïm, sans doute le meilleur actuel (DG), et l'on se réjouit de voir réapparaître (chez Philips) le magistral enregistrement de la *Symphonie cévenole*, d'Indy, avec Casadesus pour la main gauche, de Ravel, de Robert Casadesus et l'Orchestre de Philadelphie dirigé par Eugen Ormandy (coédition par le syndicat de la phonographique, 1, rue de Courcelles, Paris).

● PRECISIONS. — A la suite de la lettre de Mme Anne-Marie Saïd, publiée sous le titre « Voir Lorenzaccio et ne rien voir » (*le Monde* du 6 janvier, page 12), M. Jean Meyer, administrateur général de la Comédie-Française, fait savoir que les inscriptions ont été ouvertes dès la première heure lorsqu'il est avéré qu'elles ne permettaient pas de voir le spectacle dans des conditions normales.

D'autre part, on nous signale que le Centre d'animation culturelle de Roubaix, que dirige M. Alain Dragutin, dont nous avons publié le programme dans notre dernier « Monde des arts et des spectacles » bénéficie d'une convention tripartite : Etat, région, municipalité.

La Russie vue par elle-même

C'EST une exposition tout à fait remarquable qu'offre actuellement la galerie Tretiakov de Moscou sur le thème : « L'autoportrait dans l'art russe et soviétique du début du XVIIIe siècle à nos jours. » En tout, trois cent cinquante artistes et quelque trois cents œuvres graphiques (dont plus de la moitié datent de la période soviétique), qui viennent de divers musées d'U.R.S.S. ainsi que de collections privées, et qui donnent l'aperçu le plus vivant qui soit d'une certaine idée de son art pendant deux siècles et demi.

Successions de visages étonnés, de regards se scrutant soi-même, de mains naïves ou habiles par la représentation de l'artiste à différents âges de sa vie, ces autoportraits sont comme une chronique par l'image d'une histoire intellectuelle, institutionnelle, et la peinture russe. Et pas seulement de la peinture...

Un autoportrait, ce ne peut jamais être un portrait d'apparat. Il y a, en effet, une façon de se regarder dans les yeux qui doit plus à l'introspection qu'au [illegible] *quitte à se trahir, à dévoiler sa complexité profonde, à se mettre à nu. Ou à s'éviter...* D'où l'impression [illegible] par ces [illegible] ces regards et ces visages, dont *la plupart sont inconnus, d'avoir reproduits* dans tous les [illegible], on dont on perçoit, parfois, la soif [illegible] *de gloire, ou bien la fin tragique, ou même l'oubli.*

Chronologiquement, le premier tableau de l'exposition est un « *Autoportrait du peintre* [illegible] *son épouse* », d'Ivan Matvéev (1701-1739), qui étudia aux Pays-Bas. *L'œuvre date de 1729, soit quatre ans après la mort de Pierre le Grand, quatorze ans après l'avènement de Louis XV, et à la même époque que les portraits de famille des « primitifs » américains...* On constate que c'est la première fois qu'apparaît dans la peinture russe « *l'expression d'un sentiment intime* » : un jeune homme de vingt-huit ans s'observe dans un miroir posant sur l'épaule de sa jeune femme son petit doigt levé... Le thème est sans doute encore maladroit, *mais l'expression* [illegible] *juste. Les jeunes gens de la Dispute, de Marivaux, dévoilent enfin leur visage !...*

Cette date de 1729 nous paraît lointaine à nous, Européens de l'Ouest, et nous oublions que la peinture [illegible] l'art du portrait profane n'ont pu naître, en Russie, que lorsqu'on eut [illegible] la réticence fanatique des vieux-croyants et de l'Eglise officielle elle-même qui s'accrochaient pour condamner toute « reproduction de la nature », [illegible] *illama.* « *Il n'est pas possible, écrit en substance un moine en 1661, de voir dans toute la Moscovie aucune autre image que celle* [illegible]. *Il n'y a absolument aucun portrait : ils ne ressemblent en rien des vivants avec leur vie.* »

Portrait et publicité

A la fin du dix-septième siècle, tandis que l'art de l'icône et de la fresque connaît en effet, la peinture se libère. Dès [illegible] de Pierre le Grand [illegible] l'Europe, [illegible] qu'il a [illegible] de « publicité » pour faire connaître les exploits de son pays. « *Ce qui l'intéressait dans la peinture, c'était les portraits, qu'il voulait tous posséder, et les portraits de batailles* », explique Louis Réau dans son *Histoire de l'art russe*. Lorsqu'il se rend à Paris, sous la Régence, il passe d'abord par Pétersbourg : les plus célèbres artistes. Ceux qui acceptent au service du tsar s'engagent à enseigner le métier de peintre à deux élèves russes et ce n'est qu'au début du dix-huitième siècle que le mot « portrait » fait son apparition dans la langue russe (*on employait jusque-là le mot* « *parsouna* », du latin « *persona* »).

Pendant longtemps, [illegible] l'image [illegible] nobles, les souverains, d'archiprêtres ou les favoris, [illegible] peinture hagiographique [illegible] à l'art, ce qui explique le côté impersonnel, académique et [illegible] mais [illegible] de la majorité des portraits [illegible] au [illegible] siècle, qui [illegible] cravatés, perruqués, poudrés, [illegible] ou [illegible] élégamment [illegible] que [illegible] « artistes-serfs » ?... Tel Ivan Argounov (1727-1797), qui [illegible] l'image [illegible] *gondolier*. Parmi ces Russes italianisés, distinguons Karl Brioullov (1799-1852), [illegible] représentant de [illegible] romantique, ami de Pouchkine, qui [illegible] quinze ans en collégien, [illegible] visage [illegible] puis qu'on [illegible] « [illegible] » [illegible] enfoui dans un fauteuil profond, considérant en face les progrès de la [illegible] qui va l'emporter.

Contre ceux qui ont l'air [illegible] étrangers à leur pays, contre ces « cosmopolites », s'amorce, dès 1836, une réaction [illegible] par le panslavisme et le slavophilisme, [illegible] témoignent un tableau de K.A. Trougovski (1826-1893) installé dans [illegible] ronds, devant le samovar, près du coin des icônes, ou bien encore un *portrait de Lagorlau*, près de la Ladoga, ou le *paysage russe* — le village d'isbas, les chemins de terre — sont le véritable sujet de l'autoportrait.

Cependant, après la défaite de Crimée, [illegible] il [illegible] en Occident et que les revendications sociales deviennent de plus en plus bruyantes, les artistes russes veulent, eux aussi, se mettre au service du progrès social et offrir *leur peuple*. Ils *naîtra*, en 1870, la « *Société des expositions ambulantes* » qui [illegible] pendant vingt ans dans la vie artistique de la Russie, [illegible] devenir un autre académisme *que combattront*, au début du vingtième siècle, les [illegible] du « *Monde de l'art* ».

« *Il est temps que l'artiste russe se tienne d'aplomb sur ses pieds*, proclame, en 1863, Ivan Kramskoï (1837-1887), que l'on considère comme l'initiateur du groupe des Ambulants. (...) *Pourquoi marchons-nous toujours en lisières sur les lopes de nos nourrices italiennes ? Il est temps de jeter bas cette école russe !* » Les [illegible] visages [illegible] ambulants, qui [illegible] *reproduits aujourd'hui en U.R.S.S., parce que*, sans doute, ils furent les créateurs d'un réalisme présoviétique : Kramskoï, il trente ans, fait [illegible] un portrait de Jules Vallès par Courbet ; Ilyaï Répine (1833-1882), [illegible] historiques en costumes, vieillit en cinq tableaux [illegible] son esthétique soit touchée par [illegible] ans ; Ivan Chichkine (1832-1898), le spécialiste de la forêt russe, nous apparaît avec une barbe tolstoïenne en 1885 ; Victor Vasnetsov (1848-1926) et Mikhaïl Nestérov (1862-1942), spécialiste d'un nouveau style religieux dans le culte de la Vieille Russie, sont assez inexpressifs ; [illegible] regard tourné vers l'intérieur, montre un admirable visage tchékhovien. Il y a aussi Ilya Répine (1844-1930), leur maître à tous, dont la verve et le brio transparaissent dans [illegible] portraits extrêmement [illegible] à trente-quatre ans : échevelé, [illegible] célèbre, après le [illegible] de la Volga, puis, à cinquante ans, maître [illegible], plus grave que les [illegible] qu'il vient de peindre.

Les riches couleurs des artistes du « Monde de l'art » tranchent immédiatement sur le populisme des ambulants et l'on peut percevoir le raffinement esthétisant et précieux de ce mouvement d'avant-garde dans [illegible] petits portraits d'Alexandre Benois (1870-1960) et de Léon Bakst, arborant [illegible] un long nez très stravinskien, ou encore le visage de Constantin Somov (1869-1939), le plus [illegible] des peintres russes, ou encore devant l'art de coloristes de Golovine (1863-1930) et de Korovine (1861-1939) qui révélèrent en France les tournées [illegible] de Serge de Diaghilev.

Avant-garde

Seul, n'appartenant [illegible] à aucun groupe, Mikhaïl Vroubel (1856-1910) fait figure de génie solitaire. Six fusains, trois aquarelles et un pastel nous permettent de scruter le visage de ce visionnaire à l'imagination saisissante [illegible] Visage raide, hautain, qui ne [illegible] rien [illegible] de la misère, puis de la folie, et, enfin, de la cécité, qui se [illegible] emparèrent [illegible] peu de lui... génie solitaire, au destin non moins tragique, [illegible] Filonov (1883-1941) qui n'avait jamais pu vendre [illegible] de son vivant et qui est mort, pendant le siège de Leningrad, inconnu : vision fantastique où prolifèrent les signes, qui [illegible] et [illegible] apparaître le visage de l'artiste, [illegible] « Image [illegible] tapis »...

C'est un petit événement [illegible] de voir, dans [illegible] salles précédant la révolution, l'avant-garde du début du siècle avec [illegible] qui donnent un [illegible] de la [illegible] et de la multiplicité des groupes [illegible]. Pour une fois, on retrouve, sur les mêmes murs, [illegible] qui [illegible] de rester au [illegible] ; Chagall, [illegible] antérieures à 1918 [illegible] à peine [illegible] autoportraits, ce *Mariage religieux* [illegible] un [illegible] l'artiste en haut-de-[illegible] de la [illegible] avec le couple qui [illegible] au-dessus du [illegible]. Gontcharova (1881-1962) [illegible] présente [illegible] un portrait [illegible] classique de [illegible] un collage [illegible] Coq d'or produit [illegible] Diaghilev [illegible] dont elle avait fait [illegible] [illegible] : la même année, [illegible] temps [illegible] son mari Larionov. Il y a [illegible] louri Annenkov, mégot au bec, et Ivan Pouni — (1894-1956), [illegible] pipe et chapeau melon, dans [illegible] il participait à la [illegible] du suprématisme [illegible].

Tant de noms et de visages se succèdent, qui [illegible] inconnus d'une partie du public, parce qu'on [illegible] rarement, sinon jamais : Nathan Altman (1889-1971), [illegible] l'étonnant regard noir, presque animal, [illegible] vingt [illegible] ; [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] nien, [illegible] et mélancolique ; [illegible] Lentoulov (1882-1943), tout rutilant d'ors et de bagues ; Ilya [illegible] (1881-1944), [illegible] sionniste, en riche [illegible] enveloppé dans sa pelisse ; Vladimir Tatlin (1885-1953), un enfant sur les épaules, [illegible] un portrait de Dante qu'il n'a plus rien de [illegible] viste ; Ilia Machkov (1880-1941), avec sa photomontage en col roulé blanc sur papier millimétré ; Kasimir Malevitch (1878-1935), [illegible] trente ans, alors sa période [illegible] à l'art le plus quelque peu hypnotiseur, puis en [illegible] que il parti [illegible] [illegible] [illegible] socialiste, en seigneur de la [illegible] italienne, le main sur le [illegible] me permet de [illegible] et le « [illegible] » [illegible] passés par là [illegible] temps...

Visages de bois

« Les vues esthétiques subjectivistes et, partant, [illegible] au début de l'art, s'étaient répandues [illegible] en Russie ; la lutte du prolétariat [illegible] démocratiques [illegible] milieux artistiques [illegible] d'avant-garde, ont aidé nombre de peintres à [illegible] positions du [illegible]isme », [illegible] un critique soviétique [illegible] russe, Ed. d'art Aurora, 1974), expliquant par là [illegible] l'oubli a pu s'installer [illegible] la mémoire collective.

« L'art [illegible] Union soviétique [illegible] devenu [illegible] un élément majeur de [illegible] de la société de notre pays, poursuit le même spécialiste. *Il s'est [illegible] et [illegible] a procédé [illegible] contribuant à la [illegible] la conception du [illegible] du citoyen [illegible]tique, en [illegible] que chronique impressionniste des événements capitaux [illegible] la révolution. »*

Ces doctes préceptes ne font pas forcément de la bonne peinture et ne [illegible] guère la hardiesse et la recherche. On s'en rend compte en parcourant la [illegible] moitié de l'exposition, [illegible] des « [illegible] vu » et de « visages de [illegible] » de personnages respectables arborant les signes de la réussite, tel Serguéi Gerasimov en [illegible] en 1941, Tchaikov avec [illegible] et [illegible] bleue en 1926, Grabar souriant en 1934, Kerfian aux « trois [illegible] de [illegible] » en [illegible] louon près de Pouchkine en 1945, ou Nalbandian le portraitiste [illegible] général en 1976...

Après la deuxième salle, un [illegible] tout frais [illegible] le regard [illegible] du « secrétaire général du P.C.U.S., Léonid Ilitch Brejnev, maréchal de l'U.R.S.S. » dans son bel [illegible] bleu, [illegible] son [illegible] anniversaire, signé [illegible] connu, Penzov. [illegible] ce n'est pas un « autoportrait »...

NICOLE [illegible].

DES ARTS DE L'EST

Hongrie

PENDANT [illegible] exposition [illegible] a été présentée par [illegible] contrôle, le [illegible] 1900. En Hongrie [illegible] organisée par une [illegible] existence [illegible] par [illegible] Munich, à Vienne, [illegible] a donné d'abord [illegible] des [illegible] Marées et de l'Angleterre [illegible] Modernisme [illegible] cinématographe [illegible] cette exposition [illegible] et à la naissance [illegible] autonomie [illegible] plasticiens et [illegible] vers la folklore, [illegible] est demeurée [illegible] contre le [illegible] Kodaly et Bartok [illegible].

Mal [illegible] grande [illegible] marquent [illegible] de l'Etat [illegible] l'auteur du [illegible] la personnalité [illegible] de la Hongrie [illegible] moderne. [illegible] hommes [illegible] rencontres.

La volonté [illegible] nette chez [illegible] Kassak, [illegible] ou devenue [illegible] entre les deux guerres. On construit [illegible] 1900, et souvent [illegible] ainsi dans les [illegible] sous l'on nous [illegible] les honneurs [illegible] Gerbeaud. Qu'importe, [illegible] comme [illegible] ce [illegible] Hegedus dénie en 1926 pour la banque Tibère.

AU PALAIS DES CONGRÈS

Des tapisseries

DÉSORMAIS la tapisserie ressemble [illegible] de Picasso, dont le centre est [illegible] et la circonférence nulle part. Angers comme [illegible] autres villes, a la [illegible] de capitale de la tapisserie monumentale. Parce que précédemment [illegible] détient le « monument » le plus [illegible] de tous les temps, cette apocalypse dont — fait assez exceptionnel — le rayonnement n'est pas [illegible] même aux [illegible] de la nouvelle tapisserie. On a donc à Angers, en 1960, étoffé le sanctuaire de pèlerinage, déjà [illegible] riche pour l'art ancien, en achetant, rappelons-le, le Chant du monde, l'œuvre aux [illegible] et vastes dimensions de Jean Lurçat, confiée [illegible] une [illegible] moderne » à chef-d'œuvre de Nicolas Bataille. [illegible] les [illegible] tissus terminés en 1966 ont été installés dans la salle des malades de l'hôpital Saint-Jean.

Dans une tout autre orientation, depuis 1973, une équipe, dont les animateurs, comme Daniel Chompré et François Garotte, paraissent inlassables, n'a cessé d'attirer l'attention sur [illegible] recherche [illegible] les plus révélateurs de la tapisserie [illegible] textile. Manifestations présentant les Nordiques et les Polonais, festivals, rencontres et expositions (de Delahaye en 1973 au Japon et Grau-Garriga en 1976), créations de stages et d'ateliers, se succèdent sans désemparer. [illegible] l'exposition [illegible] vivante », avec ses trois parties (autrefois, aujourd'hui), démontre surtout que des efforts cohérents, beaucoup de dynamisme associés de longs développements historiques, aboutissent rapidement sans [illegible] à l'Apocalypse n'a pas été tissée dans [illegible] d'Angers. Ni le *Chant du monde*, que Lurçat reçut en 1939 de cette écrasante [illegible]. La première partie de l'exposition, composée d'un choix assez court (les ten-

Première [illegible] 12 janvier [illegible]
THEATRE ANTOINE
« DES PARENTS TERRIBLES »
de JEAN COCTEAU avec Madeleine Robinson, Lila Kredova, Jean Marais, Caroline Silhol et François Duval.

Volume A4 44, rue de Rennes Métro St-Germain-des-Prés à 21 h.
JAZZ - MERCREDI 12 JANVIER
F. JEANNEAU Quartet
J.F. Jenny CLARK
M. GRAILLER - ROMANO
FOLK - JEUDI [illegible] JANVIER
BILL, CHRIS et FLO GWENDAL
TOUS LES MARDIS : HOUTENANY
ESM Renseignements Abonnements 44, rue de [illegible] 6e - Tél. 222 66 23

BALLET DE MARSEILLE
Roland Petit
Les représentations de
CASSE-NOISETTE
de Roland Petit
se poursuivent triomphalement et irrévocablement jusqu'au 16 janvier inclus
avec
RUDY [illegible] - [illegible] GANIO
[illegible] :
ELISABETTA TERABUST
et
NOELLA PONTOIS
[illegible] de l'Opéra [illegible]
au
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ROSINA DE PEIRA
Récital Occitan
[illegible] 15 janvier à 20 h. 30
[illegible] - 8e [illegible] Chaveau)
Renseign. : Maison [illegible]

Théâtre Jean Vilar Suresnes
place Stalingrad - [illegible]
LA FOI, L'ESPÉRANCE, LA CHARITÉ
de Ödön Horvath
SAMEDI [illegible] JANVIER
à 21 h. - Rens. 506-57-18

Salle Pleyel (Concert BARG)
[illegible] janvier 1977 à 20 h 30
[illegible]ert annuel de l'Ensemble I MUSICI
(disques Philips)
Programme VIVALDI
PHILIPS
Vient de paraître, en souscription : [illegible] / I MUSICI 12 Concerti, [illegible] 7
PHILIPS

ANGERS TAPISSERIE VIVANTE
Tapisseries Inédites XVe, XVIe, XVIIe
LE CHANT DU MONDE de Jean Lurçat
Tapisseries et Volumes Contemporains
Palais des Congrès Porte Maillot Ouvert tous les jours de 10 h. à 20 h. le mercredi, 22 h. Jusqu'au [illegible]
LA MANDRAGORE Galerie d'Art et d'Essai 12, rue Mayet (6e) - 566-95-90
TUCE
Du 6 au 20 janvier

SOUC
GALERIE [illegible]
[illegible] Paris [illegible]
CENTRE D'ART INTERNA
99, bd Raspail (6e).
ŒUVRES DES JEUNES A UNION SOVIÉTIQ
[illegible] et samedi et dim
Prolongé jusqu'au 29
UTAMARO 1753
Ses plus belles estam
Tous les jours, sauf le
Huguette Berès, 25, qua
ADÈLE RIENDEAU
expose ses aquarelles à
La Roue (direction S. Sc
jusqu'au 5 février
16, rue Grégoire-de-Tou

مكذا من الأصل

هكذا من الاصل

C'est un petit événement que de voir, [illegible] les deux salles précédant la révolte, l'avant-garde du début du vingtième [illegible] avec des œuvres qui donnent un aperçu de la richesse et de la multiplicité des groupes modernistes en Russie. Pour une fois, retrouvent, sur les mêmes murs, les exilés, ceux qui ont choisi de rester [illegible] Chagall, dont les trois œuvres antérieures à 1916 sont à peine des autoportraits, ce Mariage religieux où un ange rouge [illegible] ailes sur la tête de l'artiste en [illegible] et de la mariée ou encore Vers le [illegible] qui s'envole au-dessus de [illegible] face aux innombrables barrières de [illegible] Natalia Gontcharova (1881-1962) est présentée avec un portrait très classique de 1907 et un collage de 1915 fait avec les affiches [illegible] Diaghilev a dont elle dessine les décors et costumes : la même époque la Russie se même temps que Michel Larionov. Il y a aussi Jivanenkov, mégot au bec, et Ivan Pougny — (1894-1956) — pipe et chapeau melon, [illegible] les années participait à la fondation du suprématisme avec Malévitch.

Tant de noms et de visages ainsi qui sont inconnus d'une partie du public qu'on les montre rarement, sinon jamais : Nathan Altman (1889-1971), avec [illegible] regard noir, presque animal, et vingt ans ; Robert Falk (1886-1958), très [illegible] fin, tendre et mélancolique ; Aristarkh Lentulov (1882-1943), tout rutilant d'ors et [illegible] ; Ilya Machkov (1881-1944), très [illegible] cézanniste, et Ilia voyageur russe avec [illegible] dans sa pelisse ; Vladimir Tatlin (1885-1953), un enfant sur les épaules, [illegible] un portrait de famille qui n'a plus rien de [illegible] viste ; El Lissitski (1890-1941), avec [illegible] fascinage en noir sur fond blanc sur [illegible] tableau ; [illegible] Malévitch (1878-1935), trente ans, dans sa période fauve à fond, quelque peu hypnotiseur, [illegible] en 1920, [illegible] que le parti veut d'édicter les dogmes du réalisme socialiste, en seigneur de la Renaissance italienne, la main sur le cœur [illegible] se permet de deviner que le « carré noir » et le « carré blanc » sont passés par là [illegible] temps...

Visages de bois

« Des vues esthétiques subjectivistes, partant des tendances au formalisme, l'art, d'abord répandues alors dans le milieu du prolétariat [illegible] nations démocratiques restées [illegible] dans les milieux artistiques et [illegible] l'avant-garde, ont aidé nombreux [illegible] à rester sur les positions [illegible] », écrit un critique soviétique [illegible] Ed. d'art Aurora, 1974), [illegible] le comment l'oubli a pu s'installer [illegible] mémoire collective.

« L'art en Union soviétique est [illegible] un élément majeur de la vie de la société de notre pays, [illegible] spécialiste. Il s'est affirmé [illegible] procédé efficace contribuant à la [illegible] de la conception du monde du [illegible] de la conception du monde du [illegible] élevé, en tant que chronique [illegible] existe des événements capitaux [illegible] temps. »

Des doctes préceptes ne font pas [illegible] de la bonne peinture et ne [illegible] guère la hardiesse et la recherche [illegible] rend compte en parcourant la [illegible] de l'exposition, succession de « [illegible] de « visages de bois » ce [illegible] respectables arborant les signes [illegible] réussite, tel Sergueï Gerassimov [illegible] en 1923, Nesterov avec monocle [illegible] bleue en 1928, Gerber souriant [illegible] rien até « trois âges de la vie » [illegible] Ioann près de Pereslavl en 1922, [illegible] bandian le portraitiste des scientifiques [illegible] nus en 1975...

Après la dernière salle, on [illegible] frais attire le regard des visiteurs [illegible] « secrétaire général du P.C.U.S. [illegible] litch Brejnev, maréchal de l'URSS [illegible] son bel uniforme bleu, barré de [illegible] décorations soviétiques à son [illegible] dixième anniversaire, signé d'un [illegible] connu, Perenov. Mais ce n'est pas un [illegible] portrait »...

NICOLE ZAND

DE L'EST

Hongrie 1900

PENDANT quelques semaines encore, on [illegible] voir, au Petit Palais, une exposition consacrée à l'art hongrois autour de 1900. En Hongrie, [illegible] dans [illegible] l'Europe centrale, la [illegible] du siècle [illegible] marquée par une ardente volonté de renouveau, de rupture avec l'académisme longtemps appris, subi à Munich, à Vienne ou à Berlin. Cette volonté est d'autant plus forte qu'elle se double d'évidentes préoccupations politiques : on regarde vers l'Angleterre de William Morris et de Mackintosh pour secouer, après sa tutelle administrative, la tutelle artistique de l'Autriche des Habsbourg, et, dans un pays qui est à la recherche de son identité, de son autonomie culturelle, peintres et architectes, illustrateurs et [illegible] verriers se tournent vers le folklore, vers la tradition nationale qui est [illegible] vivante dans les campagnes, comme le feront quelques années plus tard, de façon d'ailleurs beaucoup plus convaincante, Kodaly et Bartok.

Mil huit cent quatre-vingt-seize est la grande [illegible] : celle des festivités qui marquent le bimillénaire de la fondation de l'Etat hongrois, celle de l'ouverture à Budapest du Musée des arts décoratifs. L'auteur du nouveau musée est Odon Lechner, la personnalité architecturale la plus [illegible] de la Hongrie fin de siècle : tenté par la modernité, mais plus [illegible] encore à la tradition du baroque campagnard ou de la [illegible] nordique, il se maintient dans les limites d'un [illegible] dont les aspects décoratifs ne manquent pas de saveur et font souvent penser à Gaudi, bien que les deux hommes ne se soient jamais connus ni rencontrés.

La volonté moderniste est beaucoup plus nette chez Karoly Kos, auteur de projets de maisons de campagne, dignes des meilleures réalisations anglaises, et chez Lajos Kozma, qui deviendra la principale figure de l'architecture [illegible] entre les deux guerres. On construit beaucoup à Budapest autour de 1900, et souvent avec une certaine lourdeur, [illegible] dans les édifices officiels (le Parlement), mais l'art nouveau y est représenté de façon très honorable par le palais des assurances Gresham, de Zsigmond Quittner, et par la façade en verre et métal surmontée d'un très amusant éventail de mosaïques qu'Armin Hegedus édifia en 1905 pour la banque Török.

La peinture ? L'ensemble qui nous est présenté au Petit Palais nous a paru un peu moins stimulant, d'autant que le métier est souvent assez sommaire et la qualité d'exécution bien faible (c'est encore plus net pour la sculpture). Nous avons été un peu étonnés par l'ardeur des [illegible] que les auteurs du catalogue décernent à Tivadar Kosztka Csontvary, naïf bien provincial et [illegible], et nous déclarons lui préférer nettement de braves peintres bourgeois comme Aladar Kriesch ou Istvan Reti (« Vieilles Femmes »).

Trois noms à retenir : Karoly Ferencsy dont les portraits (« le Jeune Jardinier ») sont d'une sensibilité très délicate et qui se meut avec bonheur entre le symbolisme décoratif (« l'Archéologie ») et une interprétation musclée, roborative, de l'impressionnisme (« Matin ensoleillé »), Janos Vaszary, dont la balancier oscille un peu sur le même cadran, entre la Belgique et Montmartre, Jozsef Rippl-Ronai enfin qui fut l'ami [illegible] nabis, vécut dix ans à Paris et auquel Thadée Natanson a consacré un de ses plus subtils « Peints à leur tour ». Lui aussi sacrifie à un belgisme international qui n'est pas ce que l'art nouveau nous a laissé de plus [illegible] (« Femme à la cape »), mais ses nus, ses fleurs, ses portraits, sont d'une remarquable vigueur. Pas un très grand peintre sans doute mais une nature, un gaillard, qui, [illegible] à Budapest, y refit certains [illegible] princiers, des parquets aux plafonds, et des tentures et du mobilier jusqu'aux [illegible] et à l'argenterie.

La grande affaire de 1900, c'est, en effet, en Hongrie, comme partout ailleurs, la décoration. L'art décoratif est très largement représenté à l'exposition du Petit Palais, avec une profusion qui est [illegible] un peu lassante dans la mesure où elle ne révèle pas de personnalités vraiment originales. De jolies affiches (toutes les affiches sont jolies à l'époque), des carafes, des peignes, des agrafes, des poteries, des encriers, tout cela paraît un peu marginal, sauf dans le cas des meubles d'Ede Wigand et surtout des tapis et des tapisseries exécutés à la manufacture de Kalocsa qui font d'un dessin et d'un [illegible] remarquablement vigoureux. C'est qu'ici la modernité se fait que relayer une tradition [illegible] très robuste dans les campagnes, comme le montrent les couvertures de lit, les [illegible] et les divers objets d'art populaire sur lesquels s'achève l'exposition.

Une [illegible] sympathique, mais qui ne déclenchera pas l'enthousiasme, en grande partie parce qu'elle vient trop tard. Depuis vingt ans, l'art [illegible] a été tellement exploré, exposé, publié, [illegible] et surcoté, que nous en arrivons presque au moment du rejet. S'il fallait faire une [illegible] hongroise, il aurait mieux valu la consacrer à la peinture [illegible] Hongrie des artistes qui ne sont nullement négligeables et dont nous ne savons rien, sinon Miklos Barabas, Ivan Csok, Sandor Wagner, Sandor Ziffer (quelques-unes de leurs œuvres sont reproduites dans l'ouvrage d'Aleksos Celebonobic, « Peinture kitsch ou réalisme bourgeois »). Et comme on aimerait faire connaissance avec ce Mihaly Munkaczy qui fut une des idoles de Paris dans les années 80 et dont les banquiers se disputèrent le « Christ devant Pilate » ! C'est en direction de la peinture académique qu'il faut aujourd'hui orienter la recherche et non du côté des [illegible] et des lys où l'art nouveau dont on fait, finalement, assez [illegible] le tour.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Petit Palais. Jusqu'au 28 février.

AU PALAIS DES CONGRÈS

Des tapisseries venues d'Angers

DÉCIDÉMENT, la [illegible] ressemble au Dieu de Pascal, dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Angers, comme quelques autres villes, a la vocation de « capitale de la tapisserie monumentale ». Parce que précisément elle détient le « monument » le plus glorieux de tous les temps, cette *Apocalypse* dont — fait assez exceptionnel — le rayonnement n'est pas éteint même aux yeux des créateurs de la nouvelle tapisserie. On a donc à Angers, en 1960, étoffé le sanctuaire de pèlerinage, déjà si riche pour l'art ancien, en achetant, rappelons-le, le *Chant du monde*, l'œuvre aux si vastes dimensions de Jean Lurçat, considérée comme une « réplique [illegible] du [illegible] de Rouen Bataille, et les dix grands panneaux [illegible] en 1965 ont été installés dans la salle des [illegible] de l'hôpital Saint-Jean.

Dans une tout autre orientation, depuis 1973, une équipe, [illegible] animateurs, comme Daniel Chompré et François Garotte, paraissent inlassables, à [illegible] tous les courants les plus [illegible] de la « recherche » textile. Manifestations présentant les Nordiques et les Polonais, festivals, rencontres et expositions (de Sonia Delaunay en 1973 au Japon et Grau-Garriga en 1976), créations de stages et d'ateliers, se succèdent sans désemparer. Et l'exposition qu'Angers envoie à Paris, « Angers, tapisserie [illegible] », avec [illegible] (autrefois, hier, aujourd'hui), [illegible] dynamisme aidant, [illegible] rapidement sans le secours de longs [illegible].

L'Apocalypse n'a pas été tissée dans la région d'Angers. Ni le *Chant du monde*. Rien ne les relie sinon la forte impression que Lurçat reçut en 1938 de cette écrasante réussite. La première partie de l'exposition, composée d'un choix assez court (les tentures) de pièces anciennes du trésor de la cathédrale, se comporte malheureusement [illegible] ladite Apocalypse. Trois petits fragments, fort beaux, de personnages — saint Jean, un ange et un vieillard — qui n'ont pas pu être mis en place au cours de la reconstitution de la tenture, ne donnent évidemment aucune idée du caractère grandiose de la composition. Il faut chercher la monumentalité, dans la mesure où l'accrochage serré, sans aucun recul, permet d'en juger, au [illegible] *Vie de saint Florent*, [illegible] de *Samson*, aux [illegible] bordures avec perspectives), [illegible] dix-septième siècle avec la [illegible] de saint *Jean-Baptiste*, œuvre encore très fraîche de Pierre Grellet, joliment tissée à Aubusson. Une *Mille-Fleurs* avec armoiries évoque la célèbre série de pièces majeures conservées à Angers.

Dans la deuxième partie, le *Chant du monde*, de Lurçat, est présenté avec un grand éclat : l'éclairage fait valoir le fond nocturne, où scintillent les astres, où circulent les bêtes et les signes. « Tout s'y mêle, s'y entrecroise », a dit l'auteur lui-même. Cette œuvre énorme, presque achevée, à laquelle les cinq panneaux manquants n'ajouteraient sans doute rien tant les dix panneaux présents témoignent de la volonté de tout dire à la fois, et « le fiel » et « le miel », et cette grande menace de l'homme par l'homme et « la joie de vivre » face au soleil.

La salle convient exactement à ces 80 mètres de tissages et paraît avoir été construite spécialement pour les contenir : c'est l'occasion de porter sur cette très vaste composition un jugement moins provisoire qu'en 1964, date de sa sortie au Musée des arts décoratifs, et de recueillir l'opinion d'une jeune génération n'ayant pas connu l'animateur intrépide qu'était Lurçat.

Les animateurs d'aujourd'hui, à [illegible] nous devons une troisième partie où s'impose la personnalité de Chompré, qui est un plasticien. Son exposition à Tours (jusqu'au 30 janvier) exprime le souci que l'expression textile soit une « action directe sur l'environnement », une récupération partielle de l'espace défini par l'architecture. Une correction, une intervention. Il a découvert les sangles industrielles employées pour les ceintures de sécurité et leur fait un sort, à grand [illegible] de tressages, bourrages de mousse et couture, ou en association avec des nappes de laine vierge, pour « traverser l'écran que constitue l'automobile ». Il a collaboré avec Garotte et Marjolilas pour cette *Odyssée de l'espace*, longue bande très colorée de 30 mètres qui figure à notre exposition « Angers, tapisserie vivante » parmi les œuvres créées à l'atelier de Ronceray.

Chez les lissiers-créateurs représentés, la couleur est rare. On pratique le [illegible] brut, la laine blanche, le raphia naturel, la matière plastique très claire ou translucide. La Canadienne Marie Frenchette aime le travail sur tension et détension de la chaîne. La Japonaise Horiuchi nous donne avec *Arcades* une réussite aérienne en filet qui tient l'espace comme un cloître ou un portique de palais assez féerique. C'est une des meilleures œuvres de cette grande salle meublée en macramé et en câbles. Avec leur *Gisant*, Fortin et Michot en arrivent à la restitution complète d'une chambre mortuaire. D'autres bâtissent des sortes de tours pâles un peu coulantes. Ils ont du talent. Tapisserie vivante, certes.

PAULE-MARIE GRAND.

✝ Centre international de Paris, porte Maillot, jusqu'au 23 janvier. Pendant que le *Chant du monde* est à Paris, l'hôpital Saint-Jean d'Angers présente neuf des quatorze tapisseries de la *Tenture de l'histoire du Roy*, de Le Brun.

David Péretz et la peinture bulgare

SOFIA a fait une fête au peintre David Péretz pour son retour, un retour en force : cent toiles, autant et plus de dessins, de pastels, de gouaches, d'eaux-fortes, de lithographies. Vaste rétrospective de quarante-trois ans de travail. Mais il serait inexact de parler de retrouvailles. Né en 1906 à Plovdiv, fixé maintenant à Paris (où il est pratiquement inconnu malgré de bruits et lointains succès), Péretz n'a jamais, au cours de la vie errante et difficile qui a été souvent la sienne depuis la fin de la guerre, rompu le contact avec les siens. Et si l'Union des artistes-peintres bulgares, qui l'accueille et lui réserve tout un étage dans ses immenses locaux de la rue Chipka, et le considère à juste titre comme l'un de ses membres, c'est qu'elle est elle-même l'aboutissement d'un mouvement qui a pris naissance à la fin du siècle dernier, avec l'indépendance peu à peu reconquises d'un pays aux traditions artistiques profondément enracinées et toujours vivaces.

Lorsque Péretz, encore étudiant à l'Académie des beaux-arts de Sofia, fait en 1932 sa première exposition personnelle, il adhère à l'Association des peintres modernes fondée l'année précédente et qui fusionne alors avec les autres groupements au sein de la Fédération des artistes bulgares. C'est que depuis [illegible], la peine [illegible] l'oppression [illegible] mane, les peintres, comme leurs émules dans les autres domaines de la création, veulent ressusciter [illegible] culture. [illegible] camarades cueillent les fruits des efforts de plusieurs [illegible]. Sa propre évolution, qu'on peut suivre à cette occasion pas à pas (beaucoup de ses œuvres anciennes ont été prêtées par les musées bulgares), est plus ou moins directement celle de l'école de Paris, dont le rayonnement s'étend sur une bonne partie de l'Europe. On verra que plus tard, par suite des circonstances, Péretz s'y intégrera, à l'école de Paris. Circonstance est le mot, car le processus de son art est inséparable de sa biographie.

Impossible donc de l'enfermer dans une formule. S'il excelle dès le début dans le portrait, et son habileté dans ce genre auquel il est resté fidèle lui permettra de survivre aux périodes plus dures (le plus ancien, celui du peintre K. Ivanov date de 1933, le premier autoportrait de 1936), il est aussi à l'aise dans les nus, [illegible], les paysages. Qui sont traités en pleine pâte, dans la foulée d'un certain expressionnisme. L'artiste réagit fougueusement, sensuellement, devant la [illegible] nature. De cette époque, où il a pu rassembler [illegible] d'huiles, [illegible] Natures mortes aux champignons, une autre [illegible] qui fait un peu penser à Vlaminck.

La Terre joue au ballon avec la Lune

La guerre [illegible]. Le royaume de Boris III se range de force aux côtés de l'Axe, et Péretz, comme juif, est [illegible] dans un camp de [illegible] (Mais [illegible] les Bulgares ne [illegible] leurs juifs aux Allemands). Années pénibles, évoquées [illegible] (à part deux ou trois, les autres œuvres ont disparu) par une série de croquis et scènes de [illegible], de paravents de [illegible].

En [illegible] 1944, Libération et [illegible] de la patrie et de Péretz qui retrouve son atelier à [illegible], entrepris [illegible] temps perdu, fait partie du groupe qui va travailler avec les peintres roumains et expose à Bucarest, avant d'obtenir, en 1947, une bourse pour Paris.

Il y [illegible] l'atelier [illegible] Lhote (qu'une toile [illegible] et [illegible] son art). Si [illegible] peu d'œuvres [illegible] dans cette rétrospective, l'immédiate après-guerre — dont un portrait d'Evtichka, sa [illegible], ou un Paysage industriel de Ruse, — la période parisienne, coupée d'un court [illegible] en Italie, un voyage et de séjour en Amérique, un [illegible], dans le midi de la France et, naturellement, en Bulgarie, est de plus en plus [illegible]. En tout cas on [illegible] en [illegible] l'exposition de Sofia.

Son [illegible] s'élargit, prend des dimensions cosmiques, [illegible] dans le rêve. La Terre joue au ballon avec la Lune ou le [illegible]. Les paysages de la Dobroudja, de la mer [illegible], de la mer [illegible], avec ce [illegible] qui, en [illegible] ou dans le grand nord du [illegible], ne [illegible] de prédire, [illegible] est présent à transpositions. Progressivement le [illegible] de l'arbre se [illegible] à l'arbre. Sans doute le peintre [illegible] en part au [illegible] de la campagne les machines remplacent l'homme), [illegible] l'univers de [illegible] est évoqué, [illegible] la malédiction d'un [illegible] noir, [illegible] d'idéogrammes [illegible]. Les larves. La [illegible] de peindre n'abdique pas pour autant, qu'il [illegible] de nouer des [illegible] — [illegible] de ses œuvres — ou l'aridité du [illegible], ou le [illegible] d'un Bouquet [illegible] fleurs sur fond [illegible].

Il a [illegible] à quelque jour, l'occasion de [illegible] connaissance avec un artiste qui, pourtant, a plusieurs fois exposé à Paris entre 1932 et [illegible], et qui n'est pas de son [illegible] à Londres, il [illegible] en outre conquis par son œuvre [illegible], ses [illegible] en [illegible] portrait, où la [illegible] ration du [illegible] est [illegible] plus [illegible].

Actif [illegible], [illegible] de Viddin, Péretz est donc un de ceux, le plus marquant [illegible], qui contribuent à la [illegible] bulgare une portée internationale qui devrait s'affirmer dans la politique des échanges [illegible] et relations des arts et de la culture de la République populaire [illegible] ment entamé [illegible] pour faire connaître à l'extérieur les richesses d'un patrimoine artistique qu'ont révélées à l'extérieur, avec le succès que l'on sait, [illegible] expositions (l'Art [illegible] et [illegible] bulgare) soit pour accueillir des œuvres [illegible], notamment, et assurer ainsi [illegible] artistes aussi qu'elle ne [illegible] pas en vase clos. On pourrait également [illegible] aux autres manifestations de coopération [illegible] dans les domaines du théâtre et de la [illegible], du cinéma et, spécialement, de la musique.

En [illegible] que l'absence [illegible] à Paris, consacrée au livre, du [illegible] de Bulgarie [illegible] ait [illegible] quatre-vingts calligraphiés [illegible] caractères cyrilliques, [illegible] d'enluminures aussi somptueuses que [illegible] icônes, qui [illegible] présentation, [illegible] beaucoup [illegible] pierres [illegible].

JEAN-MARIE DUNOYER.

ANGERS
TAPISSERIE VIVANTE
Tapisseries Inédites
XVe, XVIe, XVIIe
LE CHANT DU MONDE
de Jean Lurçat
Tapisseries
et Volumes Contemporains
Palais des Congrès Porte Maillot
tous les jours de 12 h à 20 h, le mercredi 22 h
4-30 janvier 1977

souchi
GALERIE LAMBERT
14 rue Saint-Louis-en-l'Ile
Paris 4e - 325.14.21

NANE STERN
25, av. de Tourville (7e)
Francesca
CHANDON
Tulles
11 janvier - 5 février

GUERMAZ
GALERIE ENTREMONDE
50, rue Mazarine (6e)
6 au 26 janvier 1977

MOSAIQUE
D'ART

ART MODERNE
JAUBERT S.A.
Du 3 décembre au 26 février
PIERRE
PRINS
(1838-1913)
Peintures
Pastels
Dessins
75, rue ST-HONORE (8e).

CENTRE D'ART INTERNATIONAL
bd Raspail (6e). —
ŒUVRES DES ARTISTES
UNION SOVIETIQUE
L.L.J., sf samedi et dimanche

GALERIE DES ORFEVRES
65, quai des Orfèvres
23, pl. Dauphine, Paris - 326-81-30
Robert
TANCREDE
Du 11 au 29 janvier

GALERIE LA CAVE
7, rue de Miromesnil (8e) -
K.-X. ROUSSEL
Pastels et Peintures
25 nov. 1976 au 15 janv. 1977

IREN BALAZS
Volumes brodés
GALERIE SIN'PADRA
15, rue Etienne-Marcel
Paris (1er) - 236-81-77
2 décembre 1976
au 28 janvier 1977

Prolongé jusqu'au janvier
UTAMARO 1753-1806
ses belles
Tous les jours, sauf dimanche
Huguette 25, quai Voltaire

MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ
les jours (sauf lundi et mardi) - 13 h. 30 - 18 h.
158, boulevard Haussmann (8e) - 227-38-94
HOMMAGE NATIONAL A
SAINT-JOHN PERSE
Les oiseaux et son œuvre
Jusqu'à fin janvier

Galerie Jacob
28, rue Jacob (6e). 633-90-66
DILASSER
GARDAIR
MAGGIANI
SAKAKURA
Jusqu'au 20 janvier

LA MANDRAGORE
Galerie d'Art et d'Essai
13, rue Mayet (6e) - 566-95-90
TUCE
Du 6 au 29 janvier

ADLI RISKALLA
expose ses aquarelles à la Galerie
La Roue (direction S. Schwertzer)
jusqu'au 8
16, rue Grégoire-de-Tours

théâtre Jean Vilar Suresnes
LA FOI, L'ESPÉRANCE
LA CHARITÉ
de Odon Von Horvath
SAMEDI 15 JANVIER
à 21 h. - Rens. 506-...

Concert annuel de l'Ensemble
I MUSICI
au profit de
l'orchestre VIVALDI
PHILIPS

Une sélection

« L'Esprit de la ruche », de Victor Erice vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE DÉSERT DES TARTARES de Valerio Zurlini

— *Lire notre article page 13.*

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF d'Yves Boisset

L'affaire Renaud, le Syndicat de la magistrature, le gang des Lyonnais, le hold-up de Strasbourg, les intrications des « milieux » (politiques et criminels) sont les protagonistes et le prétexte d'un « thriller » vengeur d'Yves [illegible] qui [illegible] un peu fort, comme une bande dessinée. (Sortie sous réserves : le SAC a [illegible] la saisie du film ; lire d'autre part nos informations.)

L'ESPRIT DE LA RUCHE de Victor Erice

Dans un village de Castille, en 1940, au [illegible] de la victoire franquiste, deux fillettes découvrent, émerveillées, le Frankenstein de James Whale. La plus jeune, Ana (Ana Torrent, révélée par le film d'Erice et devenue célèbre dans Cria Cuervos de Carlos Saura), aimé à tout prix rencontrer le monstre. Mais les monstres ne sont pas là où l'on [illegible]. Victor Erice et son scénariste suggèrent sans [illegible] prouver, percent la brume du souvenir pour enlacer Une l'histoire d'aujourd'hui. Œuvre poétique et fantastique qui [illegible] l'originalité du jeune cinéaste espagnol.

SEMAINE DU CINÉMA CUBAIN

Une semaine unique, les films cubains n'étant jamais présentés dans les festivals occidentaux, de cette production des quatre dernières années (1973-1976), [illegible] On relèvera, par Humberto Solas (Lucia), Cantata du Chili (1976) sous la collaboration au scénario de Patricio Manns, Adieu de Marusia de Miguel Littin et la parti[illegible] Cantata [illegible] dans la Trois promise, également La Lit[illegible] ; plus [illegible] importants, [illegible] nouvelle (1974) et [illegible] (1974). La Nouvelle Terre, plus militante, de Manuel Octavio.

HOMMAGE A STEVE DWOSKIN

Vingt films, longs ou courts, d'un cinéaste indépendant américain fixé en Angleterre où il [illegible] la seule école centrée sur le cinéma « expéri[illegible] » où l'on [illegible] le plus intime transcendée par un visionnaire. Dyn Amo *et* Behrndert *méritent une attention spéciale.*

DERSOU OUZALA d'Akira Kurosawa

Film [illegible] d'une extraordinaire beauté. Le premier film « écologique » qui échappe [illegible] conventions de la mode, au rousseauisme des idéologues. [illegible] également [illegible] l'amitié virile, sur l'estime et le respect que forgent les épreuves... On pense à Kipling, [illegible] Jules Verne, mais Akira Kurosawa est là, avec sa pureté, sa tendresse, sa foi dans la noblesse humaine. On sort du cinéma heureux, pacifié, ébloui.

— ET AUSSI : *Marathon man*, de John Schlesinger (horlogerie policière) ; *Barocco*, d'André Techiné (Amsterdam entre chiens et loups) ; *Affreux, sales et méchants*, d'Ettore Scola (humour affreux, sale, etc.) ; *Casanova, un adolescent à Venise*, de Luigi Comencini (le sens de la reconstitution, la verve du cinéaste italien [illegible] éclectique) ; [illegible] Tanner (les paumés de mai 68 cultivent l'utopie) ; *le Coup de grâce*, de Volker Schöndorff (les glaces de la passion) ; *1900*, de Bernardo Bertolucci (la lutte de classe en deux actes).

Théâtre

CHATTERTON Récamier

[illegible] d'un [illegible] marchand, [illegible] de son [illegible] pour le poète [illegible]. Dans [illegible] noirs, Jean [illegible] [illegible] les reflets contemporains des interdits venus de ces [illegible] souffraient.

SCHIPPEL à Aubervilliers

Reprise de cette œuvre [illegible] de la scène allemande, jouée pour la première fois en France. Carl Sternheim [illegible] montre, en 1913, l'irrésistible attraction d'une voix de ténor sur la [illegible] allemande. Mise en scène de Jean-Claude Fall, remarquable interprétation.

LE ROI LEAR à Boulogne-Billancourt

Comme un opéra flamboyant, le Roi Lear *vu par* Daniel Benoin *met en images grandioses les aberrations d'un [illegible] égaré, la course vertigineuse d'un homme aux alentours de la folie (jusqu'au 20 janvier au Théâtre de Boulogne-Billancourt).*

Au Théâtre de Vincennes, le Cantatrice chauve, [illegible] par *Daniel Benoin, démontre [illegible] de sa légende et le projette durement dans le présent.*

LE T.N.P. à la Porte Saint-Martin...

Voyage [illegible] dans une [illegible] chimérique, où des adolescents vivent l'instant où la passion naît et tue : la Dispute, *spectacle-légende de Patrice Chereau, [illegible] prolongés jusqu'au 30 janvier.*

... et à Chaillot

Dans le cadre [illegible] des [illegible] de Roger Planchon, A. A. Adamov, *le parvenu d'en haut, [illegible] a souffert [illegible] de notre condition, [illegible] prolongé jusqu'au 22 janvier.*

LE RÊVE DE L'HOMME RIDICULE au Palace

Avec de la musique douce, des chansons stupéfiantes, du rock frelaté, les extraordinaires comédiens de Pip Simmons fabriquent un spectacle d'une ambiguïté provocante, dur et drôle, grotesque et tragique.

A [illegible] heures, dans la petite salle, Jango Edwards, le clown-rocker, découvert au dernier Festival de Nancy, mange des choux et une livre de chocolats, chante, hurle, devient enfant et femme, fait vibrer son délire.

LA JEUNE LUNE... à la Cartoucherie de l'Aquarium

Dix acteurs en chaussettes de couleur suscitent un réel urgent : celui de dizaines d'usines occupées. Ils en jouent les grilles, les briques. Ils jouent les vaches des près d'alentour, les machines neuves ou usées. Invention, poésie, gaieté, trriguées de vie vraie.

PENTHÉSILÉE à la Cartoucherie de Vincennes

Une *fable [illegible] : [illegible], [illegible] par amour le corps d'Achille à ses chiens. Du poème hellénistique-prussien de Kleist, Michel Hermon a fait une fantasmagorie très curieuse, où des créatures de Carpaccio, d'Edgar Degas, courent entre des pianos, des chevaux, des malles d'osier, des bougies. Long (4 heures), mais fascinant.*

— ET AUSSI : *les [illegible] Sentiments*, par le Magic [illegible] au chapiteau du TEP (*l'Amour était triste, l'Amour était gai*), [illegible] à Bastia des spéléologues de Philippe Adrien à la recherche d'un gouffre) ; [illegible] à la Gaîté-Montparnasse (irrésistible ,étourdissant Patrick Chesnais) ; *la Frappe*, au café d'Edgar (la comique [illegible] de Bruxelles Loïk) ; [illegible] aux Blancs-Manteaux (le rire sardonique de Jean Bois pour les pères bourreaux, les maris tortionnaires, les mères castratrices) ; Yuro, à l'Epée-de-Bois (le livre de l'espoir).

Musique

LE XXe SIÈCLE PASSE

Ce jeudi commence le Festival de musique contemporaine [illegible] par l'IRCAM pour l'inauguration du Centre Pompidou, et qui durera toute l'année. Rétrospective et prospective, prestige et atelier s'y mêleront pour nous aider à « regarder passer le vingtième siècle », pour, [illegible] Boulez, préparer l'avenir de la musique. Le public a son rôle à jouer : dans cette conjoncture exceptionnelle de la musique nouvelle, sera-t-il enfin des nostalgiques du langage musical, relief des « compositeurs du siècle » ou le premier porteur d'une conscience nouvelle ? Répondra-t-il par un scandale [illegible] au-delà des quelques [illegible] spécialistes ? Le premier concert, par l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de M. Tabachnik, sera [illegible] des œuvres de Stroppoli, Xenakis, Ligeti, Manoury et Boulez, donnera une première [illegible] (Théâtre de la Ville, le 13 janvier, avec le chœur J. Alldis, qui donnera un [illegible] d'œuvres nouvelles à suivre le 17 janvier).

ESSAION - LA GUITARE

Le [illegible] Essaion (6, rue Pierre-au-Lard, pas loin de l'IRCAM) est devenu, sous la direction de Jean Martin, une fervente chapelle de musique, qui propose [illegible] d'abriter une « re[illegible] vue » de guitaristes (R. Maldonado, *avec le quatuor Bernède, le 12 ; G. Reyne, avec le [illegible] quatuor, le 13 ; J. Bowie, avec F. Charpentier, flûte, le 14 ; D. [illegible], le 15).*

L'HEURE D'ORGUE DE SAINT-GERVAIS

Autour du [illegible] Couperin aujourd'hui sauvé, Saint-Gervais [illegible] une « [illegible] méditation musicale » [illegible] quelques-uns des meilleurs organistes français (jusqu'au 31 février : A. Isoir, le 11 ; L. [illegible], avec E. Costa de Chizy, le 22 ; P.-J. [illegible], le 29 janvier ; F. Chapelet, le 5 ; H. Legros, le 12 ; J. Ver[illegible], le 19 février).

— ET AUSSI : Cycle Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec I. Stern (Congrès, les 12 et 13 ; Champs-Elysées, le 15 à 18 h.) et J.-B. Pommier (Congrès, les 19 et 20 ; Champs-Elysées, le [illegible] 10 h.) ; quatuor Via [illegible] (Tarbes, le 13 ; Montpellier, le 15) ; [illegible] de Koering et [illegible], par l'Orchestre philharmonique, [illegible] F. Dufallo, avec G. Casadesus et M. Portal (Radio-France, le 14) ; *Don Giovanni*, avec F. Palmer, G. Bacquier, etc. (Bordeaux, les 14, 15 et 18) ; Cosi, de Verdi (Nancy, les 14 et 16) ; quatuor Vegh (Th. de la Madeleine, le 15 ; Avignon, le 19) ; *la Bohème*, avec M. Freni et P. Domingo, dir. Prêtre (Opéra de Paris, les 15, 18 et 21) ; chœurs John Alldis (Théâtre d'Orsay, le 16, à 11 h.) ; I Musici dans Vivaldi (Pleyel, le 17) ; Saint-Saëns, Debussy, Chopin, par Ringeissen (Champs-Elysées, le 17) ; Oda Eschenbach (Th. de la Ville, du 20 au 23, à 18 h. 30) ; le Trio à cordes français (Beethoven, Roussel, Mozart, à l'ESSEC, Cergy-Pontoise, le 18) ; Schœnberg, Beethoven, Mozart, Webern, Prokofiev, par l'Ensemble national, dir. M. Le Roux, avec M. Berrod (Champs-Elysées, le 19) ; la *Walkyrie* (Opéra de Paris, les 18 et 20 janvier, à 18 h.).

Expositions

LA DONATION HENRY-THOMAS au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Cent quarante-[illegible] œuvres. Le résultat d'une vie passée à butiner des tableaux avec passion et [illegible]. Un ensemble de peinture fauve, avec Braque, Derain, Dufy, Vlaminck ; cubiste, avec [illegible] Metzinger, Herbin ; dadaïste, avec Picabia ; abstrait contemporain, avec Fautrier, Staël, Messagier, Manessier... Le [illegible] scolaire avec le [illegible].

LE PALAIS SOCIAL DE GODIN à la Maison des sciences de l'homme

Jusqu'à présent, Godin, [illegible] le poêle de chauffage. *Il va falloir le ranger au côté des architectes utopiques. Industriel, fouriériste et « dangereux socialiste », Jean - Baptiste Godin avait réalisé à Guise, à la fin du siècle dernier, un « palais social » inspiré de Versailles. Cette exposition en [illegible] explique à travers des documents photographiques, cette expérience [illegible] fouriériste dans laquelle [illegible] Le Corbusier a [illegible] de l'habitat d'habitation de Marseille.*

LA BOITE à l'ARC

Une exposition [illegible] en boîtes. Des [illegible] par centaines, [illegible] posées parfois par [illegible], qui font du musée l'hypermarché des [illegible] intérieurs. Musées de l'enfermement et de l'agoraphobie, de la fascination du [illegible] et du nid, de reliquaire magique et du grenier oublié, de la poubelle enfin et de son [illegible].

PUVIS DE CHAVANNES au Grand Palais

Un hommage attendu, d'autant que Puvis, [illegible] fut l'une des gloires de la IIIe République, [illegible] peut-être le peintre le plus [illegible] du siècle dernier, et elle [illegible] se présente pas [illegible] de l'œuvre — les grandes décorations, [illegible] déplacer, — l'exposition [illegible] quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un [illegible] beaucoup plus moderne, direct et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION 1925 au Musée des arts décoratifs

Une [illegible] de la [illegible] organisée [illegible] arts décoratifs [illegible] il y a un demi-siècle, [illegible] l'architecture de pavillons nationaux de différents [illegible] Pérot de guirlandes de [illegible] stylisées. L'exposition force à un regard critique en [illegible] sur les manifestations et les [illegible] d'une production [illegible] qui se voulait « rétro » et retrouve un goût du jour.

— EN AUTRE : la Peinture allemande à l'époque du romantisme, à l'Orangerie ; *Scrizavia, la peinture russe à l'époque romantique*, au Grand Palais ; les Chefs-d'œuvre français de l'Art [illegible] de Chicago et la Nouvelle Acquisitions [illegible] d'Orléans, au Louvre ; *l'Art [illegible] en Hongrie*, au Petit Palais ; *César, Kupka* au musée Zack, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Moholy-Nagy*, au Centre de création industrielle.

— EN PROVINCE : *Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles*, [illegible] *Tomi Ungerer*, au Musée historique de Strasbourg ; *Vitraux populaires d'autrefois*, à la Maison du Coche-d'eau, à Auxerre ; [illegible] *art populaire*, au Musée de Reims ; *Vistra du Nord*, au Musée de [illegible] ; *les Espaces textiles de Chompré*, au Musée des [illegible] de Tours.

Variétés

JULIEN CLERC au Palais des Sports

Après une retraite [illegible] de [illegible] sur scène, avec de nouveaux auteurs, [illegible] personnage authentique, chaleureux, qui met les impulsions de la vie.

Rock

MAGNA CARTA au Centre américain

Un groupe *folk* qui, en quelques années, a acquis une [illegible] [illegible]. (Samedi 15 janvier, 21 h.)

TODD RUNDGREN au Pavillon de Paris

Compositeur, guitariste, arrangeur, [illegible] et producteur (notamment de certains albums du Royal Todd Rundgren est connu [illegible] en France par « Heavy Metal [illegible] » et « Hermit of [illegible] ».

Les arts

Avant tout un lieu d'animation

par RAYMOND SCHMIT

Bien avant que [illegible] ne s'installe sur le site de Beaubourg, le [illegible] des collections du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou avait été l'occasion d'un débat sur la finalité de [illegible] d'un tel établissement. M. Raymond [illegible] cette institution, M. Raymond [illegible] rappelle ici la position de quelques [illegible] directeurs, [illegible], et de l'Association des amis du Musée national d'art moderne.

[illegible] BEAUBOURG

Salle des manifestations temporaires

● Marcel Duchamp :
Premières [illegible] de Paris et Marcel Duchamp [illegible] exposition inaugurale du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Environ [illegible] pièces originales [illegible] les années [illegible]. Museum [illegible] Modern Art de Stockholm, et [illegible] Philadelphia Museum of Art (4 [illegible] mars).

● Paris-New-York :
Dans [illegible] le cadre des échanges culturels entre la France et les [illegible] sera développé [illegible] de l'art moderne (mi-septembre).

Salle des contemporains

● Gerhard Richter :
Les tableaux de ce [illegible] jeune peintre allemand à [illegible] conceptuel (1er janvier-21 mars).

● A propos de Nice - 1956-1976 :
Vue par Ben [illegible] premiers [illegible] de la création artistique dans la région de Nice [illegible] vingt ans [illegible] Nouveau Réalisme.

● Où va-t-il ? Où va :
Quatre jeunes artistes [illegible] se servent de la photographie pour réaliser des œuvres empreintes d'humour et de poésie (1er février-1er mars).

● Collectif génération :
Un groupe de peintres qui édite des livres de [illegible] posters illustrés par des artistes de la tendance Support-Surface (15 mars-18 avril).

● On Kawara :
Un ancêtre de l'art conceptuel : [illegible] de l'envoi postal en tant que création artistique (29 mars-30 mai).

● André Morain :
Un photographe et quinze ans d'[illegible] vernissages (29 avril-30 mai).

● Louis Cane :
Cinquante toiles récentes de grand format (19 avril-5 juin).

Salle d'exposition du cabinet d'art graphique

Acquisitions du [illegible] d'art graphique du Musée national d'art moderne, 1971-1976 : trois cent cinquante œuvres, de Picasso à Andy Warhol, entrées [illegible]

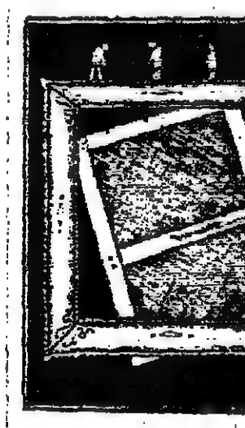

L'Association des Elèves de l'Institut Supérieur de Gestion
organise
deux projections-débats [illegible]
ERIC TABARLY
et le film
« L'ATLANTIQUE EN COURSE »
les [illegible] 21 janvier [illegible] 21 h.
samedi 22 janvier à 21 h.
SALLE PLEYEL
252, Fg-St-Honoré, 75008 Paris
[illegible] Neptune-[illegible]
DEGUY
Prix des places : Balcon 15 F - Orchestre 25 F.
Location des places : sur place à la salle Pleyel, de 11 h. à 18 h. ; par correspondance, à l'A.E.I.S.G., 8, rue de Lota, [illegible] Paris, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'A.E.I.S.G.
Renseignements par téléphone au 704-37-89

PARAMOUNT Elysées - ARLEQUIN 70 mm - STUDIO ALPHA
PARAMOUNT GAITE (RUE DE LA GAITÉ) V.O./S.T. Français
MARIVAUX VF / 14 h - 16 h 35 - 19 h 20 - 22 h 10
[illegible] mot [illegible] seul,
CHEF-D'ŒUVRE!
parce qu'il n'en existe pas d'autre
José M. Bescos / PARISCOP
UN FILM DE AKIRA KUROSAWA
DERSOU OUZALA

MARIVAUX
LA FAUSSE SUIVANTE
de MORDI - TIMMERMAN
Marivaux cruel, brillant, [illegible]. Bravo (Le Monde)
du 4 janvier au 5 février
AU THEATRE 14
3, avenue Marc Sangnier
75014 (Pte de Vanves)
Réservations : 805.78.65

Temple de Pentemont
[illegible] de Grenelle, Paris (7e)
le 15 janvier 1977, 20 h. 30
STABAT MATER Fr. Schubert
CONCERTO viol. en mi, J.-S. Bach
CANTATE 140 « Wachet auf », J.-S. Bach.
Chorale de Pentemont
[illegible] - J.-P. Barral - A. Morel-[illegible] - V. Ley-Lepetit - J. Sachs
Soliste de chambre Jean Barthe
Mlle Eddy OELSCHLAGER
(Location aux frais : 25 F.)

LA MAROTTE
49, rue Vivienne (2e)
présente
JOHNNY ANGEL
le nouveau succès du film homosexuel

UGC MARBEUF
SU
TOOFA
Cette tranche de vie des meilleurs films

[illegible]
هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

BEAUBOURG EN QUESTION

Avant tout un lieu d'animation

par RAYMOND SCHMIT

Bien avant que l'on ne s'interroge sur le coût de Beaubourg, le transfert des collections du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou avait été l'occasion d'un débat sur le [illegible] de cette institution. M. Raymond Schmit rappelle ici la position de nombreux donateurs, légataires, et de [illegible] des amis du Musée national d'art moderne.

DANS la première moitié du vingtième siècle, Paris fut le [illegible] mondial de la création artistique. Une période riche, grâce [illegible] dignes continuateurs des grands mouvements [illegible] du dix-neuvième siècle, [illegible] d'un cosmopolitisme enrichissant, formant l'école de Paris.

Le Musée [illegible] d'art moderne, [illegible] du Président-Wilson, renferme les précieux témoignages picturaux de cette époque dont le rayonnement fut universel, grâce [illegible] collections patiemment réunies, dont la plupart furent [illegible] par les artistes ou leurs héritiers. Certains artistes [illegible] d'autres pays, puis implantés à Paris, [illegible] trouver dans ce site, sur les [illegible] de la Seine, qui symbolise si bien le [illegible] de la vie à Paris, le témoignage de leur participation à l'art [illegible] leur temps.

Georges Pompidou croyait [illegible] enthousiasme — et il avait raison — à la nécessité de créer à Paris un [illegible] international de l'art contemporain capable de se suffire, tant il y a à apporter [illegible] les disciplines de l'Art avec un grand A, qui [illegible] l'homme de demain et préparera l'éclosion du nouvel humanisme.

Nombreux furent les fervents de l'art qui s'enthousiasmèrent pour la mise en œuvre d'un tel [illegible]. A L'Ecole américaine, qui se croyait devenue l'avant-garde de l'Occident, l'importance de l'Europe devait se manifester et s'exprimer en toute indépendance, forte de sa mentalité, de son caractère et de ses formes.

Un témoignage [illegible] de l'art et de la culture lié indissolublement à la personnalité de l'Europe. C'est pourquoi le Centre Pompidou doit être créé pour le présent et pour l'avenir. Ce doit être, avant tout, un lieu d'animation.

Il doit promouvoir l'art contemporain et le faire apprécier ; non pas s'approprier la première [illegible] du vingtième siècle, qui est déjà entrée dans l'histoire. Comment associer dans un même lieu des artistes devenus classiques à des chercheurs qui, pour progresser, doivent apporter de nouveaux messages liés au temps et aux circonstances ?

C'est pourquoi on comprend mal le projet de transférer à Beaubourg [illegible] collections du [illegible] national d'art moderne de Wilson, ce qui aurait pour conséquence de confondre tradition [illegible]. A moins que l'on soit à la recherche d'une solution de [illegible] en arrêtant le passé. Cela explique la réticence des donateurs à quitter le quai [illegible] Président-Wilson pour le Centre Beaubourg.

Le décret n° 76-83 [illegible] 27 janvier 1976, portant [illegible] du Centre [illegible] d'art et de culture Georges-Pompidou, [illegible] son titre III, d'importantes dispositions laissant aux donateurs ou à leurs ayants droit le soin de décider s'ils souhaitaient le [illegible].

Le dernier paragraphe de l'article 22 précise que les œuvres ayant fait l'objet d'un legs devront, sous réserve de l'interprétation de la volonté des testateurs, être transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Dans la pratique, les responsables du Centre Beaubourg entreprirent une campagne active auprès des donateurs et des légataires ou de leurs [illegible] pour les inciter à accepter ce transfert.

Comme on pouvait s'y attendre, une grande majorité opta pour le maintien, avenue du Président-Wilson, ce qui est conforme à la logique des choses et à une répartition [illegible] des collections en fonction de leur époque. On peut regretter, au vu du résultat, que les responsables de Beaubourg, après [illegible] sollicité [illegible] dont les testateurs, semblent aujourd'hui [illegible] leur qualité d'agir au nom du légataire.

Le procédé est choquant, d'autant qu'en bonne logique et à défaut d'une stipulation [illegible] du légataire il [illegible] que ces [illegible] aient les mêmes chances pour interpréter la volonté des testateurs, [illegible] sans entrer dans des questions de droit compliquées.

Il en résulte un très grand mécontentement parmi les donateurs et les légataires, [illegible] parmi l'Association des amis du Musée [illegible] d'art moderne, qui a beaucoup fait au cours des ans pour que ce musée soit digne de sa réputation mondiale.

Au niveau du quotidien, la muséologie doit s'approcher le plus possible du citoyen et non pas s'en [illegible]. Lui offrir des biens homogènes qu'il peut observer et en tirer des thèmes de réflexion et non pas lui imposer la culture comme un bien de consommation [illegible] participation à une « grande bouffe » conditionnée.

En dépit de leur [illegible] prestige, les grands musées, comme le Louvre, sont d'un autre temps. Le provincial ou l'étranger se presse autour de « la Joconde », « la Vénus de Milo », « la Victoire de Samothrace » et les bijoux de la couronne.

Le plus souvent, ils passent indifférents près de témoignages culturels essentiels. La dimension les écrase. L'abondance les aveugle. Les kilomètres à arpenter les fatiguent. Si, par habitude, on doit vaincre son mal, il paraît bien inutile de provoquer, sous prétexte de nouveaux objectifs, les mêmes maladies.

Le Centre Pompidou justifie ses [illegible] si la mission est [illegible] englober toutes les disciplines [illegible] être utilisé avant tout pour l'animation contemporaine, les œuvres exposées étant choisies parmi les plus probantes comme [illegible] du temps présent. Le Centre Pompidou ne doit pas devenir la nécropole de l'art du vingtième [illegible].

Les expositions du premier semestre à Paris

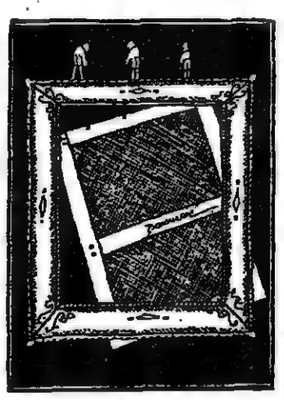

BEAUBOURG

Salle des manifestations temporaires

● **Marcel Duchamp :**
Première rétrospective à Paris [illegible] Duchamp pour l'exposition [illegible] du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Environ [illegible] principalement par les [illegible] américaine : [illegible] Philadelphia Museum of [illegible] (1er février-2 mai).

● **Paris-New-York :**
[illegible] le rôle [illegible] échanges [illegible] la France et les États-Unis dans le développement de l'art moderne (mai-septembre).

Salle des contemporains

● **Gerhard Richter :**
Sept tableaux en soixante-douze peintures d'un artiste allemand à la croisée de l'hyperréalisme et du conceptuel (1er février-21 mars).

● **A propos de Nice - 1966-1976 :**
Yves [illegible] Ben les [illegible] de la création artistique [illegible] la région de Nice depuis vingt ans (1er [illegible] avril).

● **Ça va ? Ça va :**
[illegible] qui se servent de la photographie pour [illegible] -et de [illegible] (1er février-1 mars).

● **Collectif génération :**
Un groupe de [illegible] qui [illegible] des [illegible] de jeunes [illegible] illustrés par des artistes de la tendance [illegible] (12 mars-3 avril).

● **On [illegible] :**
Un [illegible] de l'art conceptuel et de l'[illegible] postal [illegible] que [illegible] artistique [illegible] mai).

● **André Morain :**
Un photographe [illegible] quinze ans de [illegible] (20 avril-31 mai).

● **Louis Cane :**
Cinquante toiles [illegible] de grand [illegible] (11 avril-6 juin).

Salle d'exposition du cabinet d'art graphique

● **Acquisitions du cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne, 1971-1976 :**
Trois [illegible] cinquante [illegible] de Matisse à Andy [illegible] mettent [illegible] au Musée national [illegible] (1er février-7 mars).

● **Michel Seuphor :**
Une rétrospective [illegible] œuvres plastiques [illegible] d'une [illegible] de son rôle [illegible] (15 mars-30 mai).

● **Paul Strand :**
Un photographe [illegible] qui a longtemps vécu à Paris (24 mai-7 juillet).

Au centre de création industrielle

● **Archéologie [illegible] la ville :**
Une manifestation-spectacle proposant un [illegible] symbolique dans l'espace et le temps de la ville [illegible] d'objets [illegible] de [illegible] quotidienne (1er [illegible] mars).

● **Anatomie d'un bâtiment :**
Le [illegible] Pompidou dans son contexte économique, [illegible] et culturel (1er février-1er mars).

● **Paul Davis :**
Affiches, illustrations, pochettes [illegible] disques, [illegible] quinze années d'un des plus grands « commercial artists » [illegible] (1er [illegible] 15 mars).

● **Femmes d'un jour :**
Une [illegible] à travers la [illegible] écrite, un jour [illegible] les autres, le 3 [illegible] (1er février-1er mars).

● **Design industriel :**
[illegible] expositions — des « brèves » — pour illustrer le département [illegible] du [illegible] : mobilier scolaire, [illegible] de [illegible] hydrauliques.

MUSÉES

● **André Derain au Grand Palais :**
Une cinquantaine [illegible] toiles, de [illegible] et [illegible] acquises, [illegible] à la Villa [illegible], à [illegible], [illegible] prêtés par les [illegible] français et étrangers (Grande-Bretagne, [illegible], Suède, U.R.S.S. et États-Unis), [illegible] que par des [illegible] privés (15 février-11 avril).

● **[illegible] Masson au Grand Palais :**
La rétrospective organisée par le Musée d'art [illegible] de New-York : [illegible] de peintures et de [illegible] [illegible] par William [illegible] qui mettent l'accent sur les œuvres anciennes de l'époque surréaliste (1er mars-3 mai).

● **Henri Moore à l'Orangerie et à la Bibliothèque nationale :**
Un aperçu de l'œuvre du sculpteur britannique depuis 1924. Environ cent dessins et quatre-vingts sculptures, dont huit œuvres monumentales qui seront exposées sur la terrasse des Tuileries. En avant-première de l'exposition de l'Orangerie, l'œuvre gravé de Moore sera présenté à la Bibliothèque nationale. Environ deux cents œuvres de 1930 à nos jours. (A l'Orangerie : 7 mai-29 [illegible] à la Bibliothèque nationale : 20 avril-fin mai).

● **La [illegible] de Rome au Petit Palais :**
Présentée à [illegible] en [illegible] cette exposition, enrichie de nombreuses œuvres récemment restaurées, [illegible] de [illegible] cents [illegible] du [illegible] siècle au sixième siècle avant [illegible], résultat des [illegible] archéologiques de [illegible] dans la région de Rome (mi-mars-fin mai).

● **Dessins et peintures de la collection Armand Hammer au musée du Louvre et au musée Jacquemart-André :**
Au cabinet des dessins du Louvre, [illegible] dessins de la très belle collection [illegible] Hammer : d'Ingres et Millet à Toulouse-Lautrec et Bonnard ; et, au musée Jacquemart-André, une soixantaine de peintures : Rembrandt, Rubens, Goya, Corot, Cézanne, Van Gogh, Chagall, etc. (Louvre : 30 mars-29 mai ; musée Jacquemart-André : 31 mars-25 juillet).

● **Dieux et démons de l'Himalaya. Art du bouddhisme lamaïque au [illegible] Palais :**
Importante rétrospective sur le thème de l'art tantrique et du lamaïsme, grâce à de [illegible] prêts de collections publiques et privées d'Europe, d'U.R.S.S. et d'Amérique (25 mars-27 juin).

● **De Burne-Jones à Bonnard, [illegible] d'art [illegible] au musée du Louvre :**
Une centaine de dessins et de pastels d'artistes français et étrangers choisis parmi le millier d'œuvres transmises au Louvre par le Musée national d'art moderne : Félicien [illegible], Jeanne Ensor, Cappiello, [illegible], Maurice Denis, Vuillard, Bonnard, [illegible] (30 [illegible] 29 mai).

● **La [illegible] de Sonia avant-[illegible] au [illegible] du Louvre :**
[illegible] numéro treize du département [illegible] [illegible] exposition [illegible] au [illegible] du Louvre à [illegible] du [illegible] au Capitole, à Rome, ainsi qu'aux [illegible] inspirés du même thème, en France, en [illegible] et dans les pays nordiques, du dix-septième au [illegible] (14 [illegible] août).

● **L'esprit romantique dans l'art [illegible] au Grand Palais :**
La [illegible] d'un [illegible] d'esprit du [illegible] siècle à aujourd'hui (22 mars-27 juin).

● **George Sand à la Bibliothèque nationale :**
Pour le [illegible] de la mort, [illegible], photographies, [illegible], sculptures, manuscrits, livres et [illegible] (7 janvier-[illegible] avril).

● **Vieira da Silva, Soto, Hélion, Penalba au Musée d'art moderne de la Ville de Paris :**
Vieira da Silva : quatre-vingts peintures à la tempera, de [illegible] à [illegible] (10 [illegible] mars) ; Soto : [illegible] d'œuvres, de [illegible] à [illegible] (9 mars-29 mai) ; Hélion : vingt grandes [illegible] (1er [illegible] auquel il faut ajouter [illegible] peintures de [illegible], un jeune peintre d'Amérique latine (19 janvier-27 février), [illegible] sculptures récentes de [illegible] Badil (28 janvier-13 mars), [illegible] Jean [illegible] (1er mars-17 avril), [illegible] Hayden en [illegible] sculptures de [illegible] (8 avril, un [illegible] à Auberjonois (10 [illegible] 27 mars).

● **Trois aspects de [illegible] contemporain à l'ARC :**
Trois critiques, Pierre Léonard, Jean-Marc [illegible] et Liliane Tou[illegible] du [illegible] de [illegible] février-[illegible] avril).

● **Mythologies quotidiennes 2 à [illegible] :**
Pour l'inauguration [illegible] salles de l'ARC 2, reprise du thème de l'exposition inaugurale [illegible] de l'ARC : 1. Œuvres de Fromanger, Monory, Kermarec, Poli, Rancillac, Télémaque (avril-mai).

● **Yvaral Kusuba au [illegible] des arts décoratifs :**
Dix [illegible] de la grande tradition japonaise, [illegible] grès [illegible] et [illegible] en porcelaine [illegible] suivant la technique « [illegible] » (1er février-fin mars).

● **[illegible] du peintre en vingt-[illegible] au [illegible] des arts [illegible] :**
Des ornements liturgiques au pop américain, l'évolution de l'art de la [illegible] à travers les [illegible] (21 avril-13 juillet).

● **Le [illegible] de Rieux au Petit Palais :**
Sculptures [illegible] et [illegible] contemporaines du temple reconstitué de Nara, au Japon (mi-avril-juin).

● **L'[illegible] dans les collections nationales au [illegible] Palais :**
Environ [illegible] quant la [illegible] et les [illegible] de l'islam [illegible]. Dans la foulée [illegible] indonésiennes [illegible] l'été dernier (4 [illegible] août).

● **[illegible] à la [illegible] :**
Un [illegible] et le style Louis XV. Tableaux, meubles, [illegible] (mi-[illegible] septembre).

● **[illegible] d'hier au Musée des arts [illegible] et [illegible] populaires :**
Le décor sous-verre ou de céramique [illegible] boulangeries, [illegible] et [illegible] d'hier, dont il ne [illegible] beaucoup d'exemples en place [illegible] mai-octobre).

● **Artisans-artistes au Musée des [illegible] :**
Des [illegible] anciennes aux œuvres modernes, un essai de définition et de démythification de l'œuvre artistique [illegible] (12 [illegible]).

● **Cesky, Gargallo, Lambert-Rucky au musée Bourdelle :**
Trois sculpteurs [illegible] (mi-mai - [illegible]).

● **Motherwell à l'ARC :**
Première rétrospective en France d'un des grands de l'expression[illegible] (13 juin-septembre).

Variétés

[illegible] CLERC
Palais des Sports
[illegible] une retraite colonisée [illegible] par [illegible] sur scène, avec de nombreux [illegible] d'un personnage authentique [illegible], qui suit les impulsions [illegible] du [illegible].

Rock

[illegible] CARTA
Centre américain
Un groupe folk qui en quelques années, a acquis une solide notoriété européenne. (Samedi 15 janvier, 21 h.)

TODD RUNDGREN
Pavillon de Paris
Compositeur, guitariste, arrangeur, chanteur et producteur [illegible] de certains albums de Soul, Todd Rundgren est connu surtout à travers par « Hermit [illegible] Kids » et « Something/Anything ? ».

[illegible] 73 rue [illegible] - STUDIO ALPHA
[illegible] DE LA GAITÉ V.O. S.T. Français
[illegible] - 18 h 35 - 15 h 20 - 22 h 10
[illegible] un seul, [illegible] CŒUVRE! [illegible] qu'il n'en [illegible] pas d'autre
[illegible] Bancos / PARISCOP
AKIRA KUROSAWA
[illegible] DERSOU OUZALA

MARIVAUX
LA FAUSSE SUIVANTE
Cie MORIN-TIMMERMAN
Marivaux cruel, brillant, superbe. Bravo (Le Monde)
du 4 janvier au 5 février
AU THEATRE 14
20 avenue Marc Sangnier
Paris 14e (Pte de Vanves)
Réservations : 805.78.65

Temple de Pentemont
106, rue de Grenelle, Paris (7e)
Mardi 18 janvier 1977, 20 h. 30
STABAT MATER Fr. Schubert.
CONCERTO viol. en mi, J.-S. Bach
CANTATE 146 « Wachet auf », J.-S. Bach.
Chorale de Pentemont
R. Hardy - J.-P. Barral - A. Moret-Maroger - V. Ley-Lepetit - J. Sachs
Orchestre de chambre Jean Barthe
Dir. Eddy OELSCHLAGER
(Participation aux frais : 25 F.)

LA MAROTTE
49, rue Vivienne [illegible]
présente
JOHNNY ANGEL
le nouveau succès du film homosexuel

3e MOIS DE SUCCÈS
aux cinémas
UGC BIARRITZ - BONAPARTE - STUDIO URSULINES
d'après le chef-d'œuvre de MARGUERITE YOURCENAR
LE COUP DE GRÂCE
FILM DE VOLKER SCHLÖNDORFF

UGC MARBEUF (v.o.) - STUDIO MEDICIS (v.o.) - UGC OPÉRA (v.f.)
SUNDAY TOO FAR AWAY
Cette tranche de vie, n'est pas sans rappeler certains des meilleurs films de JOHN FORD. CINEMA DE FRANCE
un film de KEN HANNAM

AU PALAIS DES ARTS
[illegible], r. St-Martin, [illegible] - Rés. 272-62-98 - Collect. 236-25-50
A PARTIR DU 25 JANVIER, A 21 HEURES
PIERRE et MARC JOLIVET
PLACES : 25 F - Collectivités et Etudiants : 20 F
BON DE RÉSERVATION
Nom .....
Adresse .....
.....
Nombre de places.....
Date choisie.....
Ci-joint règlement de F. .....
par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Palais des Arts.
Signature.....
Remplissez le bon de réservation ci-contre et retournez-le, le plus rapidement possible (nombre de places limitées), au Palais des Arts, 325, rue Saint-Martin, 75003 PARIS.
LOCATION OUVERTE TOUTES AGENCES

Expositions

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée du Général-Eisenhower (231-81-24). mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; samedi : 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Les 19 janvier, à 17 h., « monde par Ursenké. Jusqu'au 14 février. les jours, projections de taires sur Japon. musée.

LA PEINTURE à L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21

LA PEINTURE ALLEMANDE à L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie Tuileries (073-99-48). mardi, h. à 20 h. ; jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; F. Jusqu'au 28

DESSINS FRANÇAIS DE L'ART INSTITUTE DE CHICAGO, DE WATTEAU A PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; : 3 F. Jusqu'au 17 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28

CESAR, rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 8 F (gratuite le dimanche). lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au janvier.

DONATION GERMAINE-HENRY-ROBERT-THOMAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LEON — (voir ci-dessus). Jusqu'au janvier.

FRANTISEK KUPKA. Quatre bleu et noir. — d'art (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

LA BOITE ET SON CONTENU DANS L'ART DU XX^e SIECLE. — ARC 2 au (voir ci-dessus). Jusqu'au janvier.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LASZLO MOHOLY-NAGY (1895-1946). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au janvier.

PIERRE GRAZIANI. Peintures 1932-1976. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de h. à 17 h. 45. 31 janvier.

BELMONDO A LA — 11, quai de Conti (326- 17). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

JEAN-BAPTISTE GODIN OU L'EQUIVALENT DE LA — Maison des sciences de 84, boulevard (344-38-49). Tous les jours. libre. Jusqu'en février.

HOMMAGE A — André, 158, bd (329-39-94). lundi et de 13 h. 30 à 18 h. Jusque fin janvier.

CENTENAIRE DE LOUIS GILLET (1876-1943). — Musée Jacquemart-André (voir ci-dessus). Jusque fin janvier.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche 10 h. à 17 h. 30 Entrée : 5 F. Jusque fin janvier.

CERAMIQUES DE TCH'ANG-CHA. Quelques des au T'Ang de la collection Mu-Fei. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 janvier.

JERUSALEM. Préservation des sites historiques. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-58-30). mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 7 février.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIX^e SIECLE. — Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à h. Jusqu'au 14

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. Jusqu'au BILL VAZAN. Jusqu'au 30 janvier. LUCIO DE HEUSCH. Jusqu'au 30 janvier. EPROM'76 : de l'énergie. Jusqu'au 30 janvier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-38-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

GLENN THOMAS. Electric train in a storm work. — AL CAPP. Jusqu'au GAIL SKOFF, photographies. Jusqu'au 19 février. Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70).

LG LUNDBERG... et la fête continue. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

BAS-RELIEFS DE CLAUDE ROCHE-FOGARTY. — 21, boulevard Jusqu'au 15 février.

BAMOM CARVINGS FROM BLACK AFRICA. BERTIN et JOUET : livre des murs. — PIAP, 30, rue Cabanis. Jusqu'au janvier.

RUTH SCHLOSS, MARGRET DER, JEAN LEHMANS, dessins, peintures. — Cité des (salle Sandoz), de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

BOLLO, BRESCHAND, T. BOUCAUT, COUCHAT, M. J. C. Les Hauts de Belleville, rue (636-68-13). De 18 h. à 22 h. Jusqu'au janvier.

ELIE OHAYON. Jusqu'au 17 janvier. **EZZOUBIR.** Jusqu'au 30 janvier. Maison du Maroc, 161, rue Saint-Honoré (260-63-50).

GEORGES BAHGOEY, peintures. égyptien, 111, boulevard Sauf dim., de 10 h à 21 h. Jusqu'au 4 février.

LE DESIGN DANOIS AU SERVICE DE HAUTE-FIDELITE. Danemark, 142, av. Champs-Elysées. Jusqu'au 4 février.

ARTISANAT 77. — Center, 261 boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dim., de 14 h. à 18 h.

RESTAURATION DU MARAIS. — 16, rue Parc-Royal. Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

GALERIES

ANGERS, TAPISSERIE VIVANTE. — Centre international de Paris, porte Maillot (758-22-22). Tous les jours, de h. à h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 janvier.

GROUPE « V » : Altmann, Davanzo, Campa. — Galerie C. Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 janvier.

SIX PEINTRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Galerie Vercamer, 3 rue Beaux-Arts. Jusqu'au 29 janvier.

(Adzak, Clarebondt, Da Costa, Fabry, Maillet, etc.). — Galerie 41, Saint-Merri (277-78-91). Jusqu'au 20 janvier.

: Avati, Charignier, Dali, Bo, — Galerie Aranella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au janvier.

LE MONDE DES ANCIENS OU RETROUVEE. — 35. Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 29 janvier.

SOIXANTE SIGNATURES DE MAITRES CONTEMPORAINS. — Galerie Vendôme, 12, de la Paix (073-84-77). Jusqu'au 29 janvier.

— Nane Stern, 28, avenue de Tourville (705-08-46). dim. et lundi, de h. à 20 h. Jusqu'au 3 février.

LUCIEN COUTAUD. Le réel par le rêve. — Galerie des Grands-Augustins, 16, Grands-Augustins (326-32-18). Jusqu'au 21 janvier.

GALATSEY. — Le Closerie des Lilas, 171, Montparnasse. Jusqu'au 8 mars.

GENTILINI. Lithographies, sanguines. — Galerie (033-05-75). Jusqu'au 19 janvier.

HENRY LEJEUNE. — Galerie 3 + 2, 46, de Seine (633-44-90). Jusqu'au février.

LUI LAP. — Galerie

Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 5 février.

SUZANNE MARTIN, Peintures, gouaches, dessins. — Galerie Renaud, 71, boulevard Raspail (15-78). Jusqu'au janvier.

JULES NOEL (1815-1881). — Galerie de la Scala, 68, rue (225-20-12). Jusqu'à janvier.

FERNAND TEYSSIER. — L'Œil-de-Bœuf, 32, Quinconcpoix (278-36-66). Sauf. dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au janvier.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 janvier.

UTAMARO. — Galerie Saint, quai Voltaire. Prolongée jusqu'au 29 janvier.

LES HABITACLES DE VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (222-34-64). Jusqu'au février.

EN BANLIEUE

BRY-SUR-MARNE. Artistes animaliers : Baron, Bodart, Clavaret, Hiolle, Lhoste, etc. — Hôtel Maistroit, 2, Grande-Rue (324-34-14). Jusqu'au 23 janvier.

GENTILLY. noire. — Hôtel Spot, rue du Val-de-Marne. Jusqu'au 7

HERBLAY. Architectures marginales U.S.A. — 19-99). 30

LA DEFENSE. Abstraction Alcais, Batbedat, Ghesquiere, Mark Milmvitch, etc.. — La Galerie l'Esplanade. Jusqu'au 30 janvier.

LEVALLOIS - PERRET. Daniel Moreau. — Galerie Municipale, av. de la République. Sauf dim. Jusqu'au janvier.

POISSY. d'Afrique noire. — Musée du Jouet, 1, de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi. Jusqu'au 27 février.

SAINT-CLOUD. Aquarelles : Fau, Garnier, Lemoine, Maglione, Portal. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue Borg-d'Arnez (602-96-33). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Mathieu, un pour siècle. Salle Maurice-Denis (entrée Jardin des arts, Maurice-Bertaux). Jusqu'au 31 janvier.

VILLEPARISIS. Foire de l'estampe et du multiple. — Galerie, place (427-05-05). Jusqu'au janvier.

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GOETHE-INSTITUT
17 avenue d'Iéna - 16e
EXPOSITION
HÖLDERLIN ET LES POÈTES DU ROMANTISME SOUABE
Livres, gravures
jeudi 13 janvier, 18 h.
Jeudi 13 janvier, 18 h. 30
COLLOQUE SUR HÖLDERLIN
avec MM. Bertaux, Bernhard Böschenstein, Peter Härtling, Robert Minder
Au National Supérieur Dramatique, 8 bis, rue Conservatoire, Bonne-Nouvelle
Lundi 17 janvier, 20 h.
CONFÉRENCE
LA CARRIÈRE DE ERWIN PISCATOR
par directrice de la Piscator de New-York

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
Jusqu'au 30 janvier
EXPOSITION
EPROM' 76
projets primés au Architecture, organisé de la conférence des Nations unies sur les établissements humains, Vancouver 1976
Jeudi 13 janvier, 18 h.
LANCEMENT DE FRAYÈRE
Sérigraphies de Lucie Lambert, Rivard

MAISON DU DANEMARK
142 avenue des Champs-Élysées
12 janvier - 4 février
LE DESIGN DANOIS ET HAUTE FIDÉLITÉ
et Oluf sen)
Tous les de 12 h. à 19 h., dimanche 18 h. à 19 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
L.G. LUNDBERG
... et la fête continue
peintures et
Tous les jours de 14 h. à 18 h. Mardi 18 janvier à 14 h. 30 et 18 h. 30
LE NORD
documentaires
libre

CENTRE CULTUREL DU
28 rue Francs-Bourgeois - 3e
16-17-23-24 janvier 21 h
CYCLE MUSIQUE DE CHAMBRE MOZART
de Marseille
direction Devy Erlih
tél. 278.66.65

On prie d'annoncer que le Cours du Théâtre de Sacha PITOEFF reprendra dans la troisième semaine de janvier au TROU des HALLES, 4, r. Marie-Stuart, après-midi.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES
Chers Zoiseaux
de Jean Anouilh
Location : Théâtre, Agences et par téléphone 256 02 15

THÉATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
tous les jours 20 h 30 sauf lundi matinées dimanche 15 h et 18 h 30
FRANÇOIS PERIER
dans
EQUUS
Peter Shaffer
adaptation Matthieu Galey
mise en scène John Dexter
collaboration Riggs O'Hara
PETIT ORSAY
jeudi - vendredi - samedi à 20 h 30
matinées dimanche 15 h et 18 h 30
Madame de Sade
Yukio Mishima
André Pieyre de Mandiargues
lundi 17 à 20 h 30
Rencontres
Cahiers Renaud-Barrault
Madame de Sade
avec
Dominique Aury, Beau de Mandiargues, Marie-Claude de Brunhoff, Roger Grenier, André Pieyre de Mandiargues
libre
mardi et mercredi à
Oh les beaux jours
Samuel
7, quai Anatole France - 548.38.53

THÉATRE GÉRARD PHILIPE DE SAINT DENIS
du au 30 janvier
CINEMA FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
15 films - 3 inédits
jeudi 13 à 20 h 30
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES
de François de Chavannes
jeudi 20 h 30
LE REGARD
de Marcel Hanoun
samedi 29 à 20 h 30
CATHERINE
de Paul Seban et Antoine Vitez
Jean Gruault, Piéplu, Pierre William Glenn, Alain Corneau, Marcel Hanoun, Bertrand Tavernier, etc.
59, Boulevard Jules Guesde
métro : saint-denis - basilique
renseignements 243.00.59

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf jours fériés)

NOUVEAU CARRÉ
SILVIA MONFORT
20 HEURES
SALLE PAPIN 1
Parole de Femme
d'Annie Leclerc
DERNIERE : 20 janvier
SALLE PAPIN 2
EMMA SANTOS
Ateliers Claude Régy
2e MOIS
CYCLE IBSEN
2e SPECTACLE
A PARTIR DU JANVIER
GRANDE SALLE A 21 HEURES
LA DAME DE LA MER
5, rue Papin, Paris (3e) - Tél. : 277-88-40

le théâtre de la commune
la maison de la culture 93
présentent
Schippel
ou LE PROLETAIRE BOURGEOIS
de Carl Sternheim
Mise en scène de Jean-Cla Fall
avec l'Atelier Philip Adrien
EVENEMENT !
"Une date du théâtre de notre temps."
Cournot - "Le Monde"
"Le fantastique atteint".
Pierre Marcabru - "Le Figaro"
"Triple découverte au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : un auteur, un metteur en scène, un spectacle."
Caroline Alexander - "L'Express"
"Un chefs-d'œuvre que j'ai vus depuis longtemps..."
Le Masque la Plume - "France Culture"
"Enfin un évènement..."
Gilles - "Politique Hebdo"
"Tous en scène étonnent..."
Jean-Pierre Léonardini - "L'Humanité"
"Un d'une grande beauté visuelle."
Guy Dum - "Le Nouvel Observateur"
"Du bon, du grand théâtral à Aubervilliers."
Fernando - "La Vie Ouvrière"
DU 11 AU 30 JANVIER
les mardi, mercredi, vendredi, samedi 20h 30
les dimanche 17h
théâtre de la commune
centre dramatique national
Staling - Avenue de la Republi - 93300 AUBERVILLIERS
Réservation : 833.16.16 et FNAC

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES - GAUMONT LUMIÈRE - GAUMONT RIVE GAUCHE - HAUTEFEUILLE
CAMBRONNE PATHÉ - LES NATIONS - TRICYCLE Asnières - GAUMONT Évry
Le DÉSERT des TARTARES

un film de VALERIO ZURLINI écrit par ANDRE G. BRUNELIN

VITTORIO GASSMAN · GIULIANO GEMMA · HELMUT GRIEM · PHILIPPE NOIRET · JACQUES PERRIN · FRANCISCO RABAL · FERNANDO REY · LAURENT TERZIEFF · JEAN-LOUIS TRINTIGNANT · et MAX VON SYDOW
"LE DESERT DES TARTARES" (d'après l'œuvre de DINO BUZZATI) ANDRE G. BRUNELIN et JEAN-LOUIS BERTUCELLI musique de ENNIO MORRICONE
produit par JACQUES PERRIN et MICHELLE de BROCA

MONTE-CARLO - SAINT-GERM
14-JUILLET PARNASSE - 14-JU
en 1976 ANA vous a bouleversé
CRIA CUERVOS
en 1977 ANA vous fascinera dans
L'ESPRIT DE LA RUCHE
EL ESPIRITU DE LA COLMENA
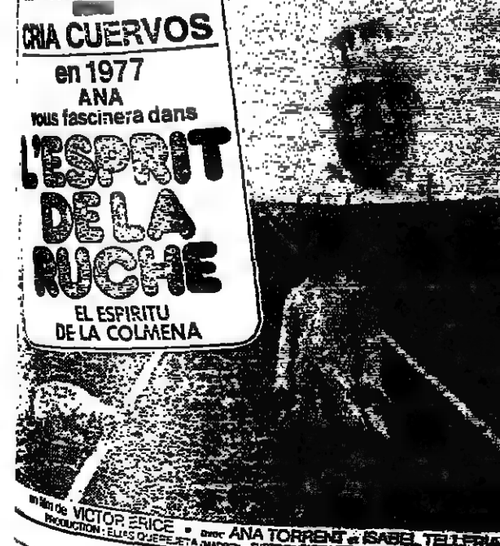
un film de VICTOR ERICE avec ANA TORRENT et ISABEL TELLERIA
PRODUCTION : ELIAS QUEREJETA, MADRID - DISTRIBUTION :
VENDREDI
UN FILM DE MICHEL DEVILLE
L'APPE

هكذا في الأصل

هكذا من الاصل

LE MONDE DES SPECTACLES

Expositions

Pavé, 3, quai de Montebello (5e-19). Jusqu'au 5 février.

SUZANNE MARTIN, Peintures, gouaches, dessins. — Galerie Creuzevault, 71, boulevard Raspail (6e-15-78). Jusqu'au 30 janvier.

JULES NOEL (1815-1881). — Musée de la Seita, 88, rue La Boétie (225-20-12). Jusqu'à fin janvier.

FERNAND TEYSSIER. — Musée de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (4e-36-66). Sauf dim. et lundi de 14 à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 janvier.

UTAMARO. — Galerie H. Bing, 25, quai Voltaire. Prolongée jusqu'au 29 janvier.

LES HABITACLES DE VERRE. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (6e-34-64). Jusqu'au 12 février.

EN BANLIEUE

BRY-SUR-MARNE. Artistes sous tentes : Baron, Bodart, Clavaux, Delahert, Lhoste, etc. — Hôtel de ville, trois, 2, Grande-Rue (524-24-24). Jusqu'au 23 janvier.

GENTILLY. Statuaire sous chapiteau, Hôtel Spot, rue du Val-de-Marne. Jusqu'au 7 février.

HERBLAY. Architectures contemporaines aux U.S.A. — Mairie (989-69-22). Du 16 au 30 janvier.

LA DEFENSE. Abstraction russe : Gabo, Pevsner, Antoine Pevsner, Naum Gabo, Matiouchine, Rodtchenko, Malevitch, etc. — La Défense, Esplanade. Jusqu'au 30 janvier.

LEVALLOIS - PERRET. Dessins de Moreau. — Galerie Municipale, 77, avenue de la République. Sauf dim. Jusqu'au 29 janvier.

POISSY. Jouets d'Afrique noire. — Musée du Jouet, 1, cour de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi. Jusqu'au 27 février.

SAINT-CLOUD. Aquarelles : Bazaine, Garnier, Lemoine, Magnelli, Manessier. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue d'Arnex (602-96-33). Jusqu'au 28 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Mathieu, un style pour notre siècle. Maurice-Denis (entrée par le musée, place Maurice-Denis). Jusqu'au 31 janvier.

VILLEPARISIS. Foire du jouet et du multiple. — Galerie Jean-Jacques Haubert-Barbusse (427-05-08). Jusqu'au 31 janvier.

...ements concernant
...grammes ou des salles
...NATIONS SPECTACLES
...ques) et 727.42.34
...ures à 21 heures,
...anches et jours fériés)

...OUVEAU CARRÉ
SILVIA MONFORT
20 HEURES
SALLE PAPIN 2
EMMA
SANTOS
Ateliers Claude ...
2e MOIS
...E PARIS
DU 25 JANVIER
...LE A 21 HEURES
...E DE LA MER
...(3e) - Tél. : 277-88-40
...GAUCHE - HAUTEFEUILLE
...GAUMONT Évry
...RTARES

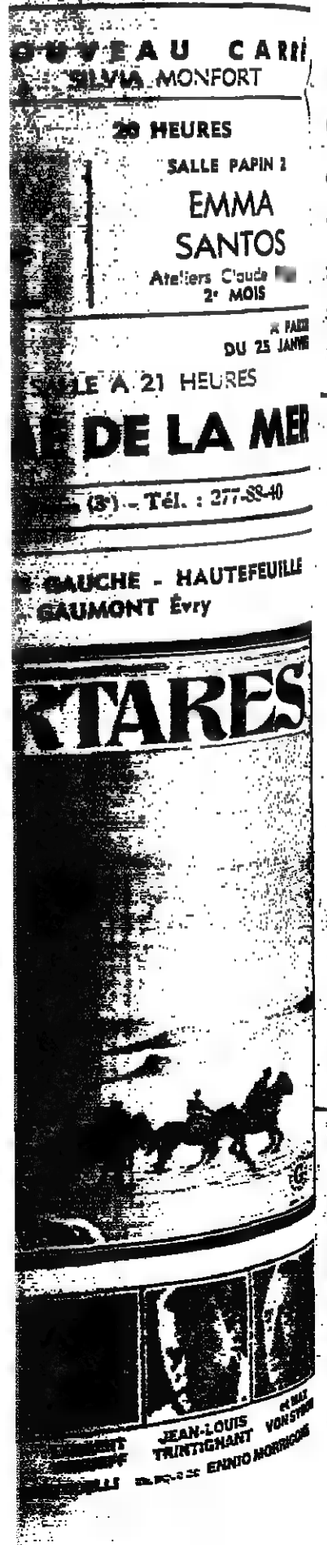

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (072-95-23). Les 12 et 14 à 20 h. : l'Or du Rhin ; le 15 à 20 h. 30, le 18 et 21 à 19 h. 30 : la Bohème ; les 19 et 22 à 18 h. : la Walkyrie.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Le 12 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire ; les 13 et 17 (Ab. E) à 20 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard ; les 14, 17 (Ab. E), et 18 (Ab. B) à 20 h. 30, le 19 (Ab. bleu) à 14 h. 30 : le Verre d'eau ; le 15 à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé, le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32). (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Ton nom dans le fer des nuées.

PETIT ODEON (L.). 18 h. 30 : Paralchimie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre. (D., L.), 20 h. 30, mat. le 15 à 14 h. 30 : A. A. Théâtre d'Arthur Adamov. — Salle Gémier (D., L.), 20 h. 15 : Mère et ses enfants.

TEP (636-79-09), J., D. soir, L., 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30 ; dim. 15 h. : Chicago, Crime and Crash ; le 13 à 20 h. : l'occupation.

PETIT TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : PAR 3441 ; le 13 à 20 h. 30 : Libre-parcours variété.

Chapiteau (14e, av. Jean-Jaurès), (L.), 20 h. 30 : Grand Magic Circus (dernière le 15).

Les salles municipales

CHATELET (272-34-80). (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. 14 h. 30 et dim. 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D., L.), 20 h. : Paroles de femme ; 20 h. (salle 2) : Emma Santos chante... sam., dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39). (D., L.), 20 h. : Quilapayun ; les 11, 13, 14, 15 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : les Brigands ; le 13 à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; les 18 et 19 à 20 h. 30 : Christoph Eschenbach ; les 18 et 19 à 14 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. : les Enfants terribles (à partir du 13).

ARTS. HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATELIER (606-49-24), à partir du 18 à 21 h. (L.) mat. dim. à 15 h. : Bain de vapeur.

ATHENEE (073-23-93) 21 h. : Victor ou les enfants au pouvoir (dernière le 15).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (808-39-74), mat. ven. (dernière), 21 h. : Yuro (Spectacle IX) ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) à 20 h. 30, mat. à 15 h. : Les [illegible] une nuit dans la vieille lune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h., mat. dim. à 17 h. : Penthésilée (dernière le 20).

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-66-51) (L., Ma.), 21 h., dim. à 17 h. et 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste (dernière le 23).

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 30, mat. dim. à 15 h. 10 : Boxing (à partir du 14).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-90) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers confrères.

DAUNOU (261-51-15) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD-VII (073-37-90) (D. soir, L.) 21 h., dim. à 15 h. : Amphitryon 38.

ESSAION (278-46-42) (D., L.) 21 h. : Représentation (dernière le 20).

FIAP (707-25-69) le 14 à 20 h. 30 : Ça va.

GAITE MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Amoureux (dernière le 16).

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. [illegible], L.) à 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour deux briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache (à partir du 14).

LA MICHODIERE ([illegible]) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco, madame.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?

MONTPARNASSE ([illegible] (D. soir, L.), mat. dim à 15 h. et [illegible] h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) à partir de 18 à 20 h. 30 : l'Oraison, d'Arnaud.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nims.

ŒUVRE (874-42-52) (L.) 20 h. 45, mat. [illegible] à 15 h. : [illegible]

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et [illegible] h. 30 : Equus. II : mar. et mer., 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; (Mer., mar., D. soir, L.), 20 h. ; mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 21 h. : le [illegible] d'un homme ridicule ; 22 h. : [illegible] Quick [illegible] Dream (en français) ; à partir du 14, à 19 h. : Rock'n Roll Clown.

PALAIS-ROYAL (742-24-59) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 15, à 14 h. 30, et le 17, à 20 h. 30 : Rencontres (l'opérette).

LA PENICHE (325-40-38) (L.), 20 h. 30 : [illegible] attendant Godot (dernière le 21).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la sage-femme.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : la Dispute (dernière le 23).

PLAISANCE (273-12-60) (L., Ma.), à 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

RECAMIER (222-54-83) (D., L.), à 20 h. 30 : Chatterton.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES ([illegible]) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE [illegible] (606-[illegible]) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Bonsoir M. Tchekov ; ven. et sam., à 22 h. 30 : l'Amant arabe ; sam. et dim., à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), à 20 h. 45 : [illegible] ; à 22 h. 30 : Jeanne et [illegible].

THEATRE PRESENT ([illegible]) (D. [illegible] L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les [illegible] de l'ours ; le Tombeur d'Ascain.

THEATRE [illegible] (603-76-51) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Zoulou.

THEATRE DE LA PLAINE ([illegible]-32-25) (D. soir, L., Ma.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zeus.

THEATRE 14 ([illegible]) (D., L.), à 20 h. 30 : la Femme suivante.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) ; à la Resserre (D., L.), à 21 h. : Deux ; au Grand Théâtre, à partir du 18, à 21 h. : Fantasio ; [illegible] Galerie (D.,L.), à 21 h. : la Paix (à partir du 18).

THEATRE 347 ([illegible]) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : [illegible] (jusqu'au 16).

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le [illegible].

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

VARIETES (233-09-92) (D. soir), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : l'Autre Valse (dernière le 16).

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, [illegible]-16-16), les 12 14, 15, 18 à 20 h. 30 ; le 16 à 17 h. : Schippel ou le Prolétaire bourgeois.

BAGNOLET, gymnase Maurice-Baquet (360-01-02), jusqu'au 15 : IXe Concours international de chorégraphie.

BONDY, salle J.-Clono (847-15-27), le 18 à 21 h. : Wasker Amaru.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 12, 15 et 18 à 20 h. 30 ; les 13 et 14 à 14 h. et 20 h. 30 ; le 16 à 15 h. 30 : le Roi Lear.

CHOISY-LE-ROI, C.A.C. ([illegible]-79), le [illegible] à [illegible] h. 30 : la Panique et la Compagnie ; le [illegible] à 21 h. : Alexandre Lagoya.

CLICHY, Théâtre [illegible]tebœuf (737-98-50), [illegible] 16 à 15 [illegible] : les Ballets basques « Oldonna ».

CRETEIL, M. J. C. de Mont-Mesly (207-37-67), le 14 à 20 h. 30 : [illegible] Jo Maka.

CHELLES, C.C. (957-98-98), le 15 à 20 h. 30 ; Herbert Pagani.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-45-01), les 14 et 15 à 21 h. : Haute Autriche, par la Comédie de Caen.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 16 à 16 h. : le Grand Ballet de l'Opéra de Paris (le Bal des cadets, [illegible] de feu, Pétrouchka).

FONTENAY-LE-FLEURY, centre [illegible]-Brume (460-20-65), le [illegible] 21 h. : Lecy Escudero ; le 15 à 21 h. : Trio de Robert Wood.

JOUY-EN-JOSAS, H.E.C. (956-42-62), le [illegible] à 21 h. : Boho.

IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Martin Eden.

LES-LYS-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), [illegible] à 21 h. : Yves Lecoq (gala de variétés).

MARLY-LE-ROI, M.J.C.-Théâtre [illegible]-74-67), le 16 à 21 h. : Jean-Jean Salmon ; le 16 à 15 h. : M. Bingo déménage ; [illegible] bout du fil.

NANTERRE, [illegible] diers (204-18-81) (D. soir, L.) 21 h., mat. [illegible] 15 h. : le Songe d'une nuit d'été, de W. Shakespeare.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, salle M. Denis (963-23-[illegible]), le 18 à 17 h. 45 : Bruno Rigutto [illegible] Schumann, Liszt).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18). le 15 à 21 h. : la Foi, l'Espérance, la Charité.

ST-MAUR-DES-FOSSES, Théâtre de la Pie (883-41-00), les 13, 14 et 15 à 21 h., le 16 à 17 h. : la Chanson morte.

SARTROUVILLE, Théâtre (952-42-63), les 14 et [illegible] 21 [illegible] : la Mort blanche ; le 16 à 21 [illegible] : Gros Câlin.

VILLEJUIF, Théâtre [illegible] R.-Rolland (726-15-02), le 15 à 21 h. : Ivanov.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 14 à 21 h. : Marcel Marceau.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-15), le 15 à 21 h. : le Maître de musique ; le Ventriloque ; le 16 à 14 h. 15 : le Malade imaginaire.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), le 17 à 21 h., le 16 à 19 h. : la Cantatrice chauve ; la Grammaire.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-30), les [illegible], 14 et 15 à 21 h. ; le 16 à 17 h. : l'Amant militaire.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-48-87), [illegible] 15 à 21 h. : François Berangar.

YERRES, CEC (925-38-91), le 15 [illegible] 21 h. : Roger Sifre[illegible]

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-28-35) (D.), 21 h. : la Collection ; [illegible] h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.

LES BLANCS MANTEAUX (277-43-53) (D.), 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.

CAFE D'EDGAR (328-[illegible]) (D.), 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : la Frappe. II : 21 h. 30 : chansons, je vous déplais ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus [illegible] tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), [illegible] h. : Topiques [illegible] Seller) (à partir du 13) ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., [illegible], 20 h. 30 : l'Armenoche ; 22 h. : Pourquoi pas [illegible] ? 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.

LE FANAL ([illegible]-77) (D.), 20 h. (sam. + 22 h. 30) : le Président.

LA COUR DES MIRACLES (562-82-03) (D.), [illegible] h. 30 : [illegible] (jusqu'au 15) [illegible] h. : la Femme (jusqu'au [illegible] ; à partir du 17 à 20 h. 30 : Alex [illegible] ; [illegible] 22 h. : [illegible] Mirabelles.

LE PETIT CASINO [illegible] (D.) 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. [illegible] : J.-C. Montella.

LE SELENITE (033-53-14) [illegible] I. : 20 [illegible] 30 : Une maille à l'endroit, une maille [illegible] l'envers ; 22 h. : Pinok et Matho ; 23 h. 30 : [illegible] ; II. : 21 h. : Pas très important ; 23 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : [illegible] Hommeloup.

LA TANIERE, 45 bis, [illegible] de la Glacière, les 13, [illegible] et 14 [illegible] h. 45 : Jacques Barbier.

LA VEUVE PICHARD [illegible] (L.), 20 [illegible] 30 : Marianne Sergent ; (D., L.), 22 h. 15 : la Revanche [illegible] Louis XI.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-83) (L.), 20 h. : Groupe Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap ; à partir du 14, à 22 h. 30 : M. Bubler ; II. ; 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre ; 22 h. 30 : Rockers Digest.

Variétés

Le music-hall

BOBINO [illegible] (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Georges Brassens.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h. 45 : [illegible] le [illegible] 20 h. 45 : Pascal [illegible]

CONCERTS MAYOL (770-98-08) (hor.), 21 h. 15 mat. sam. et dim., [illegible] h. 15 : Bouquets de [illegible]

PALAIS DES CONGRES ([illegible]-22-03), 21 h., mat. [illegible] à 17 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS (250-78-80), à partir du [illegible] à 20 h. 30 (II. soir, L.), mat. dim., à 15 h. 30 : Julien Clerc.

THEATRE DES ARTS (387-23-23), jusqu'au 15, à [illegible] h. 30 : [illegible] Mason.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-[illegible]) (D. [illegible], L.), 21 h., mat. dim., [illegible] 15 h. 30 : [illegible] Bedos.

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-37-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : la Belle Hélène.

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : Opéra-Zoo (prolongations).

Les chansonniers

CAVEAU DE [illegible] REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né a une longue barbe.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. [illegible] à 15 h. 30 : Marianne, ne vous en revenez rien venir ?

DIX-HEURES (606-07-48) [illegible], L.), 22 h. : Toca et Ricardo (le 15, P. Font et Ph. Val).

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), [illegible] 12, 13, 14, 15 [illegible] 16, à 20 h. 30 ; le 16, à 14 h. 30 : le ballet de Marseille Roland Petit (Casse-Noisette, [illegible] Tchaikovski).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), jusqu'au [illegible], à 21 h. : les ballets Ethery Pagava.

Le jazz

THEATRE MOUFFETARD, les 12 et 13, à 20 h. 30 : Bernard Lubat ; le 15, à 20 h. 30 : Math Samba.

BATACLAN, le 14, à 19 h. : Eddie and the Hot Rods.

HIPPODROME DE PANTIN (236-49-92), le 14, à 21 h. : Fireball, M. Cuitier, Exile One, M. Dibango.

VOLUME 44, le 12, à 21 h. : Chance Evans, F. Jeanneau.

GOLF DROUOT, le 15, à partir de 23 h. : Soho.

PAVILLON DE PARIS, le 18, à 20 h. : Todd Rundgren.

AMERICAN CENTER, le 12, à 21 h. : Bill, Chris et Florentine ; le 15, à 21 h. : Magna Carta ; le 16, à 21 h. : Moravagine.

ESPACE PIERRE CARDIN, le 12, à 20 h. 30 : Groupe Oregon, [illegible] Walcott, Paul Mc Candless, Glen Moore.

THEATRE PALACE, le 17, à 20 h. 30 : Amondrul.

THEATRE DES DEUX-PORTES, le 12, à 22 h. 30 : Thyone.

PARIS-NORD, les 14 et 15, à 20 h. 45 : [illegible] and now. [illegible] la [illegible]C.)

MONTE-CARLO - SAINT-GERMAIN STUDIO
14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE

Toutes les qualités de "Cria Cuervos" avec davantage de vigueur d'audace, et de sincérité.
FRANCE-SOIR - R. Chazal

Frankenstein contre Franco Une dimension poétique fabuleuse.
LE MONDE - L. Marcorelles

Un film génial.
CHARLIE HEBDO

Une impressionnante maturité plastique.
ELLE - P. Collin

Alice au pays des abeilles. Une somptueuse alchimie.
EXPRESS - F. Forestier

Une révélation.
NOUVEL OBSERVATEUR - M. Grisolia

Je pense qu'on aura compris que, c'est le film à voir en ce début d'année.
QUOTIDIEN DE PARIS - M. Perez

Un film de VICTOR ERICE • avec ANA TORRENT et ISABEL TELLERIA
PRODUCTION : ELIAS QUEREJETA (MADRID) • DISTRIBUTION : MK 2 DIFFUSION (PARIS)

— PREMIÈRE LE 12 —
TOPIQUES

20h[illegible]
AU CAFE DE LA GARE

MARIGNAN v.o. - LA HARPE v.o. - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - MAXEVILLE - GAUMONT OPÉRA CAMBRONNE - CAMBETTA - CLICHY PATHÉ - SAINT-LAZARE PASQUIER - ALPHA Argenteuil - ÉPICENTRE Epinay AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Evry - MULTICINE Champigny - PARLY 2 - ULIS Orsay - BELLE-ÉPINE Thiais

ÉLYSÉES CINÉMA VO HELDER
ROTONDE MISTRAL VF
CONVENTION ST-CHARLES VF
LIBERTÉ GARE DE LYON VF
3 MURAT VF CLUNY-ÉCOLES VO
CLICHY-PATHÉ VF

Est-il vrai que le viol n'existe pas ?

DINO DE LAURENTIIS présente une production FREDDIE FIELDS
VIOL ET CHATIMENT
(LIPSTICK)
avec, pour la première fois à l'écran MARGAUX HEMINGWAY et avec CHRIS SARANDON PERRY KING et ANNE BANCROFT
Produit par FREDDIE FIELDS Réalisé par LAMONT JOHNSON
Scénario de DAVID RAYFIEL
Musique de MICHEL POLNAREFF - TECHNICOLOR
UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINÉMA INTERNATIONAL CORPORATION
INTERDIT AUX MINEURS

STUDIO Parly 2 - ARTEL Créteil - ARTEL Nogent - ALPHA Argenteuil - CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles

VENDREDI
ROBERT LAMOUREUX / CHRISTINE DEJOUX
UN FILM DE MICHEL DEVILLE
L'APPRENTI SALAUD

STUDIO CUJAS
LE CONFORMISTE
de
Bernardo Bertolucci
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

Seul à Paris
STUDIO LOGOS

un film de rené allio
"moi, pierre rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère..."

La Seine
CINÉMAS rue F. Sturion Maubert 325-5248
14h20 22h20 LA BANANE NOIRE
16h20 18h20 20h20 je tu il elle
14h30 22h30 LA VICTOIRE EN CHANTANT
16h30 18h30 20h30 UNE FILLE UNIQUE

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS D'ART et d'ESSAI

LE STUDIO 2, rue Edouard-Poisson 93 - AUBERVILLIERS DE LA COMMUNE - 833-16-16
MERCREDI, 18 HEURES, VENDREDI, 21 H. 30, SAMEDI, 19 HEURES, DIMANCHE, 18 HEURES :
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE de Dino RISI
MERCREDI, 21 H. 30, SAMEDI, 14 H. 30 - 21 H. 30, MARDI, 19 HEURES :
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS de Mel BROOKS
VENDREDI, 18 HEURES ; SAMEDI, 16 H. 30, DIMANCHE, 18 H. 30, MARDI, 21 H. 30 :
LIMELIGHT de Charlie CHAPLIN

ST. BERTRAND 29, rue Bertrand SUF. 64-66
LES VOYAGES DE GULLIVER de FLEISCHER
F. COMME FLINT avec James COBURN

STUD. CUJAS 20, rue Cujas 75005 PARIS Tél. : 033-89-22
LE CONFORMISTE de Bernardo BERTOLUCCI

ST. GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-le-Cœur Tél. : 326-80-25
SEMAINE DU CINÉMA CUBAIN (v.o.)
MERCREDI :
L'AUTRE FRANCISCO
JEUDI :
L'HOMME DE MAISINICU
VENDREDI :
GIRON
SAMEDI :
CANTATE DU CHILI
DIMANCHE :
UN JOUR DE NOVEMBRE
LUNDI :
L'ÉCOLE NOUVELLE
MARDI :
A VOUS LA PAROLE

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1 Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 12 HEURES ET 13 HEURES :
SANTHALA NAISSANCE de Frédéric LEBOYER
A 14 HEURES, 17 H. 30 ET 21 HEURES :
SARTRE PAR LUI-MÊME d'Alexandre ASTRUC et Michel CONTAT
A 24 HEURES :
JOHNNY GUITARE de Nicolas RAY

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2 - 326-48-
A 12 HEURES :
LA GRANDE ILLUSION de Jean RENOIR
A 14 HEURES ET LES HEURES :
L'EMPIRE DES SENS de Nagisa OSHIMA (Interdit aux moins de 18 ans.)
A 24 HEURES :
UNE VIE DIFFICILE de Dino RISI

LA PAGODE 57 bis rue de Babylone Tél. : 705-12-15
présente du 12 janvier au 1er février
Le FESTIVAL du JEUNE CINÉMA FRANÇAIS
DOILLON, CORNEAU, KERMADEC, TECHINE, SANTONI, BELLON, TACHELLA, GILLES, FARALDO, JACQUOT, FANSTEN, QUEYSANNE, BLAIN.
FILMS PAR JOUR

PLUS DE
500.000
SPECTATEURS A PARIS
et le succès continue
COLISÉE VO HAUTEFEUILLE VO PLM St-Jacques VO
IMPÉRIAL VF GAUMONT GAMBETTA VF
CLICHY Pathé VF GAUMONT CONVENTION VF
TRICYCLES Asnières VF - MULTICINÉ Champigny VF
BELLE-ÉPINE Thiais VF - VÉLIZY 2 Vélizy VF
C2L Versailles VF - ARIEL Rueil VF

UGC NORMANDIE - REX - BRETAGNE - UGC GOBELINS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT OPÉRA
MOULIN ROUGE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT MAILLOT - UGC ODÉON - VILLAGE Neuilly
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - GAMMA Argenteuil - CYL Saint-Germain - MÉLIÈS Montreuil
ARTEL Villeneuve-St-Georges - CARREFOUR Pantin - ARTEL Nogent - VÉLIZY 2 - PARAMOUNT La Varenne
PARAMOUNT Orly - ARTEL Rosny - FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy-Saint-Antoine

YVES GASSER et YVES PEYROT présentent
PATRICK DEWAERE
AURORE CLÉMENT - PHILIPPE LEOTARD
LE JUGE FAYARD dit "LE SHERIFF"
Un film de YVES BOISSET
YVES BOISSET et CLAUDE VEILLOT avec la collaboration de LUC BÉRAUD
Dialogues de CLAUDE VEILLOT
avec MICHEL AUCLAIR - JEAN BOUISE - JEAN-MARC THIBAULT
DANIEL IVERNEL - JEAN-MARC BORY
avec HENRI GARCIN - JACQUES SPIESSER
et MARCEL BOZZUFFI

LE MONDE

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).
MERCREDI 12 JANVIER. — 14 h. 45, Barry, de S. Lubitsh ; 15 h., les [illegible]gers de la forêt, de R. Stelmann et H. Brandt ; 16 h., la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick ; 18 h. 30, les Tricheurs, M. Carné ; 20 h. 30, Mademoiselle ma femme, de V. Minnelli ; 22 h. 30, la [illegible] Lettre, de L. Lisapoulos.
JEUDI 13. — 15 h., la Baie des anges, de J. Demy ; 18 h. 30, Cléo, de 5 à 7, d'A. Varda ; [illegible] h. 30, la Faute de l'abbé Mouret, G. Franju ; [illegible] h. 30, Stromboli, R. Rossellini.
[illegible] 14. — 15 h., les Désemparés, de M. Ophuls ; 18 h. 30, Judex, de G. Franju ; 20 h. 30, l'Opéra de quat'sous, de G.-W. Pabst ; 22 h. 30, The Boy Friend ; 24 h. 30, les Chasses du comte Zaroff, d'E. Schoedsack et I. Pichel Cooper.
SAMEDI 15. — 14 h. 45, le Puritain, J. Musso ; [illegible] h., [illegible] d'A. Hitchcock ; 16 h., la Maison sur la dune, P. Billon ; [illegible] h. 30, la Chevauchée fantastique, de John Ford ; [illegible] h. 30, Viridiana, de L. Bunuel ; [illegible] h. 30, la Splendeur [illegible] sons ; d'O. Welles ; 24 h. 30, Willard, de D. Mann.
DIMANCHE [illegible] — [illegible] h., le [illegible] cantiques, de [illegible] Manoulian ; 15 h., [illegible] métrages, G. Franju ; 18 h., Une heure près [illegible] toi, d'E. [illegible] G. Cukor ; 18 h. 30, Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa ; 22 h. 30, Médée, de P.-P. Pasolini ; 24 h. 30, le Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur.
LUNDI 17. — Relâche.
MARDI 18. — 15 h., Lilion, de F. Lang ; 18 h. [illegible] l'Héritage [illegible] chair, E. Kazan ; 20 h. 30, le [illegible] médiens, de T. Angelopoulos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-45-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 15, à partir du [illegible] Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepôt, 14e (387-35-43).
L'AGE DE CRISTAL (A., v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Point Show, [illegible] (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA [illegible] (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-[illegible], Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, [illegible] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 13 : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Clichy-Pathé, [illegible] (522-37-41).
[illegible] TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, [illegible] (325-71-08) ; Biarritz, [illegible] (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-[illegible]) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA BANANE NOIRE [illegible], v.o. : Le [illegible], 5e [illegible], [illegible] E.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Biarritz, 8e (723-69-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), [illegible] Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-[illegible], 13e [illegible] ; Paramount-Montparnasse, 14e [illegible] 17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LYNDON (Angl.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, [illegible] (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE [illegible] DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, [illegible] (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, [illegible] (266-55-33) ; Haute-feuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-[illegible], 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, [illegible] (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CRASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, [illegible] (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), [illegible], [illegible] (770-72-86), [illegible] Convention, 15e (828-42-27).
LE COUP DE GRACE (All.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, [illegible] (723-69-23).
CRIA [illegible] (Esp.), v.o. : Hautefeuille, [illegible] (633-79-38).
LA DERNIÈRE FOLIE (A.), v.o. : [illegible] Contrescarpe, [illegible] (325-78-37), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, [illegible] (742-72-52), jusqu'au 13.
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : [illegible] Alpha, [illegible] (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-[illegible], [illegible] (326-99-34) ; v.f. : [illegible] mount-Mari[illegible] (266-55-33).
[illegible] MUNCH, LA [illegible] DE LA VIE (A.), [illegible] : Pacina [illegible]
[illegible] COMME AVANT (A.), v.o. : Quintette, [illegible] (033-35-40), France-Elysées, [illegible] (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'au 13.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e [illegible]-58-00), Monte-Carlo, 8e [illegible], 14-Juillet-Bastille, 11e (357-[illegible]).
FACE A FACE (Suéd.), v.o. : [illegible] Michel, 5e (326-79-17).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), [illegible] (343-07-48), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; jusqu'au 13, Wepler, [illegible] (387-50-70).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : [illegible], [illegible] (337-90-90).
JONAS QUI AURA 25 [illegible] EN L'AN 2000 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, [illegible] (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, [illegible] (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 13 : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96).
LE [illegible] DE [illegible] (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 2e [illegible] ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-[illegible]) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Les Images, 18e (522-47-94).
KING KONG (A., v.o.) : [illegible] Cocteau, 5e (325-47-62), jusqu'au [illegible] Paramount-Elysées, 8e [illegible] ; v.f. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; [illegible] 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e [illegible] ; Paramount-Montparnasse, 14e (32[illegible]-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; [illegible] 18e [illegible] ; Paramount-Maillot, 17e [illegible] ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; [illegible] 19e (208-71-23).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e [illegible]-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e [illegible]2-37-41) ; Gaumont-Gambetta, [illegible]-02-74).
[illegible] DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-86).
MADO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
1900 (1re partie, It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie, It., v.o.) (**) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIÈRE... (Fr.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : [illegible]che Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIÈRE FOIS (Fr.) : Gaumont - Théâtre, 2e (231-33-18) ; Montparnasse [illegible] (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, [illegible] (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Jusqu'au 13 : Maxéville, 9e (359-22-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
RUE HAUTE (Belg.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Jusqu'au 13 : Calypso, 17e (754-10-65).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MÊME (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; [illegible] (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) : [illegible] ritz, 8e (723-69-23).
SÉRAIL (Fr.) (**) : Le Clef, [illegible] (337-90-90).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Hermitage, 8e (265-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Maxéville, 9e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70). Jusqu'au 16 : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN [illegible] AU [illegible] v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Régence, 8e (225-87-07) ; Haussmann [illegible] (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30 ; [illegible] VICTOIRE [illegible] ENTRÉE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
WEEK-END SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, [illegible] (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible]-Charles, 15e (577-09-70).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, [illegible] (542-67-42).

MULTI CINÉ
CASANOVA
Un adolescent à Venise
ELYSEES LINCOLN/HAUTEFEUILLE
LE DESERT DES TARTARES
HAUTEFEUILLE/RATION
MARATHON MAN
ELYSEES LINCOLN/DRAGON QUARTIER LATIN/MAYFAIR/RATION
L'ESPRIT DE LA RUCHE
MONTE-CARLO/STUDIO ST-GERMAIN
BARRY LYNDON de Stanley KUBRICK 19e SEMAINE
HAUTEFEUILLE
CRIA CUERVOS 30e SEMAINE
HAUTEFEUILLE

LES SPECTACLES

Cinéma

Les films nouveaux

Les grandes reprises

Les festivals

CINEMA CUBAIN
STEVE DYNOMITE
JEUNE CINEMA FRANÇAIS
DIXIEME ANNIVERSAIRE
MARILYN
JAZZ AND MOVIES
A VOIR OU A REVOIR
B. KEATON, Le Mariage (47-35), mer. : le « Mécano » Générale ; jeu. : Sherlock ; ven. : Collège ; sam. : Ma Vache et moi ; dim. : Steamboat Bill Jr ; lun. : les Lois de l'hospitalité.

UGC ODÉON v.o. - et à partir de vendredi MARIGNAN v.o. - SAINT-GERMAIN HUCHETTE v.o. - STYX v.o. - STUDIO PARNASSE SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - OLYMPIC ENTREPOT v.f.
Grand Prix de la mise en scène CANNES 1976
UN ÉCLAT DE RIRE QUI SERRE LA GORGE L'EXPRESS
UN MODÈLE DU GENRE NOUVELLES LITTÉRAIRES
D'UNE INVENTION CONSTANTE LE MONDE
un film de ETTORE SCOLA
NINO MANFREDI
AFFREUX SALES ET MECHANTS

ممكن من الأصل

هكذا من الاصل

DES SPECTACLES

Cinéma

Les films nouveaux

LE DESERT DES TARTARES, film italien de Valerio Zurlini, v.o. : Hautefeuille, [illegible] 79-38), Gaumont-Rive [illegible] 6e (548-26-36). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FRANCE, MERE PATRIE, film français de Guy Barbero : Jean-Benoit, 9e (874-40-75).

SUNDAY TOO FAR AWAY, film américain de Kenn Hannam, v.o. : Studio Médicis, 5e [illegible] 25-97), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

VIOL ET CHATIMENT, film américain de Lamont Johnson (**), v.o. : Cluny-[illegible] 5e (033-20-12), Elysées-[illegible] 8e (225-37-90) ; v.f. : [illegible] 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).

RAID SUR ENTEBBE, film américain [illegible] Kershner, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Miramar, 14e (326-41-02), [illegible] (539-52-43), [illegible] (288-99-75), Convention-Saint-Charles, [illegible] (577-09-70).

A PARTIE DU [illegible]

ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film [illegible] d'Yves Hussenot : [illegible] J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

L'APPRENTI SALAUD, film français de Michel Deville : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, [illegible] (331-56-86), Montparnasse-[illegible] 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-[illegible] 16e (727-49-75), Caravelle, 18e [illegible] 50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; [illegible] (360-41-46).

BROADWAY MELODIES 1940 (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A.), [illegible] : Luxembourg, 6e ([illegible]-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA CIOCIARA (It.), v.o. : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE CONFORMISTE (It.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

FELLINI-ROMA (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40), [illegible] mardi.

FIVE [illegible] PIECES (A.), v.o. : Studio Dominique, 7e (551-04-55), [illegible]

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) [illegible] Sp.

LES JUGES ET L'ASSASSIN (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., 6, et D.

[illegible] D'ARABIE (A.), v.o. : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

[illegible] MARIEE ETAIT EN NOIR (Fr.) : Actua Champo, [illegible] (033-51-60).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A.), v.o. : Luxembourg, [illegible] (633-97-77).

MY FAIR LADY (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

ORANGE MECANIQUE (A.), [illegible] : La Clef, 5e (337-90-90).

PORTIER DE NUIT (A.) (**), v.o. : [illegible] de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; [illegible] (288-64-44), H. sp.

SHOCK CORRIDOR (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50), en [illegible]

[illegible] BOAT (A.), v.o. : Studio Marigny, 8e (225-28-74) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50), en soirée.

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A.) v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), [illegible] 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), [illegible] 23 h. [illegible] D. +24 h.).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, [illegible] 20 h.

LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, [illegible] h. (sauf dim.).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), V., S., à 24 h.

LES DIABLES (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

EASY RIDER (A.) : Boîte à films, 17e, [illegible] 14 h.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).

JE TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 20, 18 h. 20, 20 h. 20.

[illegible] GUITARE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, [illegible] à 12 h. et 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : [illegible] à films, 17e, à 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, [illegible] 10 h., 12 h. et 24 h.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

[illegible] DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : [illegible] 5e, [illegible] 12 h. 15 (sauf dim.).

[illegible] TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : [illegible] 5e, à [illegible] et 24 h.

[illegible] VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à [illegible] h.

Les festivals

CINEMA CUBAIN (v.o.), [illegible] le - Cœur, 6e (326-30-25), mer. : l'Autre Francisco ; jeu. : l'Homme de Maisinicu ; ven. : Citron ; sam. : Cantate du Chili ; dim. : Un jour de novembre ; lun. : l'Ecole nouvelle ; mar. : A vous la parole.

TEX AVERY (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAZZ, POP, ROCK (v.o.), [illegible] tons, 6e (325-60-34), mer., sam., mar. : Actor's Studio Show ; jeu., dim. : Around the Stones ; ven., lun. : All the [illegible] n'roll you can eat.

STEVE [illegible] (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), mer. : Take me, Girl, Alone, Dirty, Chi-[illegible] Checkers ; jeu. : [illegible] Bazaar ; ven. : Trixi, No-Tea, Nais-[illegible] Soliloquy ; sam. : Times for, Moment, Beholder ; [illegible] : Dyn Amo, Behinder ; lun. : [illegible] and Devil ; mar. : Jesus Blood, Myself and me, C. Film, Just waiting Asleep.

JEUNE CINEMA FRANCAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : les Knights [illegible] la Ville, F.B.I., jeu. : Alolse, [illegible] ven. : Les Yeux [illegible] la Maman et la Putain ; sam. : [illegible] quelqu'un, Voyage en grande Tartarie ; dim. : Absences [illegible] roc ; lun. : l'Assassin [illegible] le [illegible] ; mar. : Un homme qui dort, le Pélican.

[illegible] HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. : John and Mary ; 20 h. 15 : [illegible] Cow-Boy ; 20 h. 30 (ven. + 24 h.) : les Hommes du président ; 22 h. : Chiens de paille.

DIXIEMES ANNIVERSAIRE (v.o.), Action La Fayette, [illegible] (878-80-50), mer. : Shangaï Gesture ; jeu. : Banana Split ; [illegible] ; [illegible] sam. : [illegible] Vie secrète de Walter Mitty ; dim. : les [illegible] Belles Années de notre vie ; lun. : les Forbans [illegible] la nuit ; [illegible] : Quatorze heures.

MARILYN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : [illegible] de la [illegible] ; jeu. : Troublez-moi ce soir ; ven. : Bus Stop ; sam. : Marilyn ; dim. : la Milliardaire ; lun. : Les [illegible] préfèrent les blondes ; [illegible] : les Misfits.

JAZZ AND [illegible] (v.o.), [illegible] 6e (325-85-78).

A VOIR OU A REVOIR (v.o.), [illegible] 17e (764-97-83), 12 h. : les Misfits ; 14 h. : La femme à abattre ; 17 h. : l'Obsédé ; 19 h. : Docteur Folamour ; 20 h. 45 : Avoir vingt ans dans les [illegible] 22 h. 30 : Zardoz ; 24 h. : Performance ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. [illegible] : Nashville ; jeu. : California Split ; ven. : Nous sommes tous [illegible] ; Nuit [illegible] grands [illegible] de 24 h. à l'aube ; dim. : [illegible] Mc Cloud ; lun. [illegible] : [illegible] Bill et [illegible] Indiens.

B. [illegible] Le [illegible] (278-47-86), mer. : la « Mécano de la Générale » ; jeu : Sherlock Jr. ; ven. : Collège ; sam. : [illegible] Trois Ages ; dim. : Ma [illegible] moi ; lun. : [illegible] boat Bill Jr. ; mar. : les Lois [illegible] l'hospitalité.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (948-60-07) : le Jouet.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE U.G.C. Conflans (972-60-96) : Raid sur Entebbe ; le Jour [illegible] gloire ; à partir [illegible] ven. : l'Apprenti salaud.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées [illegible] (969-83-78) : Survivre ; la Grande Evasion ; mar. 19 à 21 h. 15 : [illegible] américaine.

LE CHESNAY, Paris-II (954-56-66) : le Jour de gloire ; Viol et châtiment ; Marathon Man ; Lâche-moi les [illegible] ; [illegible] jeu. ; Un mari, c'est un mari ; ven. : l'Apprenti salaud.

MANTES, [illegible] : le Juge Fayard dit le sheriff ; Lâche-moi les [illegible] ; mer, jeu. : le Bal des vampires ; ven. : l'Apprenti salaud.

LES MUREAUX, Club A [illegible] : [illegible] ; [illegible] ; Club X et Y (474-94-46) : Un mari, [illegible] un mari ; King Kong.

POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Raid sur [illegible] ; Tous risques ; Lâche-moi les baskets ; mer, jeu. : le Jouet ; ven. : l'Apprenti salaud.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 [illegible] (963-04-08) : Survivre ; le Juge [illegible] le sheriff.

VELIZY (946-24-26) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; le Juge Fayard dit le sheriff ; la Belle [illegible] le Clochard.

VERSAILLES, [illegible] ; Survivre ; [illegible] le sheriff ; [illegible] Kong ; le [illegible] ; Raid sur Entebbe ; la [illegible] et le [illegible] ; [illegible] 2 h. [illegible] ; Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Bussy (906-50-52) : 1900 (deuxième partie) ; [illegible] on la Cuisse ; King Kong ; le Juge Fayard dit le sheriff.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) ; [illegible] ; Raid sur [illegible] ; Lâche-moi les baskets ; mer., jeu. ; Survivre ; ven. : l'Apprenti salaud.

CORBEIL, [illegible] : le Juge Fayard [illegible] le sheriff ; King Kong ; Survivre.

EVRY, Gaumont (077-08-23) : la Première Fois ; Lâche-moi les baskets ; Rue [illegible] ; mer, jeu. : le [illegible] seur de chez Maxim's ; [illegible] partir de [illegible] ; l'Apprenti salaud.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : le Jour de gloire ; l'Aile ou la Cuisse ; Un [illegible] ; les Douze [illegible] d'Astérix.

GRIGNY, [illegible] (906-49-96) : l'Aile ou la Cuisse ; les Douze [illegible] d'Astérix.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, [illegible] Perray (016-07-36) : le Jouet ; le Chasseur [illegible] Maxim's ; [illegible] Kong ; [illegible] et le Clochard.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : King Kong ; la Belle et le [illegible] chard.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, [illegible] (783-02-13) : [illegible] Lyndon ; le [illegible] des Tartares ; la Première [illegible]

BAGNEUX, Lux (658-61-43) : [illegible] Malédiction.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Aile ou la Cuisse ; sam., dim., lun., mar. : Complot de famille.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : 1900 (première partie).

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : le Juge Fayard dit le sheriff.

PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : le Grand Océan ; mer., jeu. : King Kong ; à partir de ven. : E. Tabarly et les autres.

RUEIL, Ariel (749-48-29) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; Studios (749-19-47) : Survivre ; Raid sur Entebbe ; la Belle et le Clochard.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-84) : [illegible] à 21 h. : Tous les [illegible] s'appellent Ali.

VAUCRESSON, Normandy (970-[illegible] : [illegible] jusqu'à [illegible] ; l'Aile [illegible] la [illegible] ; lun., [illegible] 21 h. : Bugsy Malone.

SEINE - SAINT - DENIS (93)

AUBERVILLIERS, [illegible] la [illegible] femme de chambre ; la Dernière Folie de Mel Brooks ; Limelight.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : King-Kong, l'Aile ou la Cuisse ; la Belle et le Clochard ; Survivre.

BOBIGNY, Centre commercial (844-[illegible] : l'Aile ou la Cuisse ; la Belle et le Clochard ; [illegible] l'Odyssée de l'[illegible]

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) (mer., jeu.) : Rue [illegible] ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud ; [illegible] les baskets.

DRANCY, Trianon (284-17-86) : Un éléphant, ça trompe énormément.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Marathon Man ; Lâche-moi les baskets ; mer., jeu. : Ennemis comme avant ; ven. : l'Apprenti salaud.

MONTREUIL, [illegible] : King-Kong ; la Belle et le [illegible] chard ; le Juge [illegible] dit le [illegible] riff.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Belle et le Clochard ; King-Kong ; Viol et châtiment ; le Juge Fayard dit le shériff ; Raid sur Entebbé ; Survivre.

ROSNY, Artel (876-11-31) : King-Kong, l'Aile ou la [illegible] ; le Chasseur de chez Maxim's ; le Juge Fayard dit le shériff ; le Jouet ; Survivre.

SAINT-OUEN, Albanubra (254-02-27) mer, jeu., dim., [illegible] 21 h. : l'Innocent ; mer., 15 h., ven., sam., 21 h., dim., 14 h. [illegible] h. 45 : [illegible] [illegible] refaire.

VAL - DE - MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, [illegible] (871-14-44) : la [illegible] grandeurs ; Cachan, La Pléiade (253-13-88) : l'Aile ou la Cuisse.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Marathon Man ; Barry Lyndon ; mer., jeu. : Ennemi comme avant ; à partir de ven. : l'Apprenti salaud ; Lâche-moi les baskets.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Belle et le Clochard ; Raid sur [illegible] ; King-Kong ; Viol et châtiment ; le Jour de gloire ; la Première Fois.

JOINVILLE-LE-PONT, le [illegible] (886-22-20) : [illegible] femme à sa fenêtre.

LA VARENNE, Paramount [illegible] 69-20) : le Juge Fayard dit le [illegible] riff ; Survivre ; King-Kong.

LE PERREUX, Palais [illegible] (324-[illegible] : la Belle [illegible]

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Ambulances tous risques ; la Première Fois ; l'Invasion des araignées géantes.

NOGENT-SUR-MARNE, [illegible] (871-[illegible] : le Juge Fayard [illegible] le shériff ; le Jour de gloire ; Viol et châtiment ; King-Kong. — Artel-Port (871-01-52) : [illegible]

VAL-DE-MARNE (94)

ORLY, Paramount [illegible] : le Juge Fayard [illegible] ; [illegible] vre.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Barry Lyndon ; Marathon Man ; Lâche-moi les baskets ; mer., jeu. : le Jouet ; [illegible] partir de [illegible] ; l'Apprenti salaud.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel [illegible] : King-Kong ; le Juge [illegible] dit le [illegible] ; [illegible]

[illegible]

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : [illegible] ; [illegible] ; Viol et Châti-[illegible] ; Lâche-moi les baskets ; King-Kong.

Gamma (981-00-03) : Marathon Man ; [illegible] le [illegible] ; le [illegible] Fayard [illegible] ; mer., jeu. : Affreux, [illegible] et [illegible] ; ven. : l'Apprenti salaud.

CERGY-PONTOISE, [illegible] (030-46-80) : le Juge [illegible] le shériff ; King-Kong ; [illegible] ; Viol et châtiment.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Juge [illegible] dit le [illegible] ; Le Français (417-00-44) : Raid sur Entebbe ; King-Kong ; Un mari, c'est un mari ; Marathon [illegible] ; Marly (417-00-44) : le Jouet.

SARCELLES, Les Flanades [illegible] 33) : Raid sur Entebbé ; le [illegible] Fayard dit le shériff ; Survivre ; la Malédiction ; Viol et châtiment.

10e SEMAINE - QUINTETTE

L'AFFICHE ROUGE

un film de FRANK CASSENTI

Monument d'intelligence et d'émotion. Je n'ai rien vu d'aussi poignant, d'aussi exaltant qu'on ait tourné sur la Résistance. J.L. BORY

PRIX JEAN VIGO 76

GRAND PRIX "LECTRICES DE ELLE"

UGC BIARRITZ - MARIGNAN PATHÉ - GAUMONT THÉATRE - ATHÉNA - MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ - GAUMONT GAMBETTA - TRICYCLES Asnières - ARTEL Créteil - CLUB Maisons-Alfort - GAUMONT Evry

la première fois

CLAUDE BERRI

ALAIN COHEN CHARLES DENNER

Interdit aux moins de treize ans

MARIGNAN [illegible] - LA HARPE v.o. - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - MAXÉVILLE - GAUMONT [illegible] - CAMBRONNE - GAMBETTA - CLICHY PATHÉ - SAINT-LAZARE PASQUIER - ALPHA Argenteuil - EPICENTRE Epinay - AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Evry - MULTICINÉ Champigny - PARLY 2 - ULIS Orsay - BELLE-EPINE Thiais

LACHE-MOI LES BASKETS !

A MI-CHEMIN ENTRE "AMERICAN GRAFFITI" ET "NOUS LES PETITES ANGLAISES"

BALZAC ELYSEES - BOB ESCRITAIRE (v.o) - LE GRAND REX - UGC ODEON (v.o) - MISTRAL - MIRAMAR - SAINT CHARLES CONVENTION - LES 2 MURAT

Le plus grand exploit militaire des temps modernes

OBJECTIF KAMPALA

RAID SUR ENTEBBE

CHARLES BRONSON dans le rôle du Général Dan [illegible]

PETER FINCH dans le rôle d'Itzhak Rabin

AVEC CE FILM, ILS SORTENT DE L'ANONYMAT POUR ENTRER DANS LA LÉGENDE

MULTICINÉ

CASANOVA Un adolescent à [illegible]

ELYSEES LINCOLN/[illegible]

LE DESERT DES TARTARES

HAUTEFEUILLE/[illegible]

MARATHON MAN

ELYSEES LINCOLN/[illegible] QUARTIER LATIN/[illegible]

L'ESPRIT DE LA [illegible]

MONTE-CARLO/STUDIO [illegible]

BARRY LYNDON La Stanley Kubrick 19e SEMAINE

HAUTEFEUILLE

CRIA CUERVOS 30e SEMAINE

HAUTEFEUILLE

COLISÉE 1 v.o. - [illegible] à partir de vendredi MARIGNAN v.o. - SAINT-GERMAIN HUCHETTE [illegible] - STYX [illegible] - STUDIO PARNASSE [illegible] - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - OLYMPIC ENTREPOT v.f.

Grand Prix de la mise en scène CANNES [illegible]

un film de ETTORE SCOLA NINO MANFREDI

UN ÉCLAT DE RIRE QUI SERRE LA GORGE L'EXPRESS

UN MODÈLE DU GENRE NOUVELLES LITTÉRAIRES

D'UNE INVENTION CONSTANTE LE MONDE

AFFREUX SALES ET MECHANTS

Réalisé et scénarisé par RUGGERO MACCARI et ETTORE SCOLA - Musiques de ARMANDO TROVAIOLI EDITION RCA - Producteur associé ROMANO DANDI - Produit par CARLO PONTI - Mise en scène de ETTORE SCOLA - TECHNICOLOR - Une sélection MARCEAU-COCINOR

THEATRE DE L'ŒUVRE

LE SCENARIO de Jean Anouilh

DANIEL GELIN - JACQUES FABBRI

Musique

THEATRE DE LA VILLE

18 h 30

une heure sans entracte 12,50 F

du 18 au 22 janvier

CHRISTOPH ESCHENBACH

Schumann - Fantaisie

Chopin - Sonate "Funèbre"

2, place du Châtelet

tél. 887.35.39

Cinéma en province

BORDEAUX. — L'Affiche : Marivaux (48-43-14) ; Affreux, et méchants : Marivaux ; l'Age de cristal : Ariel (44-31-17) ; l'Autre : Concorde (91-77-66) ; la Belle et le Clochard : Ariel ; Bluff : Français (52-69-47) ; de chez Maxim's : Club (52-24-17) ; Fellini Roma : Concorde ; Festival Pasolini : Concorde ; le Grand Escogriffe : Jouet : Gaumont (44-13-38) ; Lâche-moi : le Jour : gloire : Français ; Kingmoi : Français : la Malédiction : Trianon (52-32-89) ; Marathon Man : Gaumont ; Monsieur Saint-Yves : Ariel ; la Première : Gaumont ; Entebbe : Ariel ; Un mari, c'est un mari : Ariel.

GRENOBLE. — Africa Express : Rex (44-06-82) ; Affreux, et méchants : Gaumont (44-16-45) ; l'Age de : Grand Place : Ariel (44-22-16) ; et le Ariel ; le Chasseur de Maxim's : Gaumont ; la : Club (44-53-24) ; le Grand Escogriffe : Gaumont ; Gaumont : (44-05-37) ; le Jour de gloire : Grand : King-Kong : (44-06-24) ; (96-34-14) ; Lâche-moi : baskets : Marathon Man : Gaumont ; My Fair Lady : Paris ; la Première : Paris ; : Stendhal : Survivre ; Royal (96-33-33) ; Grand : les de la gloire : Club ; un mari, un mari : Stendhal.

LILLE. — Affreux, et méchants (37-33-71) ; l'Age de cristal : Concorde (57-22-05) ; le Bal des vampires : (54-69-) ; : Ariel ; la : Ariel ; le Chasseur de chez : Paris (87-38-53) ; le Fou des : Ritz (55-23-57) ; Jouet : Métropole (85-22-58) ; le Jour de gloire : Ariel ; King-Kong ; Capitole (54-78-46) ; Splendid (56-46-16) ; Cinéac (55-02-07) ; : Métropole ; un éléphant, ça trompe énormément ; un enfant dans la foule : Ariel ; Un mari, c'est un mari : Ariel ; Victoire : Capitole ; Chambord : Ariel.

LYON. — L'Affiche : Ambiance (26-14-84) ; Affreux, et méchants (37-09-05) ; l'Age de : U.G.C. Scala (42-15-41) ; l'Aile ou la Tivoli (37-23-25) ; l'Argent de poche : C.N.P. Villeurbanne (68-23-) ; Ambulances risquent : U.G.C. (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-88-04) ; (42-01-52). U.G.C. Concorde Part-Dieu ; Barry Lyndon : Tivoli ; la Belle et le Clochard : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Moon : ; Zola (84-36-28) ; la femme : C.N.P. Villeurbanne ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé (42-81-03) ; la Clepsydre : ; Comment Yukong déplaça les montagnes : Cinématographe (37-24-84) ; Cris Cuervos : ; les Dents de la mer : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; Douze Salopards : U.G.C. Scala ; Fourmi : ; France, mère patrie : ; le Graphique de Boseop : U.G.P. Lyon (27-26-25) ; Hallucinations ; Ateliers ; l'Héroïne du triangle d'or : C.N.P. ; Tivoli ; le Jouet : Royal (37-31-49) ; le Jour de gloire : U.G.C. Scala Ritz (52-17-67) ; King Kong : Paramount, U.G.C. Part-Dieu. U.G.C. ; Lâche-moi les : Comoedia, Pathé ; le Lauréat : C.N.P. Caluire ; paysanne : Cinématographe ; la Malédiction : ; Marathon Man : ; les Marx Brothers aux grands magasins ; C.N.P. Lyon ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma et mon frère : C.N.P Lyon ; Monsieur Klein : C.N.P. ; 1re partie) : Fourmi : 1900 (2e partie) ; plus années ; C.N.P. Villeurbanne ; Police Python : Zola (84-36-28) ; mani : Cinématographe ; la Première : Paris ; Salo : (37-05-55) ; il c'était à : U.G.C. ; Survivre : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; l'Ultime : Fourmi ; Un mari, c'est un mari : U.G.C. Chanteclair (28-13-65) ; Une fenêtre : Gémeaux ; Victoire : U.G.C.

MARSEILLE. — L'Age de cristal : Capitole (48-37-64) ; Affreux, et méchants : (91-15-59), (77-15-24) ; Ambulances risques : Hollywood (33-74-93), (48-35-16) ; l'Aile ou la : (48-14-45) ; Barocco : Odéon, Majestic (33-38-32) ; la Belle et le Clochard : (33-11-65), E7 (48-42-79), Hollywood ; Délicatesses : (37-75-89) ; l'Exorciste : Pagnol (49-34-79) ; El Topo : Paris ; le Grand Escogriffe : Pathé ; la Grande : Capitole ; Jeremiah : Capitole ; le : (33-82-87), Pathé ; le Jour de gloire : Odéon, Hollywood ; King Kong : Odéon, E7, Hollywood ; Drive In (54-16-00), Hollywood ; les : Rex, Pathé ; (deuxième partie) ; Chambord ; la Malédiction ; Pathé ; Marathon : Pathé, Rex ; le : Paris ; Monsieur Saint-Yves : (37-12-80) ; le Première : Pagnol, César ; sur : Capitole, Ariel ; : Vieux-Port (90-26-77) ; par lui-même : Bretteuil ; : Bretteuil ; : Capitole ; le Trouble-Fesses : K7 ; Un cadavre au : César ; Un éléphant, ça trompe énormément : Chambord ; Un mari, un mari : Capitole, Ariel ; Victoire à Entebbe : K7 ; Voyage au bout du monde : Capitole.

NANCY. — L'Age de cristal : Rio (52-80-95) ; l'Aile ou la : Gaumont ; : Rio ; la Belle et le : Rio ; Demain : ; : (du 22 au 14) ; le : Gaumont ; le gloire : Rio ; ; Paramount (24-53-37) ; 1900 (deuxième partie) : Gaumont ; Missouri : (52-79-75) ; Marathon Man : Pathé (24-54-31) ; la Première : Gaumont ; Satyricon : (le 15 au 17) ; la femme à la fenêtre : Rio ; Week-End : Paramount.

NANTES. — Affreux, et méchants : (71-79-03) ; Autant en emporte le : Apollo (71-03-56) ; : (71-85-02) ; la Belle et le Clochard : Apollo ; le Chasseur de chez Maxim's : Concorde (73-25-29) ; le Coup de : Katorza ; le Graphique de : Katorza ; l'Incorrigible : Apollo ; : Concorde ; Jouet : Olympia (71-60-23) ; le Jour de gloire : Apollo ; King : Katorza ; Marathon Man : Colisée ; la : Racine ; sur : Apollo ; Victoire à : Racine.

NICE. — Affreux, et méchants : (88-39-88) ; Barry Lyndon : (85-86-95) ; la et le Clochard : Escurial (88-10-12) ; le Chasseur de chez Maxim's : Avenue (88-87-79) ; la Folie de Mel : Elysis ; Tour : Mercury (85-81-93) ; l'Exorciste : ; le Grand : Mercury ; King-Kong : Paramount (87-71-80), (85-18-34) ; 1900 (première partie) : Rio ; sur : Forum (88-55-30) ; Scandale : (88-08-41) ; le Trouble-Fesses : Cyrie (87-28-95) ; Un mari, un mari : (87-74-97) ; Victoire à : Paramount ; vie : .

NICE. — L'Age de cristal : (30-86-20) ; : Bretagne (30-56-33) ; le et le : Club, Ariel (79-00-56) ; la Dernière Folie de : Ariel ; Festival Pasolini : Folie à Plima (30-62-40) ; le : Ariel ; le Jour de gloire : Club ; King-Kong : Ariel ; (deuxième partie) ; sur : Paris (30-25-38) ; Survivre : Club.

ROUEN. — L'Age de cristal : (71-41-98) ; l'Aile ou la : Gaumont (71-84-98) ; la et le : ; (71-77-78) ; le : Gaumont ; le Jour de gloire : Club ; King-Kong ; Eden (71-24-00) ; Marathon Man : Gaumont ; Raid sur : Club ; 1900 (première partie) : Gaumont ; Survivre : Eden ; le mari, c'est un mari : Club.

SAINT-ETIENNE. — L'Affiche : Alhambra (32-38-82) ; Affreux, sales et méchants : Alhambra ; l'Age de cristal : Eden (32-68-79) ; le Chasseur de chez Maxim's : Alhambra ; Cris Cuervos : Le (71-79-78) ; 2001 l'Odyssée de l'espace : Alhambra ; les Galettes de Pont-Aven : Lux C.N.P. (32-40-49) ; la Horde sauvage : Méliès (32-83-47) ; Jonas : Alhambra ; le Jouet : Alhambra ; le juge Fayard dit « le Shérif » : Eden ; le Jour de gloire : Eden ; King-Kong : Eden ; Lâche-moi les baskets : Alhambra ; Lucia et les araignées : C.N.P. ; Marathon Man : Alhambra ; le Messager : Le France ; la Première : Alhambra ; Raid sur Entebbe : Royal ; Un mari, c'est un mari : Eden ; Une si difficile : Lux.

STRASBOURG. — Le Bal des vampires : Ariel ; Barocco : Rit's (32-45-31) ; la et le Clochard : Capitole (32-13-32) ; de chez Maxim's : Capitole ; le Jouet : Rit's ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Marathon Man : ABC (32-17-66) ; Raid sur Entebbe : Capitole ; Scandale : Capitole ; Sex O'Clock U.S.A. : Rit's ; Un mari, c'est un mari : Capitole.

TOULON. — Affreux, et méchants : (92-00-17) ; l'Age de : (92-52-22) ; la et le : Strasbourg (92-21-21) ; la Course à la de l'an 2000 : Strasbourg (92-21-21) ; Dix petits nègres : (92-79-20) ; la Grande : Ariel ; Jonas : Gaumont ; le Jouet : Rex ; le de gloire : (92-52-55) ; King-Kong : Royal ; la Marge : Royal ; la : Gaumont ; : Gaumont ; sur : Ariel ; Scandale : Ariel ; Une si : Enimu ; Un mari, c'est un mari : .

TOULOUSE. — Affreux, sales et méchants : (61-21-10) ; la et le : Ariel (08-07-14). Variétés (21-78-71) ; le Bal des vampires : A.B.C. (21-20-46) ; le Chasseur de chez Maxim's : Gaumont (21-49-58) ; : Yukong déplaça les montagnes : A.B.C. ; : Gaumont ; Godzilla : Nouveautés ; : les araignées géantes ; Variétés : le : Nouveautés ; le Jour de gloire : Ariel ; King-Kong : (62-87-84) ; : (21-22-13), Gaumont (à partir du 14) ; : Gaumont ; Klein : la ; la Fois : Nouveautés ; Raid sur Entebbe : Variétés ; Si a : Variétés ; les pavés, la plage : A.B.C. ; Un cadavre en : (62-87-84) ; un mari, c'est un mari : Ariel ; la Victoire en chantant : Nouveautés ; Victoire à Entebbe : Trianon.

Concerts

MERCREDI 12 JANVIER

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), à 20 h. : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. : I. Stern (Beethoven).

THÉATRE ESSAION (278-46-42), à 20 h. 30 : et le Quatuor musique d'Amérique latine).

(224-33-61), Studio 105, à 20 h. 30 : Podium jeunes musique.

JEUDI 13 JANVIER

PALAIS DES CONGRÈS, à 20 h. 30 : voir le 12.

RADIO-FRANCE, Studio 105, à 20 h. 30 : voir le 12.

THÉATRE DE LA VILLE (887-35-39), à 20 h. : Ens. rain, dir. M. Tabachnik, chœur J. Chopin, Debussy. poli, Ligeti).

SALLE CORTOT, à 20 h. : Bera Tagrine Chopin, Debussy, Ravel).

THÉATRE ESSAION, à 20 h. : G. Reyne et Quatuor (Boccherini, Beethoven).

(225-28-14), à 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouv. Orch. phil., dir. D. Chabrun (Vivaldi, Rossini, Rameau, Manzoni, Jolivet).

ÉGLISE ALLEMANDE, à 21 h. : Chœur franco-allemand, dir. G. Martin-Bouyer (Pachelbel, Bringel, Beethoven, Telemann) : récital E. (Bach, Schumann).

CENTRE UNIVERSITAIRE DAUPHINE, à 18 h. : (Sitar).

DES BILLETTES, à 20 h. 30 : A. M. Burtehude, Albinoni).

MARDI 14 JANVIER

à 21 h. : Chœurs J.B. Lully, dir. G. grégoriens).

RADIO-FRANCE, auditorium, à 20 h. : orch. phil. dir. B. Dufallo et D. Porcijn (Tchaïkovsky, Moering) ; 105, à 20 h. 30 : voir le 12.

HÔTEL BEROUET, à 20 h. : Trio Revival.

THÉATRE ESSAION, à 20 h. : J. et F. Charpentier (improvisations).

SAMEDI 15 JANVIER

THÉATRE DES (225-44-36), à 10 h. : voir le au Palais des congrès.

THÉATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : Quatuor (Haydn, Beethoven, Brahms).

CHAMPS-ELYSEES, à 15 h. : « », présentées par C. (Satie, Debussy, Franck).

THÉATRE ESSAION, à 20 h. 30 : H. Chivers. (Bach, Schubert).

HÔTEL BEROUET, à 20 h. : voir le 14.

NOTRE-DAME DE PARIS, à 15 h. 30 : Baptist College Singing Bucaneers.

RADIO-FRANCE, studio 105, à 20 h. 30 : le 12.

DIMANCHE 16

ÉGLISE DES à 17 h. 45 : L. Douay.

PLEYEL, à 17 h. : Concert Lamoureux, dir. Boulliou, soliste : P. et R. (Brahms).

CENTRE CULTUREL DU (272-73-52), à 21 h. : les de Marseille dir. D. (Mozart).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 : G. Devos, : A. Lulli, Haendel, Bortnianski).

LUDI 17 JANVIER

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. : B. Ringelsen (Debussy, Chopin, Saint-Saëns).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, à 20 h. : O. (Bach, Messiaen, Franck).

PLEYEL, à 20 h. : I. Musici, : P. Carmirelli (Vivaldi).

THÉATRE DE LA VILLE, à 20 h. : J. Bern, Bussotti, Bedford, Stravinsky, Bartok).

THÉATRE ESSAION, à 20 h. 30 : Trio (Beethoven).

THÉATRE DE LA TIONALE, à 21 h. : Thanh Phuong, Tanega, Villa-Lobos, Sor).

CORTOT, à 21 h. : G. Pierrot (Durey, Wissmer, Basquenoph).

RADIO-FRANCE (Studio 105), à 20 h. : voir le 12.

MARDI 18

INTERLUDE, à 21 h. : Trio de Trieste (Haydn, Ives, Brahms).

THÉATRE DE LA VILLE, à 11 h. 30 : Christoph Eschenbach (Schumann, Chopin).

PENTEMONT, à 20 h. 30 : Chorale de Pentemont, Orchestre de J. Barthe, dir. : Olschlager (Schubert, Bach).

PORTE DE LA, 11 bis, à 21 h. : Textes et Partitions de J.-Y. Bosseur, G.R.M.

ÉGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : C. Courtois et G. Rabol, clavecin (Bach).

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h. 45 : L. Bouchard (Buxtehude, Bach).

SAINT - LOUIS - DES - INVALIDES, à 18 h. : Maîtrise de Saint-Louis, dir. : M. Tarditi, E. Pelletier, D. (Marcello, Lulli, Haendel, Bortnianski).

LUDI 17 JANVIER

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : B. Ringelsen (Debussy, Chopin, Saint-Saëns).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, à 20 h. : O. (Bach, Messiaen, Franck).

PLEYEL, à 20 h. : I. Musici, : P. Carmirelli (Vivaldi).

THÉATRE DE LA VILLE, à 20 h. 30 : J. Bern, Bussotti, Bedford, Stravinsky, Bartok).

THÉATRE ESSAION, à 20 h. 30 : Trio (Beethoven).

THÉATRE DE LA TIONALE, à 21 h. : Thanh Phuong, Tanega, Villa-Lobos, Sor).

CORTOT, à 21 h. : G. Pierrot (Durey, Wissmer, Basquenoph).

RADIO - FRANCE (Studio 105), à 20 h. : voir le 12.

MARDI 18

INTERLUDE, à 21 h. : Trio de Trieste (Haydn, Ives, Brahms).

THÉATRE DE LA VILLE, à 11 h. 30 : Christoph Eschenbach (Schumann, Chopin).

PENTEMONT, à 20 h. 30 : Chorale de Pentemont, Orchestre de J. Barthe, dir. : Olschlager (Schubert, Bach).

PORTE DE LA, 11 bis, à 21 h. : Textes et Partitions de J.-Y. Bosseur, G.R.M.

ÉGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : C. Courtois et G. Rabol, clavecin (Bach).

CABARETS

AL CA ZAR — Ouvert le dimanche — *Revue entièrement nouvelle* — DINERS 21h — SPECTACLE 22h30 — RÉSERVATION à partir de 19h — . 329 02 20 . — 62, Rue Mazarine. PARKING ASSURÉ

BAL DU MOULIN ROUGE — USETTE MALIDOR — FOLLEMENT — 20 H 30 DÎNER-CHAMP.-REVUE — 163F par pers. — 22 H 30 CHAMP.-REVUE — 105F par pers. — SERVICE COMPRIS — ET AGENCES

LIDO — 359.11.61/72.28 et agences — 20 h DÎNER DANSANT avec 1/2 champagne Revue 22 h 30 163F — 22 h 30 et 0 h 45 Champagne Revue 105F — SERVICE COMPRIS

VOTRE TABLE CE SOIR

• musicale P.M.R. : Prix du J. à. : jusqu'à h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE T.I.J. — 15, rue Coquillière, 1er. — Ouv. jour et nuit. à 23 h. & f. h. av. nos animat. Spéc. Vins MUTZIG, la Reine des Bières.

CHEZ — 2 place du 18-Juin, 6e. T.I.J. — Jusqu'à h. du mat. musicale. spécialités alsaciennes. Spc fins d'Alsace et MUTZIG, la des Bières.

AUX DE RIQUEWIHR 770-62-39 — 12, faubourg T.I.J. — Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. alsaciennes. fins et MUTZIG, la des Bières.

RIVE DROITE

RESTAURANT PIERRE 87-04 — Place Gaillon, 2e F/dim — A partir du spectacle (à partir de 19 h.) et toute la soirée : Dîner suggestion 50 F, et à la carte. tradition

ASSIETTE AU BŒUF T.I.J. — Face église St-Germain-des-Prés, 6e — une formule 22 F s.n.c., midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin.

ASSIETTE AU BŒUF — 123, Champs-Élysées, 8e. T.I.J. — propose une formule pour F s.n.c., midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale.

NAPOLEON T.I.J. — 38, Friedland. 8e Jusq 22 h — O.P Baumann, créateur des fameuses choucroutes au poisson, confit de canard, figure la présente sa carte parmi d'autres plats qu'un rien de spécialités maints chroniqueurs ont paré

LA MAISON 720-30-14 — 3, r. Quentin-Bauchart, 8e — STEAK Québécoises. grillades au de bœuf à la bière LABATT 50 MENU 35 F boiss. s.c

LA F/sam. dim. — M. r. Jean-Mermoz, 8e — Jusq. h. Jean Speyer ses fourneaux près. ses spéc. INÉDITES : homards 45. Turbot aux écrevisses 35,

AU JOUR ET NUIT ELY. — 2, Barri, 8e — Midi à h. d'huîtres. (charolais, normand) Menus : suggestion 25 F.

LE 723-79-05 — 1er, François-Ier, 8e — Caviar, fumé, brochette de poissons, coquilles Saint-Jacques, steack

CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 — Carref. Richelieu-Drouot. 1er T.I.J. — Jusq. h. Magnifique les Grands grillades, et fruits de mer. et compr.

LA CLOCHE D'OR — 3, Déj d'Aff. Dîners Parisiens Soupers jusqu'à Des plats jadis chaque jour renouvelés. dimanche.

LES — Restaurant asiatique unique Spécialités chinoises, bodgiennes, vietnamiennes par chefs de Hongkong et Phnom-Penh. Menus 20 F et F. agréable élégant.

AUBERGE ANGLAISE — 92, rue de Maubeuge, — Bill rustique + Bar apéritif à partir h Salon 15 couverts

LES TRAMWAYS de l'EST 208-51-16 — 76, bd Strasbourg, 10e (f. T.I.J. — Jusq 1 h. 30. Banc plateau de fruits de mer Rez-de-ch. : Brasserie : 1er et. plats d'jour de 22.

PALETTE — 43, rue du 8-Mai-1945, 10e T.I.J. — A 50 m. J. h. Rez-de-chaussée : Menu 22 F et choucroute fermière avec jarret 42 F pers). et plats du jour 1er étage : panoramique. Spécialités du et POISSONS

BŒUF F/Sam. Dim midi — 31, Saint-Denis, 10e 508-59-36 — célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins en propriétés.

LE TENNESSEE — 68-71, bd Victor, Paris, 15e. T.I.J. — Grill à l'américaine. de hors-d'œuvre et à volonté. Spécialités et à l'os. Piano de 21 h. 30 à 1 h. 30.

AUX CAPITOULS F sam dim midi — 13, r Villebois-Mareuil, 17e. 380-28-44 — Spécialités ; foie gras 30 F au confit 25 F aux morilles 24 F. Filet mignon

DATCHA — 5, rue d'Armaillé, 17e F/Dim. — Déjeuners d'ambiance. Ses spécialités russes. caviar, mamon fumé, chachlik.

BAUMANN - 734-61-13 — 64, av. Ternes, 17e. F/Dim.-Lun. midi — incomparable de choucroutes. Son d'huîtres, spéc. d'Alsace. On jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI — 9, bd Italiens, 2e. T.I.J. — MICHEL OLIVER une Bœuf pour 22 F s.n.c., midi et le soir jusqu'à 1 heures du matin, avec ambiance musicale.

LE VIEUX 033-18-95 — 14, r Cloître-Notre-Dame, 4e T.I.j — Tripes au à 19 F. de canard 24 F bourguignon 18 F. Ses Gibiers. Jusqu'à 23 heures

FRANÇOIS PALLOY — 18, r. P.-St-Bernard, 5e. F/Dim -Lun. — Jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres - Fruits . Foie gras. Fermé dimanche et lundi.

LA COMMANDERIE — 15, Bernard-Palissy, 6e F/Dim — Dîners-Soupers chandelles une cave du XIIIe. au feu bois. bœuf poissons.

LA — 72, Saint-Germain, 6e P/?? — J. 11 h. Spéc indo-pakistan. : indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab MENU : 25 S.C.

LES — 13, Auguste-Blanqui, 13e F/Lun — Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette cidre Pâtisserie maison Sancerre Salmon Bourgogne Malard. Cuisine Moisan Souper aux chandelles, 90 F.

DINERS - SPECTACLES

MOUFFON 742-78-49 — 17, rue de Choiseul, 2e. T.I.J. — Jusq. 1 h. Dubout unique au monde. Dîners, Soupers chans. palliardes, plats rabelais. Serv par F.M.R. 100 F.

ALCAZAR — 62, rue Mazarine, 6e. — Dîners 21 h. - Spectacle h. Nouvelle « » Réserv. à partir 10 h - 633-91-64, 326-83-35. Ouvert dimanche

B. — 9, Rue Geoffroy-Marie, 9e T.l.s — Jusqu'à 2 h matin. Spéc espagnoles - Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à Spectacle de chants d'Espagne - flamenco et guitares

LA — Porte Maillot T.I.J. — présente : « LE RESTE... » Menu 135 F. compris, service sus

MIRADO F/Dim — 11, rue Lallier Trudaine) 9e — Présente « LADY et ses SALADES »

CHEZ VINCENT NOR 21-27 — 4, rue Saint-Laurent, 10e F/lun — le cadre typique Hacienda.. dansants aux avec Spécialités espagnoles

LA — rue Saint-Rustique, 18e — DÎNER DANSANT - LE PETIT BAL DE MONTMARTRE 80 vins compris Grande Carte.

DINERS DANSANTS

VILLA 78-44 — 4, Arsène-Houssaye, — à 20 h. spectacle à 22 h Isabelle AUBRET, P.-J VAILLARD, J Jean FREJAC, A. AST Menu suggest 90. Vendredi veilles 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ROFINGER 6, r de la Bastille — Déj., dîn., soup - Banc d'huîtres — OUVERT - Parking

LA CLOSERIE DES LILAS — 171, bd Montparnasse, 326-70-50. 033-21-68 — piano Meyer.

DESSIRIER T.I.J. - 754-74-14, — 9, pl Péreire (17e) — SPÉCIALISTE DE L'HUITRE — Poissons - Spécialités - Grillades

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL — 38, rue Montorgueil (1er) — soirs -

CLUB HOUSE 29-31, place Made- — leine, 8e. 265-27-67 — Rez-de-ch. PUB. Jr Nt. — 1er ét. restaur. vue panoramique

ÉLÉPHANT BLANC 24, r. Vavin, 6e 033-90-95 — Dîner, Soupers aux chand — MENU GASTRO. à

GUY 6, rue Mabillon, — Saint-Germain-des-Prés. — SOUPER BRÉSILIEN — Feijoada - Churrascos -

JULIEN Tous les soirs — jusqu'à 30 (sf Dim.) — du Fg-Saint-Denis, 10e — 770-12-06

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis — 208-58-56 — Huîtres - Fruits mer - Gibiers — Parking lundi mardi

LE GRAND ZINC jours — COQUILLAGES - — 5, rue du Fg-Montmartre, 9e.

TERMINUS NORD 524-48-72 T.I.j — Brasserie Spéc. alsaciennes — 23, rue de Dunkerque, 10e

LE PICHET 68, rue F.-Charron — 359-50-34 — Spécialités campagnardes — - FRUITS DE MER — PAYSANNES.

WEPLER 522-53-24 — 14, place Clichy. — SON BANC D'HUITRES — Frais -

BOUCHERIE RESTAURANT — 255-30-11 - 52, rue d'Orsel — SOUPERS une authentique - F/lundi.

BRASSERIE TABAC PIGALLE — Pl. Pigalle. Choucroute. — Banc d'huîtres. Löwenbrau.

Le restaurant le plus haut de Paris.

Déjeuner avec Paris le du 56e étage de la tour Montparnasse. Ouvert jusqu'à 2 h mat. Parking sous la tour.

Réceptions jusqu'à 250 personnes sur l'étage

538.52.35

Le Ciel de Paris

NAVY CLUB

RESTAURANT de 19 H à l'aube

HUITRES - COQUILLAGES - SPÉCIALITÉS

DISCOTHÈQUE de 22 H à l'aube

SALLES CLIMATISÉES - PARKING ASSURÉ

58 de l'Hôpital 13e - 535 91.94, 99.86 Fermé Lundi

TSAREVITCH

1, rue des - DINERS ET SOUPERS - SPECTACLE à partir de h. 30

V. POLIAKOFF JUAN TATLAN

KOTLAROW KATIA D'ALBIEZE

G. J. MALVAUT ses tziganes, avec le simbaliste P.

Jeudi 13 Janvier : Grand Réveillon Russe

MERCREDI 12 J

MENACES SUR LES ÉMISSIONS EN DIRECT

En raison de la grève des réalisateurs de C.G.T., le magazine « C'est à dire » sera supprimé. Deux autres émissions en direct pourraient être également les 12, 13 et 14 janvier.

CHAINE 1 : TF 1

20 h. 30, Variétés : Quand l'amour vient, avec C. Sauvage, M. Robin, G. Go

22 h. 30, Le Cinéma des cinéastes : Quand l'acteur met en scène, quand l'acteur met en scène, quand l'acteur met en scène, avec

0 h. 5, Journal de la médecine. Les spéléos de Biémure. P. Desbrandes et

maintenez la santé aussi c son Petit Larousse

PETITE LAROUSSE DE LA MÉDECINE

publié sous la direction du Professeur A. Delarue et du Docteur P. Lemaire

1 vol. illustré 80 F

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

JEUDI 13 JAN

CHAINE 1 : TF 1

De 18 h. 30 à 0 h. 5, programme ininterrompu (sauf de 19 h. 45 à 20 h. 30, Marienne d'actualité) : l'Événement.

20 h. 45, Basket-ball. Coupe d'Europe féminine : Clermont-Ferrand - Belgrade : h. 35, Journal.

CHAINE 2 : A 2

De 18 h. 55 à 0 h. 30, programme ininterrompu. 19 h. 45, Aujourd'hui magazine.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « le Balcon du monde occidental », de J. Milliner. Mise en scène B. Jenkins. Réal. B. Avec Ch. Rich, J.-P. Cohn, M. Beaune.

Le premier ensemble du père, qui a [illegible] pour [illegible] et de [illegible] du monde [illegible]. Il [illegible] d'un spectacle.

22 h. Variétés : Vous avez dit bizarre, par Michel Lancelot : 23 h. 10, Journal.

Situation probable le temps en France entre le mercredi 12 janvier à 1 heure et le jeudi janvier à 13 heures :

Une circulation cyclonique persistera sur l'Europe occidentale. Les perturbations pluvio-neigeuses qui affecte le sud et l'est de la France s'éloigneront vers l'Europe centrale. Une nouvelle perturbation,

en voie de creusement au large de l'Irlande, commencera à atteindre jeudi sur notre pays, amenant d'une nouvelle zone pluvio-neigeuse, d'un renforcement des vents et d'un adoucissement.

Jeudi, quelques pluies (neige à basse altitude) persisteront le matin près de nos frontières orientales et sur la Corse ; elles cesseront, et le temps sera brumeux et maussade. Une nouvelle zone pluvieuse abordera l'ouest du pays le matin. Cette perturbation, précédée de belles éclaircies, sera suivie de passages orageux. Le soir les régions situées au nord des Pyrénées centrales. Les vents s'orienteront au sud-ouest. Ils deviendront forts sur les côtes. Avec l'air froid arrivés perturbés, le ramènera sur la France, le temps sera assez souvent très brumeux le matin des brouillards localement épais et quelques flocons de neige sur les reliefs, mais des éclaircies assez belles intéressent les régions bordant la Méditerranée.

Mercredi 12 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Montsouris, de 747,5 millibars, soit 748,7 millimètres de mercure.

Températures (la première ligne indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier, la seconde, le minimum de la nuit du 11 au 12). : Ajaccio, 14 et 8 ; Biarritz, 5 et 3 ; Bordeaux, 7 et 2 ; Brest, 4 et — 1 ; Caen, 4 et 2 ; Cherbourg, 4 et — 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 3 et 1 ; Limoges, 5 et 2 ; Lyon, 4 et 1 ; Marseille, 11 et 7 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Montsouris, 5 et 2 ; Pau, 6 et 3 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 5 et 2 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Toulouse, 7 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23 ; Abidjan, 32 et 23 ; Alger, 15 et 8 ; Dakar, 29 et 21 ; Tananarive, 29 et 16 ; Tunis, 14 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1977 :

LES DECRETS

Portant adaptation du département de la Guyane des dispositions de l'article 27 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole concernant le fonds national de garantie pour l'aménagement des structures agricoles ;

Portant création de la commune de Poum (territoire de la Nouvelle-Calédonie) ;

Portant réorganisation de l'Académie de marine ;

Portant création d'une commission spéciale au profit des départements de l'unité d'instruction de la sécurité civile n° 7.

هكذا من الأصل

DES SPECTACLES
ETS
LIDO
355.11.61/72.23
et agences
J. - L. : ouvert jusqu'à
SPECTACLE
RIVE DROITE
LABATT
Meilleures viandes
Boulevards
Souper jusqu'à 4 heures du matin
Ambiance agréable
Magret au poivre
Son plateau de fruits de mer
Bas-de-chaussée
Pain gras 20 F
Filet mignon toujours
Ambiance
Spécialités
Nos choucroutes
Soupe maison
Pot-au-feu
Bœuf
Poule au pot
Fondue
Raclette
Steak
Frites
Salade
Fromage
Dessert
Vin
Café
Thé
Chocolat
Bière
Cidre
Eau minérale
Pain
Beurre
Sucre
Sel
Poivre
Moutarde
Cornichons
Oignons
Ail
Persil
Thym
Laurier
Clous de girofle
Cannelle
Muscade
Gingembre
Safran
Curry
Paprika
Piment
Vinaigre
Huile
Olives
Anchois
Câpres
Thon
Sardines
Maquereaux
Harengs
Saumon
Truite
Brochet
Carpe
Anguille
Grenouilles
Escargots
Huîtres
Moules
Crevettes
Homards
Langoustes
Crabes
Tourteaux
Araignées
Bulots
Coquilles Saint-Jacques
Palourdes
Praires
Amandes
Noisettes
Noix
Pignons
Pistaches
Raisins secs
Figues
Dattes
Abricots
Pêches
Poires
Pommes
Oranges
Citrons
Bananes
Ananas
Kiwis
Fraises
Framboises
Cerises
Prunes
Melons
Pastèques
Légumes
Pommes de terre
Carottes
Navets
Poireaux
Céleris
Choux
Choux-fleurs
Choux de Bruxelles
Choux rouges
Choux verts
Choux frisés
Choux pommés
Choux de Milan
Choux de Savoie
Choux de Chine
Choux de Pékin
Choux de Mer
Choux de Palme
Choux de Fleur
Choux de Rose
Choux de Lune
Choux de Soleil
Choux de Nuit
Choux de Jour
Choux de Printemps
Choux d'Été
Choux d'Automne
Choux d'Hiver
Choux de Noël
Choux de Pâques
Choux de Pentecôte
Choux de Toussaint
Choux de Carême
Choux de Mardi Gras
Choux de Mercredi des Cendres
Choux de Jeudi Saint
Choux de Vendredi Saint
Choux de Samedi Saint
Choux de Dimanche de Pâques
Choux de Lundi de Pâques
Choux de Mardi de Pâques
Choux de Mercredi de Pâques
Choux de Jeudi de Pâques
Choux de Vendredi de Pâques
Choux de Samedi de Pâques
Choux de Dimanche de Pentecôte
Choux de Lundi de Pentecôte
Choux de Mardi de Pentecôte
Choux de Mercredi de Pentecôte
Choux de Jeudi de Pentecôte
Choux de Vendredi de Pentecôte
Choux de Samedi de Pentecôte
Choux de Dimanche de la Trinité
Choux de Lundi de la Trinité
Choux de Mardi de la Trinité
Choux de Mercredi de la Trinité
Choux de Jeudi de la Trinité
Choux de Vendredi de la Trinité
Choux de Samedi de la Trinité
Choux de Dimanche de la Fête-Dieu
Choux de Lundi de la Fête-Dieu
Choux de Mardi de la Fête-Dieu
Choux de Mercredi de la Fête-Dieu
Choux de Jeudi de la Fête-Dieu
Choux de Vendredi de la Fête-Dieu
Choux de Samedi de la Fête-Dieu
Choux de Dimanche de la Toussaint
Choux de Lundi de la Toussaint
Choux de Mardi de la Toussaint
Choux de Mercredi de la Toussaint
Choux de Jeudi de la Toussaint
Choux de Vendredi de la Toussaint
Choux de Samedi de la Toussaint
Choux de Dimanche de Noël
Choux de Lundi de Noël
Choux de Mardi de Noël
Choux de Mercredi de Noël
Choux de Jeudi de Noël
Choux de Vendredi de Noël
Choux de Samedi de Noël
Choux de Dimanche de l'An
Choux de Lundi de l'An
Choux de Mardi de l'An
Choux de Mercredi de l'An
Choux de Jeudi de l'An
Choux de Vendredi de l'An
Choux de Samedi de l'An

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 12 JANVIER

MENACES SUR LES ÉMISSIONS EN DIRECT

En raison de la grève des réalisateurs de télévision C.G.T., le magazine « C'est à dire » est supprimé. D'autres émissions en direct pourraient l'être également les 13 et 14 janvier.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Quand l'amour vient, d'H. Baslé, avec P. Crauchet, M. Robin, G. Gobin, L. Chevalier.

Les deux fils Lecoq, quadragénaires, décident de se marier : quand l'amour vient au cœur de deux célibataires endurcis, quelque part dans la campagne jurassienne.

22 h., Emission médicale : Les spéléos de la médecine, d'I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou.

maintenant la santé aussi a son Petit Larousse
PETIT LAROUSSE DE LA MÉDECINE
sous la direction du professeur A. Domart et du docteur J. Bourneuf
un volume : 90 F
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Documentaire : Suisse, la conquête des Alpes, réal. R. Oppenheim ;

22 h. 20, Juke Box : Les Rolling Stones.

h. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Espion », de R. Levy (1966), avec M. Clift, H. Kruger, M. Méril, Ch. Delaroche, R. Mac Dowall, D. Opatoshu.

Un physicien est contraint de se rendre en Allemagne de l'Est comme agent secret. Il y rencontre un savant allemand qui travaille pour les services de renseignements soviétiques. Psychologie d'un « homme ordinaire » pris dans l'engrenage de l'espionnage. Une démythification des films à la James Bond, par Raoul Levy, producteur passé à la réalisation.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La [illegible] et les hommes : les [illegible] de Haendel ; 21 h. 50, [illegible] avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; h. 30, [illegible].

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Echanges internationaux de Radio France, Orchestre philharmonique de Berlin, direction C.-M. Giulini : « Symphonie n° 8 en si mineur... Inachevée » ; « Symphonie n° 1 en ré majeur » (Schubert) ; 22 h. 30, Généalogie de la musique, par J. Attali : « la Peur » (musiques rituelles, W. Carlos, Wallencien et P. Mathe, Wagner, P. Henry, V. Papathanassiou) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Flûte à gala, par P. Casimir : « la Flûte [illegible] ».

JEUDI 13 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à h., programme ininterrompu (à 14 h., les vingt-quatre jeudis).

20 h. 30, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon.

Les possibilités de relance économique, avec MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, et Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.

21 h. 45, Basket-ball, Coupe d'Europe féminine : Clermont-Ferrand - [illegible] ; 22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu à 15 h. 05, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « le Baladin du monde occidental », de J. Millington Synge. Mise en scène B. Jaques. Réal. B. Rothstein. Avec Ch. Rist, J.-P. Colin, M. Beaume, B. Jaques.

La mesure impossible du père, comme symbole de révolte contre le pouvoir établi et sa soumission aux traditions ancestrales, comme « clé » du pouvoir irlandais aujourd'hui, « baladin du monde occidental ». La représentation téléfilmique d'un spectacle.

22 h. 10, Variétés : Vous avez dit Hardy, par Michel Lancelot ; h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du [illegible] : « Remorques », de J. Crémillon (1939-1940), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Renaud, F. Ledoux, J. Marchat. (N.)

Quand une femme malade, un capitaine ne peut pas renoncer à son navire. Une femme, venue de la mer.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Improvisation : « Psychodrame », par M. Descicaseaux, avec D. Anzieu et J.-C. Chevallier, réalisation J. Reilin-Weiss ; h. 30, [illegible] J.-P. Richard ; h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Eté de [illegible], Chœur d'hommes de l'Opéra de Vienne et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm : « Messe en mi bémol majeur D 950 » (Schubert), avec P. Schreir, ténor, W. Kram, ténor, W. Barry, basse, et les Petits Chanteurs de Vienne ; 21 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 22 h. 30, Généalogie de la musique... « Petites histoires de la condition des musiciens » (Moyen Age et Renaissance, C. Musset, Bach, Haendel, Berlioz) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Cornelius la Mandragore et Balla le Golem... G. Ligeti.

VU

Journalistes ou paysagistes ?

Comment donc se résoudra-t-on à regarder les choses en face ? Quand on se prendra pour des réalistes ? Un téléaste n'est pas un cinéaste. Il ne dispose ni du même instrument ni du même mode d'expression. Impossible, feuille de chou à [illegible] sur petit écran, les mêmes efforts, les mêmes résultats, ou sont le grand. Et si nous disons, on a beau faire, on n'y arrive pas. Si, parfois, le [illegible] à la grande, dans des conditions privilégiées. Malheureusement, notre salle de séjour n'est pas une salle de séjour, souvent moins qu'une cuisine, et le petit écran verra pas [illegible].

Ingmar Bergman a fait [illegible] qui s'intéressent indifféremment à [illegible] au cinéma et qui n'hésite pas [illegible] — prenez Scènes de la vie conjugale — à sacrifier la lumière au [illegible]. Un [illegible] ne l'ignore pas qui [illegible] une telle importance à la façon dont seront projetés, il dirait presque accrochés, ses films, une œuvre d'art pour la plupart, et qui tenait à la pensée que son Barry Lyndon, par exemple, puisse nous être montré en réduction, ou même en blanc et noir.

C'est encore plus vrai s'agissant d'un documentaire. Enivrés par la beauté du procédé SECAM, nos réalisateurs, [illegible] trop souvent à filmer et la toile, ont filmé leur rêve de [illegible] pour un film [illegible] et tentent un [illegible] avec Flaherty ou Disney. L'ennui, c'est que les [illegible] en vaut autant et qu'on ne peut plus voir maintenant des arbres en fleur [illegible] par le vent, des sources [illegible] cascadant dans les sous-bois, au son d'une symphonie pour orgue, harpe et chœurs, sans penser irrésistiblement à une pub de [illegible] ou à un [illegible].

Et si [illegible] cas [illegible] encore, avec ce [illegible] des Lapons, mais en images, [illegible] en [illegible] au lieu du motif, par un animalier, [illegible] dans des cages, et mis en musique par un [illegible] ou [illegible] Rochefort. [illegible] un peuple en voie d'extinction [illegible] on ne [illegible] rien, un [illegible] grand-chose. On était curieux d'en apprendre davantage, de le voir vivre, de l'entendre nous expliquer ses joies, ses peines ou ses griefs. Au lieu de quoi on a vu défiler [illegible] ridiculement [illegible] de ruminants dans des [illegible] surpeuplés et, en dehors des [illegible] du commentaire, les seuls mots qu'on a entendus de la bouche des [illegible] l'étaient en lapon.

Il paraît que l'[illegible] n'est plus à la place à la méfiance, à l'[illegible] même, de [illegible] c'est vrai, ainsi qu'il [illegible] beaucoup [illegible], n'est pas [illegible] rappeler [illegible] d'Amérique. Il [illegible], pourquoi ne pas nous l'avoir montré ? Cela nous aurait permis de mieux comprendre, de mieux pénétrer [illegible] dont on a vu là [illegible] les belles, que les [illegible].

CLAUDE SARRAUTE.

Après les réalisateurs C.G.T. et C.F.D.T.

La grève des artistes-interprètes risque de s'élargir aux musiciens

Les responsables [illegible] de production et des chaînes nationales de télévision et les représentants des syndicats des artistes-interprètes (S.F.A. et U.S.D.A.) se sont réunis mardi 11 janvier. Les négociations, qui entrent ainsi dans [illegible] phase, doivent se poursuivre ce mercredi à partir de 17 heures. Il semblerait que le problème d'un volume minimum garanti de création originale ait fait l'objet, de part et d'autre, de nouvelles propositions. La grève déclenchée par les artistes-interprètes de radiotélévision dure maintenant [illegible] près de deux mois. Et les manifestations de la solidarité des professionnels de la télévision et du spectacle en général se multiplient.

Après que les personnels de la post-synchronisation eurent, le 6 janvier, rejoint le mouvement, les [illegible] cessent leur travail ce mercredi pour trois jours, à l'appel du S.F.R.T.-C.G.T., et, à partir de jeudi, pour quarante-huit heures, à l'appel du syndicat C.F.D.T. [illegible] arrêts de travail perturberont certains des prochains programmes de télévision. La Société [illegible] de films (S.R.F.) se déclare solidaire des réalisateurs de télévision et réaffirme « *son soutien à la grève exemplaire des artistes-interprètes* ». De même, techniciens et ouvriers de production de télévision ont confirmé leur solidarité : dans un texte commun aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ils ont envisagé de mettre au point les actions nécessaires.

De son côté, le syndicat C.G.T. des [illegible] de Paris appelle tous les musiciens professionnels à se prononcer, le 24 janvier, en assemblée générale, pour définir les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir leurs revendications (celles-ci portent principalement sur la négociation d'une convention collective des musiciens intermittents à la radio et à la télévision, sur la garantie d'un volume de l'emploi et de la création, ainsi que sur la réglementation de l'utilisation des disques).

D'autre part, le [illegible] des écrivains de langue française (S.E.L.F.) se déclare « *solidaire de l'action [illegible] par les professionnels [illegible] pour la défense de leurs intérêts comme pour celle de toutes les formes de création* ».

Dans une lettre au président de la délégation parlementaire pour la radiotélévision française, M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a demandé, mardi 11 janvier, la réunion d'urgence de cette délégation qui, selon lui, doit recevoir les [illegible] : « *C'est son devoir légal. Si elle continuait à rester indifférente au mouvement des artistes-interprètes, elle s'avouerait inutile.* »

L'Union syndicale des artistes autonomes (U.S.D.A.) organise une représentation exceptionnelle au profit de tous les artistes, syndiqués ou non, en grève à la télévision. Cette manifestation aura lieu le 17 janvier, à Bobino, à 20 h. 30, avec la participation de Marcel Amont, Marie-Paule Belle, des Compagnons de la chanson, Nicole Croisille, Raymond Devos, Annie Fratellini et son cirque, les Frères ennemis, Mouloudji, Mady Mesplé, les Matchucambos, le Groupe Octave, [illegible] Modo [illegible] Bobino).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

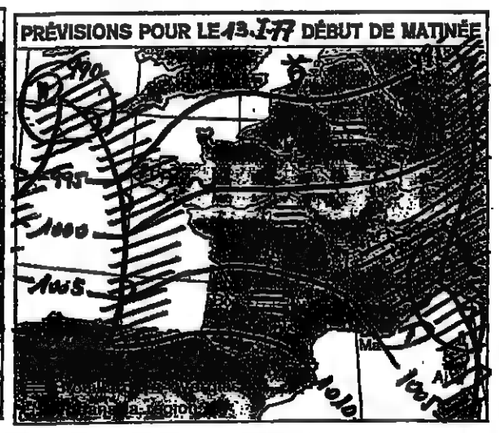

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 janvier à 0 heure et le jeudi 13 janvier à 24 heures :

Une circulation cyclonique persistera sur l'Europe occidentale. Les perturbations pluvio-neigeuses qui ont affecté le sud et l'est de la France s'éloigneront vers l'Europe centrale. Une nouvelle perturbation, en voie de creusement au nord-ouest de l'Irlande, commencera à pénétrer jeudi sur notre pays, accompagnée d'une nouvelle zone pluvio-neigeuse, d'un renforcement des vents et d'un adoucissement.

Jeudi, quelques pluies résiduelles (neige à basse altitude) persisteront encore le matin près de nos frontières orientales et sur la Corse, puis elles cesseront, et le temps sera alors brumeux et nuageux. Une nouvelle zone pluvieuse abordera l'extrême ouest du pays le matin. Cette aggravation, précédée de neige et peut-être de verglas dans l'intérieur, sera accompagnée d'un [illegible] et atteindra le soir les régions [illegible] Flandres et du [illegible] aux Pyrénées centrales. Les vents s'orienteront au sud-ouest. Ils deviendront forts sur les côtes. Avant cette arrivée perturbée, sur le reste de la France, le temps sera assez froid, souvent très brumeux le matin, avec des brouillards localement givrants et quelques flocons de neige épars sur les reliefs, mais des éclaircies assez belles intéresseront les régions bordant la Méditerranée.

Mercredi 12 [illegible] 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 997,8 millibars, soit 748,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indiqué le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 8 et 3 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Brest, 4 et —1 ; Caen, 4 et —2 ; Cherbourg, 4 et —4 ; Clermont-Ferrand, 3 et —5 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 2 et —2 ; Lyon, 3 et 1 ; Marseille, 8 et 3 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 6 et —2 ; Nice, 9 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et —1 ; Pau, 4 et —1 ; Perpignan, 6 et 1 ; Rennes, 5 et —2 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Tours, 1 et —1 ; Toulouse, 4 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 3 et —3 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 4 et —1 ; Bonn, 3 et —4 ; Bruxelles, 2 et —2 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 10 et 6 ; Londres, 3 et —1 ; Madrid, 7 et 1 ; Moscou, —6 et —8 ; New-York, —5 et —9 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rome, 14 et 10 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 3 et —8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Portant adaptation au département de la Réunion des dispositions de l'article 27 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole [illegible] le fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles ;

● Portant création de la commune de Poum (territoire de la Nouvelle-Calédonie) ;

● Portant réorganisation de l'académie de marine ;

● Portant [illegible] d'une indemnité spéciale au profit des personnels de l'unité d'instruction de la sécurité civile n° 7.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IX^e

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 660

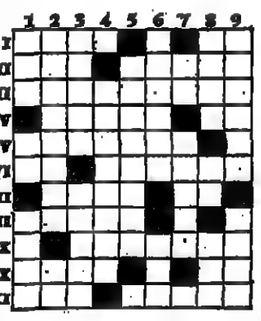

HORIZONTALEMENT

I. Entouré de bois, il en a par-dessus la tête ! ; Son disque a connu un certain succès. — II. Endroit où plus d'un chef a été brutalement séparé de son corps ; Volatile. — III. Est toujours bon à quelque chose. — IV. Loin des yeux, près du cœur ; Note. — V. Après. — VI. Titre abrégé ; Pris par le vainqueur. — VII. Titre étranger ; Se suivent en courant. — VIII. Courant. — IX. Prendra certaines précautions. — X. Se succèdent au cours d'une longue existence ; Prend son temps. — XI. Simples ; Intéresse tout autant le pêcheur que le limier.

VERTICALEMENT

1. Chez le Père Goriot ; Vient d'être ; Est ennemi de la presse. — 2. Familiers ; ceux qui sont habitués à faire bonnes figures ; Evoque d'affreux tourments (épelé). — 3. Provoquent des troubles de la circulation ; Se trouvent fort bien en des affaires qui n'ont pas été faites pour elles. — 4. Nanties d'un certain bagage. — 5. Sans réserve. — 6. Ont conservé leur caractère sauvage ; Préfixe. — 7. Termine six jours sur sept ; Euphorbe. — 8. Eventuellement mieux apprécié ou définitivement rejeté ; Demi-tour ; chef étranger. — 9. Soutiens d'une perche ; Se fraie souvent un chemin parmi les épis.

Solution du problème n° 1 659

Horizontalement

I. Pureté ; Ll. — II. Ba ; Bon. — III. Pincés ; Un. — IV. Itérative. — V. Ne ; Icônes. — VI. Reines. — VII. Nard. — VIII. Tât ; Entes. — IX. Brassière. — X. Mit ; Eson. — XI. Retour ; St.

Verticalement

1. Pépins ; Tb. — 2. Unité ; Ferme. — 3. Ne ; Ratait. — 4. Encrier ; Sto. — 5. Eacides. — 6. Eton ; Nier. — 7. Inertes. — 8. Louves ; Eros. — 9. Tunés ; Usent.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.		
[illegible] F	175 F	330 F
TOUS [illegible] ETRANGERS PAR VOIE NORMALE		
168 F	323 F	[illegible]

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE

128 F	239 F	335 F	[illegible]

II. — TUNISIE

163 F	[illegible] F	448 F	[illegible]

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

M. ELKABBACH NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INFORMATION SUR A2

● M. Jean-Pierre Elkabbach, rédacteur en chef de France-Inter, [illegible] l'information sur Antenne 2 (*le* [illegible] daté [illegible] janvier). Le conseil d'administration de cette société a décidé cette nomination, mardi 11 janvier au terme de sept heures de délibération : le poste de directeur de l'actualité, présentement occupé par M. Charles Baudinat, est supprimé ; M. Elkabbach a obtenu la garantie d'une certaine autonomie, il a « *carte blanche* » pour « *restructurer* » et « *aménager techniquement* » la rédaction d'A 2 ; on précise cependant qu'il n'y aura pas de « *problèmes de personnes* ».

Antenne 2 dans un communiqué que M. [illegible] Baudinat « *sera appelé à d'autres fonctions au sein de la société* ».

[Né en [illegible] à Oran, M. Jean-[illegible] Elkabbach est diplômé de [illegible] politiques. Rédacteur à [illegible] (1961), il [illegible] Toulouse après les grèves de mai-juin 1968. Rédacteur en chef adjoint à l'I.N.F. 2 (1972-1974), où il présente le magazine « Actuel 2 », il devient en 1975 le responsable de l'émission « 13-14 » à Radio-France et rédacteur en chef [illegible] Inter.]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 JANVIER

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité de « Dix questions, dix réponses », sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Le Centre international de formation européenne* dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 13 JANVIER

— *L'Association Economie [illegible] humanisme* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le Mouvement des radicaux de gauche* dispose d'un quart d'heure sur TF 1, à 19 h. 45.

— *MM. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'équipement, et *Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, débattent à propos des possibilités [illegible] relance économique sur TF 1, [illegible] h. [illegible] (sous réserves).

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Claude Fouillet,
M. et Mme Gudin du Pavillon,
sont heureux de faire part des fiançailles de
Monique et Alain.
(Venezuela).

Décès

— Mme Baillif, son épouse,
M. et Jean Baillif et leur fils,
M. et Georges Da Fonseca
et leurs filles,
Le Père Baillif, S.J.,
et Mme
enfants,
le capitaine et Mme Gori,
Catherine
Rigault,
Mlle Baillif,
la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Raymond BAILLIF,
général de corps d'armée (C.R.),
grand officier
d'honneur,
rappelé à Dieu le 11 janvier 1977 à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
Les obsèques auront lieu le 13 janvier 1977, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis
L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière de
l'Autize (Deux-Sèvres).
Ni fleurs ni
tient lieu de faire-part

— William, Isabelle, Didier, Pierre, Caroline, Franck, ses enfants,
et
M. et Mme et leurs enfants,
M. et enfants,
M. et Mme enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BENSA,
survenu le 9 janvier
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.
11, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Cardi,
M. et Mme enfants, Jean, Bruno, et Patricia,
M. et Mme Delafond-Nielsen,
Eric, Patrick, Nielsen,
M. et Delafond-
ont la douleur de faire part du décès de
M.
ancien directeur des
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris le 2 janvier 1977 à l'âge de soixante-dix-sept ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée en présence de ses parents et amis, en l'église d'Arrens (Hautes-Pyrénées), le 7 janvier.

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Henry DESHAYES,
née Colette
survenu le 11 janvier 1977,
dans sa soixantième année.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, 6, rue Brémontier, Paris-17e.
Jouffroy.

— M. André Fadda,
Le docteur et Mme Guy Forgue
et leur fille Valérie,
M. et Mme
leurs Philippe et Françoise,
M. Jean-Louis Fadda,
M. et Mme Denis
M. et Mme Georges et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Tusé-Bernard
et leurs enfants,
Mme Georges Faure et ses enfants,
M. et Mme Gasslot et leurs enfants,
Mme Nelly
Les familles Arnaud, Gasslot,
Alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André FADDA,
survenu le 11 janvier 1977, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 janvier 1977, à 13 h. 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 68 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Roger Helly, son épouse,
M. et Mme Henri Helly et leurs fils,
M et Mme de Espinoss
et leurs fils,
M. et Jean-François Helly,
M. et Helly et leurs enfants,
M. Olivier Helly, ses enfants et petits-enfants,
R.P. Raymond Helly, S.J.,
Dom Ange Helly, son frère,
Les familles Helly,
Farge, Le Lagarde et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri HELLY,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,
survenu le 9 janvier 1977 dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 15 janvier en l'église paroissiale de Largentière (Ardèche), dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Jeanne-d'Arc, à Nice, le jeudi 20 janvier, à 17 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de
M. A.-E. Le THOMAS,
de la Légion d'honneur.
[Né le 25 juillet 1891 à Brest (Finistère), A. Auguste Le Thomas était ancien élève de l'école polytechnique. Ingénieur du génie maritime, il est nommé, en 1941, administrateur-directeur général du Conseil national des recherches de la marine, service qu'il dirigera jusqu'en 1945. Le Thomas fut le directeur, en 1946, du Centre national de la recherche scientifique, dont il sera également, de 1950 à 1959, président-fondateur de l'Association nationale de la recherche technique.]

— Jacques Massin,
M. et Mme Fleuriot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Massin, leurs enfants et petits-enfants,
Le personnel des éditions Ch. Massin et Cie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques MASSIN,
officier
(Saint-Cyr, Promotion Grande Revanche),
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,
éditeur,
survenu le 11 janvier
Les obsèques auront lieu en l'église (Yvelines), le jeudi 13 janvier, à 10 h. où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue des Fossés-Saint-Jacques,

[Né à Paris le 3 juin 1892, M. Jacques Massin, cogérant avec son frère Charles-Massin, depuis 1910, de l'imprimerie d'architecture, la société, sous l'impulsion de vers la publication 1927, où elle absorbe les éditions Albert Lévy. M. Jacques la revue « Arts et décoration ». Sa société était sous sa

— M. et Mme
M. et Mme Jean-Paul O'Brien,
Anne O'Brien,
Eric, Bernard et Olivier O'Brien,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve John O'BRIEN,
née Paule Vachon,
leur mère, grand-mère et parente, survenu le 31 décembre 1976 à Boulogne (Hauts-de-Seine) en sa quatre-vingt-quatrième
La dans la stricte intimité familiale le jeudi 6 janvier en l'église d'Eylau, à Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Tulipes, 78125 Achères.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Limoges.
Les enfants, petits-enfants et la famille remercient bien sincèrement qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de
UMDENSTOCK.

Anniversaires

— La messe pour le cinquième anniversaire du retour à Dieu de
Maurice CHEVALIER
à Saint-Germain-en-Laye, 68 bis, rue de Ménilmontant, Paris, le dimanche 16 janvier 1977, à 11 heures.
Le Père Carré, des Frères prêcheurs, prononcera l'homélie.
Les amis de Maurice Chevalier sont invités à participer à cette action de grâce ou à s'y unir par la prière.

Avis de messe

— La famille Trintignant fait part du décès de Françoise Sagan, directrice de l'hebdomadaire Bonjour, survenu le 24 décembre 1975 à Honfleur (Calvados), et vivant, le dimanche 18 janvier, à midi, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à Paris (1er).

— Une messe sera célébrée le vendredi 14 janvier, à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris (7e), pour le repos de l'âme du
Lieutenant-Colonel de
rappelé à Dieu le 27 décembre

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 15 janvier, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, O.-Gréard, M. Louis Chevalier : « Le roman « picaresque » espagnol (1651-1730) ».

Visites et conférences

JEUDI 13 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET DIVERSES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h., musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Bouquet des Chaux : « Peinture romantique allemande ». — 14 h. 30, Musée de céramique, Mme Bouquet des Chaux : « La Manufacture de Sèvres et son musée ». — 15 h., devant l'église, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Garnier-Ahlberg : « Eglise Saint-Séverin et son quartier ». — 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot : « Hôtel des Monnaies, exposition Paul Belmondo ». — 15 h., palais de Challiot, 3, rue du Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « La Provence antique ». — 15 h., 1, rue du Pigulet, Mme Vermeersch : « Hôtel de Beauvais ». — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Exposition Paul Belmondo » (l'Art pour tous). — 15 h., 39, avenue de Monceau : « Mobilier et décor intérieur du dix-huitième siècle au musée Camondo » (Visages de Paris). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges ; le Marais ». (Les Amis de Versailles). — 15 h., hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple : « Le Parisien chez lui au dix-huitième siècle » (Mme Ferrand). — 15 h., église Saint-Sulpice : « Histoire d'art et curiosités » (Histoire et Archéologie).

CONFÉRENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Maurice Serullaz : « Delacroix et le romantisme ». — 15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de théologie ; cours de culture » (Université du troisième âge). — 18 h. 15, 33, rue de Sèvres, M. Chahine : « Morale et religion dans l'islam » (Fraternité d'Abraham). — 20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ». — 20 h. 45, hôtel des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Henri Huyghe : « L'âme individuelle de Michel-Ange à Prud'hon » (Université des sciences de l'homme). — 19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Antoine Golea : « Wagner et la France » (les amis de Richard Wagner).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : ouvrir, retournez-le.

PRESSE

M. Claude Bellanger, nouveau président du conseil d'administration du «Parisien libéré»

Le conseil d'administration du *Parisien libéré*, réuni le mardi 11 janvier, a adopté à l'unanimité le texte suivant : « *Selon le souhait exprimé par Mlle Francine Amaury et M. Philippe Amaury, seuls héritiers du président Emilien Amaury, M. Claude Bellanger, directeur général, a été, à l'unanimité, porté à la présidence du conseil et de la société.* »

M. Claude Bellanger ayant accepté, par ailleurs, « *à rendre un solennel hommage à son président tragiquement disparu. Il a marqué son attachement aux positions et aux fermes par le président Amaury a soutenues sans défaillance. Il a confirmé sa volonté unanime de maintenir vivante en plein accord avec les enfants l'entier [illegible] toutes celles qui participent dans le même esprit à la tâche commencée, l'œuvre à laquelle le président Amaury s'est consacrés jusqu'à son dernier souffle.* »

Précisons que M. Bellanger a reçu du conseil tous pouvoirs nécessaires pour conduire sa mission « *jusqu'à la réunion d'une assemblée des actionnaires* ». En outre, les deux héritiers du président Amaury soutiennent M. Bellanger dans « *leur confiance pour mener à bonne fin les contacts en cours sous la médiation de M. Jean Mottin* ».

Pour ce qui concerne les négociations pour régler le conflit avec le Syndicat du Livre, M. Bellanger a dit :

« *La position que j'ai prise dès le mardi 3 janvier était extrêmement précise et, par rapport aux parties concernées, ne laissait aucune place à aucune ambiguïté.* » « *Il en va de soi.* » a ajouté M. Bellanger, que l'on sait animé du même *esprit à une œuvre à laquelle j'ai constamment et directement associé que j'assumerai les fonctions que le conseil voudra bien me confier.*

Un meeting a eu lieu mardi 11 janvier en fin de matinée en faveur des travailleurs du *Parisien libéré*, chassés de la rue d'Enghien le 5 décembre, à qui la Fédération de la métallurgie de la région parisienne a prêté ses locaux, rue J.-P. Timbaud.

Prenant la parole, M. Henri Krasucki, de la C.G.T. a évoqué les pourparlers en affirmé : « *Les travailleurs de la C.G.T. ont fait la démonstration de leur volonté de négocier et que leurs propositions faut-il qu'ils une attitude correspondante. Le gouvernement les éléments de la solution les moyens d'obtenir le retour des Parisien à une celle où ils fournaux parisiens.* »

Rappelons qu'une nouvelle rencontre entre la délégation du Livre et M. Mottin est prévue le jeudi 13 janvier.

LA RÉDACTION DU « NOUVEL OBSERVATEUR » RÉCLAME UNE MINORITÉ DE BLOCAGE

La société des rédacteurs du *Nouvel Observateur* vient d'adresser à M. Claude Perdriel, P.-D.G. de l'hebdomadaire, une lettre exposant ses inquiétudes.

Bien que responsables de la société des rédacteurs, il est nécessaire que la direction, la rédaction et la [illegible] en « *puissent, en unissant leurs voix, obtenir une minorité de blocage dans le cas où les décisions leur paraissant de nature à question l'avenir du Nouvel Observateur* ». Les signataires de la lettre précisent que cela « *conforme aux aspirations sociales et démocratiques qui ont présidé à la création du journal et à son développement. Elle est également conforme à la pensée des membres du conseil* ».

La société des rédacteurs propose que le conseil d'administration, qui représente 75 % des actionnaires, vote unanimement une motion demandant une augmentation de 40 % du capital de l'hebdomadaire, qui serait répartie à parts égales entre MM. Jean Daniel, Hector de Galard, Serge Lafaurie et la société des rédacteurs.

LE CAPITAL DE « JEUNE AFRIQUE » DEMEURE INCHANGÉ

L'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans son numéro du 14 janvier, publie un long article consacré à la vie du journal qui l'édite. L'éditorial prend à rebours les allégations d'*Africa* qui, dans son numéro de décembre 1976, publiait un article sous le titre « *Jeune Afrique* racheté par les Américains ». *Jeune Afrique* répond :

« *La vérité toute simple laquelle on se cassera comme sur un roc celle-ci :*

» *1. Jeune Afrique a, depuis sept ans, pour actionnaire principal son fondateur, Béchir Ben Yahmed, qui contrôle aujourd'hui hier plus de 51 % du capital. Les autres une vingtaine, sont pour les depuis des années : des collaborateurs ou des amis proches du journal. Aucun étranger au J.A. ne possède de parts du capital et en particulier Américain n'a jamais Aucune portant sur 1 % du capital ou en (...)*

» *2. Ceux Afrique qui la dirigent peuvent simplement, en s'adressant écrivant au juridique Jeune Afrique, recevoir certifiés par le commissaire aux comptes les noms des J.A. ainsi que la répartition du capital, les et le bilan.*

» *3. Jeune Afrique s'enorgueillit d'être un journal indépendant et le proclame se ignore. Il en jamais, dix-sept ans d'existence, de quelque gouvernement que soit, africain, de qui que ce soit d'autre. Il est fier de pouvoir l'écrire au risque d'être démenti.* »

L'article d'*Africa* affirmait, d'autre part, que le départ de M. Paul Lemarchand (baptisé Jean- par erreur), chef de *Jeune Afrique*, était directe avec les allégations précédentes. *Le Monde* s'était fait l'écho (*numéro* du 28 décembre) de ce changement à la tête de la rédaction. *Jeune Afrique* précise :

« *En fait, le 30 septembre a quitté Jeune Afrique. Il n'a pas été remplacé par Philippe Gaillard, entré à Jeune Afrique début août, qui a été nommé rédacteur adjoint à la rédaction, mais par Béchir Ben Yahmed.* »

SOLDES
MEN SPORT
La qualité boutique rive gauche à des prix qui vous étonneront
MEN SPORT CHAMPION DE L'HOMME
548, Parking gratuit Garage de l'Abbaye 20 bd Raspail

1 foie
2 reins
3 raisons
Votre foie et vos reins ont, fonctions, celle de veiller à l'élimination. Aidez-les dans leur travail en buvant de l'eau minérale naturelle de Contrexéville. Elimination et poids étant liés, Contrex a un rôle utile à jouer quand le maintien de votre ligne pose des problèmes.
de boire CONTREX
Vichy FF 1258 378
Langelaan & Cie - 77-11

CHEMISES CRAVATES CEINTURES COSTUMES PANTALONS PULLS CHAUSSURES
SOLDES SOLDES
DES SOLDES SOLDES
DES SOLDES
DU 7 au 15 janvier
bellini
HABILLEUR CHEMISIER
Galerie Point Show
66 Champs Elysées
Paris 8e - tél. Ely 66-38.

jacques maraut
Soldes
ski sportswear
pour femme et homme
les 13, 14, 15 janvier
175 bd Péreire
20 rue St Benoit
80 avenue de Suffren

SOLDES
4 jours seulement
Les mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à h
LANVIN
2, rue Cambon, Paris

(Publicité)
COROT, spécialiste de la tapisserie imprimés main, signée par les plus grands artistes contemporains. Cartons exclusifs. Tirage limité. COROT, 65, Champs-Elysées, 4e étage. Tél. : 225-36-59.

emplois (cadres)
AUCHAN
18 Hypermarchés à fin 76 - 4 millions de m²
9 Hypermarchés à fin 77 - Objectif : 5 millions de m²
CHEFS DE PRODUITS-ACHETEURS

Ingénieur
Centrale, Pont, Mines
LA FILIALE LILLOISE, en pleine expansion DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INGÉNIERIE recherche pour le bureau d'études de la région parisienne, ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience, ayant la responsabilité de la conception d'équipements des industries [illegible] (si possible chaudronnerie, charpente métallique). Poste à pourvoir rapidement. Salaire motivant.
Adresser lettre manuscrite et c.v. à M. [illegible] LORES, 201, rue Colbert, LILLE.

ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION (400 personnes) DU PLASTIQUE DANS LE LOIR-ET-CHER
UN COLLABORATEUR
ASSISTANT LA GESTION [illegible]
Il aura à traiter :
- la mise en place et formation à l'informatique de la mise en place d'un ordinateur [illegible], puis la maintenance et le développement [illegible].
Adresser C.V. et prétentions à :
SOCIÉTÉ NACAM,
Route de Blois, 41100 VENDOME.
JEUNE DIPLOMÉ
INGÉNIEUR ou D.U.T. [illegible]
ayant une expérience industrielle d'au moins trois ans.

CÔTE D'AZUR
François BEAUVAL
recherche
RÉDACTEURS-CONCEPTEURS
EXPÉRIMENTÉS-ÉES
Plusieurs années d'expérience VPC exigées, (annonces presse, lettres de vente, dépliants).
30 ans minimum.
Lieu de travail : TOULON.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. à M. MAITRE, François BEAUVAL, B.P. 37, 83509 La Seyne-sur-Mer.

Société Industrielle Région Vauclusse recherche
CHEF COMPTABLE
Sa responsable :
- de la comptabilité générale ;
- de la gestion de la Trésorerie ;
- de la mise en place de la comptabilité analytique et du système budgétaire.
- Une bonne formation comptable de niveau supérieur ;
- une expérience de plusieurs années à des postes lui ayant permis d'acquérir les connaissances nécessaires à la fonction ;
- esprit de rigueur, précision, organisation, sens de l'équipe et du commandement.
Ecrire sous T 097522 M REGIE-PRESSE, 5 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

صكذا من الاصل

...ger, nouveau président
...ration du « Parisien libéré »

...du et de fidélité à une œuvre à la... ...quelle j'ai été constamment ... ...directement associé que j'assume... ...rai les fonctions que le conseil... ...voudra bien me confier. »

Un meeting a eu lieu mar... 11 janvier en fin de matinée ... faveur des travailleurs licenci... du *Parisien libéré*, chassés de l... rue d'Enghien le 5 décembre ... qui la Fédération de la métallurg... de la région parisienne vient d... prêter ses locaux, rue J.-P. Tim... baud.

Prenant la parole, M. Ber... Krasucki, secrétaire de la CGT, a évoqué les pourparlers en cou... et affirmé : « *Les travailleurs de la presse et leur organisation C.G.T. ont fait la démonstration de leur volonté de négocier et de leurs propositions sont réalist... Encore faut-il qu'ils rencontrent une attitude correspondante. Le gouvernement détient les éléments de la solution et les moyens d'obtenir le retour du Parisien libéré à une situation normale qui est celle de tous les journaux parisiens.* »

Rappelons qu'une nouvelle re... contre entre la délégation du Livre et M. Mottin aura lieu le jeudi 13 janvier.

LA RÉDACTION DU « NOUVEL OBSERVATEUR » RÉCLAME UNE MINORITÉ DE BLOCAGE

La société des rédacteurs du *Nouvel Observateur* vient d'adres... à M. Claude Perdriel, P-DG de l'hebdomadaire, une lettre pro... posant de modifier les statuts.

Selon les responsables de la société des rédacteurs, il est n... cessaire que la direction, la rédac... tion et la rédaction en chef « *puissent, en unissant leurs m... détenir une minorité de blocage dans le cas de décisions grav... leur paraissant de nature à mett... en question l'avenir du Nouv... Observateur* ». Les signataires de la lettre précisent que cela sera « *conforme aux aspirations mo... listes et démocratiques qui ... présidé à la création du jour... et à son développement. Cela ... également conforme à la pens... des membres du conseil* ».

La société des rédacteurs pro... pose que le conseil d'adminis... tion, qui représente les ... actionnaires, vote unanime... une motion demandant la ... mentation de 40 % du ca... l'hebdomadaire, qui serait ré... ti à parts égales entre MM. ... Daniel, Hector de Galard, ... Lafaurie et la société des rédac... teurs.

LE CAPITAL DE « JEUNE AFRIQUE » DEMEURE INCHANGÉ

L'hebdomadaire *Jeune Afri...* dans son numéro du 14 jan... publie un long article consac... la vie du groupe qui l'édite. ... éditorial tend à réfuter les ... gations d'*Africa* qui, dans ... numéro de décembre 1976, ... disait un article sous la ... « *Jeune Afrique* rachète par ... Américains ». *Jeune Afri...* répond :

« *La vérité toute simple ... laquelle on se cassera les ... comme sur un roc est celle-ci...* » 1. Jeune Afrique a, depuis ... sept ans, pour actionnaire ... cipal son fondateur, Béchir ... Yahmed, qui en contrôle ... d'un compte bien plus de 90 ... d'un compte bien plus de 90 ... capital. Les autres actionn... sont anglaise, n'ont tous les ... depuis des années ... leurs ... teurs ou des amis proches ... journal. Aucun étranger ou ... J.A. ne possède la moindre ... celle du capital et ne parti... aucun. Américains ne détien... n'a jamais détenu une ... action. Aucune transaction ... sent même sur le capital ... ne lien en droit ... » 2. Ceux des lecteurs de ... Afrique qui ... s'étonnent ... simplement ... écrivent ... Jeune Afrique, revue ... et certains ... des actionn... comptent ... du groupe ... tition ... bolan... » 3. Jeune Afrique s'ouvre ... s'être ... le procès ... que ... ramais, ... rence, ... tion de ... ce son ... que ... de gestion ... d'être ... L'article ... d'autre part, que le ... M. Paul Bernard, ... Paul ... chef ... relation ... trois ... 28 ... la ... Afrique ... Paul ... Jeune ... directeur ... mes ...

OFFRES D'EMPLOI — La ligne 40,00 — La ligne ILS 45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) — 42,00 — 48,04
DEMANDES D'EMPLOI — 9,00 — 10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. — 70,00 — 80,08

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER — La ligne 28,00 — La ligne TC 32,03
"Placards encadrés". — 34,00 — 38,89
Double insertion — 38,00 — 43,47
"Placards encadrés" — 40,00 — 45,76
L'AGENDA DU MONDE — 28,00 — 32,03

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

AUCHAN

18 Hypermarchés [illegible] fin 76 - 4 milliards de CA
22 Hypermarchés à fin 77 - Objectif : [illegible] milliards de CA
[illegible]
pour la Centrale d'Achats à Villeneuve-d'Ascq (Lille).

CHEFS DE PRODUITS-ACHETEURS

Responsables :
— De [illegible] marchés, de l'analyse [illegible] et du recensement [illegible] magasins ;
— De la prospection des fournisseurs [illegible] des conditions d'achat ;
— De la [illegible] produits et du contrôle qualité ;
— Des [illegible] avec les magasins.

Ces postes requièrent :
— Une formation supérieure ou [illegible] expérience professionnelle équivalente ;
— [illegible] sens commercial développé ;
— Le goût des [illegible] humains.

[illegible] :
— Une [illegible] variée avec responsabilités [illegible] dans le cadre d'une direction participative par objectifs ;
— Un stage de [illegible] assurant une solide connaissance de l'entreprise et de ses méthodes de management ;
— Une [illegible] en rapport avec les aptitudes et l'expérience acquise, [illegible] de nombreux avantages sociaux.

Les candidatures convoquées pourront, à leur choix, être reçues à Lille ou dans la région parisienne.

Envoyer curriculum [illegible] avec [illegible] à Jacques DUBLANCQ, [illegible] AUCHAN, 200, rue de la Recherche — 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

URGENT
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
recherche
INFIRMIERES DIPL. D'ETAT ou des HOPITAUX PSYCHIATR. et [illegible] PERSONNES initiées par la psychiatrie, ayt exercé une activité professionnelle sociale ou artisan., succept. de contribuer à l'activité salon
Ecr. à la commission chc. Clinique [illegible] 41120 LES MONTILS.

GRAND [illegible] FRANCE propose :
4 POSTES
D'INSPECTEURS TECHNIQUES
à pourvoir en [illegible] en vue de [illegible] et de règlements de sécurité incendie.
POSITION CADRE
Les candidats auront l'une des [illegible] : Droit, Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs. Ils [illegible] libérés [illegible] militaires.
La [illegible] 18 mois [illegible] 1 an à notre siège parisien.
— Nombreux déplacements.
— Avantages divers.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent à N° 2.577, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Ingénieur
Centrale, Pont, Mines
LA FILIALE LILLOISE, en pleine expansion, d'UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES D'INGENIERIE recherche un Ingénieur Grande Ecole capable de prendre la responsabilité de la conception et le dimensionnement des structures béton armé (si possible [illegible] métalliques), du calcul et de la [illegible]ion des plans d'exécution.
L'évolution du poste requiert le sens des contacts et la capacité d'évoluer vers [illegible] d'Etats.
L'homme recherché [illegible] expérience d'environ 3 ans dans un Bureau d'Etudes, Entreprise ou Ingénierie et désire s'intégrer à une équipe jeune, [illegible] en plein développement.
Ecrire avec C.V. à O. STIKER [illegible] la réf. 32158 A qui s'engage à répondre, [illegible] :
ORES «Centre Vauban» 201, rue Colbert 59000 - LILLE
Groupe BOSSARD

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ROUTIÈRE
[illegible]
Pour postes en PROVINCE
INGÉNIEURS ET PROJETEURS
de tracés et d'ouvrages d'art routiers
DESSINATEURS D'ÉTUDES
DESSINATEURS D'EXÉCUTION
[illegible] sociaux.
Envoyer C.V. et prétentions sous no [illegible] B, Editions BLEU Publicité, [illegible] Label, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

DIRECTEUR
[illegible]agne côtière
Implantée dans le Nord de la Bretagne notre association [illegible] tous les [illegible] négoce des primeurs, recherche son NOUVEAU DIRECTEUR. Breton de préférence, juriste de formation, excellent organisateur, homme de contacts à tous les [illegible], habile négociateur, il sera [illegible] de la mise en place, dans ses [illegible] locaux, d'une [illegible] adaptée à la [illegible] de l'association, qu'il représentera dans les diverses [illegible] auxquelles elle adhère sur le plan national et européen. Relations très fréquentes avec les administrations : agricole, sociale, transports, économie et finances, [illegible] disponibilité. Anglais, [illegible] souhaité.
Adresser curr. vitae + photo à C.F.P. Sélection, Route du Loch, 29000 QUIMPER - Tél. : 95-14-30.

[illegible] ENTREPRISE [illegible] 700 personnes et un chiffre d'affaires de [illegible] millions.
NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SERVICE
ADMINISTRATION DES VENTES
SITUÉ A DIEPPE
UN JEUNE DIPLOMÉ E.S.C.
(ou équivalent) ayant environ 2 ans d'expérience et connaissant bien les techniques de l'exportation.
ANGLAIS INDISPENSABLE, ALLEMAND SOUHAITE
Envoyer C.V. [illegible] et [illegible] au C.N.P.G., 105, av. V.-Hugo, PARIS-16e, sous réf. 6827 A.V.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
pour [illegible] responsabilité
COMPTABLE SALARIÉ
— [illegible] minimum, formation [illegible] études supérieures (Brevet Prof. [illegible] D.E.C.S.).
— Expérience professionnelle indispensable.
C.V. man. et photo à SUD MARKETING - No 11.949, 248, avenue Roger-Salengo, 13015 MARSEILLE.

ENTREPRISES EN FORTE EXPANSION
[illegible] personnes)
IMPLANTEE DANS LE LOIR-ET-CHER
recherche
UN COLLABORATEUR
CANNAISSANT LA GESTION DE PRODUCTION
pour lui confier :
après une phase de formation à l'informatique [illegible] suivi de la mise en [illegible] d'un [illegible] le développement des applications.
Ce poste conviendrait à [illegible] :
JEUNE DIPLOME
INGENIEUR OU D.U.T. [illegible]
ayant [illegible] expérience [illegible] d'au moins trois ans.
Envoyer C.V. [illegible] prétentions [illegible] :
SOCIETE NACAM,
Route de Blois, [illegible] VENDOME.

CÔTE D'AZUR
François BEAUVAL
recherche
RÉDACTEURS-CONCEPTEURS
EXPÉRIMENTÉS-ÉES
plusieurs années d'expérience VPC exigées, (annonces [illegible] de vente, dépliants).
30 ans minimum.
Lieu de travail : TOULON.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. à M. MAITRE, François BEAUVAL, B.P. 37, 83509 La Seyne-sur-Mer.
HAVAS CONTACT

Société Industrielle Région Vaucluse
recherche
CHEF COMPTABLE
IL SERA RESPONSABLE :
— de la comptabilité générale ;
— de la gestion de la Trésorerie ;
— de la mise en place de la comptabilité analytique et du système budgétaire.
SON PROFIL :
— très bonne formation comptable de niveau supérieur ;
— une expérience de plusieurs années à des postes lui ayant permis d'acquérir les [illegible] nécessaires à la fonction ;
— esprit de rigueur, précision, organisation, sens de l'équipe et [illegible] commandement.
Ecrire N° T 007522 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société [illegible]e recherche
PROGRAMMEUR COBOL ANS
Niveau IUT ou équivalent, minimum 1 an pratique en application de gestion.
Tél. (78) 74-49-29, poste [illegible]

STÉ D'EMBALLAGES INDUSTRIELS
recherche
CADRES COMMERCIAUX
pour régions LYON, TOULOUSE et PARIS.
Dynamiques, [illegible] sens de la vente.
Très bonne rémunération. Avantages sociaux.
Env. C.V. lettre manuscrite et photo à
SOFECOME
12, r. Jean, 93402 ST-OUEN.

CLINIQUE BREST
2 [illegible]édecins-anesthésistes et 2 infirmiers-anesthésistes, recherche
INFIRMIER (ÈRE) ANESTHESISTE diplômé (e)
[illegible] de trav. intéressante.
Ecr. N° T 97580 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
BOULOGNE-SUR-MER
recherche
INGÉNIEUR
ayant quelques années d'expér Age : 30 ans minimum.
Env. C.V., photo et prétent. s/réf. 6.335, P. Lichau S.A., 16, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

offres d'emploi — offres d'emploi

InterSub
LEADER MONDIAL DES INTERVENTIONS PAR SOUS MARINS
RECHERCHE POUR LES OPERATIONS SUR LES SITES DE PRODUCTION PÉTROLIERE OFFSHORE
ingénieurs opérations
REF. IM/01
Formation supérieure (ESE, ISEP, ENSI ISEN, INSA, Universités) en électronique et informatique.
. 2/4 ans d'expérience. De préférence en informatique temps réel.
. Connaissant les problèmes maritimes et/ou offshore.
. Nombreux déplacements. Base Marseille.
Pratique courante de l'anglais.
Il sera [illegible] de la mise en [illegible] d'acquisition et traitement de données sur les bateaux d'INTERSUB [illegible] que de l'exploitation [illegible] effectuées à bord [illegible] sous-marins au cours des opérations.
POUR LES SERVICES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT A RUNGIS :
chef de projet
«PLATEFORMES OFFSHORE»
REF. ID/05
. Formation supérieure (Centrale, Ponts, ESE, ENSI, Universités).
. [illegible] en Métallurgie et en Électronique.
. Connaissance des mesures physiques et si possible des contrôles non-destructifs.
. Expérience d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité sur un projet.
. Déplacements courts [illegible] Etranger sur plateformes offshore.
. Anglais indispensable.
Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle d'instruments destinés à [illegible] l'état de structures immergées à partir de [illegible] porte plongeurs. Il sera également chargé de l'animation de ce service auprès des clients.
ingénieur électronicien
RÉF. ID/06
. Formation supérieure (ESE, ISEP, ENSI, ISEN, [illegible]).
. 2 ans d'expérience en électronique analogique et digitale.
. Connaissance [illegible] physiques.
. Anglais [illegible].
Il sera chargé du [illegible] et de la mise en œuvre opérationnelle des capteurs de mesure et d'ensembles électroniques [illegible] sur les [illegible].
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à INTERSUB - DÉVELOPPEMENT - SILIC 305 - 94588 RUNGIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services comptables
Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 3.309, à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

VULCANIC
LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL,
recherche
CHEF DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
[illegible] Ingénieur C.N.A.M. (électro-technicien)
Expér. [illegible] d'études indispensable.
— Responsable des technico-commerciaux sédentaires. Il contrôlera la saisabilité [illegible] rentabilité des propositions, l'exactitude des devis et l'exécution des plans calcul.
— [illegible] l'autorité [illegible] de la Direction. Il [illegible] l'activité de son service avec celle du service études-préparation.
Lieu de travail : NEUILLY-SUR-MARNE.
Env. C.V. détaillé + photo + prétent. s/réf. V.I.M./01.77 à CABINET H.A. BOTH S.C.P. 3 bis, rue des Ecoles, 78460 CHATOU.

BOURJOIS S.A.
recherche
CONTROLEUR QUALITÉ
PRODUITS FINIS
Possédant Bac technique [illegible] niveau terminal C ou D, [illegible] stage AET [illegible] et possédant [illegible] statistiques élémentaires.
Le poste [illegible] un grand [illegible] d'analyse [illegible] synthèse, un jugement [illegible] et constant.
Le candidat doit être calme, persévérant et posséder l'esprit [illegible].
Envoyer C.V., prétent., photo, à BOURJOIS, 40, rue Defizy, 92301 Pantin Cedex.

ETABL PUBLIC
RECHERCHE
AGENTS DE CONTROLE
[illegible]
Résidant région parisienne pour vérification : PARIS et PROVINCE de stocks marchandises et comptabilité. Voiture indispensable. Age min. 30 ans. Bac obligatoire et pratique comptable. Ecrire avec C.V., s/réf. 1.562, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transm.

SPERRY UNIVAC
DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS
recrute
INGENIEURS COMMERCIAUX
Diplômés d'études supérieures.
Connaissant l'anglais et ayant acquis une grande expérience professionnelle dans la négociation à haut niveau dans les grandes entreprises pour la vente d'ordinateurs.
Nous offrons une rémunération élevée, de larges perspectives d'évolution et de promotion.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (réponse et discrétion assurées) sous [illegible] M12 - Service du Personnel - 3, [illegible] Bellini - 92806 PUTEAUX.

CHEF SERVICE études et prospective
Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique, filiale d'un puissant groupe international, et nous recherchons :
LE RESPONSABLE DU SERVICE ETUDES ET PROSPECTIVE.
Ce poste [illegible] au Directeur du Marketing conviendrait à un candidat diplômé HEC - SUP de CO, ESSEC ou à un pharmacien ayant une expérience de l'industrie pharmaceutique de 3 ans minimum.
Il lui sera confié :
- l'analyse [illegible] statistiques commerciales
- les [illegible] dans le [illegible] de la recherche et du développement
- les [illegible] liées aux nouvelles applications informatiques du service
- la participation au [illegible] de développement à court et long terme [illegible]
- le contrôle budgétaire de la division marketing.
Une [illegible] pratique de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : PARIS OUEST.
Discrétion absolue. Réponse [illegible]
Envoyer [illegible] manuscrite, C.V. détaillé et photo récente en mentionnant la référence [illegible] - CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra [illegible] PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

O.A
CONSEILLERS D'ENTREPRISE
recherchent pour renforcer leur équipe d'Organisateurs industriels
ingénieurs
GRANDES ECOLES
— débutants
— ou ayant déjà une première expérience industrielle (2 ans)
IL EST REQUIS :
— un fort potentiel
— de la personnalité, de la disponibilité
— et de l'attirance pour un [illegible] exigeant.
Formation assurée et progression salariale en fonction des responsabilités assumées.
Adr. CV dét. et une [illegible] manuscrite à OUROUMOFF et ASSOCIES
21, rue de la Source - 75016 Paris

KLÖCKNER
GROUPE EUROPÉEN
EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
[illegible] fournissons et finançons [illegible] et [illegible] pour cette [illegible] un
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
ayant les connaissances suivantes :
— Prospection et négociation de contrats ;
— Financement à l'exportation ;
— Gestion technico-commerciale des affaires ;
— [illegible] sous-contrats.
Expérience à l'étranger appréciée
Langues : allemand, anglais
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

	La ligne	La ligne TC
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU COMMERC	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne TC
L'IMMOBILIER	28,00	
"Placards encadrés"		
Double insertion		43,47
"Placards encadrés"		
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Important Groupe en management fonction développement commercial sa Filiale Française à

Personnalité de haut niveau

40 ans minimum - 200 000 après 1 an

Le poste peut être proposé à un homme de formation supérieure, de forte carrure et d'un indiscutable standing ayant déjà à son actif une expérience de vente réelle à haut niveau, ayant la passion des chiffres et le réel sens d'influence.

Mini garanti : 120 000 F 1ère année.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Référence 957.

Information Carrière SVP.11.11

85, avenue de Wagram 75017 Paris

Important Groupe Multinational
recherche
Pour son Service AUDIT INTERNE

UN CADRE

Supérieures (H.E.C., SUP. de CO ou équivalent) ;
Ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Audit anglo-saxon.

Une spécialisation dans les gros systèmes industriels serait très appréciée.

Il aura pour mission principale de seconder le Senior Internal Auditor - Europe dans :
— l'analyse et la vérification des systèmes comptables et du contrôle interne ;
— la rédaction de rapports contenant les résultats des sondages effectués et des recommandations pour l'amélioration éventuelle des systèmes.

Déplacements à prévoir principalement en France, aussi dans un en Europe.

Anglais indispensable.

C.V. et photo sous no 8.234, «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui tr.

Pour un siège social à paris important groupe industriel chimie offre poste

analyste-programmeur

à un débutant ayant licence ou maîtrise scientifique, libéré des obligations militaires.

Après formation, le candidat retenu sera intégré à une équipe chargée de la conception et de la réalisation de nouveaux outils informatiques.

La compagnie générale d'informatique chargée du et de la formation, recevra vos candidatures.

Envoyez C.V. + photo à Madame Jamet

cgi 54, rue de Grenelle 75007 Paris

Française Alimentaire C.A. 120 M. F. au mutation importante recherche un

Directeur Commercial

minimum, H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P...

Une double expérience de marketing et de vente et technicien souhaitée, une connaissance du secteur alimentaire bien que exigée.

Il saura animer et concevoir, entraîner et gérer.

Il devra définir puis mettre en la nouvelle politique commerciale.

Il aura des possibilités d'évolution importantes.

Basé à Paris, le poste comporte de brefs mais fréquents déplacements en province.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photos à C.L.I.F., 186, bd Péreire, 75017 PARIS.

GROUPE FINANCIER
(3.000 personnes)
PARIS (8e)
recherche

RESPONSABLE DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL

Dans le cadre de la DIRECTION DU PERSONNEL et en liaison avec le département INFORMATIQUE, il aura la responsabilité d'un système de PAYE INTEGRE :
— maintenance du système :
—

Dans cette perspective, il devra :
- définir les procédures ;
- former, animer et animer une équipe de personnes chargée de la paye.

Il devra obligatoirement avoir :
— au moins 2 ans d'expérience d'administration de personnel ;
— une solide connaissance, en tant qu'utilisateur, de l'informatique appliquée.

Adresser curriculum vitæ, photo et prétentions, no 34.461, PUBLICITE ROGER BLET, 181, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
largement diversifié,
pour sa maison mère pour ses filiales (grandes et petites)

7 JEUNES INGENIEURS DE PREMIER PLAN issus de Grandes Ecoles
(X — MINES — CENTRALE — PONTS — ENSAE — ...)

pour débuter dans les fonctions
- PERSONNEL et Relations Humaines (gestion, organisation, études, affaires sociales...)
Réf. 125
- ETUDES techniques et économiques (équipement, production, chimie...).
Réf. 151

Leur carrière débutera au siège (Paris quartier St-Lazare) et évoluera selon leurs goûts et les besoins vers d'autres structures ou d'autres fonctions.

Adresser votre C.V. manuscrit, photo, prétentions en précisant bien la référence ci-dessus à 92.840 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société des TUYAUX BONNA
personnes, C.A. 450 millions de francs.
Fabrication et pose de canalisations en béton.
Grands travaux d'hydraulique, d'assainissement et de préfabrication produits en main.
Champ d'activité national et international.

DIRECTION COMMERCIALE PARIS
JEUNES DIPLOMÉS
HEC - ESC - ESSEC

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à la prospection et aux négociations commerciales avec bureaux d'études et industriels en France et à l'étranger.
Anglais indispensable - Allemand apprécié.
Expérience de 1 ou 2 années souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitæ, photo et prétent. à Société des TUYAUX BONNA, B.P. 371-08, 75365 PARIS 08.

IMPORTANTE SOCIETE PRESTATIONS DE SERVICES
recherche pour l'une des régions suivantes :
, NORD, NORMANDIE

DIRECTEUR REGIONAL

sa mission sera de développer l'activité et l'implantation de notre Société dans sa région, ceci implique :
- *l'animation, la gestion et la coordination des centres existants,*
- *la création de centres nouveaux et la formation du personnel,*
- *sa participation avec l'équipe de direction à la définition des politiques de développement de la Société.*

POUR REUSSIR, un niveau supérieur de formation et une solide expérience de gestion et d'animation dans une fonction similaire sont INDISPENSABLES.

Pour préparer un 1er entretien, faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en réf. 2232/JR A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui

---

chef comptable
PARIS

Société française de produits alimentaires, C.A. 500 M de F, siège Paris 17e, recherche CHEF COMPTABLE.

Il aura la responsabilité de la comptabilité centrale (30 personnes), comptabilité générale, comptabilité budgétaire, trésorerie de la trésorerie, fiscalité.

Il participera à l'élaboration des budgets. Il dépendra du Directeur Financier. Une formation Supérieure Comptable DECS et une formation informatique sont indispensables.

Il a déjà occupé un poste similaire depuis au moins 3 ans.

Envoyer C.V., photo sous réf. 6580-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 40, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
Division Vitamines et Produits Chimiques
recherche un

vétérinaire pathologiste

ayant de très solides connaissances en alimentation animale (volailles et porcs), et dans les produits vétérinaires.
Au sein d'une équipe chargée de la promotion de la nutrition et de l'alimentation animale, le vétérinaire sera, parmi d'autres tâches, responsable :
- du développement et de l'assistance technique des nouveaux additifs médicamenteux
- du développement et de l'assistance technique pour la gamme vétérinaire
- de l'assistance technique pour la vente additifs dans les territoires d'exportation.

Les candidats (28 ans minimum) devront avoir une expérience pratique du terrain, plusieurs années d'expérience dans une entreprise pharmaceutique commerciale, parler couramment l'anglais et si possible l'allemand.
La résidence de ce poste est en région parisienne, avec de fréquents déplacements en province.
Envoyer CV, photo et prétentions à HOFFMANN LA ROCHE Département du Personnel 52, boulevard du Parc 92521 NEUILLY

Importante Société Pétrolière
recherche

INGÉNIEUR TUNISIEN

— Dégagé des obligations militaires ;
— Formation Grande Ecole ou ENI ;
— Spécialisé électronique ;
— Débutant accepté.

Participation aux travaux d'installations de :
— Pompage de pétrole ;
— H.T. - B.T. de réseaux, télécommunications ;
— Protection cathodique.

Résidence à SFAX
avec déplacements fréquents dans le Sud
ATTRACTIVE

C.V. photo sous n° 71.738, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

CHEF DES METHODES

Un poste CREE par une entreprise moyenne en pleine expansion, fabriquant des appareillages de régulation de fluides.

Sous l'autorité du Directeur Technique, en relation avec le Bureau d'Etudes, l'Atelier, les Achats,

- Il assumera la responsabilité :
  - de l'utilisation des matières et des pièces dans un minimum de machine (tours, fraiseuses, perceuses) le plus court possible (plusieurs centaines de la série) et le plus économique. Il mettra en place la hiérarchique de deux méthodes,
  - du contrôle interne et du contrôle final (6 Agents),
  - de la préparation de dossiers techniques d'achat de machines.
- Pour un homme expérimenté dans la fonction (plus de 30 ans) vers un département des MÉTHODES dans une unité de moyenne ou grande série.
- Salaire en rapport avec l'expérience et la connaissance éventuelle de la langue anglaise.

Ecrire avec C.V. à G. STIKER sous la réf. 32136 B à :

ORES «Centre Vaubans 201, rue Colbert 59000 - LILLE

EOSSARD

Important Groupe Pharmaceutique (2000 personnes) crée un poste d'

assistant à la direction des relations humaines

avec notamment des responsabilités de recrutement et de formation. Ce poste offre à un Cadre de formation supérieure avec au moins 5 ans d'expérience et de recrutement et/ou de formation en Entreprise :

- l'occasion de se familiariser avec l'Entreprise et ses méthodes au sein d'une équipe fonctionnelle soudée et en développement
- la perspective de participer progressivement aux réalisations dans les domaines de la gestion du personnel et des relations humaines
- une ouverture à terme sur une responsabilité de personnel plus opérationnelle dans une des activités du groupe.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle à M. réf. 11.553, Plein Emploi 10, rue du Mail - Paris 2e.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
sérieuse réputation et solides références
souhaite collaborer

Professionnel de la Vente de services industriels

aimant l'action commerciale au niveau générale ou état-major de grandes entreprises — Conviendrait à ingénieur grande école, expérimenté dans méthodes de gestion industrielle.

Adresser dossier de candidature réf. 8029 à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.
Toute discrétion assurée.

SUMA
Supermarchés DOC
filiale des DOCKS DE FRANCE
C. A. 3,3

RESPONSABLE EXPANSION

Etroitement aux décisions de la politique de l'entreprise, il a charge de l'étude et de la mise au point de projets d'implantation de grande surface en région parisienne.

Il a à un
- formation supérieure (Centrale, HEC, ESSEC ou équivalent).
- doté d'une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.
- ayant par sa gestion.
- ayant le goût des contacts et le sens de la négociation.

Adresser G. V. lettre manuscrite et photo à S. M. D. Service du Personnel 17 de la 92160 ANTONY

CARRIERE BANCAIRE CHANGE

- Vous avez acquis, au cours de vos premières années de banque, une bonne connaissance des opérations de change.
- Vous souhaitez vous perfectionner dans le métier de *CAMBISTE*.
- Vos connaissances d'anglais sont suffisantes pour dialoguer avec les places financières étrangères.
- L'expansion de notre Salle de Change entraîne la création d'un poste susceptible de vous intéresser.

Adresser lettre manuscrite et C.V. ss référence 2186/JR A.M.P. 40, R. Olivet-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra (Discrétion assurée)

ORGANISATION DE COURTAGE D'ASSURANCES EN
pour

RESPONSABLE DE CLIENTÈLE
IARD compris pour la

— Diplômé Supérieur ;
— ayant ;
— pour développer portefeuille existant et province comportant d'importantes possibilités.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + à : Mme Gisèle GAILLAT, 12, villa Saint-Pierre, B. 3, 94220 CHARENTON-LE-PONT.

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

2 jeunes ingénieurs

E.C.P. - A.M. - ou équivalent

Débutant ou ayant une première expérience industrielle. Après une formation dans nos usines, ils évolueront vers des responsabilités d'encadrement en production ou en entretien.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

On adressera son Référence 930
65, avenue de Wagram

Internationale de Topographie
PARIS -

INGÉNIEURS GÉOMÈTRES OU D.P.L.G.
pour formation en ALGERIE.

Contrat relais avec Coopération.
Déplacements famille logement.

C.V. à no 8.223, «LE MONDE» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

BANQUE PRIVÉE - Quartier ÉTOILE
pour sa DIRECTION FINANCIERE

UN GESTIONNAIRE CONFIRMÉ

Ayant expérience de la clientèle privée et connaissance des marchés français et étrangers.

657 à B.P. 75424 PARIS CEDEX qui

---

offres d'emploi

ENTREPRISE

SON RESPON

UN CADR

WORTHING

INGENIEUR

ATTACHE COMMERCIAL

SIGMA

INGENIEURS

CHEF DE FABRICATION

TECHNICO-COMMERCIAL

PROGRAMMEUR

PROFESSEURS

COMPTABLE

PEINTURES

Cabinet d'Expertise

ORGANISME

SOCIETE DE CONSEIL

Le service Central des Aperçu

Camp de SATORY-VERSAILLES

RECRUTE

TROIS DESSINATEURS d'EXECUTION

(spécialité mécanique)

Se présenter ou téléphoner

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE recherche

UN PROJETEUR EN VRD
EXPERIMENTE

pour BET tous corps d'Etat.
— 5 ans de pratique minimum.
— Références antérieures en entreprise exigées.
— Connaissance de l'anglais souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

UN PROJETEUR ARCHITECTE

pour BET tous corps d'Etat.
— 5 ans de pratique minimum.
— Connaissances de l'anglais souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à [illegible] CONTESSE Publicité, 20, av. de [illegible] 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Les Aciéries et Fonderies de la HAUTE-SAMBRE
dans le cadre de leur expansion et grâce à la mise en service de nouveaux moyens de production, recherchent

UN ATTACHÉ COMMERCIAL
pour région parisienne, pour contacts clientèle produits moulés en fontes et aciers spéciaux.
Expérience souhaitée.
Envoyer curriculum vitae et photo : ACTIVENTE, serv. P, 8, rue Coq-Héron, 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE région parisienne distribution produits chimiques, recherche

JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

dynamique, organisé, responsable pour progresser au sein de son équipe.

Formation chimique et 3-5 ans d'expérience commerciale nécessaires.

Anglais apprécié.

Envoyer candidature avec C.V. à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris n° [illegible].

VULCANIC
LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL

Thermoplongeurs, Aérothermes, Colliers, Résistances,

recherche

CHEF FABRICATION
M/N, EXIGE, B.T.S. expér. méthode indispensable.

— Sous l'autorité du Directeur Technique, il encadrera 120 personnes et 5 agents de maîtrise dont il organisera le travail, en améliorant les moyens et les méthodes de production.

— Il assurera la fabrication (lancement, répartition des tâches, suivi, [illegible] respect des délais et de la qualité) d'une gamme très diversifiée, de la petite à la moyenne série comportant : petite tôlerie, soudure-brasure et assemblage.

Lieu de travail : NEUILLY-SUR-MARNE.

Env. C.V. détaillé + photo + prétent. s/réf. V.L.M./01.77 à CABINET H.A. BOTH S.C.P. 3 bis, rue des Ecoles, 78400 CHATOU.

Leader européen du diagnostic automobile recherche

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

— Expérimenté ;
— De formation électromécanique ou électronique ;
— Pour animer son réseau de ventes en zone anglo-saxon. ;
— Anglais indispensable, allemand apprécié.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 92.088, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ECOLE LANGUES cherche

PROFESSEURS ANGLAIS ou ALLEMAND

Expérience enseign. audiovisuel pr enseigner langue maternelle. Env. C.V. + photo + prétent., à n° 93.138, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris

---

Fédération [illegible] des Mutuelles de [illegible] 17, [illegible] Chaillot, « le Palatino », 16e (13e).

COMPTABLE HME

niveau D.E.C.S., [illegible] minim. plusieurs années d'expérience. Libre [illegible] rapidement. Téléph. [illegible] 2054.

PEINTURES ENCRES D'IMPRIMERIE importante Société internation. recherche pour ses usines françaises

1 CHEF DE FABRICATION
HAUTEMENT QUALIFIE

Stage de plusieurs mois en Allemagne fédérale. Pour assumer ensuite Direction technique si capable. Langue allemande souhaitée.

Ecr. avec C.V. ss réf. 7.322, à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, [illegible] tr.

ORGANISME SOCIAL ET FAMILIAL recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

chargé de tâches d'organisation administrative.
STATUT CADRE SELON EXPER. [illegible] PROFESSIONNELLE.
Adr. C.V. [illegible] prétent. UNAPEI, 28, place [illegible]-Georges, Paris-9e.

ENTREPRISE EXPORTATRICE en expansion [illegible] personnes), recherche pour [illegible] branche matériels standards industriels

SON RESPONSABLE DE PRODUITS

capable de prendre en charge le marketing, le développement, l'organisation et la gestion de ce secteur et de participer à l'équipe de Direction de l'Entreprise.

Résidence : Ville universitaire Nord [illegible] Paris,

Env. C.V. détaillé, [illegible] salaire actuel, prétent. sous n° T 097.842 M à REGIE-PRESSE, 85 [illegible] rue Réaumur, PARIS-2e, [illegible]

Société industrielle fabriquant et vendant des portes souples, [illegible] produits chimiques à [illegible] industriels [illegible] revendeurs exclusivement cherche pour animer et créer un réseau de [illegible] exclusifs

UN CADRE COMMERCIAL

expérience dans la vente [illegible] produits chimiques [illegible] souhaitée.
[illegible] stimulante [illegible] résultats.

Env. lettre man. + C.V. + photo s. réf. 853 à [illegible] PRESSE, [illegible] Ch.-Elysées, 75008 Paris, q.

WORTHINGTON - PUMP - INC.
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

[illegible] d'une [illegible] expérience [illegible] [illegible] applications Process, Pétrole, Industrie.
Lieu [illegible] PARIS/région parisienne. La préférence [illegible] à un [illegible] anglais.
Adresser candidature avec photo [illegible] curriculum vitae à : Monsieur le Chef du Personnel Constructions Hydrauliques, WORTHINGTON - PUMP - [illegible], 25, rue Jean-Giraudoux - 75116 [illegible]

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples - PARIS (8e)
RECHERCHE

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

— Diplômés d'une grande école.
— Débutants ou quelques années d'expérience.
— Solides connaissances en informatique.

Envoyer curriculum [illegible] + photo et prétentions à SIGMA [illegible]

SINTRA
recherche

PROGRAMMEURS
niveau BAC - D.U.T.
Connaissance LANGAGE ASSEMBLEUR exigée.

Envoyer C.V., prétentions à la DIRECTION DU PERSONNEL [illegible]

IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
recherche pour son service après-vente photocomposition France (entretien, dépannage et mise en route)
Point d'attache :
SAINT-MANDÉ (94)

AGENTS TECHNIQUES-ELECTRONICIENS
(2e ou 3e catégorie)

Les candidats devront avoir le niveau BTS et au minim. 2 ans d'expérience. Connaissance de l'anglais souhaitable.

Env. C.V., photo, Sté Marinoni Service du Personnel S.P. 22 - 60160 MONTATAIRE.

FIVES CAIL BABCOCK
recherche

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE
DUT ou BTS
Mesures physiques

Ecrire avec C.V. ou tél. pour rdez-vs à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, 93122 LA COURNEUVE. Tél. : 352-29-[illegible]

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Service Informatique

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. à n° 3.311 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Recherchons pour Traductions et Révisions textes de chimie
INGENIEUR OU DOCTEUR ES [illegible]
Connaissant parfaitement allemand et anglais et éventuellement russe, poste à MI-TEMPS.
Env. C.V n° 92 020 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er. Il ne sera répondu qu'aux candidats remplissant les conditions demandées.

FIVES CAIL BABCOCK
recherche pour son centre études recherches matériel thermique

UN INGÉNIEUR
Diplômé GRANDE ÉCOLE

Expérience industrielle mécanique, résistance des matériaux. Notions mécanique des fluides.

Cet ingénieur aura, dans un premier temps, charge d'une [illegible] appliquée mécanique vibratoire. Anglais exigé.

Ecrire avec C.V. et prétentions Recrutement P.C.B., 80, rue Emile-Zola, 93123 LA COURNEUVE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour PARIS

CHEF DE GROUPE
PLANNING APPROVISIONNEMENTS

Détermination, lancement et suivi des appros pour centres de production. Responsabilité de plusieurs agents de planning.

Poste stable Avantages sociaux

Adresser C.V. [illegible] à n° 92.967 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société recherche pour ses Services Comptables
JEUNE E.S.C.
Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 3 187, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPT CABINET IMMOBILIER VAUCRESSON, MARNES-LA-COQUETTE, RECHERCHE : NEGOCIATEURS (TRICES) pour BANLIEUE OUEST. Tél. pour rendez-vous : 970-93-93.

Société électronique Limeil-Brévannes recherch. d'urgence : AT2 ou AT3 expérience circuits logiques, et analogiques. Tél. : 569-40-17. pour R.-V.

INSTITUT DE RECHERCHES PROSPECTIVES recherche
JEUNE ECONOMISTE JOURNALISTE
— Parfaitement bilingue anglais.
— Formation sérieuse.
— Idées originales.
Ecr. n° T 097.438 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

secrétaires

Société des Ascenseurs
KONE WESTINGHOUSE
Filiale d'un groupe international, recherche pour
Paris La Défense
[illegible] Défense en Pont de Neuilly
[illegible] des Directeurs Exportation

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Niveau BTS. Bonne connaissance de l'anglais lu et excellente sténodactylo.
[illegible] Chefs du Personnel

SECRÉTAIRE

[illegible] ou Bac G1. Excellente sténodactylo [illegible] Chef du [illegible] et participation à [illegible] du service.

13e mois. Mutuelle. Restaurant d'entreprise. 40 heures en 5 jours. 8 h. 30, 12 - 12 h. 45, 17 h. 15. Parking gratuit assuré.

Adr. C.V. dét. et prétent. à Direction du Personnel, Tour Gan Cedex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE proche banlieue Nord-Ouest Paris recherche pour sa DIRECTION GENERALE

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

BILING. FRANÇAIS-ANGLAIS Sténo [illegible] indispensable

Avantages sociaux Restaurant d'entreprise Horaires souples

Adres. C.V., photo et prétent. s/référ. 8.030, à Axial Publicité, 71, Pg-St-Honoré, Paris-8e, q. t.r.

---

cours et leçons

ANGLAIS RAPIDE, [illegible] mule. - Téléphone : 307-06-12.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

---

autos-achat

VOUS VENDEZ Téléphonez-nous 780-54-61/781-39-43

---

capitaux ou proposit. com.

[illegible] IMMOBILIERE, [illegible] garanties et références, rech. : associés avec petits capitaux, gros gains à court terme. Sécurité et discrétion assurées. Ecr. première lettre sous ne 4.327, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 Paris, qui transmettra.

Sté rech. assoc.-gérant aff. clés Imp.-exp., av. ou s. capit. Exige garant. sérieuses. Tél. 734-14-80.

---

autos-vente

104 - 304 - 504 - 604
expert 76 et 77 peu roulé. 43, r. Desnouettes. 533-69-82.

Vds GS 72, 70.000 km., bon état. Prix Argus à débattre. Téléphone : 877-82-85, h. bureau.

FIAT 850 74, BERL. - Crédit 228-20-20.

AUDI 80 LS, 74, 3 P., BA. Crédit 228-20-20.

SIMCA 1100 S, 73 - Crédit 228-20-20

---

boxes-autos

ACHETE, près [illegible] PEREIRE, BOX ou MARTIN [illegible]

---

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
recherche
pour PARIS et RÉGION PARISIENNE

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnel

— Formation rémunérée.
— Tous avantages sociaux cadre
— Salaire lié aux résultats
— Voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite [illegible] et photo à : M. J. VOISARD/M.L.S - 8 T. 122, r. d'[illegible] 75014 PARIS

---

demandes d'emploi

JEUNE CENTRALIEN

— Votre Société [illegible]upe de Conseil ou d'Ingénierie [illegible] un niveau international ;
— Vous avez besoin d'un ingénieur aimant la mobilité, avec une expérience à l'étranger (un an et demi d'études de développement régional au BRESIL).
— Je cherche un poste exigeant de l'initiative.
— Anglais et portugais courants + un peu d'espagnol et de russe.

Ecrire no 1774, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Vous êtes :
- anglo-saxon et vous [illegible] l'homme capable de bâtir votre opération en France ?
- français et vous cherchez votre n° 2 capable de diriger votre commercial France / Etranger ?

J'ai :
- 37 ans,
- diplôme ESC + MBA Marketing Kansas (U.S.A.).
- 13 années responsabilités marketing + ventes + développement + direction filiales expérience vécue [illegible] France + étranger, [illegible]treprises franç. et U.S., [illegible] gde [illegible]

Pour nous rencontrer, écrivez au journal « le Monde » sous n° 6413

---

24 ans, docteur en sociologie, bilingue français[illegible]glais, rompu aux problèmes [illegible]aux du travail, 6 ans expérience dans l'enseignement supérieur, étudierait toute proposition France et outre-mer.
Ecr. no 165, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 a., cadre de gest. admin. et financ., lic. en droit, ch. sit. Ecr. no 170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 22 a., maîtrise de gestion, licence droit en cours, cherche poste
FONCTION PERSONNEL
Ecrire Catherine FICHET, 6, rue Huchon, 94300 Vincennes.

Jeune homme 26 ans licence [illegible] recherche [illegible] emploi, étudierait toute [illegible] emploi animation [illegible] socio-éducatives, etc. — Téléph. 325-66-48.

J.H. 29 ans, maîtrise socio 76, anglais, ch. poste collaborateur dans société [illegible] enquêtes ou [illegible] publiques, [illegible] de sondages [illegible]. Desnouettes. 15, r. Mutter, Paris-18e.

[illegible] très qualifié, expér. cabinet relations clientèles assurance, recherche collaboration avec cabinet comptable. Ecrire n° 6.439, [illegible] Publicité, 5, r. des [illegible] Paris.

Français 28 ans, résidant brésilien Sao-Paulo, marié Brésilienne, étudie tte propos. direction ociale, marketing, sté française implantée ou s'implantant au Brésil. Ecr. no T 097.825 M, REGIE [illegible], 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR Socio-Educatif
27 ans, diplôme Ecole
- Base CAPASE (13 U.V.).
- Directeur C.V.L.
- 5 ans expér., cherche poste : Directeur Village Vacances - Centre Accueil, équip. soc. éduc. ou classes de Plein Air.

Ecr. no T 097.641 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Jeune Cadre 25 a., DECS, 3 ans [illegible] cabinet AUDIT Internat., [illegible] toutes propositions.
Ecr. no T 97.617 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Hme 27 a., études haut niveau, conn. intime de l'Egypte. Anglais, arabe, persan. Not. pesé., ch. poste coll. de société franç. ou égyptienne, ou comparable.
Ecrire : SAVOY PUBLICITE, no 1.250, B.P. 90, 74102 ANNEMASSE, qui transm.

Secrétaire Direction trilingue angl., allem., devant effectuer stage payé au titre F.P.A. du 25-4 au 20-5-77. Envisagerait ttes propositions pour FRANCE ou étranger. Ecrire : DEMONCY, 29, r. Marx-Dormoy, 59211 Santes

---

Femme CADRE, 43 ans, Licenciée Droit. Chef adjoint dans importante Société d' ASSURANCES (contentieux et sinistres Auto et R.C.), rech. poste Chef de Service.
Ecr. no [illegible] rue [illegible]

CADRE COMPTABLE, 30 ans, mutuelle DECS - CSJF, 5 a. exp. Libre imm., ch. empl. entrepr. Ecr. no 125, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. parf. tril. allem., angl., 4 a. expér. comm., rech. poste Assistante de Direct. Sal. élevé y 13. Ecr. 131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

[illegible] 33 [illegible] ESC + [illegible] GESTION

MARKETING
BIENS D'EQUIPEMENT GRANDE CONSOMMATION
Exp. Sté Int. + PME + Conseil
Ecr. no 172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, [illegible] Paris-9e.

CONSEIL DE GESTION

qualifié et confirmé, vous propose aide et assistance à la fournée pour contrôlage, contrôle gestion, finances, organisation, innovation et stratégie, ou formation des cadres au « do it yourself », pour toutes régions de France. INFO - Téléph. : (78) 85-20-73.

DOCTEUR EN DROIT

Sc. Po., 15 a. direction sein banque, rompu ts probl. financ. contrôle de gestion, informatique management. Excell. introduct. ch. direction administrative et financière. Ecr. no T 096170 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRAT.
43 ans, expér. gest. administrat. encadrement de personnel techniques, informatiques, Etudes commerciales, GRANDE EXPERIENCE en INTERIM. LIBRE DE SUITE recherche POSTE à RESPONSABILITE. Ecrire [illegible] T 97.584 M., Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTION DE PERSONNEL

48 ans, formation [illegible] Exp. approfondie [illegible] de gestion, formation [illegible] gal, capable de [illegible] d'équipe [illegible] ou Organisme Professionnel. Paris ou prov. Ecr. no 92.789, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

information emploi

EMPLOIS CADRES '77

Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. [illegible] suivi par plus de 3500 cadres [illegible] terminant pour 87% d'[illegible] aux.) Tél. 5387340

[illegible] SUPERSEARCH [illegible] vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., en Grande-Bretagne. Ecrire à : SUPERSEARCH, Département M.S., B.P. 169-07, 75326 Paris - Cédex 07.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (200 pages). [illegible] de sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 76-Le Chesnay.

---

travail à domicile

Demande

Secrétaire possèd. machine électrique rech tous travaux domicile. Téléphoner à : 325-67-14.

---

enseignem.

Recherchons pour école secondaire privée laïque, hors contrat, direction dynamique en vue location gérance ou autres formules. Ecrire à HAVAS REGIES, no 125.700, 136, av. Gal-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

---

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier [illegible] pass [illegible] 2,70 m x 1,60 m [illegible] Tél. : 237-64-89.

Collect « le Monde » 75-76. Très bon état. Tél. : 585-29-30, le mat.

L'AFFAIRE A SAISIR
Particulier vend living teck avec [illegible] quatre [illegible]
Très bon état, pris à [illegible]. Tél. : 209-95-48, après [illegible]

Agencement

V.I.P. DECORATION-SERVICES vous propose tous travaux d'aménagement, décoration de votre appartement, vos bureaux et locaux commerciaux, votre résidence secondaire.
Tél. : 256-07-78, [illegible] 20 heures : 225-07-18.

Antiquités

Achète Meubles anciens toutes époques pour exportation Etats-Unis. Bronze, pendules, bibelots anciens, cheminées, poupées, têtes porcelaine. Paris - Province. Tél. : 539-36-87, [illegible] h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

Artisans

TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, [illegible] corps d'[illegible], petite maçonnerie, plomb, chauf., carrelage, peint., élect. dans certains cas subventions ANAH. Crédit possib. 3, 5, 7, 12 ans. Intérêt 5,50 [illegible]. Devis. Exécution rapide. Tél. : 770-54-59.

ARTISAN Fabrique et répare tous [illegible] d'enceintes acoustiques. Tél. : 772-28-08.

ARTISAN [illegible] [illegible] travaux peinture, [illegible] murs, [illegible], Tél. 344-59-12, ap. 17 h. BROMME MICHEL, 72, r. Crozatier, 75012 Paris.

Arts

ACHAT MAXIMUM pour collection tableaux dessins meubles anciens XVe à 1920. Letourneur, 28, bd Raspail, Paris-7e. 548-0[illegible].

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Argole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

CENTRE AMERICAIN
Cours de piano par dipl. CNSM [illegible] cours particuliers à domicile. ODE.

Cours Théâtre-cinéma par réalisateurs-scénaristes. Placement des élèves. 522-07-05.

Apprendre l'Américain [illegible] 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28.
Cours du soir. Conversation. Immédiates. [illegible]

PIANISTE CLAVECINISTE COMPOSITEUR organise cours solfège, piano clavecin pour débutants. Prix modérés. Tél. : 526-59-58.

Cours de tapisserie de haute lice par ancienne élève Gobelins, semaine. [illegible]

MATH. [illegible] à 3e par professeur supérieur. — 278-75-92.

Décoration

Jusqu'à épuisement des stocks pose av. moleton et gaton au m2 — Lin (260) à 30 F H.T. — Shantung (260) à 37 F H.T. — Daim (140) à 39,60 F H.T. TEL. : 370-23-69

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. [illegible] Paris-7e. [illegible] : 555-23-48/22-89.

DEMENAGEM.-DEBARRAS LIVRAISONS
Paris - Banlieue - Prix réduits et forfaitaires. TEL. : 842-38-74.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, PARIS-8e. Téléphone : [illegible]

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures, gd choix de vêtements parf. ét. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Homes d'enfants

« LES [illegible] »
Home d'enfants du monde entier 1 200 m hiver 3 à 13 a. Téléski privé. [illegible] ski attachés aux [illegible]. Patinage, luge. Cours scolaires d'entretien. B P. 48, 74220 LA CLUSAZ. TEL. : 02-84-08.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Matériel chirurgical

Terre des Hommes France, association d'aide à l'enfance malheureuse, recherche pour l'hôpital de brousse
— Petit matériel médico-chirurgical (pinces, [illegible] ;
— Tout matériel de pansement.
Tél. : mercredi ou jeudi matin, Dr ROBERT 250-95-52.

Photo

Cours photo av. modèle féminin. TEL. : 355-86-99.

Moquettes

Société spéciale [illegible] propose CONTRAT [illegible]ETTE à partir de 2 000 M d'achat : vente moquettes grdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture). Moquettes depuis 40 F le m2. Devis gratuits. Renseignements : 962-91-80, 979-10-97, 979-39-97.

Rencontres

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez aux réunions amicales que nous organisons. Notre proch. rencontre autour de la piscine d'une discothèque parisienne Téléph. : 747-13-67.

J.F. Allemande 25 a., diabétique cherche pour échange vacances J. F., même âge, diabétique. Ecr. no 6 472, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RENCONTRES
Relat., réunions, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, rue du Dragon, T. : 222-88-38.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristique. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette Lasure Paris-15e. Téléphone : 548 - 95 - 16

Sécurité

BLINDAGE DE PORTES + serrurerie réalisée sous 48 h. Paris, Banlieue. Prix modérés. KEN ROLL, 15-17, rue des Ranselins, 20e. T. [illegible]

Vacances-Tourisme-Loisirs

790 F T.C. SKI DE FOND SKI DE PISTE
Paris-Paris, 1 sem. févr. à avril. MIGRATOR, 25, r. des Boulangers, Paris-5e. Tél. : 033-05-19.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux envir. Aix-en-Prov. Tr. beau cadre, parc 6 ha, gd [illegible] séj. conv. particul. aux pers. ayt bas. de dét. ds une atmos. de cult. et de gentil. Ecr. CHATEAU-BAS, 13120 MIMET.

TREKKING AU NEPAL
avec guides de haute montagne 18 avril/11 mai : Annapurna, Muktinath, Mustang.
8 au 31 octobre, massif de l'Everest. Ecrire : LEBLANC, 618, route des Pélerins, 74400 CHAMONIX. Tél. : (50) 53-10-72.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions [illegible] de [illegible] artisans, dépannages, interprètes, [illegible], [illegible]. Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

---

chef comptable
Société française [illegible] de produits [illegible] C.A. 600 M de F, siège Paris 17e, [illegible] CHEF COMPTABLE.
Il aura la responsabilité de la [illegible] centrale (30 personnes), comptable, comptabilité budgétaire, [illegible] trésorerie, fiscalité.
Il participera à l'élaboration des [illegible] dépendra du Directeur Financier. [illegible] Supérieure Comptable DESS en [illegible] informatique sont indispensables.
Il faut avoir déjà occupé un poste [illegible] depuis au moins 5 ans.
Envoyer C.V., photo sous réf. [illegible] qui transmettra.
I.C.A. International Classement Archives 7, RUE D'HAUTEVILLE - PARIS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
sérieuse réputation et solides [illegible] souhaite collaborer avec
Professionnel de la Vente de services industriels
[illegible] l'action commerciale au niveau de [illegible] ou état-major de grandes entreprises [illegible] deviendrait à ingénieur grande école, [illegible] intéressé dans méthodes de gestion [illegible]
Adresser dossier de candidature sous réf. [illegible] GRAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra. Toute discrétion assurée.

ORGANISATION DE COURTAGE D'ASSURANCES EN EXPANSION
recherche pour [illegible] de ses secteurs
RESPONSABLE DE CLIENTELE
4e comptes pour la [illegible]
Diplômé de l'Enseignement Supérieur [illegible] agissant expérience de l'Assurance [illegible] pour développer [illegible] assurant [illegible] Paris et province comportant [illegible] possibilités.
Envoyer lettre manuscrite + CV + [illegible] Gisèle GAILLARD, [illegible] Saint-Pierre, 92200 CHARENTON-LE-PONT.

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS recherche
2 jeunes ingénieurs
E.T.P. - A.M. - [illegible]
Obtenir un [illegible] une [illegible] [illegible] et [illegible] responsabilités [illegible]
Toutes informations [illegible]
Information Carrière SVP.11.11

	La ligne
[illegible] D'EMPLOI	40,00
"Placards encadrés" 2 col. ■ + (la ligne colonne)	42,00
[illegible] D'EMPLOI	9,00
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00

ANNONCES CLASSEES

	La ligne
L'IMMOBILIER	28,00
[illegible] encadrés"	34,00
Double insertion	38,00
[illegible] encadrés"	40,00
L'AGENDA DU MONDE	28,00

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

RUE SAINT GUILLAUME
façade XVIII ème siècle
2 PIECES 51 à 64 m2
visites [illegible] rendez-vous Madame Raynaud
GEFIC C.T.I. 296.10.51

Paris Rive droite

PLACE DES VOSGES
(prest.) dans bel [illegible] sans « STYLE MARAIS »
TR. BEAU 2 P. 60 M2. CALME, [illegible] VERDURE.

CŒUR DU MARAIS
EXCELL. [illegible]
LIVG + CH. [illegible]
250.000 F - 727-84-34

FG SAINT-HONORÉ
Imm. anc., [illegible]

CHARME - SOLEIL
200 m2, 5 p., [illegible] bns, serv. [illegible] libérale. 1.700.000 F.
FRANK ARTHUR - 924-07-07

49, RUE BOILEAU
EXCEPTIONNEL
Appt neuf, entièrement fini
[illegible] pces, 3 balns, 1 cuis. installée,
130 m2 - 970.000 F NET
[illegible] - Tél. : 225-65-42

108, RUE DE TURENNE
75 m² tout confort, sur rue, grand balcon, tél., plein soleil. Mercr., jeudi, 14-17 h. 222-62-46.

ÉGLISE D'AUTEUIL. Parfait
3 PCES - 74 m2 - 6D CFT
CALME, SOLEIL. — 288-64-11.

TERNES - 140 m2
Splendide double living + 3 ch., cuisine, bains, 6e étage ascens., chambre service. — 567 - [illegible]

SULLY-MORLAND
DS IMM. DE CARACT. P. de T. 2e ét. s/rue et cour, calme, soleil
5 P Magnifique living entièrement dallé - cheminée 3 chbres, cuis. éq., gde s. bns
BELLE DÉCORATION RUSTIQ. POUTRES APPARENTES
PRIX : 695.000 F
Jeudi, vend., samedi, 14/18 h., 7, RUE CHARLES-V ou tél. : 272-39-92

AV. RAYMOND-POINCARÉ
Rénovation en cours
Immeuble grand standing
STUDIO, entrée, cuisine entièrement équipée, s. bains [illegible] cent.
MOQ. TÉL. Pt. soleil. Prix total
225.000 F Excellent placement
Potaire direct . 705-85-96 (p. 47)

DUGOMMIER Immeuble neuf
1974, lux. séjour + gde chbre, tt confort, tél., cave, parking. [illegible] F. - 345-66-16.

17e [illegible] NIEL
vend à [illegible]
vral 3 pièces, pierre de [illegible] bon plan, bains, balcon.
Prix 310.000 F.
Visite jeudi-vendredi-samedi, à partir de 14 h 30 : 3, r. Saussier-Leroy (5e gauche).

17e PEREIRE 5 PIÈCES 117 m2
6e, sac., p. de taille, service, vue dégagée, soleil. - 924-74-78.

RAYMOND-POINCARÉ - Appt [illegible] 3e ét., imm. pierre de taille 235 m2., 3 réceptions, 4 chbres, bon état. - 704-82-43.

AV. G.-MANDEL Imm. pierre de t. stand., gde recept, 2 ch., 225 m2 Serv. aménagés. - 266-58-56.

IDÉAL PLACEMENT
Studio et 2 pièces, tout confort. Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., [illegible]
71 bis, r. Jean-P.-Timbaud (11e).

MOLITOR/BOULEV. MURAT
3 p., bains, 70 m², 2e étg., tt [illegible]
390.000 F. Impeccable. Tél. MICHEL & REYL - 265-90-85.

A [illegible] m. Mo GAMBETTA, dans bel immeuble ravalé, plus 2 p., cuis., entr., de 48.000 F à 60.000 F. Propriétaire : 805-74-85 ou 255-17-46.

MARAIS - BEAUBOURG
Restauration, imm. XVIe plein sud, ttes surfaces à rénover, duplex 346-58-56.

AVENUE FOCH
APPARTEM. EXCEPTIONNEL LUXUEUSEMENT DÉCORÉ
Imm. récent, grand standing, 300 m² EN DUPLEX
Jard. privatif. 2 serv. + 2 gar. Plan et état parfait. Expos. sud. Foncière [illegible]

Me PARMENTIER
Dans immeuble gd standing, [illegible] 31 m² + 6 m² balcon ;
2 p. 46 m² + 10 m² balcon ;
3 p. 83 m² + 16 m² balcon ;
4 p. 104 m² + 20 m² terrasse,
cuisine équipée, dressing armén. tél. Sur place de 14 à 18 h., ce jour, 17, rue Morand, ou tél. à VIP, 567-54-56.

RÉPUBLIQUE
21, RUE BÉRANGER
très bel imm. tt cft, 7 p. princ., 200 m². Visite jeudi, 14 à 17 h.

CHATELET, entre QUAI et RIVOLI, PETIT IMMEUB. DE CARACTÈRE, STUD. et 2 P. CH. MANOUT

ILE-SAINT-LOUIS. [illegible] dio, cuisine, s. de bains, tél., plein soleil, 250.000 F. 325-76-97.

PELLEPORT. Immeuble récent, étg. élevé, séjour+3 chb, tt cft. MARTIN, Dr Droit 742-99-09

MARAIS, 100 m², living double + 2 chbres, cuisine équipée, s de bains, tél., placards. Parfait état. 396.000 F 329-58-54.

MARAIS
Appt [illegible], 2, 3 pces, tt cft. Imm. [illegible] Tél. : 628-55-69.

Richelieu-Drouot - 325-46-26
Ds imm. XVIIIe. Beau duplex 3 P., [illegible] soignées.

AV. PRESIDENT-WILSON
Gd stdg, 4e asc.-descens., 320m², Élégant 8 pièces, vue dégagée. A moderniser. Balcon. RIC. 02-44.

MUETTE, 9, av. Colonel-Bonnet Vds 6 P. tt cft. ch. serv. Prof. libérale, jeudi-vendredi, 14 h à 17 h (4e étage), ou 742-99-09.

XIe - Propriétaire vend 23 appts rénovés total ou partie. Loués ou libres. [illegible]
Prix total [illegible] - 524-24-98

[illegible] - [illegible] m2, [illegible] prix libérale, 6 p., cuis., 2 cab. toil. + [illegible], 4 chbres serv. [illegible] F avec crédit vendeur. 280-11-63.

JASMIN - Dc bel imm. 2e ét., asc. 4 pces tt cft, chbre serv. 750.000 F, avec crédit. 276-77-63.

Place d'ALIGRE
Imm. récent, 92 m2, séjour + 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c. + toil. douches. 420.000 F. Barclo - 345-38-07.

Se. VINTIMILLE - Exceptionnel 3/square. 3 P., cuis., s. bains, wc. MARTIN, Bd Droit, 742-99-09

Arts-et-Métiers - 325-46-26
Maquillg. duplex, 5-6 p., 160 m², confort, balcon. Vue imprenable.

Paris Rive gauche

7e QUAI VOLTAIRE
BEL IMMEUBLE XVIIIe S.
PLUSIEURS APPARTS
TT CONFT, GDES [illegible] POSSIBILITÉ DIVISER EMPLACEM. et VUE EXCEPT.
J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, PARIS (17e)
766-04-17, P. 233 ou 227-55-17 - 227-54-74

AFFAIRE UNIQUE
RUE MAZARINE
Splend. 2 p., [illegible] mf, gd caract. A SAISIR. 033-54-72.

LE MARQUIS
[illegible] rue Cambronne, Paris-15e
2 pièces ..... 316.000 F.
4 pièces ..... 631.000 F.
Appartement modèle sur place les jours, de 14 h. à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

CHAMP-DE-MARS
MAGNIFIQUE 6 PCES, 170 M2.
Étage élevé, soleil. STANDING. Travaux à prévoir.
Visite merc. jeudi, 13 à 17 h., 17, AV. ÉMILE-DESCHANEL.

LOURMEL
AFFAIRE RARE
LIV. [illegible] 2 CHAMBRES
TERRASSE 30 M2.
J. FEUILLADE, [illegible]

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
[illegible] HOTEL PART.

EXCEPT S/JARDIN
220 m2, 5 P. [illegible] + 2 indép., studio de service. 2 [illegible] Prof. libérale

CARDINAL-LEMOINE
SUR COUR-JARDIN
DANS IMMEUBLE [illegible]STAURÉ
DUPLEX 90 M2 environ
4-5 PIÈCES, cuis., bains, [illegible] d'eau, w.-c. [illegible]
ENTIÈREMENT [illegible]
très calme, plein soleil.
Renseignements et visites : 755-[illegible]

S/CHAMP-DE-MARS 170 m2
6 P. Prof. [illegible]

PANTHÉON STUDIO 30 m2, kitc[illegible] calme. 167.000 F + park., [illegible] 331-81-11.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
Vue merveil[illegible]
Living + chbre tt cft. asc. CHARME EXCEPTIONNEL [illegible] KAYSER [illegible]

GOBELINS imm. neuf, grand standing, plein ciel
— [illegible] PIÈCES, [illegible] ét., 370.000 F
— 3 PIÈCES, plein soleil, prix 470.000 F SEG. 36-17.

VAVIN, sur boulevard Raspail, 3 p., cuis., bains, cft, tél. 4e étg sans [illegible] 633-23-96.

Sur la Seine : Gd liv. + chbre. [illegible]

PORT-ROYAL
Luxueuse [illegible]
STUDIOS
ascenseur. [illegible]
S/pl., 13 et 14, de 10 à 17 h., 42, rue Pierre-Nicole.

14e AIésia, ds lux. H.P., magn. 120 m² + [illegible] jardin privé Charme [illegible] 589-20-97 ap. 18 h.

15e [illegible] ATELIER d'artiste [illegible] 78 m² à rénover. Etage élevé, 320.000 F 567-72-11.

[illegible] INVALI[illegible] même, [illegible] tionnelle, 6e ét., appt 4 pces, 140 m² + Service + gar PASTEYER, 266-25-94, le matin

VAUGIRARD prox. Luxembourg beau STUDIO TOUT CONFORT IDÉAL PLACEM. ODE. 95-10.

RUE DE LILLE. Très [illegible] triplex, appartement [illegible] 783-24-10.

Vue s/SEINE et NOTRE-DAME Pptaire vd dans bel imm. carac. 2, 3 p. et 2 studios Décor raffiné. [illegible] bureau

125 m², ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC SÉJ., s. [illegible] m., [illegible] chb. ODE 42-10.

14e, 2 pces, tt cft, à rénover, imm. ravalé. Tél. : 628-55-69.

FURSTEMBERG
125 m², ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC
SÉJ., s. [illegible] m., [illegible] chb. ODE 42-10.

14e, 2 pces, tt cft, à rénover, imm. ravalé. Tél. : 628-55-69.

Mairie-15e, récemment., 65, rue Blomet, immeuble bourgeois P. de taille, 4 pièces + balcons. Sur rue et jardin, entrée, cuis., s. de bains, wc, chauff. central, cave, tél., soleil, calme, 110 m². Prix exceptionnel vu urgence : 440.000 F. Directem. propriét. : tél., 538-13-57.

BOULEVARD DES INVALIDES
magnifique appt 175 m², bel immeuble P. [illegible] T. 567-22-88.

CHAMP-DE-MARS
Ravissant appartement 63 m², séjour, chambre 295.000 F.
PROMOTIC, 325-10-74.

SUR LA RAVISSANTE PLACE SAINT-MÉDARD
85 m², gde réception + 1 chb. Cachet exceptionnel, 498.000 F.
PROMOTIC, 325-10-74.

Part. préf. à P. vd 10-12, rue Donat, DUPLEX gd stdg, 90 m², 2 s. de bains, tél., interphone, cheminée, poutres, Tél. 355-07-49 ou visite jeudi, de 15 à 19 h.

Région parisienne

LEVALLOIS - 6 PCES
tout conft, 128 m². Imm. stand. 1967, park. Prix 610.000. Crédit. Téléph. 637-76-52.

VINCENNES
Beau 97 m², près Mairie, très clair, tout confort, tél. 786-64-70.

NEUILLY Duplex, living, chbre, cuisine, bains, jardin privatif, dans voie privée. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

ST-MANDÉ 16, rue Pays 100 M2
Exceptionnel, imm. bourgeois, 4 p., cft, s/rue calme. 340.000 F. Après 14 h. mercredi-jeudi.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés
IMM. 19[illegible] ème, soleil, tél. [illegible] FCES, [illegible] LIVING 6 PCES, TRÈS BON ÉTAT. 430.000 F - TEL : 874-70-47.

NEUILLY - Propriétaire vend 2 surfaces aménageables de 20 à 70 m², immeuble 17e s., en restauration 563-11-59.

NEUILLY. Très joli petit imm. 4e ét., [illegible] 1 appt de 120 m², 2 appts de 70 m², cuis. équipées, installations soignées. 705-24-10.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Dans bel hôtel particulier
DUPLEX 152 m2, 580.000 F. Travaux à prévoir. 963-28-62.

NEUILLY face Bois
350 m2
Imm. ancien, tr. gd stand. Appt exceptionnel. — 567-22-88.

Province

RÉSIDENCE L'OLIVIER
TOURS
F-4, F-5, chauffage électrique intégré, pierre de taille, cave en rez, parc, tennis. Livrable de suite.
CENTRE LOIRE PROMOTION, 6, rue Nericault-Destouches, TOURS. — Téléph. 05-74-12.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 95.000 avec 19.000 F cpt. 2-3 pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

OUISTREHAM
220 km. Paris. S/côte normande, 24 appts, tt confort. Vue s/mer. Du studio aux 4 p. loggias. Ag. Le Lay, Tél. (31) 97-18-39

LA VRAIE MONTAGNE
Studios et + à partir de 3.500 F le m2, à Saint-Sorlin-La Rosière 1.850 m., Crest Voland. Renseignements (79) 33-65-45

LAC D'ANNECY
APPARTEMENT FACE AU LAC
vue imprenable et à 30 m. du Casino, 120 m2 + 80 m2 terrasse panoramique, au 7e étage. Très haut standing. Garage. Chambre bonne. 1.800.000 F
DIDIER PROMOTION, 7, rue Henri-Bordeaux à ANNECY

appartements occupés

12e - VUE S/SEINE
URGENT, A SAISIR
APPTS 3 PIÈCES OCCUPÉES dans imm. rénové, [illegible] en cours.
DIRECT PROPRIÉT., 367-57-94.

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 p., tt confort, 1er, 2e, Rive gauche, Neuilly, MICHEL [illegible] REYL - 265-90-85.

IMMOBILIERE [illegible] 705-[illegible], recherche APPARTS 3, 4, 5 et 6 pièces, dans [illegible] 7e, 8e, 16e arrondissem.

Achète directement COMPT. URGENT, 1 à 3 PIÈCES PARIS, [illegible] prête-rence près [illegible]

[illegible] CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO Paris, préférence 2e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e - 873-23-55.

locaux industr.

A VENDRE ou à LOUER
[illegible] immédiatement
Z.I. [illegible] (10 min. [illegible]) terr. [illegible] m2 dont 850 [illegible] (mitoyen), poss. extension constr. : 1.150 m2, 5 bureaux 104 m2 (poss. diviz en surélév.), équip. prévu pont roulant, 2 acc. P.L. av. quai charg., park. priv. Eau cour., tél., chauff. électr. Mobilier bureau évent. Tél. (28) 51-40-30, heures de bureau pour visites, ou écrire : Posalu, 922 x 54044 Nancy - Cédex.

A LOUER VITRY-SUR-SEINE
entrepôt de 8.000 m² raccordé au fer, hauteur ss plafond 2,75 m., accès camions ts tonnages, cour 1.300 m², bureaux 90 m², téléph. Restaur. d'entrepr. Px modérés. STE P VITRY, téléph. 680-41-39. Direct. entrepôts. Tél. 522-88-14.

locaux commerciaux

A louer, av. LA BOURDONNAIS, local 200 m2, R.-de-Ch. + 40 m2 s.-sol pr boutiq. ou bur., 2 ligne. tél. - Tél. : 766-35-18, le matin.
A céder, droit au bail, magnif. local, plein centre pl. Beaubourg. Téléph. [illegible]

bureaux

[illegible] à Paris 1.500 [illegible] propriété.
Téléphone : 770-07-56.

1 à [illegible] BUREAUX. [illegible]
Locations sans pas-de-porte.
AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

CHPS-ELYSEES, [illegible] BUREAUX TRES [illegible] STANDING 250 m2. S Tél. [illegible] - 526-88-33.

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble [illegible]
BUREAUX
Climatisation
Parkings - Tél. 293-62-52

SAINT-OUEN mairie - [illegible] louer BUREAUX [illegible] standing. 130 ou 260 m2. [illegible] de BORDAT - [illegible]

viagers

VIAGER, ANTIBES, [illegible] fin 77, tête 79 a., 4e ét., 2 P., [illegible] S.-E. W.-C.), park., cave, grer., chf. indiv., « Bouquet », 75.000 F, mensuel, 610 F index. BELLOIR, 27, bd Chancel, 06600 Antibes. Téléphoner : (93) 34-72-66.

LIBRE, Lys-Chantilly, VILLA 6 p. TT CFT, PARC 6.700 m2. Comptant+2.850 F/mois, 2 têtes. Rente réduite au 1er décès F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-98

LIBRE au [illegible] 18e, 3 p. 4e ét. 36.000 [illegible] + 200 F - 70/88 ans F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-60

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e)
Métro Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 pièces, 62 m², loyer 1.168 F, charges 267 F, parking 120 F.
5 pièces, 87 m², loyer 1.518 F, charges 403 F, parking 120 F.
S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS. Téléph. 202-05-88.

14e Général-LECLERC PAV., 5 p., gd cft. 4.000 F par mois. - « FAC », [illegible]

XIIIe Résidence TOKYO 20, avenue d'Ivry
NU STUDIO
[illegible] équipée, cave, park.
SUR PLACE TOUS LES JOURS DE 10 h à 19 h.

17e STUDIO tout confort, téléph., calme, 800 F charges comprises. - 460-14-58.

PARIS-12e
SANS INTERMÉDIAIRE
Immeuble tout confort
[illegible] pièces, [illegible] m², loyer 1.652 F, [illegible] 358 F, parking 120 F.
24-26, rue Sibuet, Me PICPUS ou BEL-AIR
Tél. : 343-25-77.

25, BOULEVARD PASTEUR
6e ét., [illegible] 4 p., cuis., bains, 90 m² + balc., tél. S/PLACE, mercredi et [illegible] 10 à 17 h.

TOUTES LOCATIONS
DISPONIBLES - [illegible]

Région parisienne

BANLIEUE SUD
PRÈS
ÉVRY - CORBEIL
à louer
dans résidence grand standing
APPARTEMENTS NEUFS
— Studettes depuis 650 F + ch.
— 3 pièces depuis 850 F + ch.
— 4 pièces depuis 1.000 F + ch.
— 5 p. duplex dep. 1.300 + ch.
— 6 p. duplex dep. 1.600 + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 18 h. (m. dim.) sauf mardi et merc. S'adres. TERRASSES DU COUDRAY, AVEN. CHARLES-DE-GAULLE, 91 - COUDRAY-MONTCEAUX. Téléph. 498-53-79, 496-18-81. Liaison S.N.C.F. et autor. A-6.

ORSAY R.E.R. - Gare du Luxembourg. Dans parc, petit imm. tt cft, 4 et 5 pièces, jamais habités, tél., garage. - ALM. 13-72.

APPARTEM. A LOUER SANS INTERMÉDIAIRE MASSY (ESSONNE)
5 Pces, 105 m2, loy. 1.422 F, charges 332 F.
S'adresser au Gardien 1, avenue Nationale, MASSY. Tél. 920-46-91 le matin

EXCLUSIVITÉS
JOHN [illegible] ET
TIFFEN
[illegible]

PUTEAUX
Résidence [illegible]
2 P. cuisine équipée, tél., parking
A partir 1.280 F + charges
VISITE SUR PLACE : 34, QUAI NATIONAL (Bâtiment B), mercredi [illegible] de 12 à 16 [illegible] ou sur rendez-vous
924-93-33

locations non meublées Demande

Région parisienne

Rech. en location à l'année maison de campagne 7 à 8 p., à 100 km. environ de Paris. - Téléphone : 368-80-64.

Pour Société Européenne, cft. villas, pavillons pour CADRES, durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

SURESNES, appt meublé 2/3p. tt cft, vue dégagée, superficie 47 m2, Tél. Etat impeccable, style « Bonbonnière » 1.600 F + 400 F. ch. Libre de suite. Sur pl. marc. 12 (18 h. 30-19 h. 30) 148, boulevard HENRI-SELLIER Bâtiment B. 4e étg. droite. Renseignements : J.M.B. 976-79-79.

locations meublées Demande

paris

INTERNATIONAL HOUSE
ch. STUDIOS, 2 à 8 PIÈCES pour CADRES SUPÉRIEURS, MÉDECINS, DIPLOMATES.
LOYER [illegible] - 536-17-49.

l'immobilier (information)

[illegible] SANS AGENCE OFFICES [illegible]
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Sans frais 300 F. T. : 742-78-93.

pavillons

SAINT-DENIS (93)
A vdre, 1 km. [illegible] propté 1974, appartem. 200 m2, bureaux 80 m2, sous-sol, gar., 220 m2 + cour, quart. pavillon., 2 lignes téléphone. — Téléph. : 243-52-74.

COYE-LA-FORET. - Vd maison, 1 séj., 1 gde cuis., 1 S. de B., 2 chbres + 2 autr. chbres à terminer d'amén., cave, gar. Prix 250.000 F. — Tél. : (4) 457-38-98.

ELANCOURT 3/4 PIÈCES bon état, [illegible] URGENT, 220.000 F + petit C.F. - Tél. 460-14-53.

LAGNY Résident. RARE, prox. SNCF autor. A 4. Sup. pavill. sur sous-sol total, hall, rangt, vaste dble living en L, bar, cheminée, terrasse, 3 jolies chbres, bur., cuis. équip., 2 wc, bains, s. d'eau, chauff., buand., lingerie, s. jeux, poss. combles, gar. 2 v. s/jard. agrém. paysagé 66 av. goût. 424.0000 av. 80.000 F ACC. 56, av. de la Résistance, CHELLES - 957-29-20 et 28-91.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE
MAISONS RESTAUREES
Living, bureau, 3/4 chbres, tout confort - Jardin 700 m2.
F.P.I. - 976-07-06

CELLE-ST-CLOUD, 5 min. gare, résident., mais. de ville cossue, séj. 40 m2, cuis. équip., w.-c. à l'étage, 4 chbres, 2 S. de B., au rez-de-jard. 2 chbres, S. de B., w.-c., 2 gar., impecc., bonne sit. Prix 820.000 F. Tél. : 645-23-66.

LE VESINET Sur pelouse 700 m RER, près lycée - Agréable VILLA récept. 60 m2, 5 chbres, 2 bains, 2 cab. toilette, garage, tt cft, mazout, jardin 1.056 m2.
AGENCE de [illegible] TERRASSE
LE [illegible]

maisons de campagne

2 km MONTOIRE
cadre agréable, Loir. Maison R.-C. : cuis., séj., s. eau, wc. Etr : 2 ch. Possib. autre. Sur 2.500 m² en bord de Loir avec Plein d'eau. 160.000 F.
INDICATEUR VENDÔMOIS, 41-VENDOME. (39) 77-39-91.

fermettes

[illegible] vdre L. et G. ferme, entrée, liv., 3 ch., cft, av. dép. [illegible]

propriétés

AIX-EN-PROVENCE
DEMEURE 18e de caractère av. dépendances, 1.100 m2 habit. entièrement rénovée. Parc boisé 78.000 m2. Renseignements sur référence : ARMAND et Cie, 5, place du Général-de-Gaulle, Marseille (1er)

A vendre, VAL DE LOIRE, orée forêt et Sologne, 130 km Paris, BELLE PROP., ancien [illegible] 300 [illegible] bâtiments au sol habitables) + 3.000 m2 [illegible] conft. LIBRE. [illegible] raisonnable. Me Bertrand, [illegible] - 87-84-72.

ST-ARN[illegible]
Bordée rivière, s/magnif. jardin arborisé, très belle mais. bourgeoise pierre, perron, entr., salon-séj. en L., belle cheminée, 6 vastes chbres, tt cft, rangt, [illegible] sol, gar. 507.000 F. Av. [illegible] AVIS 14, r. Poincaré, RAMBOUILLET. - Tél. 483-05-07.

CHANTILLY CENTRE - Sup. habitation anc. Impecc. Hall récept., vaste séj. clair, magnif. salon, 4 chbres, très gd bur., cuis., spl. beins, cab. toil., 2 w-c, ch. cal., jard. clos poss. prof. (lib.). 830.000, crédit import. ACB, 771, r. Paris Chapelle-Serval. (13-4) 454-60-42.

Si vous désirez vendre ou acquérir une apté pour résidence principale ou secondaire, adressez-vous au spécialiste
LARGIER AGENCE DES AMBASSADES
22, bd Malesherbes, Paris (8e) ANJ. 18-83 - ANJ. 02-49
Estimations gratuites, photos et documentations sur demande.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE
calme. 3 LOTS DE TERRAIN 820 m² à 915 m², gdes façades entièrem. viab. PRIX T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-65-90.

Côte d'Azur, Part. vend à Part. de préférence terrain viabilisé, 3.430 m2, 2 façades, situé commune du Pradet, vue imprenable sur mer. — Urgent cause départ. Prix 120 F le m2. Ecrire M. Dardanne, 8, square L.-Blum, 92800 PUTEAUX.

domaines

VIGNOBLE BORDELAIS
[illegible] EN VIAGER
[illegible] vitic. [illegible] A.O.C.
111 ha dont [illegible] ha [illegible]
CHATEAU XVIIIe Impeccable Instal. vin chais, métairies, etc., [illegible] acquér. [illegible] 1/2 du prix [illegible] viager [illegible] sur une [illegible] Libre à la vente.
PROMOTEL S.A. « Le Sellery » LA CLISSE, 17490 SAUJON
Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

30' DE PARIS
PAR AUTOROUTE A-4
Authentique moulin à eau XVIIIe siècle avec sa machinerie
Sur une île bordée Grand-Morin
Bras de rivière privé
Entièrement restauré et décoré. 2 gds séjours avec poutres et cheminées, cuis. office équipées. Style. 9 ch., 2 s. bains, 2 L. gau. 5 w.-c., chf. cal. tél. voiture gde terrasse. Annexe sur cascade 2 p., s. eau+pavill. rest. ni en duplex av. poutres, 4 gges p. tt cft Gar Dépend. Terr 16.000 m2. Tennis à rénover. Px élevé just. 924-55-13 h.b. et 284-44-72 ap. 20 h.

villégiatures

Loue STUDIO [illegible] p., [illegible] 6 au 13 [illegible] - Tél. 975-99-91.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT ?
INFORMATION LOGEMENT
525 25 25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris [illegible].17

constructions neuves

15e - DUPLEX
52, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés,
4 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en main. Vis. : lundi, mercredi, samedi (les sam.-midi) S A G E, 5, rue de Calais 75009 Paris. Téléph. : 874-49-32.

PARIS (16e)
RÉSIDENCE PASSY-CHAILLOT
59, rue de la Tour.
Appart. témoin 14 h. 30-18 h. 30 Studios. 2, 3, 4 pièces. [illegible] avec verrière.
Livraison 1er [illegible] 1977. Prix termes [illegible] COGILOR. Tél. : [illegible]

TROCADÉRO
48, r. [illegible] Lauriston, PARIS-16e
Disponibles : 13 appts luxueux du studio au 3 pces. 1 Triplex 5 pces terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. Informations sur place tous les jours de 14 à 19 h. Sauf dimanche.
SAGE Tél : 874-49-32.

fonds de commerce

NICE
Sacrifions magasin gd standing, pr hôtel Méridien, Promenade Anglais, env. 400 m² s/2 niveaux 1.700.000 F (prix [illegible] intéressant). CAMPUS, 45, rue Friedland 75008 Paris. RACO. : 225-71-18.

[illegible] rég. QUIMPER, vds, cause décès, [illegible] bar, restaurant (100 couv.), prox. imm. cure marine, 35 Nos, murs fds, 2 saisons, beau matériel, belle construction 1950, Tél., Paris : 783-45-65 ou (98) 93-02-21.

AVIGNON [illegible]
25 couv. + [illegible] cadre étég. Clientèle 1er ordre, plein essor. MARCHANT, 84220 GORDES.

CHERCHE commerce ou local [illegible] - [illegible]

GÉRANCES et Transactions RANL. OUEST
Affaire tenue père en fils 50 ans. Emplac. 1er ordre. C.A. 500.000. Prix 300.000 F. VIOU - 508-53-84

immeubles

Propriét. vd directem. immeub. bon état, angle rues près mairie DRANCY, 3 logements, 1 local commercial, 3 boxes. Rapport : 38.000 F + charges. — Prix : 600.000 F. Téléphoner : [illegible]

SAINT-SULPICE
RARE Propriétaire vend BEL IMMEUBLE XVIIe A SAISIR - 325-75-42

COPROR, 94, [illegible] Laurision, PARIS-16e rech. TOUTE URGENCE, IMMBLES ou HOTELS Paris, 50e m2 [illegible] T. 504-96-20

MARAIS
Immeuble [illegible] et habitation. Excell. placem. [illegible] revenu. J. et A. [illegible]

MONTPELLIER Centre
[illegible] de caractère 1.800 m², dont 1.700 m² libres.
Prix 900 F le m2.
229-03-16.

hôtels-partic.

14e [illegible] luxueuse résidence 8/9 p. 310 m2 (en [illegible] niveaux) + jolie 200 m2 + garage. Prst. libre possib., état exceptionnel. Prix élevé DAN [illegible] 18 h.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TOURISME

Le président de la République décide la création d'une commission de réforme

M. Valéry Giscard d'Estaing a lui-même indiqué les trois grandes directions que devra suivre la commission Blanc : promouvoir une implantation plus judicieuse qu'elle ne l'a été par le passé des futurs équipements touristiques ; mieux utiliser les équipements, notamment en faisant porter l'effort sur le facteur temps — l'étalement des vacances devrait devenir réalité — et la diversification de leur utilisation ; enfin, axer dorénavant l'orientation des aides publiques en priorité vers les Français les moins favorisés.

« Favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs et aux vacances » : éviter les ségrégations sociales et géographiques ; mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques de notre pays, tout en les protégeant » : après les réformes foncières, de l'aide au logement et des institutions locales, le président de la République vient de décider de réformer le tourisme en France. C'est une nouvelle politique du tourisme social et familial que M. Jacques Blanc et la commission qu'il va réunir devront s'attacher à définir d'ici au mois de juin 1977.

Le rendez-vous du 1er juin

M. Giscard d'Estaing a adressé, le 10 janvier, une lettre au docteur Jacques Blanc, député de la Lozère, président du comité régional du tourisme du Languedoc-Roussillon, qui est chargé par le chef de l'Etat de présider une commission de réforme du tourisme.

« Le progrès économique et social, écrit M. Valéry Giscard d'Estaing, a permis au cours de ces dernières années à un grand nombre de Français de bénéficier davantage de loisirs et de vacances. Cette évolution doit être poursuivie conformément aux vœux des Français et aux transformations en cours de notre société. »

Selon le chef de l'Etat, « la politique du tourisme doit être l'un des volets de l'action de réforme que j'ai engagée, en particulier pour réduire les inégalités. Il s'agit de favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs et aux vacances, d'éviter les ségrégations sociales ou géographiques, de mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques de notre pays tout en les protégeant ».

M. Giscard d'Estaing indique que la politique du tourisme *« doit aussi tenir compte des impératifs économiques »*. *« Il s'agit, écrit-il, de lutter contre le gaspillage, d'assurer une meilleure utilisation des équipements et d'atténuer les hausses de coûts excessives. »*

« Pour atteindre ces différents objectifs, je place le cadre d'une nouvelle politique du tourisme social et familial, poursuit le chef de l'Etat, cette affirmation me paraît fondée. C'est pourquoi, sur la proposition du premier ministre, j'ai décidé la création d'une commission placée auprès du ministre de la qualité de la vie et du secrétaire d'Etat au tourisme. Je souhaite qu'il leur veuille présider. »

M. Giscard d'Estaing ajoute : « Rien par soit limité à l'avance le champ de ses investigations, la commission disposera des moyens financiers nécessaires actuellement au tourisme familial et social et orientera en particulier ses recherches dans les trois directions suivantes :

— *Intégrer davantage les activités du tourisme dans le cadre de l'aménagement régional, notamment en accroissant la responsabilité des élus locaux et les moyens dont ils disposent.*

— *Assurer, grâce à de nouvelles dispositions financières, juridiques ou techniques, une fréquentation plus régulière des équipements et des hébergements.*

— *Renforcer le caractère social des aides publiques accordées aux personnes et aux équipements. »*

« *La commission*, conclut le chef de l'Etat, *pourrait étudier et proposer les mesures qui lui paraissent souhaitables dans cet esprit et procéder à cette fin à toutes les auditions et consultations nécessaires. Son rapport devrait être remis d'ici au 1er juin 1977.* »

M. Jacques Blanc : parier sur le bon sens

S'il n'est pas encore « un technicien du tourisme », il a l'avantage de « vivre la réalité quotidienne-ment dans son département, la Lozère... » En tout cas, M. Jacques Blanc voit comme un clin d'œil du destin le fait que la première qualification « officielle » qu'il ait eue à faire porter sur sa carte de visite — après ses titres de médecin, ancien interne des hôpitaux psychiatriques de Toulouse — soit celle de... président du syndicat d'initiative de La Canourgue, son petit village, dont il est aussi le maire depuis 1971. Logique, par conséquent, qu'il soit devenu un peu plus tard président départemental du tourisme, puis du comité régional du tourisme pour la région Languedoc-Roussillon, en décembre 1974.

Le chef qui l'attend, il l'estime « très bienveillant », l'sait qu'« il y a beaucoup à faire pour le tourisme. Pas des opérations spectaculaires, mais, au contraire, une politique menée en primera de tous sens... » Ainsi, par exemple, l'on croit à tort que le tourisme est un facteur de ségrégation. « C'est bien de se persuader que les gens sont, en fonction de leur niveau social, des goûts différents. Sur le sentier, sac au dos, tous les randonneurs sont égaux... Alors, ne parlons plus de « tourisme populaire » : le tourisme doit rassembler « les classes » s'il est bien vécu. Il n'est, d'autre part, se désormais en fonction d'une clientèle : *la qualité de la vie.* » C'est pourquoi M. Blanc insistera sans doute sur le rôle que sont appelées à jouer les collectivités locales (et les offices départementaux) en la matière. Qui, mieux qu'elles, seront mieux à même de développement du tourisme de ce qu'il ne vienne pas, en tout cas, lâcher les rênes, menacer l'environnement ?

Aussi l'équipe qu'il va constituer, il s'attachera à étudier aussi bien formes de tourisme moins onéreuses et impliquant, par conséquent, des investissements moins lourds. Et l'on s'interrogera, on tentera à savoir précisément pourquoi une très large catégorie de Français n'ont pu, jusqu'ici, penser aux vacances. Ce qui fera notamment la différence avec l'action à la première, « plus importante que l'aide à la pierre ». Il importe de revoir de très près les interventions de l'Etat, « essentielles en certains cas — comme pour le Languedoc-Roussillon, — mais parfois faites dans d'autres... ».

« L'intervention de l'Etat doit passer nécessairement par les collectivités locales. Elles à partir d'elles, et elles seules, qu'un dosage et une juste répartition peuvent être définis. »

Autre préoccupation : l'utilisation plus étalée dans le temps des installations. Les personnes du troisième âge, libres de leur calendrier, les agriculteurs doivent leurs saisons « creuses », les familles sans enfants en âge scolaire, désormais pouvoir, s'ils le souhaitent, à la faire dans des conditions intéressantes, prendre leurs vacances hors des saisons « classiques » et faire tourner la machine plus longtemps.

« Un jour ce soir, je me mets à la tâche... » Une tâche délicate, il le reconnaît. Mais pour ce premier diagnostic, le praticien estime que la maladie n'est pas dans un état désespéré et que des bons remèdes existent à lui rendre la santé...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE LEVIER ?

Un peu de soleil au plus fort de l'hiver. Comme les couturiers, M. Valéry Giscard d'Estaing a plusieurs mois d'avance et va donner à rêver à quelques millions de Français qui n'en attendaient pas tant des initiatives du chef de l'Etat.

Ainsi donc voici le tourisme « pris par les cornes ». On ironisera sur la création de la commission — une de plus — chargée d'étudier les grandes lignes d'une politique qui permettrait de « favoriser l'accès du plus grand nombre aux loisirs » ; on se posera néanmoins des questions sur les motifs qui ont incité le président de la République à lancer un jeune député de la Lozère, M. Jacques Blanc, dans le difficile et très délicat travail de remodelage d'un secteur d'activité qui est devenu davantage qu'une industrie, davantage que le superflu, davantage qu'un rendez-vous avec la justice sociale, mais bien une justice sociale, mais bien un signe de la « transformation de notre société ».

L'homme, d'abord, et le choix est important dans ce cas précis où le doigté et la justesse de vue seront indispensables. Député de la Lozère, M. Jacques Blanc représente un département rural longtemps délaissé et où, depuis quelques années, ont été engagés des efforts d'animation, notamment par le biais du tourisme. Un tourisme un peu particulier qui cherchait à s'intégrer sans trop de dommages dans les paysages, les modes de vie et les mentalités. Tourisme doux et relativement peu coûteux, précisément celui que le président de la République souhaite voir se développer.

De quels conseillers va s'entourer le président de la commission ? On ne peut que souhaiter qu'ils soient issus des milieux les plus divers (fonctionnaires, élus, promoteurs, banquiers, responsables d'associations). C'est à cette condition que le rapport de M. Blanc pourra être autre chose qu'un catalogue de mesures ponctuelles et déjà connues.

C'est une vaste entreprise dans laquelle s'engage cette commission et à plus long terme le chef de l'Etat. Donner, selon l'expression, le « droit d'accès » aux loisirs au plus grand nombre, implique une nouvelle analyse des besoins et des souhaits des Français, que ce soient ceux qui partent ou ceux qui accueillent.

Il faut donc poser la question de savoir s'il s'agit d'un remède miracle pour les économies régionales en déclin, ou bien, au contraire, si l'on ne risque pas de s'engager dans une sorte de « néo-colonialisme ». Il n'est plus guère de région en France où le passage des estivants et leur comportement ne provoquent des phénomènes d'hostilité, voire de rejet (Périgord, Languedoc, Ardèche). De la même manière, on doit s'interroger sur les formules les plus efficaces d'aides financières.

P.T.T.

APRÈS LE DÉPOT D'UNE PLAINTE CONTRE X

Les accusations de détournement de correspondance sont infondées estime l'administration

M. Jean Alliaud, président du Comité d'expansion de Paris-19e et candidat R.P.R. aux élections municipales, avait décidé de déposer une plainte contre X... pour détournement de correspondance (*le Monde* du 11 janvier). Au cours d'une conférence de presse, le 11 janvier, il a affirmé que plusieurs milliers de lettres du comité avaient été bloquées par ses adversaires politiques.

« La première lettre de mon comité a été expédiée en juin 1976 par la poste à 2 000 exemplaires, a-t-il déclaré. Nous avons noté que certains destinataires ne l'avaient pas reçue. » Le 15 octobre, le comité envoie sa deuxième lettre. Il s'étonne de n'enregistrer que trente-six demandes de tarif réduit pour un gala organisé à la porte de Pantin et annoncé dans la lettre. M. Alliaud se plaint alors auprès des P.T.T. de l'expédition de la troisième lettre, en décembre, fait l'objet d'une surveillance particulière.

« Cette lettre est arrivée dans les meilleures conditions, constate M. Alliaud. *Plus de cinq cents demandes pour le gala nous sont parvenues. Beaucoup d'entre elles ont demandé n'avaient pas reçu les deux premiers exemplaires. Nous avons eu la certitude que quelque chose d'anormal s'était passé. »*

M. Alliaud a rendu hommage aux P.T.T., *« l'une des administrations qui contribuent le mieux en France »*, mais a mis en cause le service du *parti communiste. Le P.C. est omniprésent et il commence à nous connaître grâce à nos lettres mêmes lui »*, a-t-il dit.

« Une affaire montée de toutes pièces »

M. Jean Dutil, conseiller de Paris (communiste), a déclaré : *« Les responsables du bureau de Paris-19e estiment être mis en cause dans cette affaire montée de toutes pièces et dénoncent cette scandaleuse provocation. »*

Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., on est scandalisé par ces accusations, qui mettent en cause la conscience professionnelle des postiers. Dans l'entourage de M. Norbert Ségard, on estime même qu'il s'agit d' *« une affaire montée de toutes pièces et présentée d'une façon volontairement voyante »*.

Pour les pouvoirs publics, il n'y a pas eu disparition de correspondance : *« Les lettres du comité ont été mal routées, sauf la troisième*, dit-on. *Nous avons été obligés de les rendre plusieurs fois aux entreprises chargées du routage ce qui a totalement faussé notre compte exact du nombre de plis expédiés. Lorsque le routage a été correctement effectué, il n'y a plus eu de problème. »*

L'administration des postes pense, enfin, que le fichier utilisé par le comité n'était pas à jour. *« Puisqu'on a parlé de dix mille lettres disparues*, précise-t-on aux P.T.T., *il faut savoir que ce chiffre représente la tournée de plus de cent facteurs. Autant dire que tout le monde serait au courant. »*

L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉQUIPEMENT SERA TRÈS RÉGIONALISÉE

En présentant ses vœux à la presse, le mardi 11 janvier, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a tracé les grandes lignes de l'action de son ministère en 1977. L'exécution du budget se fera très régionalement, en fonction des besoins conjoncturels et de l'état des carnets de commandes des entreprises, qu'il s'agisse de logements ou de travaux publics. Grâce à une procédure simplifiée, le quart des crédits destinés aux départements qui en ont le plus besoin seront distribués très brefs, de façon que les chantiers puissent vite mis en activité dès le mois de mai.

D'autre part, une lourde tâche réglementaire attend les fonctionnaires de l'équipement, qu'il s'agisse de l'urbanisme (dix-sept décrets sont en préparation), de la réforme du logement (les textes devront être prêts en avril et l'expérimentation commencer sur ce terrain en mai-juin), de la loi sur l'eau, de la loi sur l'architecture.

FORMATION PERMANENTE

JEU DU P.O.S. : Plans d'occupation des sols et aménagement de l'espace. Stage organisé par l'Institut d'Urbanisme de l'Académie de PARIS - VIII. Du 7 au 11 mars 1977 - 40 heures.

INSCRIPTIONS : Université de Paris-VIII, Formation Permanente, 2, rue de la Tourelle, 75571 PARIS CEDEX 12
Tél. : 374-12-89 poste 389 - 804-93-26

Téléphonez dès maintenant au 261.55.00, du lundi au vendredi, du 2 au 30 Janvier 1977 entre 9 et 20 heures. Nous vous prêterons une Renault 30 TS 6 cylindres, traction avant, pendant 24 heures, le temps peut-être d'établir une complicité plus durable... Renault préconise elf

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Le redressement de la S.N.C.F.

(... première page.)

« Cette action devra impérativement s'accompagner d'une augmentation de nos tarifs. En 1977, il ne nous sera possible de majorer ceux-ci que dans les limites fixées par le gouvernement (1). Au-delà, il sera indispensable de prévoir un retour à la vérité des prix et, dès 1978, d'autoriser un relèvement de nos barèmes plus fort que celui des années précédentes.

— Quelles sont les perspectives de trafic en 1977, tant pour les voyageurs que pour les marchandises ?

— Nous prévoyons pour 1977 une augmentation de 2 % du trafic des voyageurs-kilomètres sur les grandes lignes, ce qui peut paraître un peu prudent si l'on sait qu'au cours des cinq dernières années la croissance moyenne de ce trafic a été de 5 %. En réalité, notre hypothèse a été fixée en vue des résultats plus modestes de 1976 et compte tenu d'une baisse probable du pouvoir d'achat.

« Pour les marchandises, nous avons retenu pour 1977 une hypothèse d'augmentation du trafic de 4,4 % assez proche de l'augmentation prévue de la production intérieure brute : 4,9 %. Certes, dans le secteur de la sidérurgie, qui, lui aussi, représente près du 30 % de nos recettes-marchandises, les perspectives à court terme sont assez encourageantes. Certes, le secteur des matériaux de construction, qui nous procure 8 % de nos recettes marchandises, est actuellement très déprimé. Malgré tout, nous comptons sur la vigueur du [illegible] que je viens d'évoquer pour compenser ces manques à gagner.

— L'idée d'un second contrat entre l'Etat et la S.N.C.F. paraît abandonnée. L'élaboration d'un plan d'entreprise suffit-elle ?

— La S.N.C.F. va élaborer un plan quinquennal d'entreprise (1978-1982) dont les lignes générales seront définies au début de 1977 et qui sera prêt à l'automne prochain. Il me paraît en effet indispensable que la société nationale dispose d'un tel plan. Si son [illegible] a été temporairement suspendue au début de 1975, la raison en est qu'à cette époque l'incertitude économique était particulièrement grande.

« Au demeurant, l'idée d'un contrat de programme n'est pas abandonnée (2). Le plan d'entreprise ne me paraît pas, en effet, répondre aux mêmes objectifs, car il ne peut faire état que des seules obligations que la collectivité nationale s'impose à elle-même, alors que le contrat de programme prévoit des obligations réciproques des pouvoirs publics.

« Cela dit, il ne devrait pas y avoir de cloisonnement du programme, certaines fonctions pourraient être imaginées : par exemple, en région à l'échelon du plan d'entreprise, une [illegible] des orientations de tutelle précisant les mesures qu'elles envisagent de prendre vis-à-vis de la S.N.C.F.

« Un [illegible] directeur des infrastructures ferroviaires, [illegible] en collaboration avec le plan d'entreprise, sera en outre mis au point avant l'été. L'idée de base d'un tel schéma consiste à se projeter autour de l'horizon 2000, à prendre des hypothèses de trafic nettement plus fortes que les hypothèses actuelles, pouvant aller jusqu'à un doublement du trafic, et à en voir les conséquences quant à la modernisation nécessaire des infrastructures.

— Une politique des pouvoirs publics en faveur du chemin de fer vous paraît-elle opportune ? Quels progrès réalisés sous la route et sur elle ?

— Il n'y a pas actuellement de politique définie en matière de transport. On peut donc penser qu'aucune décision nouvelle ne sera prise en la matière, si ce n'est qu'il n'y a pas eu de déblocage [illegible] des contingents routiers. Mais la conjoncture est ce qu'elle est, et l'action des pouvoirs publics a été renforcée pour obtenir un meilleur respect des divers règlements concernant le transport routier : surcharges des véhicules et conditions de travail. Il reste néanmoins beaucoup à faire dans ce domaine, et, de façon plus générale, quant à l'harmonisation des conditions de concurrence.

« Je suis convaincu qu'il faudra, un jour, que je souhaite le plus proche possible, procéder à une étude approfondie des diverses stratégies possibles dans l'avenir en matière de répartition du trafic de marchandises. Une politique [illegible] de l'eau ne me paraît pas, en effet, conduire à de bons résultats en ce domaine tant pour ce qui concerne l'économie générale du marché des transports que pour ce qui concerne la politique énergétique et la politique de l'environnement.

« Au vu d'une telle étude prospective, la nécessité s'imposera qu'il faut renforcer sur les longues distances le rôle du chemin de fer, qui dispose encore de capacités importantes, et accroître le rôle de la route sur les petites distances. D'ores et déjà, dans certains pays voisins à niveau économique comparable comme l'Allemagne fédérale, il apparaît que les gouvernements font des préoccupations de cet ordre. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(1) Le plan [illegible] que le gouvernement a présenté à l'automne dernier prévoit que les tarifs des entreprises publiques ne pourront augmenter de plus de 6,5 % en 1977, et ne le [illegible] compter du 1er avril prochain.

(2) Le premier contrat de programme entre l'Etat et la S.N.C.F. avait été conclu en juillet 1969. Il devait venir à expiration le 31 décembre 1973. Un avenant l'avait prorogé jusqu'au 31 décembre 1974.

La Picardie:

révisez votre géographie économique

Saviez-vous que la Picardie commence à Roissy-en-France et finit tout là-haut, sur les rives de la Manche et à la frontière belge? Saviez-vous que la Picardie c'est l'Aisne, l'Oise et la Somme réunies? De Beauvais à St-Quentin, d'Abbeville à Château-Thierry?

Saviez-vous enfin que la Picardie, région traditionnellement agricole s'est considérablement industrialisée? Qu'au milieu des terres cultivées et bien nourries par elles, ont germé et grandi d'importantes conserveries, sucreries et usines textiles? Que la chimie, la construction électrique, le verre et la sidérurgie y sont représentés par les plus grands noms de l'industrie française comme en témoignent les nombreuses filiales industrielles de la Région.

C'est vrai. La Picardie a bien changé... Vieille d'invasion elle est aujourd'hui un carrefour moderne des chemins de l'Europe du Nord par les autoroutes A1, A2, A4, (bientôt A26 et A16), par ses voies fluviales et ferroviaires qui la relient à la région parisienne.

Ce renouveau économique de la Picardie, il s'exprime aujourd'hui par le nombre grandissant de ses universités et de ses écoles techniques, signes évidents d'un rajeunissement de la population. Par sa démographie active, la Picardie est une des plus jeunes régions de France et c'est là l'essentiel.

Il nous suffisait de vous dire cela, à propos de la Picardie pour vous persuader que demain rien ne se fera complètement sans elle.

PICARDIE

Etablissement Public Régional de Picardie.

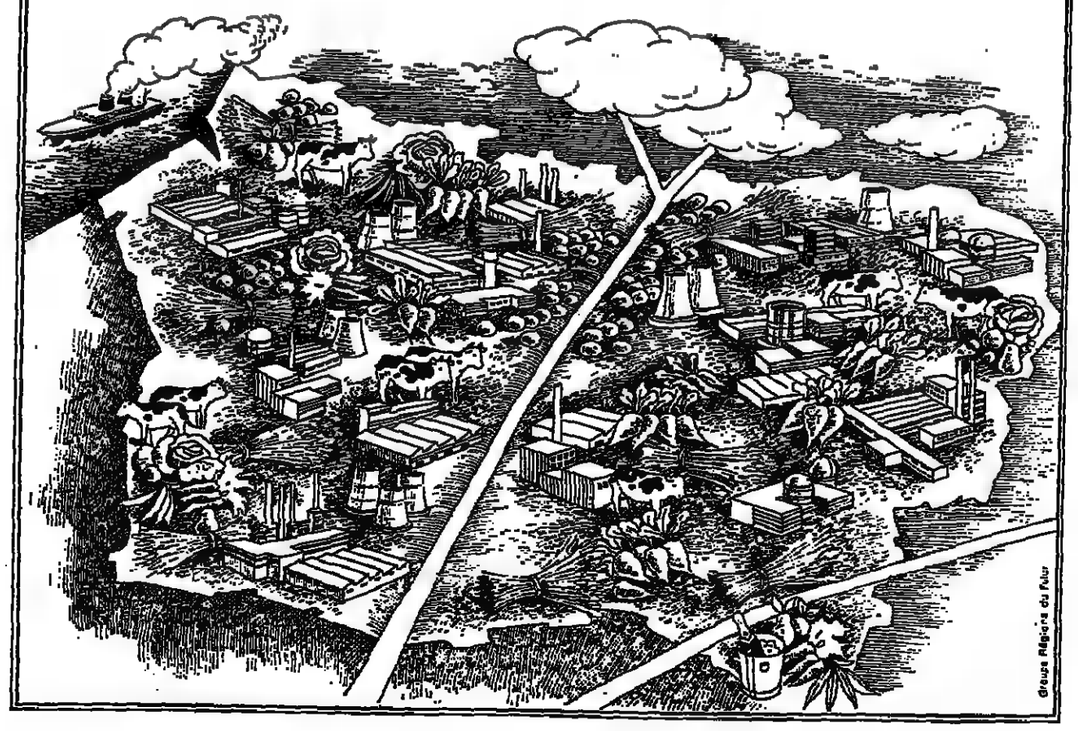

Groupe Régions du Futur

LA VIE SOCIALE

EMPLOI

Après cinq cents jours d'occupation

L'USINE DE LA CIP A HAISNES-LÈS-LA BASSÉE EST REPRISE PAR UNE SOCIÉTÉ BELGE

(De notre correspondant.)

Lens. — Après avoir occupé pendant plus de cinq cents jours les ateliers de la CIP (matériel de manutention) de la Bassée, dont dix-huit ouvriers doivent, vendredi 14 janvier, se libérer volontairement. A la CIP on produisait une machine unique, la Velta, spécialisée dans l'emballement, et qui possédait plusieurs acheteurs en France (Verdun, Confolens). Elle était [illegible] par les représentants de l'entreprise Velta, le syndic et la C.F.D.T. a été approuvée, mardi 11 janvier, par les assemblées.

La CIP, lancée par un entrepreneur d'Aire, M. Hubert Farnon, en 1974, après la déconfiture des établissements Baillieul, devait déposer son bilan en septembre 1975. Elle employait alors cent cinquante personnes (« la Voix du Nord » du 20 septembre 1975 et du 16 février 1976). A l'initiative de la C.F.D.T., largement majoritaire parmi le personnel de cette usine, une lutte vigoureuse et imaginative avait été développée, qui fut rapidement soutenue par la C.G.T. et les partis de gauche. Au fil des mois, cependant, des ouvrières avaient quitté l'usine ; elles étaient aujourd'hui dix-huit à réclamer un emploi sur place. La société Velta, qui emploie en Belgique, en Hollande et en France deux mille personnes — surtout une main-d'œuvre féminine, — pourra embaucher dans un délai de neuf quelques dizaines de personnes, une centaine à la fin de l'année, et emploiera, pense-t-on, deux cent cinquante personnes dans trois ans.

La priorité d'embauche sera donnée aux ouvrières de la CIP ; une [illegible] professionnelle [illegible] les [illegible] qui ne trouveront un emploi dans cette nouvelle société que [illegible] quelques mois.

Les métallurgistes et les mineurs de l'Aveyron ont manifesté pour « vivre au pays »

De notre envoyé spécial

Decazeville. — L'opération « Bassin mort » a réuni, mardi 11 janvier après-midi, au centre de Decazeville, presque autant de manifestants que la cité minière compte d'habitants. A midi, à la demande des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et de la FEN, auxquels s'étaient associés les partis politiques de gauche, l'Union des associations commerciales, artisanales et industrielles, les paysans de l'Aveyron, tous les magasins, les bars, les restaurants, les stations-service, les écoles et les administrations ont fermé leurs portes, permettant ainsi à huit mille personnes environ de se rassembler devant l'hôtel de ville, autour de la statue en bronze du duc de Decazeville, ministre de Louis XVIII, créateur de la ville.

Techniciens, fondeurs, mineurs voulaient témoigner de leur volonté de continuer à « vivre au pays ». Ils étaient ici à la rencontre de l'Occitanie et du Massif central, au cœur d'une région enclavée, aux ressources limitées, qui cherche son avenir dans le maintien des activités industrielles. Déjà, en 1962, l'application du plan charbonnier s'était traduite par l'arrêt de l'exploitation du puits qui avait entraîné la perte de quatre mille emplois, dont les répercussions importantes sur le secteur tertiaire et la fermeture de deux cents commerces. Dans une région de trente mille habitants, cette hémorragie fut d'une gravité exceptionnelle. Et voici que de nouveaux licenciements, au nombre de 1977, sont envisagés aux Aciéries et forges métallurgiques de Decazeville (A.U.M.D.), qui dépendent du groupe Creusot-Loire.

Le projet était dénoncé par M. Robert Fabre, député de l'Aveyron et président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a tenu à prendre la tête du défilé dans les rues de Decazeville aux côtés des conseillers généraux du département qui ont suspendu leurs travaux budgétaires de leur assemblée, et des maires qui ont décidé une grève administrative de huit jours. Dans les travellings de l'entreprise craignent une scission aciéries d'un côté, fonderies de l'autre, ce qui, d'après les responsables syndicaux de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.G.C. et de la C.F.T.C., entraînerait un premier pas vers la fermeture pure et simple de l'usine, soit mille emplois directs ou sous-traitants et dans le secteur tertiaire.

Pour [illegible] conjoncture pessimiste, déclarent les responsables syndicaux, les [illegible] prévoient l'arrêt, en 1980, de l'exploitation de la « Découverte » usine à ciel ouvert, qui aboutirait encore à la perte de 450 emplois. Déjà, les entreprises voisines, qui traitent le minerai de zinc, s'orientent vers un « dégraissage » de leurs effectifs. Là encore on parle à la suppression de 350 à 400 postes de travail. On s'inquiète aussi du sort des travailleurs de l'usine Figeac, qui ont déjà vu 150 de leurs camarades licenciés ; de Firmat Capdenac, où l'on pense que Renault pourrait abandonner l'usine, ce qui entraînerait des suppressions d'emploi. Au total, les mesures prises ici et là auraient pour conséquence la perte d'environ trois mille emplois dans l'ensemble du bassin industriel.

LÉO PALACIO.

■ *Chômage 1977.* — Dans l'article de Jean-Jacques Dupeyroux intitulé « Chômage 1977 » et paru dans « le Monde de l'économie » du 11 janvier, l'omission de deux lignes a rendu incompréhensible la note n° 1. Lire : les différences et les injustices du système d'indemnisation du chômage, l'auteur renvoyait au rapport de M. Simon-Lorière sur le projet de loi de finances pour 1977 (budget du travail) et aux analyses de F. Mercereau sur l'inégalité devant le chômage (Droit social, janvier 1977).

FISCALITÉ

UN MILLION QUATRE CENT MILLE CONTRIBUABLES ONT VU LEUR TAXE PROFESSIONNELLE DIMINUER déclare M. Durafour

Interrogé sur la taxe professionnelle, M. Durafour a déclaré, mardi 11 janvier, au micro de Radio-Monte-Carlo, que sur deux millions de redevables assujettis à la patente, un million quatre cent mille avaient vu leur taxe diminuer. « *Le principe de la nouvelle loi est bon, mais l'application s'est révélée défectueuse* », a ajouté M. Durafour, qui a précisé que dix-sept mille personnes avaient vu leur taxe augmenter ; sur ce chiffre, « *trois cent mille ont été victimes de hausses importantes* ».

Une « hausse importante » M. Durafour a voulu parler d'une hausse dépassant de 70 % et davantage la patente payée en 1976. Une [illegible] M. Durafour aurait d'ailleurs théoriques : ils sont, en effet, calculés dans l'hypothèse où les budgets locaux n'auraient pas augmenté, ce qui n'est évidemment pas le cas. Le mode de calcul a l'avantage de montrer que la hausse de la patente n'a qu'une part de responsabilité dans les augmentations de la taxe professionnelle votées en 1976, le gonflement des budgets communaux expliquant, lui aussi, la majoration de cette taxe.)

FAITS ET CHIFFRES

Cadres

■ Les CADRES C.F.D.T. DENONCENT LE « MARKETING POLITIQUE » DU GOUVERNEMENT, qui, en insistant sur le rôle d'« intermédiaires » des cadres, veut « *ressusciter la vieille idée des classes moyennes* », « *les contraindre à une certaine obligation de réserve* », et capter leurs votes. « *L'entreprise*, poursuit l'Union confédérale des ingénieurs et cadres - C.F.D.T., *n'est pas un lieu neutre, mais le lieu privilégié où s'exerce l'exploitation de l'homme par l'homme.* »

Conflits sociaux

● EXTENSION DU CHOMAGE TECHNIQUE AU CENTRE ATOMIQUE DE MARCOULE en raison de la grève [illegible] vingt personnes [illegible] depuis soixante-dix-sept jours à l'atelier de retraitement des combustibles pour s'opposer à la privatisation [illegible]. Le chômage technique, qui concerne mille [illegible] ouvriers, est passé de huit [illegible] par semaine à [illegible] pourrait prochainement atteindre vingt heures.

● REPRISE DU TRAVAIL À BIG-CHIEF (La Roche-sur-Yon). La moitié des cent employés, qui s'étaient mis en grève la [illegible] semaine, ont repris le travail, lundi 10 janvier, afin obtenir satisfaction. L'employeur a refusé de revenir sur sa décision de supprimer les avantages sociaux pratiqués par l'ancienne direction.

Emploi

● AUCUNE INDICATION SUR L'EVOLUTION DU CHOMAGE en décembre ne sera donnée avant vendredi 14 janvier, déclare-t-on au ministère du travail. Celui-ci a [illegible] démenti l'information publiée dans certains journaux selon laquelle le taux des salaires horaires aurait augmenté de 3,5 % au quatrième trimestre de 1976.

Salaires

● REAJUSTEMENT DE 30 % DES SALAIRES DES ESTHETICIENNES ET DES MANUCURES PAR RAPPORT A MARS 1975. — Faute d'accord avec les syndicats, la Fédération française de l'esthétique cosmétique vient de recommander aux employeurs des salons d'esthétique de majorer de 30 %, à compter du 1er janvier 1977, les barèmes minimaux qui n'avaient pas été modifiés depuis mars 1975. Le salaire mensuel d'une esthéticienne débutante sera ainsi porté de [illegible] à [illegible] F.

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS
de Janvier à Juin 1977

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un cadre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES
r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

LES PROBLÈMES

tout ce qui stabilise la [illegible] a déclaré M. B[illegible]

« Les [illegible] de vues que [illegible] Londres avec [illegible] de l'Echiquier, [illegible] pour aller au Gala [illegible] selon les perte[illegible] dans une atmo[illegible]. L'une des [illegible] arrêt rendu [illegible] Bretagne serait [illegible] des nations [illegible] M. Giscard d'Estaing [illegible] délicat évoqué [illegible] Callaghan a été celui [illegible] communautaire : [illegible] milles marins [illegible] demandent des [illegible] un côté et de l'autre. [illegible] à dire à [illegible] plus proche.

AFFAIRES

[illegible]ALISÉ DANS LA RECHERCHE INDU[illegible]

[illegible]roupe OPI connaît de graves di[illegible]

[illegible]ssion de prospective industrielle [illegible] — [illegible] spécialisées dans la recherche industri[illegible] connaît de sérieuses difficultés. Les deux [illegible]OPI-Cryochimie et OPI-Textile) sont en A[illegible]glement depuis le 31 décembre. Au niveau [illegible], le fondateur, animateur et actionnaire [illegible] Michel Lefebvre, a démissionné de son [illegible] le conseil d'administration a demandé [illegible] Bastin de désigner deux administrateurs pr[illegible]

[illegible]ation de l'Omnium que [illegible] pourrait dans de [illegible] milieux, promu à un [illegible] fort brutalement et [illegible] dégradée à la fin de [illegible] en avril 1969 par [illegible] Lefebvre, l'OPI avait [illegible] objectif : faire des [illegible] dans des laboratoires [illegible] sur certains secteurs [illegible] (mécanique des [illegible] ...), valoriser les [illegible] en les rendant ou en [illegible] contre des parti[illegible] dans des filiales créées [illegible] avec des groupes [illegible] pour exploiter les bre[illegible]

[illegible]oppement fut rapide, [illegible] années avant pignon sur [illegible] renforcer à concurr[illegible] le capital de [illegible] million de francs [illegible] chiffre d'affaires est [illegible] millions pour l'exer[illegible] 1976. Quant aux bénéf[illegible] augmentent 11 millions [illegible]

[illegible] expliquer une déro[illegible] aussi brutale ? Ses diri[illegible] font valoir une [illegible] croissante des [illegible] brevets et de licences [illegible] dans un important [illegible] d'investissements. Or [illegible] économique, les [illegible] ont réduit leurs dé[illegible]

[illegible] On s'interroge [illegible] Cause des dépôts et [illegible] Garonnais, la Française [illegible] B.F., le C.C.F., le Cr[illegible] Drouot, Goulet-Turpin[illegible]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVIS[illegible]

	Dollars		Dm		Fr. suisses	
[illegible]	4 3/8	5 3/8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	4 1/2	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	5	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	4 7/8	5 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		5 3/8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

هكذا من الأصل

صكذا من الاصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

...LE

...t les mineurs de l'Aveyron pour « vivre au pays »

...re envoyé spécial

...tation du sous-sol qui avait entraîné la perte de quatre mille emplois, avec des répercussions importantes sur le secteur tertiaire et la fermeture de deux cents commerces. Dans une région de trente mille habitants, cette hémorragie fut d'une ampleur exceptionnelle. Et voici que de nouveaux licenciements, au début de l'année 1977, sont envisagés aux Aciéries et Usines métallurgiques de Decazeville (A.U.M.D.), dépendent du groupe Creusot-Loire.

Le problème doit être porté à Matignon par M. Robert Fabre, député de l'Aveyron et président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a tenu à prendre la tête du défilé dans les rues de Decazeville, aux côtés des conseillers généraux du département, qui ont suspendu les travaux de leur assemblée, et des maires qui ont décidé une grève administrative de huit jours. Mais les travailleurs de la sidérurgie craignent une seconde fermeture, l'autre, ce qui, d'après les responsables syndicaux de la C.G.T., la C.F.D.T., de la C.G.C. et de la C.F.T.C., serait un premier pas vers la fermeture totale avec la suppression de quatre cents emplois chez les sous-traitants et dans le secteur tertiaire.

Pour aggraver cette conjoncture pessimiste, déclarent les responsables syndicaux, les Charbonnages de France prévoient l'arrêt, en 1982, de l'exploitation de la « Découverte », usine à ciel ouvert, ce qui aboutirait encore à la perte de 450 emplois. Déjà, les entreprises voisines, qui traitent le minerai de zinc, s'orientent vers un « dégraissage » de leurs effectifs. La encore on s'attend à la suppression de 350 à 400 postes de travail. On s'inquiète aussi du sort des travailleurs de Rodez-Bigeac, qui ont déjà vu partir leurs camarades licenciés; de la Forest Capdenac, où l'on craint que Renault ne pourrait abandonner l'usine, ce qui entraînerait des suppressions d'emploi. Au total, les mesures envisagées ici et là auraient pour conséquence la perte d'environ trois mille emplois dans l'ensemble du bassin industriel.

LÉO PALADO

● *Chômage 1977.* — Dans la revue de Jean-Jacques Duprat, intitulé « Chômage 1977 », paru dans « le Monde de l'économie » du 11 janvier, l'économiste dénonce la note n° 1 Sur les frontières et les dispositifs du système d'indemnisation du chômage. L'auteur critique le rapport de M. Simon-Lorière, le projet de loi de finances de 1977 (budget du ministère du travail) et aux analyses de F. Mercereau sur l'emploi (« Le Monde » du 7 janvier 1977).

CHIFFRES

...vingt personnes observent depuis soixante-dix-sept jours l'atelier de ravitaillement en combustibles pour soutenir la privatisation de cette usine. Le chômage technique concerne mille deux cents ouvriers, est payé de huit heures par semaine à seize heures pourrait prochainement atteindre vingt heures.

● REPRISE DU TRAVAIL BIG-CHIEF (La Roche-sur-Yon). — Le chômage des cent employés qui s'étaient mis en grève le 3 décembre a repris le lundi matin 10 janvier, sans résultat satisfaisant. L'employeur a refusé de revenir sur sa décision de supprimer les avantages sociaux précédemment dispensés par l'ancienne direction.

Emploi

● AUCUNE INDICATION SUR L'EVOLUTION DU CHOMAGE en décembre ne sera donnée avant vendredi 14 janvier, a déclaré-t-on au ministère du travail. Cependant, l'augmentation du nombre des demandes d'emploi enregistrées dans les agences locales pour l'emploi aurait été de 3,5 % en décembre 1976.

Salaires

● REAJUSTEMENT DES SALAIRES DES SALARIÉS DES INDUSTRIES TEXTILES ET DES INDUSTRIES DU CUIRS ET PEAUX PAR RAPPORT AU 1er MARS 1977. — Suite aux négociations qui ont eu lieu avec les représentants de la fédération française des industries cotonnières, les syndicats CFDT, CGT, CFTC, CGC, FO, ont demandé que les salaires horaires soient majorés de 30 centimes à compter du 1er mars 1977. Les salaires mensuels correspondant aux modifications d'une durée hebdomadaire de travail de 39 heures, sont majorés de 13 francs. Le salaire mensuel minimum garanti correspondant à la durée hebdomadaire de 40 heures est porté de 1 038 F à 1 081 F.

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

« Tout ce qui stabilise la livre renforce mon pays »

a déclaré M. Barre à Londres

Londres. — Les échanges de vues que M. Barre a eus mardi 11 janvier à Londres avec M. Callaghan et le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, ont été trop brefs pour aller au-delà d'un rapide tour d'horizon qui, selon les porte-parole officiels, s'est déroulé dans une atmosphère « extrêmement cordiale ». L'une des conclusions émanant de cette « brève rencontre » est que la Grande-Bretagne serait prête à accueillir le « sommet » des nations industrielles suggéré par M. Giscard d'Estaing.

Un problème particulièrement délicat évoqué par M. Barre avec M. Callaghan a été celui des pêches au sein du « lac communautaire » qu'est désormais la zone des 200 milles marins où les chalutiers britanniques demandent des privilèges particuliers. Ni d'un côté ni de l'autre, cependant, on ne s'est hasardé à dire si une solution est désormais un peu plus proche.

Le premier ministre français s'était rendu à Londres pour répondre à une invitation de la chambre de commerce française en Grande-Bretagne, qui offrait un dîner en son honneur. Cette occasion a permis à M. Barre non seulement d'expliquer sa politique anti-inflationniste, mais de déployer un humour qui a agréablement surpris ses auditeurs.

Les conversations d'après-dîner à la mode britannique ont permis d'aborder quelques problèmes sérieux. A propos de l'accord de Bâle sur les balances sterling, M. Barre s'est félicité qu'une telle solution soit intervenue, en glissant toutefois sur le fait que la France ne participe pas à l'opération. Selon lui : « Tout ce qui contribuera à la stabilité du sterling renforce les autres pays, et notamment le mien, dans les efforts qu'ils entreprennent pour stabiliser leur propre monnaie. » — J. W.

« Nous sommes convaincus en France que l'avenir économique de la Grande-Bretagne est très prometteur », a déclaré M. Barre devant la chambre française de commerce et d'industrie à Londres. « Nos entreprises doivent donc, a-t-il ajouté, y investir à la fois dans le secteur de la distribution et dans la production. Il est encourageant de constater qu'elles le font de plus en plus. Cette évolution est due en partie à la forte progression de notre participation dans la recherche pétrolière en mer du Nord. Il conviendrait aussi de renforcer notre présence dans d'autres secteurs d'activités. (...) Dans le même temps, nous souhaitons que se développent en France les investissements britanniques, dont l'évolution a enregistré un certain recul ces dernières années. »

De même, les échanges commerciaux entre les deux pays doivent s'accroître : « La France est, a indiqué le premier ministre, désormais le quatrième fournisseur du Royaume-Uni, dont elle assure 7 % environ des achats. Les ventes de nos demi-produits, des biens de consommation, de certains biens d'équipements, notamment dans le secteur pétrolier, se sont notablement accrues ces dernières années. En 1976, les exportations britanniques vers la France ont augmenté encore plus rapidement, entraînant ainsi une réduction très nette de l'excédent français. Il convient de se réjouir de ce meilleur équilibre de nos échanges, mais aussi de veiller à ce que cet équilibre s'effectue à un niveau de plus en plus élevé de nos importations et de nos exportations réciproques. Nous souhaitons, pour notre part, que les exportations françaises demeurent très dynamiques. Or, l'on constate trop souvent un certain manque d'agressivité de nos firmes sur le marché britannique. »

Enfin, a souligné M. Barre, « il existe un troisième moyen de resserrer nos relations économiques : la coopération industrielle. Celle-ci a donné lieu depuis vingt ans à quelques résultats spectaculaires dans des secteurs à technologie avancée, telle l'aéronautique, avec Concorde, le Jaguar et certains modèles d'hélicoptères. Des réalisations importantes ont été accomplies dans le « service et conseil » informatique, ainsi que pour les équipements de recherche pétrolière, plusieurs sociétés françaises participant déjà aux forages en mer du Nord, en association avec les Britanniques. Pour être intéressants, ces résultats ne sauraient masquer l'insuffisance de la coopération technologique entre nos deux nations dont les industries ont, dans de nombreux domaines, des intérêts semblables. On peut regretter, à cet égard, que n'aient pu aboutir dans les secteurs nucléaire et informatique des rapprochements qui semblaient « a priori » très bénéfiques aux deux pays. Je souhaite donc que les contacts étroits déjà établis entre nos deux administrations se resserrent encore afin d'élargir le champ de notre coopération industrielle. Les chambres de commerce, les différentes associations professionnelles et les entreprises devront également participer à cet effort. »

Ce renforcement des liens entre les deux pays apparaît comme une nécessité. « La Grande-Bretagne reste certes une île, mais pourquoi plaçons-nous tant d'obstacles à nos échanges en n'harmonisant pas nos horaires, en maintenant des formalités douanières souvent excessives et en laissant en suspens maints problèmes de transports ? (...) Il existe cependant une autre condition, beaucoup plus fondamentale, au resserrement de nos liens économiques : je veux parler du rétablissement d'une croissance équilibrée dans nos pays qui mènent, à l'heure actuelle, une lutte vigoureuse contre l'inflation. Si nous voulons que nos économies s'interpénètrent davantage, il importe au premier chef de résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui à elles », notamment les difficultés provoquées par la « progression excessive des coûts de production, et, en particulier, des coûts salariaux ».

« Nos difficultés procèdent fondamentalement, a déclaré M. Barre, des mêmes dérèglements économiques, même si, dans leur intensité et dans leur déroulement chronologique, des différences peuvent être notées. Le gouvernement britannique et le gouvernement français ont engagé les politiques de redressement économique que la situation exigeait. Le chancelier de l'Echiquier, dont je salue l'action courageuse qu'il mène depuis deux ans, vient de renforcer le dispositif de lutte contre l'inflation mis en place en Grande-Bretagne. Je suis convaincu que les mesures qui ont été récemment décidées ainsi que les concours financiers obtenus des institutions internationales permettront d'accélérer le rétablissement de l'économie britannique. Il est de l'intérêt commun de nos deux pays que réussissent les politiques de redressement économique qui y sont mises en œuvre. C'est aussi l'intérêt de tous les pays du monde. »

AGRICULTURE

LA COUR DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE SANCTIONNE UN DIRECTEUR DE CAISSE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

La cour de discipline budgétaire et financière a décidé la publication au *Journal officiel* du 8 janvier de l'arrêt pris le 15 janvier 1974 à l'encontre de M. Bouché, directeur de la Caisse de mutualité sociale agricole de la Somme. Cette décision intervient à la suite du rejet par le Conseil d'Etat, le 1er octobre 1976, d'un recours en cassation.

La sanction que représente la publication au *Journal officiel* s'ajoute à l'amende de 2 500 francs infligée à M. Bouché, condamné pour avoir « *déterminé unilatéralement les éléments de sa rémunération* », contrairement au statut des caisses de mutualité agricole.

Cette décision apparaît exceptionnelle en raison du rôle mineur joué jusqu'ici par la cour de discipline budgétaire et financière qui en vingt ans ne s'est occupée que de soixante-sept affaires, dont dix-huit seulement furent suivies d'arrêts.

[Créée en 1948 sous tutelle de la Cour des comptes, la juridiction de la cour de discipline budgétaire et financière ne porte que sur les affaires engageant les fonds publics, celles qui relèvent de la Cour des comptes ou de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques. Le gouvernement a fait part à plusieurs reprises de son intention de revigorer la Cour de discipline budgétaire, en même intention de revigorer la cour de comptes l'assurance que ses rapports seraient désormais mieux suivis d'effet.]

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE DU CONSEIL DU CRÉDIT

Le nouveau secrétaire général du Conseil national du crédit, en remplacement de M. Roger Pujol, nommé directeur au Crédit national, pourrait être désigné au conseil des ministres du mercredi 12 janvier.

Le nom de M. Etienne Deisporte, chef du service des interventions à la direction du Trésor, rue de Rivoli, était le plus souvent prononcé.

INDUSTRIE

A Issoire

M. Giscard d'Estaing va inaugurer la plus grosse presse hydraulique d'Europe occidentale

C'est la plus grosse presse hydraulique d'Europe que le président de la République va inaugurer le 13 janvier 1977 à Issoire. De construction soviétique, cette machine gigantesque, d'un poids total de 15 000 tonnes et d'une hauteur de 36 mètres, atteint une puissance de 65 000 tonnes. Elle est destinée au matriçage d'éléments de grand gabarit en alliages légers, en acier et en titane jusqu'à 6 mètres de longueur et 3,50 m de largeur, qui sont largement employés dans l'industrie aérospatiale, le matériel de transport et les installations de production de l'énergie.

La société Interforge a été spécialement créée pour l'exportation de cette presse, son capital étant réparti entre les principaux réalisateurs, à savoir 40,5 % pour Forgeal (filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann), 40,5 % pour Creusot-Loire, 13 % pour Aubert et Duval et 6 % pour la SNECMA.

En 1970, ces partenaires engageaient des négociations pour la fourniture d'une presse hydraulique géante, dont quelques exemplaires seulement fonctionnaient dans le monde : deux en U.R.S.S., d'une puissance de 75 000 tonnes, et deux de 45 000 tonnes aux Etats-Unis. Ils se trouvèrent en présence de deux offres franco-allemandes et d'une offre soviétique. Cette dernière, qui offrait les meilleures conditions sur le plan technique en raison de l'expérience des ingénieurs russes et se révélait la plus avantageuse sur le plan financier, fut finalement retenue. Les pourparlers s'achevaient le 18 avril 1973 par la signature d'un contrat avec la centrale soviétique de commerce extérieur Stankoimport pour la livraison « clefs en main » de cette presse hors série. Conçue par l'Institut de recherche scientifique Vulkmorntach de Moscou conjointement avec l'usine de Novokramatorsk, qui l'a construite, la machine a été entièrement fabriquée en U.R.S.S., de nouvelles nuances d'acier et de nouveaux procédés technologiques ayant dû être élaborés à cette occasion.

Les problèmes qui se posaient pour le transport d'éléments pesant jusqu'à 240 tonnes ont pu être résolus, et les cent quarante spécialistes soviétiques qui séjournaient à Issoire avec leurs familles (voir d'autre part) purent terminer le montage en collaboration avec les techniciens français d'Interforge, dans les délais prévus. Le coût total de l'investissement atteint 100 millions de francs, dont un peu plus de la moitié pour la presse elle-même, et le reste pour les installations de génie civil, les compresseurs et l'appareillage de commande et de contrôle. Une telle réalisation permettra à l'industrie française d'utiliser des pièces de dimensions exceptionnelles dont l'usinage ne peut s'effectuer que dans des conditions très spéciales et sous une forme coopérative.

PRIX

Fièvre sur le café, le cacao et le sucre

Décidément rien ne semble devoir enrayer la fièvre qui secoue les marchés mondiaux des denrées. Après une brève détente, les cours du café ont fait un nouveau bond mardi sur toutes les places pour atteindre 2,14 dollars la livre (+ 0,10 dollar) à New-York, 2 485 livres sterling la tonne (+ 100 livres) à Londres, 2 130 F le quintal (+ 80 F) à Paris.

Une telle situation relève de « *l'hystérie* », a dit le président de l'Association des exportateurs de café colombiens, M. Gilberto Arango Londono. Il pense qu'un « *tranquillisant* » pourrait venir d'un accord entre pays exportateurs et consommateurs sur la base d'un cours de 2 à 2,30 dollars la livre. Au reste, les consignes de boycottage lancées aux Etats-Unis par les organisations de consommateurs et certaines chaînes de grands magasins ne semblent pas avoir le même impact que lors des actions similaires précédentes sur la viande et le sucre. Notre correspondant à New-York nous signale que cette invitation à bouder le café a obtenu un certain écho au Texas, en Californie et même au Canada, mais on ne peut pas parler d'une mobilisation massive des consommateurs ou de « *conversions à la chaîne* » au thé, depuis que le « Club 21 », un des plus élégants de New-York, a décidé servir ce breuvage à la place du café après les repas.

Les courtiers britanniques prévoient d'ailleurs une ruée des ménagères sur le café en prévision d'une nouvelle hausse des prix ; aussi procèdent-ils à de volumineux achats qui font monter les cours. Dans le sillage du café, le prix du cacao progresse à nouveau sur toutes les places après un bref repli en début d'année. La tonne de fèves atteint désormais 2 030 livres sterling à Londres et 18 170 francs à Paris.

Les premiers frissons de fièvre ont été relevés mardi 11 janvier sur le marché du sucre, à Londres comme à Paris. Les cours restant cependant sans rapport avec les sommets de fin 1974, les hausses les plus fortes depuis septembre dernier (+ 10 livres sterling et + 70 francs) ont été enregistrées. Selon les négociants, ces mouvements seraient liés à l'achat par la Chine de 200 000 à 300 000 tonnes de sucre.

ENGAGEMENTS DE MODÉRATION (5,50 à 6 % de hausse en 1977) SIGNÉS PAR PLUSIEURS GRANDS SECTEURS

Une quarantaine d'engagements de modération des prix ont été signés par des secteurs industriels et seront publiés jeudi 13 janvier au « Bulletin officiel des services et des prix » (BOSP), a annoncé mardi soir 11 janvier M. Claude Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances.

Ces engagements concernent la mécanique, la chimie, les industries alimentaires et agricoles. Ils portent sur des hausses annuelles de 5,5 à 6 %.

Le respect de ces engagements de modération fera l'objet de vérifications, a ajouté M. Villain, et les industriels ayant dépassé les augmentations de prix annoncées risquent d'être remis au régime de contrôle administratif des prix, qui veut qu'aucune hausse ne soit tolérée sans autorisation préalable. Le directeur des prix a par ailleurs exprimé sa satisfaction devant les résultats de la première phase du plan Barre.

M. Villain a d'autre part estimé que la progression de l'indice des prix en décembre « pourrait être de l'ordre de 0,5 % ». La veille, M. Durafour avait parlé de 0,4 % (« le Monde » du 12 janvier). La hausse des prix « pourrait se situer à 10 % en 1976 ou un peu en dessous », ajouté M. Villain.

AFFAIRES

SPÉCIALISÉ DANS LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

Le groupe OPI connaît de graves difficultés

L'Omnium de prospective industrielle (OPI) — ensemble de sociétés spécialisées dans la recherche industrielle et sa valorisation — connaît de sérieuses difficultés. Ses deux principales filiales (OPI - Cryochimie et OPI - Textile) sont en état de cessation de paiement depuis le 31 décembre. Au niveau du holding, OPI - S.A., le fondateur, animateur et actionnaire principal (à 51 %), M. Michel Lefebvre, a démissionné de ses fonctions de président. Le conseil d'administration a demandé au tribunal de Saint-Quentin de désigner deux administrateurs provisoires.

La situation de l'Omnium, que l'on voyait pourtant, dans de nombreux milieux, promis à un bel avenir, s'est brutalement et rapidement dégradée à la fin de 1976. Fondé en avril 1969 par M. Michel Lefebvre, l'OPI avait un double objectif : faire des recherches dans des laboratoires spécialisés sur certains secteurs technologiques (mécanique des fluides, textiles) ; valoriser les découvertes en les vendant ou en les échangeant contre des participations dans des filiales créées, en association avec des groupes industriels, pour exploiter les brevets OPI.

Le développement fut rapide. Des actionnaires ayant pignon sur rue vinrent renforcer à concurrence de 49 % le capital de l'OPI (1). De 1 million de francs en 1970, le chiffre d'affaires est passé à 53 millions pour l'exercice 1975-1976. Quant aux bénéfices, ils atteignaient 11 millions de francs !

Comment expliquer une détérioration aussi brutale ? Ses dirigeants ayant tablé sur une augmentation croissante des ventes de brevets et de licences se sont lancés dans un important programme d'investissements. Or avec la crise économique, les industriels ont réduit leurs dépenses dans les nouvelles technologies. Les revenus de l'OPI ont donc été largement inférieurs aux prévisions... et il était trop tard pour revenir sur les engagements d'investissements.

Certains s'étonnent cependant que ce problème de trésorerie, somme toute classique, ait pris une telle ampleur dans le cas présent. Le procureur de la République a reçu mardi les commissaires aux comptes de l'ensemble des sociétés du groupe.

Le conseil d'administration d'OPI S.A. se réunissait ce mercredi 12 janvier à Paris. Pour l'heure, les administrateurs provisoires s'efforcent d'établir un diagnostic, de chiffrer le « trou ». Si celui-ci n'est pas trop important, il restera alors à relancer l'Omnium sur de nouvelles bases. Il serait pour le moins navrant que l'on disperse des équipes de chercheurs à haut niveau au moment même où chacun souligne la nécessité de développer en France la technologie industrielle.

J.-M. Q.

(1) On y trouve l'U. A. P., la Caisse des dépôts et consignations, Gazocéan, la Française des pétroles B. P., le C. C. F., le Crédit du Nord, Drouot, Goulet-Turpin, Sofinnova.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	DM	Fr. suisses	Fr. français
48 heures	4 3/8 5 3/8	4 1/8 5 1/8	1/4 1 1/4	
1 mois	4 1/2 5	4 3/8 4 7/8	5/8 1 1/8	11 1/2 11 3/4
3 mois	5 5 1/2	4 3/8 4 7/8	1 1/8 1 5/8	12 1/4 12 1/2
6 mois	4 7/8 5 3/8	4 3/8 4 7/8	3/4 1 1/4	12 3/4 13
1 an				12 5/8 13

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Les principales commandes concernant Super-Phénix vont être passées

Une nouvelle étape dans le recours au nucléaire

La société Novatome (1), constituée en avril dernier à l'initiative des pouvoirs publics pour être le maître d'œuvre de la réalisation des centrales nucléaires surrégénératrices, devrait, dans les jours qui viennent, recevoir commande des éléments principaux — en particulier la « chaudière nucléaire » elle-même et les générateurs de vapeur — de Super-Phénix, le surrégénérateur de 1 200 MW, qui sera construit sur les bords du Rhône, à Creys-Malville (Isère). Le conseil de surveillance de la société Nersa, dont le capital appartient pour 51 % à l'E.D.F., pour 33 % à l'ENEL (l'E.D.F. italien) et pour 16 % à la S.B.K. — filiale de la R.W.E. allemande dans laquelle la Belgique et les Pays-Bas ont une participation, — a en effet autorisé, le 20 décembre dernier, la direction de la société à passer ces commandes. La construction de Super-Phénix devrait s'étaler sur sept ans et demandera un investissement de l'ordre de 5 milliards de francs.

L'autorisation donnée par le conseil de surveillance de Nersa de passer commande des éléments principaux de Super-Phénix permet de penser que le point de non-retour dans la décision française de faire appel à la technique des surrégénérateurs est atteint. Le contrat entre Nersa et Novatome n'est certe pas encore signé, mais sa rédaction et son approbation par les pouvoirs publics ne devraient maintenant pas poser de problèmes autres que techniques.

La décision prise le 20 décembre dernier fait suite à celle, annoncée au milieu d'octobre par Nersa, de passer des marchés préparatoires, concernant notamment diverses parties du gros œuvre (galeries et canalisations souterraines) et certaines études d'exécution. A l'époque, certains des partenaires présents au sein de Nersa en particulier, semble-t-il, les Allemands, avaient jugé prématuré de lancer les commandes principales, certains problèmes financiers n'ayant pas été résolus.

Cet obstacle étant aujourd'hui levé, on peut dire que la décision du gouvernement français, prise le 15 avril 1976 lors d'un conseil restreint réuni à l'Elysée, va véritablement entrer dans les faits. Déjà chef de file mondial de la technique des surrégénérateurs avec Phénix, centrale de 300 MW qui a divergé le 31 août 1973 — et qui est arrêtée pour le moment à cause de fuites de sodium (*le Monde*, du 22 décembre 1976), — la France affirme sa volonté de recourir largement à une technique jugée seule capable de lui donner, à moyen terme, l'indépendance énergétique voulue.

L'opposition aux surrégénérateurs reste cependant vive. La décision d'avril dernier avait provoqué de nombreuses réactions. Le site de Creys-Malville, sur lequel des travaux de gros œuvre étaient déjà commencés, a été le lieu, au printemps et à l'été 1976, de manifestations anti-nucléaires contre lesquelles la police est intervenue. En septembre, le conseil général de l'Isère, suivi en décembre par celui de Savoie, ont demandé au gouvernement de surseoir au projet de construction de Super-Phénix. A la fin de l'année, c'était au tour de nombreux scientifiques du CERN, de Genève, de demander l'arrêt des travaux.

Pour les opposants aux surrégénérateurs, la nouvelle filière nucléaire est lourde d'inconnues : la technique est mal maîtrisée et met en œuvre d'importantes quantités de sodium fondu (5 000 tonnes pour Super-Phénix) et, surtout, de plutonium (4,5 tonnes). Selon eux, l'appel massif aux surrégénérateurs, impliquant la mise sur pied d'une véritable « industrie » du plutonium », risque d'amener à une société où la circulation de cette matière biologiquement et stratégiquement si dangereuse imposera une surveillance policière croissante.

Les partisans de la nouvelle filière présentent à l'opposé les surrégénérateurs comme le seul secours raisonnable pour éviter une dépendance énergétique aiguë : le refus de faire appel à cette technique, font-ils valoir, réduit le pouvoir énergétique d'une tonne d'uranium naturel à 15 000 tonnes d'équivalent-charbon, au lieu de 900 000 tonnes, si l'on choisit d'utiliser cette technique de pointe qui, estiment-ils, est très bien maîtrisée.

La décision de construire Super-Phénix — qui est un prototype — ne préjuge évidemment pas des décisions qui seront prises ultérieurement concernant la construction d'autres centrales de ce type. Il n'en reste pas moins qu'une nouvelle étape dans le recours à l'énergie nucléaire va ainsi être franchie.

XAVIER WEEGER.

RAYONNEMENT ET PLUTONIUM

A la différence des centrales nucléaires, où l'uranium est « brûlé » et où le plutonium n'est produit, en petites quantités, qu'à titre de sous-produit, les surrégénérateurs ont la particularité, à partir d'un combustible mixte uranium-plutonium, de produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment.

Cela ne peut se faire qu'au prix d'innovations techniques importantes. La nature de la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur soumet en effet les différents matériaux mis en œuvre à un rayonnement très intense, qui impose que toutes les manipulations se fassent à distance. Et surtout, au lieu d'eau comme dans la plupart des centrales nucléaires classiques (filière américaine), le liquide utilisé comme modérateur et caloporteur est du sodium fondu à plus de 500 °C. Les problèmes de sûreté sont donc compliqués par ces deux facteurs, et notamment par la très forte réactivité du sodium : celui-ci brûle spontanément au contact de l'air et réagit très violemment avec l'eau qui reste utilisée, dans les surrégénérateurs, pour la production de vapeur destinée à faire tourner les turbines productrices d'électricité.

(1) La répartition du capital de Nivatome a fait l'objet récemment de difficiles négociations, le C.E.A. étant désireux d'obtenir la minorité de blocage (plus du tiers). Le ministère de l'industrie et de la recherche souhaite que le capital soit réparti de la façon suivante : Creusot-Loire, 40 % ; Neyrpic, 15 % ; Alsthom-Atlantique, 15 % ; C.E.A., 30 %.

● *L'Agence pour les économies d'énergie vient de décider d'accorder plusieurs subventions.* — Trois opérations mettant en œuvre des énergies nouvelles bénéficient de 310 000 francs sur le budget de la délégation aux énergies nouvelles (installations utilisant l'énergie solaire à la maison de retraite d'Aramon (Gard), à celle de Saint-Gilles (Gard) et au C.E.S. de Saint-Gilles). D'autre part, 2,35 millions de francs ont été accordés à quatorze établissements pour réaliser des investissements générateurs d'économie de fuel lourd et 7,16 millions ont été alloués à trois opérations de démonstration (amélioration thermique de bâtiments, chauffage d'immeubles par récupération de calories d'une raffinerie). Enfin, les taux des primes dont pourront bénéficier les entreprises réalisant en 1977 des investissements générateurs d'économie passeront à 25 %.

Le 13 janvier

DÉBAT ENTRE MM. MARCHAIS ET FOURCADE SUR LES BÉNÉFICES PÉTROLIERS

Le débat qui doit opposer jeudi 13 janvier — sous réserve de la grève des réalisateurs — M. Georges Marchais à M. Jean-Pierre Fourcade sur le coût de l'énergie est le résultat d'un défi lancé par le secrétaire général du P.C.F. Au micro de France-Inter, M. Marchais affirmait le 13 décembre : « *Nous nous sommes livrés à un petit calcul sur le montant du racket opéré par les compagnies pétrolières. Il se monte à 400 milliards. Et je mets le premier ministre, en l'occurrence M. Barre, au défi de me prouver le contraire.* »

Ce ne fut pas M. Barre, mais M. Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances et actuel ministre de l'équipement, qui releva le gant le soir même, jugeant « *sommaires et irréfléchis* » les propos tenus par son adversaire de jeudi.

La querelle n'est pas nouvelle : les compagnies ont toujours prétendu que la transparence du marché était totale. (« *Tout le monde connaît le prix du pétrole brut (...). A l'autre bout, nous connaissons également le prix du pétrole brut importé en France* », répondait l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole à M. Marchais le 17 décembre.) Le P.C.F. et bien d'autres soutiennent en revanche qu'il est difficile de connaître le prix de transfert du pétrole des sociétés même à leurs filiales, ainsi que les primes et rabais divers consentis par les pays producteurs.

L'Iran réduit ses dépenses en raison de la mévente de son pétrole

Téhéran (*A.F.P., A.P.*). — L'Iran va réduire son assistance à l'étranger, ajourner plusieurs projets d'investissement et prendre désormais en considération le montant des achats de pétrole de ses partenaires étrangers pour l'attribution de contrats industriels, a annoncé le 11 janvier le ministre d'Etat pour le plan et le budget, M. Adbulmajid Majidi.

La révision du budget — qui couvre la période mars 1977 à mars 1978 — a été rendue nécessaire par la baisse (de l'ordre de 20 millions de dollars par jour) des revenus pétroliers au cours des premières semaines de l'année. Les recettes pétrolières couvrent en effet les trois quarts du budget. Or, de 24 milliards de dollars en 1976, elles pourraient tomber — au rythme actuel des enlèvements de pétrole — à 17 milliards de dollars en 1977.

Les ventes directes effectuées par la compagnie nationale iranienne (NIOC) n'ont pas dépassé en moyenne 651 000 barils par jour en janvier, alors qu'elles s'élevaient à 1 335 530 barils par jour en décembre. Quant aux ventes du Consortium, elles ont baissé de 35 % (une partie de cette baisse est d'ailleurs due à la détente sur le marché plus qu'au prix élevé du pétrole iranien). M. Majidi a donc annoncé qu'à l'avenir les importations feraient l'objet de troc contre du pétrole et que plusieurs projets d'assistance à des pays étrangers seraient purement et simplement supprimés.

A L'ÉTRANGER

M. OSSOLA EXPLIQUE LE « CAS » ITALIEN

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Rinaldo Ossola, ministre italien du commerce extérieur, effectue une visite à Paris, les 12 et 13 janvier, pour rencontrer les autorités françaises et les responsables de l'Organisation de coopération et de développement économique (O. C. D. E.). Le déplacement de l'ancien directeur général de la Banque d'Italie s'insérit dans un cycle de voyages ayant sans doute pour but d'ouvrir de nouveaux débouchés à la péninsule, mais aussi d'expliquer le « cas italien ».

A Paris, M. Ossola doit s'entretenir avec MM. Barre, premier ministre ; Rossi, ministre du commerce extérieur, et Ciapier, gouverneur de la Banque de France. Les discussions seront d'abord consacrées aux relations commerciales entre les deux pays, afin d'éviter que de nouveaux conflits n'éclatent à l'avenir. D'ailleurs, la « guerre de la chaussure » a cessé, puisque la France ne fait plus de contrôle aux frontières, et celle du vin est en veilleuse du fait d'une mauvaise récolte italienne l'an dernier, qui a fait monter les prix.

La délégation transalpine se préoccupe aussi des dispositions de la France à l'égard de la Péninsule. Elle compte faire valoir que les mesures protectionnistes de l'Italie sont progressivement levées. La taxe sur les achats de devises, qui n'est plus que de 2,5 %, disparaîtra à la mi-février ; un mois plus tard, le dépôt sur les importations cessera. Lui aussi, après être passé de 40 % à 25 % le 15 janvier, Les Italiens ne manqueront pas de demander à la France d'appuyer leurs demandes de prêts. Deux négociations, en effet, sont en cours : l'une avec le Fonds monétaire international (530 millions de dollars), l'autre avec la C.E.E. (490 millions). — R. S.

● **AU PORTUGAL**, le nombre des chômeurs a été de trois cent quatre-vingt-dix-sept mille, selon les estimations officielles. Ce nombre, *le double de celui enregistré deux ans plus tôt*, correspond à 11,6 % de la population active. Il comprend cinquante-cinq mille rapatriés des anciennes colonies d'Afrique.

LE FONDS MONÉTAIRE PRÊTE 36 MILLIONS DE DOLLARS AU VIETNAM

Le Fonds monétaire international a accordé, mardi 11 janvier, un prêt de 31 millions de droits de tirage spéciaux (36 millions de dollars) au Vietnam.

Ce prêt a été accordé au titre des facilités de financement compensatoire réservées aux pays producteurs de matières premières affectés par une baisse soudaine de leurs recettes à l'exportation.

C'est la première fois que le Vietnam utilise les facilités de crédit du Fonds monétaire international. Le droit du Vietnam réunifié à occuper au sein du F.M.I. le siège qu'y détenait le Vietnam du Sud avait été confirmé par le conseil d'administration du Fonds en septembre 1976, en dépit de l'opposition des Etats-Unis.

Pré Catelan
29 janvier
de 9 à 18 heures
●
premier séminaire
d'ERGOINFORMATIQUE
animé par :
Victor CHAPTAL de CHANTELOUP
Thème :
Introduction à la conception, à la correction et à l'aménagement de l'informatique d'après les facteurs humains.
Inscriptions jusqu'au 27 janvier :
BUREAU d'ERGOINFORMATIQUE
40, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris. Téléph. : 540-55-04.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « DOSSIERS ET DOCUMENTS »
L'ANNÉE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
1976 : L'ESPOIR DÉÇU
Au sommaire :
● *Bilan économique et social*
● *Bilan financier et boursier*
● *Où en sont les principaux pays ? (88 monographies à jour)*
● *Les mutations structurelles*
● *Une chronologie des événements*
● *Un index par thèmes et par pays*
168 pages - 100 illustrations.
EN VENTE A PARTIR DU 17 JANVIER - 12 F.

الشركة التونسية للكهرباء والغاز
steg
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) est sur le point de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour les études, la fourniture et le transport du matériel nécessaire au renforcement de 11 postes HT/MT existants et à la construction de 3 nouveaux postes HT/HT et HT/MT et 300 km de lignes 225 kV, 150 kV et 90 kV.
Les constructeurs désireux de soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au siège social de la S.T.E.G. (Département de l'Equipement — 38, rue Kémal-Ataturk — Tunis (Tunisie), ou se les faire adresser à partir du 3 janvier 1977.
L'ouverture des plis est prévue pour le 2 mars 1977, à 16 heures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT D'ACTIONS DE LA
COMPAGNIE DES EAUX ET ELECTRICITE DE L'OUEST AFRICAIN
au PRIX UNITAIRE de F 235
portant sur un maximum de 120 000 actions, sous la condition qu'une quantité minimum de 64 000 actions soit proposée
Présentée par
LE CREDIT LYONNAIS
agissant pour le compte de la Société
GAZ et EAUX
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 1977 INCLUS
Avis No 76-1106 du 29 décembre 1976, de la Chambre Syndicale des Agents de Change - Note d'information portant le visa No 77-03 du 5 janvier 1977 de la Commission des Opérations de Bourse.

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE)	U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUAT. AU 31 DEC. 1976 :				
Actions émises	365 978	635 732	578 443	1 468 600
Actif net total (millions F)	52,08	91,58	89,99	162,10
réparti comme suit :				
a) France :				
Oblig. classiques	81,3 %	19,6 %	19,2 %	18,9 %
Oblig. convertibles	8,7 %	9,5 %	11,4 %	10,4 %
Actions	néant	37,4 %	48,1 %	19,1 %
b) Etranger :				
Actions et oblig.	néant	29,7 %	15,3 %	47,1 %
c) Billets hypothécaires	3,8 %	néant	néant	0,6 %
d) Disponibilités	8,2 %	3,7 %	6 %	3,7 %
Valeur liquid. action	F 142,41	F 144,05	F 156,11	F 130,85

Souscriptions et rachats à tout moment chez :
— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue St-Honoré, 75021 Paris CEDEX 01. Tél. 261-53-44. TOUR ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92063 Paris La Défense. Tél. 786-18-10 et dans ses agences de Province.
— CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. 261-53-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. 961-93-22 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. 604-81-30 et dans ses agences de Province.

CANDIDATURES AU PRIX POUR L'ÉNERGIE FONDÉ PAR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les candidatures au Prix pour l'énergie peuvent être adressées au secrétariat du Prix, où elles seront reçues jusqu'au 15 avril 1977.

Ce prix, d'un montant annuel de 250 000 F, a été fondé en 1974 par la Société générale pour récompenser les meilleures initiatives ayant pour effet d'améliorer la situation française dans le domaine de l'énergie. Le jury est présidé par le professeur Louis Neel, prix Nobel de physique.

Le 2 décembre dernier, la remise du prix 1976 a été effectée, sous la présidence d'honneur de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, par M. Paul Mentré de Loye, délégué général à l'énergie, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient de très nombreuses personnalités.

Deux équipes ont été couronnées : l'une, de quatorze cadres des Ciments Lafarge-France, qui a étudié et appliqué les moyens de réduire la consommation calorifique pour la fabrication du ciment, l'autre, de six ingénieurs d'E. D. F. - Delle-Alsthom, Merlin-Gerin et Coq-France, qui a mis au point une nouvelle technique de transformateurs, les matériels blindés à très haute tension.

Un tel choix n'implique nullement que le jury n'examine pas avec intérêt les candidatures individuelles, comme il l'a déjà montré en récompensant M. Pierre Maugis, pionnier de la géothermie. Tout en étant fort précis, les objectifs du prix intéressent en effet un ensemble assez vaste pour que puissent y trouver place des actions d'ampleur et de nature très variées.

Le règlement et les renseignements concernant le prix seront communiqués sur simple demande au secrétariat du Prix pour l'énergie, Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris (tél. 266-54-00, poste 36-23).

LA BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien), siège social 7, place Vendôme, 75001 Paris, au capital de 25 millions de francs, a décidé de faire apport, à compter du 1er janvier 1977, de son réseau de Djibouti à une société filiale, la **BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - MER ROUGE**, dont elle détiendra la totalité du capital porté à cette occasion à FD 350 000 000.

La **BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - MER ROUGE** bénéficiera de l'appui technique le plus complet de sa maison-mère et fera donc partie intégrante du groupe B.N.P.

SILIC

Les loyers du premier semestre de l'exercice en cours (1er juillet au 31 décembre 1976) et ceux émis le 1er janvier 1977, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 31 mars, s'élèvent à 31 560 000 F contre 28 168 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La cadence des locations reste très satisfaisante, bien que certaines d'entre elles ne doivent prendre effet que dans le courant du second semestre de l'exercice.

ACIER - INVESTISSEMENT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DECEMBRE 1976

Au 31 décembre 1976, la situation provisoire des comptes d'Acier-Investissement faisait ressortir une valeur liquidative globale de 139,58 millions de francs, soit 106,33 F par action.

Pour louer une voiture en Espagne, réservez chez
europcar
645.21.25

LES MARC

PARIS

Brusque rep

LON

NOUVELL

INDICES

BOURSE DE PARIS - 1

VALEURS

هكذا من الأصل

CIERS DES SOCIÉTÉ

IQUE D'ACHAT D'ACTIONS
DE LA
E des EAUX et ELECTRICITE
L'OUEST AFRICAIN
K UNITAIRE de F 235
maximum de 120 000 actions,
sous la condition
minimum de 64 000 actions
soit proposée
Présentée par
CREDIT LYONNAIS
ur le compte de la Société
AZ et EAUX
JUSQU'AU 31 JANVIER 1977 INCLUS
décembre 1976, de la Chambre Syndicale
sé d'information portant le visa No 77-03
mission des Opérations de Bourse.

M DES ASSURANCES DE PA
ACTIONS SÉLECTION-NÉES
AEDIFICANDI (UNION SEDUANAISE-BRABANT)
Valeurs françaises dominantes
Placements à caractère immobilier
635 752
576 443
91.58
89,99
19,6 %
6,6 %
37,4 %
29,7 %
néant
9,7 %
F 144,05
F 136,11
maximum de 120 000 actions,
sous la condition
minimum de 64 000 actions
soit proposée
Présentée par
CRÉDIT LYONNAIS
sur le compte de la Société
AZ et EAUX
JUSQU'AU 31 JANVIER 1977 INCLUS
décembre 1976, de la Chambre Syndicale
sé d'information portant le visa No 77-03
mission des Opérations de Bourse.
A tout moment chez :
DE BANQUE : 370, rue St-Honoré
QUE ASSUR. quartier Louis-Blanc
et dans ses Agences de Province
Notre-Dame-des-Victoires
Gabriel-Péri, 93100 Argenteuil
Boulogne. Tél. 604-51-00 et aux
AU PRIX POUR L'ÉNE
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
vaste pour leur procurer
place des actions simple
nature leur offrent.
Le règlement et la remise
concernent le gré à gré
négocié sur simple
secrétariat du Parc pour
Société Générale
Haussmann, 75009 Paris
54-00, poste 5-501.
LA BANQUE NATIONALE
LE COMMERCE ET L'IND
(Ocean Indien, Pacifique
Vendôme, 75001 Paris
25 millions de francs
faire appel à compte
1977, de son réseau
une société spécialisée, la BANQ
LE COMMERCE ET L'IND
MER ROUGE, dont elle
totalité du capital pour
Les FCD
LA BANQUE POUR LE C
ET L'INDUSTRIE
bénéficiaires de
plus complet de
vera pour votre
B.N.P.
SILIC
Les livres de premier
l'exercice en cours
31 décembre
correspondant
mentaire
à 31 décembre
pour
Le Conseil
sur
d'une
effet
semestre de
ACIER - INVESTISSEMENT
VALEUR LIQUIDATIVE
AU 31 DECEMBRE
Pour louer une voit
Espagne, réservez
europcar
645.21.25

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Brusque repli

Les valeurs françaises se sont brusquement repliées mardi à la Bourse de Paris, où les indices ont perdu 1,5 % en moyenne. Dès le début de la séance, le ton était donné, et la baisse allait s'étendre sur tous les fronts, n'épargnant finalement que quelques titres, disséminés dans certains compartiments (Printemps, Mérieux, Cotelle, Crédit du Nord et Labo. Bellon, dont la cotation a même été retardée en raison de la demande). A l'issue des deux heures de cotations, près d'une centaine de titres s'étaient inscrits en recul, parfois sensible.

Aucun compartiment, en particulier, n'a pu tirer son épingle du jeu, mais les plus touchés ont été : le bâtiment, l'alimentation, la construction électrique, les chimiques, la métallurgie, les magasins, et, dans une moindre mesure, les banques.

Les plus fortes baisses ont été enregistrées par Raffinage, Générale de fonderie, Chiers, C.F.I., Compagnie bancaire, Nobel.

Certes, nombre d'opérateurs, à la suite du ralentissement observé la veille notamment, s'attendaient, ce mardi, à un nouvel effritement. Mais l'ampleur de la baisse a déçu la corbeille tout entière. La remontée du taux de l'argent au jour le jour à 10 1/4 % et la vigueur du redressement du dollar ont pu refroidir quelques investisseurs. Plus sûrement, il faut incriminer la réserve des acheteurs, déjà relevée lundi, et l'accélération des ventes bénéficiaires, inévitable dans un tel climat.

Aux valeurs étrangères, les américaines étaient plutôt irrégulières, tandis que les allemandes ont baissé plus franchement. De même, les mines d'or, après leur effritement de la veille, se sont repliées.

Sur le marché de l'or, dont le volume de transactions se regonfle peu à peu (4,63 millions de francs contre 3,07), le lingot a finalement perdu 20 francs à 21 730 francs, après en avoir gagné 70 à 21 820 francs. Le napoléon a reculé de 1,70 F à 235,10 F.

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 10 1/4 %

LONDRES

Amorcée la veille en clôture, le mouvement de repli se poursuit mercredi matin à l'ouverture. Les vedettes industrielles perdent plus de cinq points. Viz recul des fonds d'Etat, qui baissent souvent de 1 livre, et des pétroles. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 130 45 Clôture 129 40

VALEURS	CLÔTURE 11/1	COURS 12/1
War Loan 3 1/2 %	27 3/8	27 7/16
Beecham	374 ...	368 ...
British Petroleum.....	784 ...	776 ...
Shell	468 ...	457 1/2
Vickers	165 ...	166 ...
Imperial Chemical	343 ...	338 1/2
Courtaulds	94 ...	92 ...
De Beers	205 ...	207 1/2
*Western Holdings	13 1/4	12 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. ...	182 ...	179 ...
*West Driefontein	16 1/2	17 ...

(*) Ex Divid.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc 1976.)

	10 janv.	11 janv.
Valeurs françaises ..	162,2	164,2
Valeurs étrangères ..	101	100,2

C^ DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,6	64,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RAFFINERIES DE SAINT-LOUIS. — Pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, la Générale Sucrière, filiale de Saint-Louis, a réalisé un bénéfice de 18,43 millions de francs (plus-values et cessions d'actifs compris) contre 4,42 millions, ce qui permettra de distribuer un dividende global de 14,50 F contre 13,50 F.

Grâce à ces bons résultats, « les comptes consolidés de Saint-Louis en 1976 seront en progression sur ceux de l'exercice précédent », a indiqué le président, M. Hugues de Revel.

DE BEERS. — Le groupe annonce que sa centrale de ventes a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires record de 1,55 milliard de dollars (1 351 millions de rands) contre 1,06 milliard en 1975 (783,48 millions de rands). (Voir « le Monde » du 12 janvier.)

PROCTER AND GAMBLE. — Le dividende trimestriel est porté de 55 cents à 65 cents par action et payable le 15 février.

B. A. S. F. — La firme allemande, deuxième au plan mondial dans son secteur d'activité (chimie), va porter son capital de 1 768 millions à 1 888 millions de deutschemarks par émission à 130 DM d'une action nouvelle de 50 DM, créée jouissance au 1er janvier 1977, pour quinze anciennes. L'opération se déroulera du 26 janvier au 8 février. Son produit servira à financer les investissements à moyen terme du groupe.

VALEURS	COURS 10/1	COURS 11/1
Alcan	55 7/8	55 ...
A.T.T.	63 3/8	63 ...
Boeing	41 5/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank ...	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	131 1/2	130 ...
Eastman Kodak	64 1/4	63 1/2
Exxon	53 1/4	53 ...
Ford	60 5/8	60 1/4
General Electric	54 ...	53 5/8
General Foods	31 1/2	31 1/8
General Motors	76 ...	75 ...
Goodyear	22 3/4	22 1/2
I.B.M.	271 1/4	268 5/8
I.T.T.	34 ...	33 3/4
Kennecott	32 1/4	27 3/4
Mobil Oil	66 3/8	63 3/4
Pfizer	28 1/2	28 3/4
Schlumberger	91 1/2	88 3/4
Texaco	27 7/8	27 3/4
U.A.I. Inc.	28 3/8	26 5/8
Union Carbide	59 1/2	59 5/8
U.S. Steel	47 1/2	47 ...
Westinghouse	18 ...	17 1/8
Xerox	56 7/8	56 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/1	12/1
1 dollar (en yens) ..	292 40	292 35

NEW-YORK

Repli brutal

Les cours se sont brutalement repliés mardi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance très animée (34,1 millions d'actions ont changé de mains contre 30,8 millions), l'indice Dow Jones a perdu 10,22 points, à 976,65.

Sur 1 809 valeurs traitées, 1 080 ont baissé, 443 seulement ont progressé et 286 sont restées inchangées.

Les spécialistes se perdent en conjectures sur les raisons d'une telle reculade.

Après une première réaction favorable, certains avancent que le programme de relance de M. Carter n'a pas convaincu l'ensemble de la communauté financière américaine. Dans ce contexte, l'annonce d'une progression de 11 % des intentions d'investissements pour 1977, par rapport à ceux réalisés en 1976, est quasiment passée inaperçue.

D'autres estiment que les diverses informations relatives à la situation du Proche-Orient ont pu inquiéter quelques opérateurs.

Enfin, les difficultés financières de la ville de New-York réapparaissant, le phénomène a pu inciter plusieurs investisseurs à liquider une partie des « blue chips » et « valeurs vedettes » précédemment acquises.

Indices Dow Jones : transports, 234,34 (—2,46) ; services publics, 107,46 (—0,64).

BOURSE DE PARIS - 11 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 70	0 847
3 %	52 50	4 727
3 % 1939-1949	144 ...	4 727
3 % amort. 45-54	84 40	3 148
4 1/4 % 1963	101 60	2 788
4 1/2-4 3/4 % 63	98 70	1 349
Emp. N. Ec. 3 % 65	104 70	1 341
Emp. N. Ec. 6 % 66	103 90	1 693
Emp. N. Ec. 6 % 67	96 80	3 699
Emp. 7 % 1973	105 10	6 923
E.D.F. 6 1/2 1950	...	4 221
— 5 % 1960	101 20	4 522

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.B.P. parts 1958	474 10	474 10
E.B.F. parts 1969	467 ...	467 30
Ch. France 3 %	130 ...	130 ...
Aluelle (C.E.A.E.B.	530 ...	527 ...
Aluelle (Vie)	213 ...	220 ...
A.E.F.-Gén. Centr.)	395 ...	396 ...
Ass. Gr. Paris Vie	1200 ...	1175 ...
Concorde	260 ...	250 ...
Epargne France	315 ...	317 ...
Fonc. T.I.A.R.D.	93 50	92 50
France I.A.R.D.	184 ...	184 50
France (La)	330 ...	330 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Ste) Centr.	620 ...	615 ...
Préservatrice S.A.	343 ...	335 ...
Protectrice A.I.D.	230 ...	231 ...
U.A.P.	580 ...	580 ...
Alsacien. Banque	360 ...	360 ...
(Lt) Banq Dupont	265 ...	265 ...
Banque Hervet	230 10	229 80
Banq Hypoth. Eur.	235 ...	234 50
Banq. Nat. Paris.	475 ...	474 ...
Banque Worms	178 ...	178 ...
C.C.I.D.	82 ...	0 84 50
Cedetel	114 50	115 ...
Cofica	... ...	81 50
C.A.M.E.	92 50	93 80
Crédit(e)	167 ...	167 ...
Cres. gén. Indust.	166 40	160 ...
Cr. Ind. Ais.-Lor.	148 ...	148 ...
(M) Crédit Mod.	52 ...	d 51 ...
Financière Sofal	127 ...	135 ...
Finextel	126 ...	127 ...
Fr. Cr. et B. (Cie)	57 ...	59 ...
France-Bail	200 ...	202 ...
Hydro-Energie	33 50	34 ...
Immobail B.T.P.	137 ...	137 ...
Immobanque	173 60	178 ...
Immotrice	131 20	132 ...
Interbail	166 ...	164 50
Locabail Immob.	189 ...	189 ...
Locafinancière	143 ...	141 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Alemand	97 ...	97 ...
Paris-Réescompt	320 ...	310 ...
Marseill. Crédit	257 ...	257 ...
Sequanaise Banq.	195 ...	195 ...
SLIMINCO	174 50	175 ...
Sté Cent. Banque	72 50	72 50
Sté Générale	200 ...	200 ...
SOFICO-Bail	177 ...	177 ...
Sovabail	201 40	193 50
UCIP-Bail	119 90	119 90
UnBail	190 ...	189 30
Un. Ind. Crédit.	119 ...	119 ...
Cie F. Stein Rx.	182 50	182 50
Fene. Chât.-d'Eau	611 ...	620 ...
(M) S.O.F.I.P.	70 50	...
Fonc. Lyonnaise	809 ...	800 ...
Immeub. Marseille	525 ...	508 ...
Louvre	191 50	190 50
Midi	583 ...	573 ...
Route (ancienne	654 ...	654 ...
SINVIM	157 20	157 30
Voitures à Paris	255 ...	253 ...
Cogifi	129 ...	127 10
Francina	107 ...	108 ...
Gr. Fin. Constr.	119 ...	119 ...
Immimob.	... ...	119 50
Immorivest	87 ...	87 ...
Cie Lyon Imm.	95 ...	93 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
UFIMEG	80 50	80 50
U.G.I.M.O.	119 40	118 60
Union Habit.	155 50	155 50
Un. Imm. France	128 ...	129 20
Acier Investiss.	96 50	96 ...
Bastion Sélect.	131 ...	174 ...
Safragi	200 ...	199 10
Amelie (Cie ind.)	184 ...	180 ...
Applic. Hydraul.	680 ...	670 ...
Artois	95 ...	85 ...
Centen. Blanzy	281 50	282 ...
(Ny) Contrest.	115 ...	113 ...
(ny) Chaupon	... ...	135 ...
Charg. mun. (p.)	2750 ...	2719 ...
(L') Ox. B. Nord.	147 ...	147 ...
Electro-Financ.	4270 ...	272 ...
Fin. Bretagne	45 50	45 50
Fin. et Ener.	600 ...	588 ...
La Mure	34 ...	34 90
Lyons et Cie	111 ...	111 ...
(Ny) Lorsec	118 50	118 60
Cie Marocaine	26 65	25 60
O.V.A.I.M.	... ...	45 ...
OPB Paribas	82 20	92 10
Paris-Orléans	75 10	75 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Aquitaine	358 ...	358 ...
Auxiliaire Navig.	159 ...	158 90
Bail-Equip.	153 50	148 ...
Bail-Investiss.	198 ...	195 ...
B.C.T.	119 ...	119 ...
Bazar H. V.	64 70	64 50
Bégnio-Say	76 20	76 ...
Bic	784 ...	770 ...
Bourgeaux	320 ...	320 ...
B.S.N.-G.D.	528 ...	519 ...
Carrefour	1530 ...	1480 ...
— (Obl.)	280 ...	277 ...
Casino	1085 ...	1080 ...
C.D.C.	227 ...	226 ...
CEM	73 20	73 10
Cotelem	175 ...	176 ...
Chaz. Rémy	173 10	178 20
Chatt.-Comm.	34 ...	32 30
Chiers	87 40	84 ...
Chim. Roul.	106 10	105 20
Cim. Franç.	97 50	97 ...
— (Obl.)	118 50	118 50
C.I.T. Alcatel	1323 ...	1315 ...
Club. Méditer	419 ...	408 10
C.M. Industr	160 60	158 ...
Cofimeg	102 70	101 ...
Cofradel	265 ...	253 ...
Cie Bancaire	308 ...	296 ...
C.G.E.	283 ...	278 ...
— (Obl.)	351 ...	340 50
C. Entrepr.	114 ...	112 10
Cot.-Foucher	55 50	57 50
Cr. Com. Fr.	103 30	103 ...
— (Obl.)	173 60	173 60
Créd. fonc.	324 90	318 ...
C. F. Imm.	128 ...	128 ...
Créd. Indust	104 ...	119 ...
Créd. Nat	320 ...	309 ...
Crédit Nord.	98 ...	98 95
Creusot-Loire	97 70	96 50
C.S.F.	161 50	168 ...
D.B.A.	158 ...	158 10
Dessin.-M.-E.	69 70	69 ...
Delfer-Willig.	45 ...	44 50
Dubuit	570 ...	564 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Eaux (Cie Gles)	494 ...	488 ...
E. I. Lefebvre	268 ...	267 ...
Ebauchage	55 ...	54 90
Eurafrance	168 ...	168 ...
Europe n° 1	364 ...	363 80
Farodo	389 50	381 ...
Fin. Paris PB	156 50	156 90
— obl. conv	192 ...	192 ...
Fin. Un. Eur.	54 ...	53 ...
Fraissinet	75 ...	73 90
Fr. Pétroles	110 90	108 50
— (Certific.)	26 50	26 05
Galeries Laf.	55 40	54 ...
Gle d'outr.	142 ...	141 ...
Gle Fonderie	152 ...	145 10
Générale Occ	170 ...	168 ...
Gr. Tr. Mar.	193 ...	191 50
Guyanne-Ens.	295 ...	294 50
Hachette	161 90	158 50
Hutch. Maps	109 90	108 ...
Imetal	94 80	92 10
Inst. Mérieux	368 ...	374 90
J. Borel Int.	225 ...	217 50
Immeuble Ind.	84 50	84 ...
Kali Ste Th.	72 ...	70 ...
Kléber-Col.	42 80	42 ...
Lac. Seltzo.	200 ...	214 ...
Lafarge	194 90	194 ...
— (oblig.)	271 90	271 90
La Hanin	322 ...	317 50
Lagrand	1714 ...	1703 ...
Locabail	178 ...	177 ...
Locafrance	128 90	126 50
Lacfindus	290 ...	293 50
L'Oréal	518 ...	516 ...
— obl. conv.	3015 ...	3010 ...
Lyon. Eaux	400 ...	387 50
Macif. Gal.	30 70	29 95
Matr. Phénix	1452 ...	1430 ...
Mar. Wendel	67 ...	62 ...
Mar. Cie Bên.	64 20	64 50
Mat. Téléph.	1530 ...	1530 ...
Matra	441 ...	448 ...
M.E.C.I.	56 30	54 ...
Met. Norm.	78 50	76 ...
Michelin B.	1284 ...	1263 ...
— oblig.	557 ...	553 ...
Mont-Hon.	432 ...	430 ...
Mot. Leroy-S.	725 ...	718 ...
Moulinex	213 ...	208 ...
Mumm	306 ...	304 60
Navig. Mixte	355 ...	354 ...
Navigat. Mixt	103 50	105 ...
Nobel-Bozel	82 50	78 10
Nord	21 50	21 50
Nouvel. Bal.	57 20	56 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Que Cie Eaux	494 ...	488 ...
Ouest-Lumière	488 ...	480 ...
Pathé-Cinéma	76 ...	75 ...
Pathé-Marconi	126 ...	128 ...
Tour Eiffel	85 ...	84 ...
Air-Industrie	73 80	74 ...
Applic. Mécan.	61 70	63 20
Arbel	118 ...	118 ...
Ateliers G.S.P.	29 80	29 80
Au. Dass.-Brequet	250 ...	246 ...
Bernard-Moteurs	30 ...	31 ...
B.S.L.	223 ...	228 20
C.M.P.	276 50	271 50
De Dietrich	464 80	469 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ennoia	168 ...	168 ...
Fichet	1 ...	d 34 ...
Grace and Co.	145 ...	145 ...
Pfizer inc.	137 50	138 50
Procter Gamble.	483 ...	487 ...
Courtaulds	6 30	d 7 ...
Esi-Appalaches	115 ...	114 50
Canadien-Pacif.	83 50	83 10
Wagons-Lits	... ...	75 ...
Barlow-Rand	19 20	19 20
Sudd. Allumettes	... ...	117 ...

HORS COTE

Alsur	... ...	560 ...
Bitumail-Sicaml	600 ...	600 ...
Calsicaise Fin.	95 ...	89 80
Ceilpa-Sicaml	... ...	360 ...
Caparex	200 80	205 ...
Ecsa	464 ...	462 ...
Eurafrep	520 ...	580 ...
Francarep	... ...	94 ...
Interfrigo	180 ...	181 ...
Métail Minière	... ...	57 ...
Promoplis	... ...	230 ...
Soh Mar Cor	... ...	152 ...
S.P.R.	... ...	217 ...
Ufinex	134 ...	134 ...
Ver v. Grisins	... ...	335 ...
Xarcels HV	280 ...	251 50

SICAV

Plac. Institut.	12865 50	12438 42
1re catégorie	10296 38	10053 49

12 1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	150 68	143 85
Actificinal	183 37	155 98
Agiuno	153 95	151 33
A.L.T.O.	149 88	143 88
America-Valor	298 27	282 24
Assurances Plac.	121 73	115 21
Bourse-Investiss.	135 87	129 87
B.T.P. Valeurs	132 44	127 96
C.I.P.	275 28	261 ...
Convertibles	117 48	112 16
Convertimmo	123 88	118 24
Croissi-Investi.	155 14	157 65
Elysées-Valeurs	197 72	188 12
Epargne-Croissance	545 48	520 74
Epargne-Investiss.	275 88	261 47
Epargne-Monétl.	181 77	164 43
Epargne-Oblig.	128 14	121 88
Epargne Revenus	276 84	263 56
Epargne-Unie	285 58	272 83
Epargne Valeur.	179 48	171 35
Foncier Investiss	289 78	276 63
Fortune 1	120 68	106 58
France-Croissance	150 46	143 63
France-Epargne	144 60	138 04
France-Garantie	218 22	211 99
France-Invest.	138 35	130 36
Lafitte-Rend.	109 84	104 98
Lafitte-Tokyo	177 53	168 77
Mass. France-Obl.	227 08	214 53
Pierre Placement	182 27	154 51
Gestion Rendem.	210 59	201 84
Gest. Sél France	146 04	139 42
1 to S.A.	143 80	137 30
Indo-Valeurs	174 15	166 25
Intercroissance	142 43	135 97
Intersélection	132 44	126 43
Livret portef.	196 82	187 98
Oblig ttes catég.	123 98	1064 55
Parthas Gestion	143 78	137 26
Pierre Investiss.	172 31	170 22
Rothschild-Exp.	274 54	261 80
Sécur. Mobilière	284 88	262 57
Sélect.-Croissance	544 28	518 58
Sélection Mondial	125 60	119 60
Sélection-Rend.	134 39	128 38
S.F.I. FR et ETR.	168 35	160 72
S.I.G.	241 48	230 15
Silvafrance	151 53	144 69
Silvam	178 98	113 50
Silvarente	146 58	139 53
Silvister	135 28	129 15
Sogepargne	284 92	262 81
Sogevar	324 15	310 ...
Soleil-Investiss.	166 65	156 14
U.A.P Investiss.	138 84	130 16
Unifonder	287 41	274 38
Unipierre	204 71	195 43
Uni-Obligations	1347 98	1286 14
Unipremière	1329 65	1276 70
Unisic	135 26	128 83
Worms Investiss.	230 41	219 96

12 1		
Actigest	108 64	103 71
Cresinter	140 50	134 12
Croissance-Immo.	131 61	125 64
Euro-Croissance	139 60	133 18
Financière privée	231 24	216 22
Frantidor	141 31	134 80
Gestion Mobilière	202 84	192 54
Mondiale Investi.	181 27	173 05
Obligam	122 93	117 38
Optimo	143 67	137 10
Planinter	289 11	276 ...
Sicavonheim	185 94	177 51
S. I. Est	377 38	360 27
Sogingo	127 36	121 58
Sogunter	428 40	418 52
Univalor	154 73	147 71
Valorem	181 38	154 06

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la nouveauté du calcul qui vous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
814	4,50 % 1973	812 20	811 70	811 ...	811 20
1830	C.N.E. 3 %	1653	1651	1650 ...	1650 ...
295	Afrique Occ.	409 ...	408 ...	406 ...	404 90
304	Air Liquide ...	331 10	327 ...	326 ...	327 ...
56	Als. Part. Ind	61 90	52 30	52 30	52 30
186	Als. Superm.	196 ...	193 ...	193 ...	190 ...
57	Alsthom-Atl.	63 50	62 60	62 60	61 50
128	Applica gaz.	128 ...	124 20	124 90	125 ...
385	Aquitaine ...	388 50	307 ...	306 ...	304 ...
52	— certif. ...	58 50	58 ...	56 70	57 ...
112	Arjom-Prisu.	116 ...	115 ...	115 ...	112 90
226	Ass. Gr. Paris	269 ...	267 ...	263 ...	261 ...
218	Aux Entrepr.	226 ...	228 ...	222 ...	223 ...
155	Aux. Navig.	159 ...	158 90	158 90	158 90
74	Banc.-Fives	84 ...	84 ...	84 ...	84 ...
142	Bail-Equip.	153 50	148 ...	148 ...	148 ...
200	Bail-Investi.	198 ...	195 ...	195 ...	192 ...
108	B.C.T. ...	119 ...	119 ...	119 ...	118 ...
55	Bazar H. V.	64 70	64 50	64 20	64 90
68	Bégnio-Say	76 20	76 ...	76 ...	78 ...
748	Bic ...	784 ...	770 ...	776 ...	768 ...
315	Bourgeaux ...	320 ...	320 ...	319 ...	320 ...
482	B.S.N.-G.D.	528 ...	519 ...	512 ...	520 ...
1488	Carrefour ...	1530 ...	1480 ...	1475 ...	1480 ...
276	— Obl.) ...	280 ...	277 ...	277 ...	276 ...
1020	Casino ...	1085 ...	1080 ...	1060 ...	1070 ...
285	C.D.C. ...	227 ...	226 ...	226 ...	226 ...
74	CEM ...	73 20	73 10	73 10	71 55
178	Cotelem ...	175 ...	176 ...	176 ...	173 ...
170	Chaz. Rémy ...	173 10	178 20	178 20	178 ...
26	Chatt.-Comm.	34 ...	32 30	32 30	32 60
86	Chiers ...	87 40	84 ...	82 50	82 40
95	Chim. Roul.	106 10	105 20	103 50	103 90
81	Cim. Franç.	97 50	97 ...	97 20	93 ...
125	— (Obl.) ...	118 50	118 50	118 50	117 20
1270	C.I.T. Alcatel	1323 ...	1315 ...	1307 ...	1294 ...
375	Club. Méditer	419 ...	408 10	408 ...	405 ...
135	C.M. Industr	160 60	158 ...	158 ...	157 10
180	Cofimeg ...	102 70	101 ...	101 ...	101 ...
264	Cofradel ...	265 ...	253 ...	253 ...	249 ...
315	Cie Bancaire	308 ...	296 ...	295 ...	293 ...
285	C.G.E. ...	283 ...	278 ...	278 ...	278 ...
376	— (obl.) ...	351 ...	340 50	340 50	340 50
118	C. Entrepr. ...	114 ...	112 10	112 10	110 10
58	Cot.-Foucher	55 50	57 50	57 30	56 40
98	Cr. Com. Fr.	103 30	103 ...	103 ...	100 20
182	— (Obl.) ...	173 60	173 60	173 50	173 50
286	Créd. fonc. ...	324 90	318 ...	315 50	312 ...
105	C. F. Imm. ...	128 ...	128 ...	119 ...	117 70
96	Créd. Indust	104 ...	104 10	104 10	102 50
285	Créd. Nat ...	320 ...	309 ...	306 ...	309 ...
57	Crédit Nord.	98 ...	98 95	98 95	97 90
93	Creusot-Loire	97 70	96 50	96 50	97 ...
148	C.S.F. ...	161 50	168 ...	158 ...	168 ...
152	D.B.A. ...	158 ...	158 10	158 10	155 10
69	Dessin.-M.-E.	69 70	69 ...	69 20	68 ...
43	Delfer-Willig.	45 ...	44 50	44 70	43 95

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 4. PROCHE-ORIENT
— Après la libération du dirigeant palestinien Abou Daoud.
— Les Juifs en France et le conflit israélo-arabe.
— « La Jordanie en question » (III), par J.-P. Péroncel-Hugoz.
4. DIPLOMATIE
5 – 6. EUROPE
7. AMÉRIQUES
7. AFRIQUE
8 – 9. POLITIQUE
— POINT DE VUE : « La volonté et la confiance », par Gilbert Granval.
10. DÉFENSE
— « Plaidoyer pour le dégagement » (II), par Antoine Sanguinetti.
10. MÉDECINE
— Les pharmaciens - biologistes veulent être des hospitaliers à part entière.
11. RELIGION
11. ÉDUCATION
— La bataille des heures complémentaires dans les universités.
12. JUSTICE
— L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE : M. Raoul de Léon, homme d'affaires ; Libre opinion par Pierre Marcilhacy.
12. SPORTS
— VOILE : le Vingt-Troisième Salon nautique de Londres.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 13 A 22.
— CINÉMA : A propos du « Désert des Tartares ».
— EXPOSITIONS : La tapisserie d'Angers à Paris ; la Russie par elle-même ; Hongrie 1900 ; Péretz, artiste bulgare ; Beaubourg en question (suite) ; le premier semestre dans les musées parisiens.
— DANSE : Second regard sur « Casse-Noisette ».

28 – 30. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— TOURISME : le président de la République crée une commission de réforme.
30 à 32. LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE
— MONNAIES ET CHANGES : « Tout ce qui stabilise la livre renforce mon pays », a déclaré M. Barre à Londres.
— ÉNERGIE : les principales commandes concernant Super - Phénix vont être passées.
— INDUSTRIE : M. Valéry Giscard d'Estaing va inaugurer à Issoire la plus grosse presse hydraulique d'Europe occidentale.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TÉLÉVISION (23)
Annonces classées (25 à 28) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Bourse (33).

DAIM style
spécialiste du vêtement de peau H. et F.
SOLDES
réparat. transform. nettoyage
6, pl. des Victoires - Paris - 260.85.13

LES LAQUES DE LA NOUVELLE COLLECTION WATERMAN
WATERMAN
Pour ceux qui aiment offrir.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1977 a été tiré à 568 437 exemplaires.

DANS SON PREMIER DISCOURS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES « NEUF »

« L'élargissement de la Communauté est un investissement dans l'avenir démocratique de l'Europe »

déclare M. Crosland

Parlant pour la première fois en tant que président en exercice du conseil des Communautés européennes devant le Parlement européen réuni à Luxembourg, M. Crosland, secrétaire au Foreign Office, a défini, mercredi 12 janvier, les lignes directrices de son action au cours des six mois à venir. « Les réalisations de la Communauté, a-t-il dit, sont incohérentes et désordonnées » en raison notamment de la crise économique de ces trois dernières années qui a « affaibli les énergies des Etats membres ». Toutefois, le fait que les « espérances exagérées » du passé, basées sur des « abstractions irréalistes », aient été déçues ne doit pas conduire à « l'autre extrême, en permettant à nos désillusions de nous ôter toute volonté stratégique ». Tout en se réjouissant de la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel, M. Crosland a affirmé que « l'esquisse d'une nouvelle structure politique est l'affaire de demain et non celle d'aujourd'hui ». Il a émis le vœu qu'une distinction soit établie entre les deux fonctions du conseil des ministres, législative d'une part, exécutive de l'autre.

« Une Communauté forte et unie constitue un avantage décisif pour le camp occidental dans le schéma d'ensemble des relations Est-Ouest », a encore dit M. Crosland. A propos de l'élargissement de la Communauté aux pays du sud de l'Europe, il a noté que celui-ci « aggravera encore les différences économiques » entre les pays membres, mais que « ses avantages politiques l'emportent sur les difficultés pratiques », car « en soutenant les démocraties naissantes au stade le plus critique de leur évolution, nous les protégerons contre leurs ennemis internes et externes... L'élargissement, c'est un investissement dans l'avenir démocratique de l'Europe », a-t-il conclu.

Mardi, le Parlement européen avait entendu M. Jenkins, nouveau président de la Commission, qui avait dit notamment : « L'élection du Parlement au suffrage universel direct ne donnera pas en elle-même plus de pouvoirs légaux à ce dernier, mais elle lui donnera une autorité morale plus grande. » Le président et les membres de la Commission avaient prêté serment le même jour devant la Cour de justice, s'engageant à « n'accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme ».

M. VANCE S'EST DÉCLARÉ HOSTILE A TOUT RETRAIT DES FORCES AMÉRICAINES EN EUROPE

(De notre correspondant.)

Washington. — Les dépositions de MM. Vance et Brown, respectivement secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense désignés, devant les commissions du Congrès appelées à se prononcer sur leur nomination, ont montré que les grandes options du gouvernement Ford en matière de politique étrangère et de défense resteraient dans l'ensemble inchangées. M. Vance a notamment indiqué son opposition à tout retrait unilatéral des forces américaines d'Europe. De même, M. Brown a tenu l'habituel langage du Pentagone, soulignant que les Etats-Unis ne devaient pas se laisser distancer militairement par les Soviétiques.

MM. ROCARD ET J.-P. COT RENCONTRENT LES COLLABORATEURS DE M. CARTER

Washington (A.F.P.). — Deux dirigeants du parti socialiste français, MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Cot, séjournent actuellement à Washington afin de rencontrer les futurs responsables américains. Les deux représentants du P.S. se sont entretenus le 11 janvier avec M. Brzezinski, qui présidera le Conseil national de sécurité ; ils doivent être reçus le 14 janvier par le secrétaire d'Etat désigné, M. Vance.

Au cours d'une réunion de presse, M. Rocard a indiqué, le 11 janvier, en réponse à une question sur ce qu'il attendait de la nouvelle administration américaine, que « la question-clé était d'éviter une nouvelle dépréciation du dollar ». Il a également insisté sur la nécessité pour les pays occidentaux « de cesser de lutter pour exporter leur chômage chez les autres ».

LE SAC ENGAGE UNE ACTION CONTRE LE FILM « LE JUGE FAYARD »

Au nom du Service d'action civique, Me Denise Mialon a demandé, le 11 janvier, à M. Jean Aubouin, premier vice-président du tribunal de Paris, la suppression du nom de cette organisation dans les scènes du film *le Juge Fayard dit le sheriff*. Car plusieurs crimes sont commis dans ce film — inspiré en partie par la vie du juge d'instruction François Renaud — par des malfaiteurs qui se vantent d'appartenir au SAC ; il peut en résulter pour le SAC, dit l'avocat, un préjudice considérable.

Le préjudice irrémédiable, ont rétorqué Me Pierre Hebey et Jacques Bitoun, avocats du réalisateur Yves Boisset et des producteurs, serait pour leurs clients si la justice faisait droit à cette requête, ce qui aurait pour effet de retarder de plusieurs mois la sortie de ce film dont la réalisation a coûté quelque 15 millions de francs. Ils ont soutenu que le SAC lui-même n'était pas visé à l'occasion de forfaits attribués dans cette œuvre d'imagination à des membres de cette organisation et à certains d'entre eux seulement.

M. Aubouin a décidé d'assister à une projection privée du film litigieux dans la matinée du 13 janvier avant de rendre son ordonnance.

● *La projection du film américain* Victoire à Entebbe a été interrompue, mardi soir, dans un cinéma de Montparnasse par un groupe qui se dit appartenir à un « collectif d'offensive communiste ». Après avoir lancé un engin fumigène dans la cabine de projection, il a distribué des tracts dénonçant « *un film à la gloire fascination imbécile des commandos israéliens* ».

Au Zaïre

UNE ÉRUPTION VOLCANIQUE AURAIT FAIT 2 000 MORTS

Kinshasa (*A.F.P., Reuter*). — Près de deux mille personnes auraient été tuées au Zaïre par l'éruption d'un volcan.

Selon l'Agence France-Presse, il s'agirait du Niragongo (célèbre pour son lac de lave permanent) dont l'éruption aurait commencé le 21 décembre dernier et redoublé d'ampleur le 10 janvier. La radio nationale du Zaïre n'a fait état de cette catastrophe qu'une seule fois, le 11 janvier.

Selon Reuter, le président Mobutu, en visite à Lomé (Togo) le 11 janvier, aurait fait allusion à une éruption catastrophique du Nyamlagira ayant débuté le 23 décembre dernier. Toujours selon l'agence Reuter, l'agence de presse zaïroise AZAP avait annoncé le 25 décembre que « les touristes et tous les amis de la nature qui se rendraient ces jours-ci à Goma [sur la rive nord du lac Kivu, tout à fait à l'est du Zaïre], dans le Kivu, auraient droit au spectacle de toute beauté que constitue l'éruption du volcan Nyamlagira ».

Les deux volcans Niragongo et Nyamlagira ne sont qu'à une douzaine de kilomètres l'un de l'autre. Le premier est à 20 kilomètres au nord de Goma, le deuxième à 30 kilomètres au nord-ouest de cette même ville.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Une mission interministérielle pour la qualité architecturale

Les moyens d'améliorer la qualité architecturale des constructions publiques devaient être examinés au conseil des ministres, ce mercredi 12 janvier. Après la communication de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, les grandes orientations d'une politique devaient être définies, dans le sens décrit par le rapport Cornuau sur la commande publique (*le Monde* du 5 janvier).

Une mission interministérielle réunissant les directeurs des ministères concernés (culture, équipement, économie et finances, éducation, jeunesse et sports, justice, P.T.T., santé) devrait être créée. Un président et un secrétaire général seraient nommés avant l'été à la tête de cette mission pour la qualité architecturale des constructions publiques.

L'idée est d'améliorer la qualité des constructions publiques au sens large, c'est-à-dire aussi bien les H.L.M que les édifices financés par les collectivités locales. Dans un premier temps, l'Etat s'en prendra à son seul domaine : écoles, lycées, hôpitaux, bureaux de poste ou de perception, préfectures ou casernes de gendarmerie.

Des « secteurs-pilotes » pourraient être créés dans chaque ministère : un certain pourcentage des crédits de l'année seraient réservés à des constructions novatrices qui bénéficieraient de normes moins strictes et d'un léger surcoût. Enfin, il est question d'organiser la formation des fonctionnaires qui jouent le rôle de maître d'ouvrage.

Le conseil des ministres devait, d'autre part, décider le remplacement de M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture au secrétariat d'Etat à la culture depuis 1971, par M. Jean-Philippe Lachenaud, directeur de la mission de l'environnement rural et urbain au ministère de la qualité de la vie, et ancien secrétaire général de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES POURRONT DÉSORMAIS SAISIR LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Le projet de loi sur les contrôle des concentration d'entreprises et la répression des ententes préparé depuis plus d'un an et demi par le gouvernement vient d'être à nouveau modifié. Il devait être examiné ce mercredi 12 janvier au cours du conseil des ministres. La commission des ententes, qui s'appellera désormais commission de la concurrence, ne comprendra plus que neuf membres, cette limitation étant destinée à la rendre plus efficace.

Les méthodes de travail de la commission seront analogues à celles de la Commission des opérations en Bourse sur le marché financier. Comme celui de la COB également, le statut de la commission de la concurrence se situera à mi-chemin entre le pouvoir juridique et le pouvoir administratif.

Autre modification : les collectivités locales pourront elles-mêmes saisir la commission des dossiers qui leur sembleront anormaux (prix trop élevés par exemple). Cette modification est importante : elle aurait permis à plusieurs villes en 1975 de demander directement à la commission des ententes d'enquêter sur les raisons pour lesquelles les produits pétroliers (essence, gas-oil, fuel) étaient fournis à leurs hôpitaux et à leurs écoles à des prix élevés.

LA HAUSSE DES FRUITS ET LÉGUMES

Les détaillants estiment que la taxation de leurs marges est un « échec »

Les ménagères ont peu de chances de retrouver à brève échéance poireaux, carottes, endives ou salades à des prix raisonnables. Certes, les cours de ces produits ont légèrement baissé mardi 11 janvier à Rungis, mais ils restent encore de deux à quatre fois supérieurs aux cours de l'an passé à même époque : 2,90 F le kilo de carotte (— 0,10 F), 4,50 F les choux de Bruxelles (— 0,30 F), 6,70 F les endives (— 0,10 F), 3,80 F les poireaux (— 0,20 F), 29 F les douze laitues (— 2 F)... Les haricots verts du Sénégal et le persil ont également baissé, tandis que les oignons restaient « chers » à 2,10 F. Une légère augmentation a été enregistrée sur les fruits, notamment les pommes Golden (1,60 F ; + 0,20 F) et les oranges d'Espagne (2 F ; + 0,10 F).

M. Claude Villain, directeur de la concurrence et des prix, a déclaré au micro de R.T.L. que la hausse actuelle résulte bien du niveau des prix à la production, et que les grossistes ne semblent pas être en cause. Des vérifications sont néanmoins en cours, a-t-il précisé. Le directeur des prix a ajouté que l'évolution des cours serait différenciée selon les légumes, et que si la situation des choux-fleurs et des salades « doit se régulariser rapidement », tel n'est pas le cas des carottes, pour lesquelles il existe un manque durable.

Des conseils ont été redonnés aux ménagères par Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, et par diverses organisations de consommateurs, pour qu'elles composent des « menus d'hiver » à base de légumes secs et de pâtes. *L'Humanité* continue, mercredi 12 janvier, de s'indigner de « cette campagne odieuse [qui] voudrait amener les travailleurs à se serrer une fois de plus la ceinture » et propose au gouvernement de supprimer la T.V.A. sur ces produits.

De leur côté, les dirigeants de l'Union des jeunes professionnels en fruits et légumes estiment que, en bloquant seulement les marges des détaillants, la direction des prix n'a pas su maîtriser la montée des prix. Devant un tel « échec » cette organisation demande une nouvelle réglementation.

La Grande-Bretagne procédera à une « réduction ordonnée » des balances sterling

Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey et le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Edwin Yeo, se sont publiquement félicités de l'accord conclu à Bâle sur les livres sterling. « *Il marque la fin de la zone sterling en tant que relique du passé impérial de la Grande-Bretagne et représente une importante contribution à la stabilité du système monétaire international tout en réduisant la vulnérabilité de la Grande-Bretagne à l'influence de facteurs extérieurs* », a déclaré le premier, tandis que le second a qualifié l'arrangement de « solution fondamentale ». M. Healey a, en outre, confirmé l'intention de la Grande-Bretagne de procéder à une « réduction ordonnée » du rôle de monnaie de réserve de la livre.

Un certain nombre de nouvelles précisions concernant les révélées. En ce qui concerne la modalités de l'accord ont été ligne de crédit de 3 milliards de dollars qu'ouvrira la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) à la Banque d'Angleterre, on a appris que celle-ci pourra procéder à des tirages mensuels au cas où les balances officielles de livres sterling viendraient à tomber au-dessous du montant qu'elles atteignaient le 8 décembre 1976 (montant qui n'est pas encore rendu public mais qui est peut-être de l'ordre de 2,3 milliards de livres sterling). Les crédits ainsi consentis seraient remboursables en six et sept ans et porteraient un intérêt de 5 % (alors que la Grande-Bretagne sert actuellement aux détenteurs de balance sterling un intérêt de 14 %).

La ligne de crédit sera disponible pendant deux ans et pourra être prolongée pendant une période supplémentaire de trois ans.

L'autre disposition de l'accord qu'il annonce bien, en effet, elle une « solution fondamentale » vise la consolidation des balances sterling officielles dont les détenteurs (Arabie Saoudite, Koweït, Nigéria, etc.) se verront offrir par la Grande-Bretagne des bons à moyen ou long terme (probablement à cinq ans). M. Healey a précisé que ces titres seraient assortis d'un taux d'intérêt égal à environ la moitié de celui dont sont assorties les balances sterling à court terme.

Le chancelier de l'Echiquier a précisé que les détenteurs de livres sterling seraient parfaitement libres de déterminer leur décision. Il a ajouté que si l'accord concernait seulement la balances officielles, il n'en demeurait pas moins que « *la Grande-Bretagne ne souhaite nullement que des entrées de capitaux sous forme d'accroissement des balances sterling privées soient un moyen de financer le déficit de sa balance des paiements* ».

RÉPROBATION DANS LE MIDI VITICOLE APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE FILS DE M. ALBERT TEYSSEIRE

(De notre correspondant.)

Narbonne. — Le mardi 11 janvier, le préposé des postes a déposé un colis standard — jaune — des P.T.T. au domicile de M. Albert Teysseire, le pompiste-viticulteur de Lauraguel (Aude), qui avait été arrêté après la fusillade meurtrière du 4 mars dernier à Montredon, puis libéré sous contrôle judiciaire le 11 juin, après une grève de la faim. Le colis arrivait de Paris. M. Albert Teysseire étant absent, son fils Patrice, âgé de seize ans, a ouvert le paquet. Une grenade quadrillée, identique à celles utilisées par l'armée, a alors explosé, blessant le jeune garçon aux mains, au visage et au ventre. Immédiatement transporté à l'hôpital de Carcassonne, son état n'a pas finalement été jugé inquiétant. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Aussitôt, les réactions ont été nombreuses dans tout le Languedoc. L'avocat d'Albert Teysseire, Me Pech de Laclauze, s'est rendu sur les lieux. Une commission rogatoire a été mise en place, et le juge d'instruction Morel, du parquet de Carcassonne, chargé de l'affaire.

Le P.C. et le P.S. ont condamné l'attentat, ainsi que les syndicats C.F.D.T., C.G.T., Force ouvrière FEN et le mouvement occitan Volem viure al país. Quant aux sections audoises de la C.G.T. de la C.F.D.T., de F.O. des P.T.T. elles se sont déclarées « *horrifiées qu'on utilise leurs services pour commettre un geste aussi odieux* ».

TED LAPIDUS
Montparnasse
SOLDES
collection Femmes & Hommes
Centre commercial Maine-Montparnasse - Paris 15ème
11 rue de l'Arrivée - parking gratuit

SOLDES
DE JANVIER 1977
AUTEUIL
MODÈLES EXCLUSIFS
TAILLES 44 A 60
41, RUE LA FAYETTE - PARIS
99, RUE DE PASSY - PARIS
Festival

هكذا في الأصل